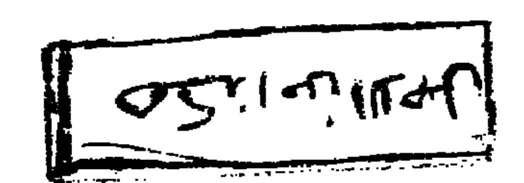


• LE DANGER D'UN CHAOS FINANCIER GÉNÉRALISÉ – Pages 22 à 24

LE MONDE diplomatique

• 496 - 42e année — JUILLET 1995

5000

32 pages - 20 F

Allemagne : 7 DM Antill./Guyane : 26 F Autriche : 60,00 ATS Belgique : 140 FB Canada : 4,50 $C Espagne : 475 PTA Etats-Unis : 4,25 $US G.-B. : 2,50 £ Grèce : 1 000 DR Italie : 6 500 lires Luxembourg : 140 FL Maroc : 28 DH Portugal (Cont.) : 680 PTE Réunion : 26 F Sénégal : 2 200 F CFA Suisse : 6 FS Tunisie : 3 200 m

Abonnements : voir tarif page 24

Publication mensuelle - 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

Comment les sondages nous trompent

Par PATRICK CHAMPAGNE

(Pages 18 et 19.)

Le Japon en panne

Par IGNACIO RAMONET

FINI l'âge d'or. Fini le mythe de l'excellence. Quelque chose est pourri dans l'archipel nippon. Plusieurs piliers sur lesquels reposait son exceptionnelle réussite se sont sérieusement fissurés ces derniers temps, ébranlant tout l'édifice du succès. Celui-ci menace de s'effondrer. Une situation alarmante. Car ce qui se produira dans les prochaines semaines au Japon, superpuissance économique, aura des répercussions sur l'économie mondiale tout entière.

Déjà, le tremblement de terre de Kobé, en janvier dernier, avait révélé l'incroyable aboulie de l'exécutif nippon. A cette formidable – et tragique – déroute de l'administration sont venus s'ajouter, en mars, après les attentats au sarin dans le métro de Tokyo, deux autres inquiétantes constatations. D'abord, que, de tous les pays développés, le Japon est celui où les sectes ont trouvé le terreau le plus fertile pour s'enraciner. Enfin, que « le pays le plus sûr du monde » ne disposait pas de services de sécurité aptes à protéger la population contre les délires meurtriers du terrorisme moderne.

Toutes ces constatations ont plongé les citoyens dans l'inquiétude. La presse ne cesse de se faire l'écho de leurs angoisses. D'autant plus vives que cette déception à l'égard du modèle de société se produit au moment où le pays s'apprête à célébrer, le 15 août prochain, le cinquantenaire de la défaite de 1945 sans vouloir assumer pleinement ses responsabilités historiques dans la guerre. Enfin, cette déception coïncide avec une crise économique sans précédent, et un redoutable bras de fer commercial avec les Etats-Unis.

Le marasme que l'ensemble du monde développé connaît de manière larvée depuis une vingtaine d'années n'avait pratiquement pas affecté l'archipel. La crise le frappe à présent avec d'autant plus de force qu'elle résulte de quatre chocs successifs : l'éclatement de la bulle financière et immobilière en 1990 ; la crise bancaire ; la forte hausse du yen depuis 1993, et l'instabilité politique née de la multiplication des affaires de corruption et de l'usure d'un système triangulaire longtemps fondé sur le parti dominant (Parti libéral-démocrate, aujourd'hui miné par les luttes de factions), l'administration et le patronat (1).

La croissance, qui fut pendant des décennies de 4 % à 5 % par an, n'a progressé que de 1,1 % en 1992 ; elle a été nulle en 1993 et n'a atteint que 0,6 % en 1994. Les faillites se sont multipliées et le chômage, longtemps camouflé, est en franche augmentation. Quatre vigoureux plans de relance pour un montant de 450 milliards de dollars ne sont pas parvenus à sortir le pays de la récession.

La conséquence la plus grave de l'éclatement de la bulle financière née de l'euphorie des années 80 et de la spéculation effrénée est la fragilisation du système bancaire. Les onze plus grandes banques ont vu leurs résultats baisser l'an dernier de 90 %... Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un établissement – la Sumitomo Bank, première du Japon et du monde – a annoncé des pertes au cours de l'année fiscale 1994-1995 (environ 3 milliards de dollars). Et deux autres, dans une atmosphère de scandale politique, ont fait faillite – la Tokyo Kyowa Credit Association et l'Anzen Credit Bank, – révélant ainsi l'ampleur des dettes irrécupérables. La masse de celles-ci est évaluée à 460 milliards de dollars !



OKAMOTO TARO. – « La loi de la jungle » (1950).

Le système bancaire paraît chancelant. Et sa fragilité est encore aggravée par la chute de la Bourse de Tokyo, car les banques représentent environ le tiers de l'indice Nikkei. Or celui-ci a perdu, depuis le début de cette année, 26 % ! Rien n'illustre mieux l'effondrement de l'activité de la Bourse de Tokyo que l'annonce, en février dernier, par la principale maison de titres, Nomura, des premières pertes de son histoire (environ 200 millions de dollars). C'est tout le système financier qui est pris dans une spirale infernale (2). Car la Bourse n'a aucune chance de se relever tant que la monnaie, le yen (dont le taux d'escompte reste le plus faible du monde, 1 %), continuera de s'apprécier par rapport au dollar.

UN dollar valait 125 yens au début de l'année 1993, et 84 yens aujourd'hui. Or le seuil de rentabilité de la plupart des industries exportatrices se situe à 90 yens pour 1 dollar. Au taux actuel, le produit intérieur brut du Japon équivaut à celui des Etats-Unis (6 700 milliards de dollars), ce qui est absurde. Cela érode la compétitivité nippone dans tous les secteurs manufacturiers et fait que les salaires dans l'archipel sont parmi les plus élevés du monde (3).

Pour déjouer la hausse du yen, Tokyo pourrait accélérer la délocalisation massive de ses industries manufacturières. Perspective qui ne réjouit pas les pays de la région Asie-Pacifique ni l'Amérique. Si les Etats-Unis et l'Allemagne, par exemple, ont délocalisé 28 % et 25 % respectivement de leur production industrielle, l'archipel – contrairement à ce qu'on pense souvent – n'en a délocalisé que 8 %. Sa marge est donc colossale. Et les conséquences pour l'emploi seraient dramatiques.

PAR ailleurs, le Japon est la caisse d'épargne de la planète, qui manque de liquidités. En 1993, par exemple, l'épargne nippone s'élevait à 819 milliards de dollars, soit 56 % du total de celle des pays de l'OCDE... Et jusqu'à présent une part de cette épargne ainsi que de l'énorme excédent du commerce extérieur (145 milliards de dollars prévus cette année) était investi, sous forme directe ou indirecte, dans l'économie mondiale. Actuellement, pour soutenir la Bourse, Tokyo vend massivement les valeurs étrangères qu'il détient, notamment des bons du Trésor américain (4). Au cours du seul mois de mars dernier, il a rapatrié pour 13 milliards de dollars d'obligations, contribuant ainsi à affaiblir le dollar, à renforcer le yen, à relancer la spirale de la baisse de la Bourse, de l'affaiblissement des banques, etc.

Un krach des banques nippones, dans un système bancaire mondial extrêmement fragile, pourrait tout simplement faire voler en éclats l'architecture financière internationale. Et provoquer un effondrement de l'économie du monde.

(1) *Le Monde*, 29 mars 1995 et 12 mai 1995.
(2) *The Wall Street Journal Europe*, 16 mai 1995.
(3) *Financial Times*, 17 mai 1995.
(4) *The Economist*, 17 juin 1995.

PETITES GUERRES DANS LES BALKANS

La faillite des élites nationales

Entre les milices serbes bosniaques et la communauté internationale, une nouvelle fois, en Bosnie, la « crise des otages » n'aura abouti qu'à un compromis incertain. La libération des « casques bleus » a certes été obtenue, mais à quelles conditions ? Contre quelles promesses ? L'absence de réelle stratégie européenne ne saurait être masquée par la création d'une Force de réaction rapide, à l'initiative notamment de la France, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, et que l'Allemagne vient de rejoindre. Les chancelleries s'empêtrent et la faillite des dirigeants occidentaux consterne alors que la guerre continue, que l'infâme siège de Sarajevo se poursuit. Et qu'un nouveau rapport des Nations unies confirme l'écrasante culpabilité des milices serbes dans les atrocités commises en Bosnie.

Mais les premiers responsables de cette interminable tragédie sont tous les dirigeants nationalistes de l'ancienne Yougoslavie qui avaient promis le « paradis de l'indépendance » à leurs peuples et ne leur ont apporté, en définitive, que du sang, de la sueur et des larmes.

Par BOZIDAR JAKSIC *

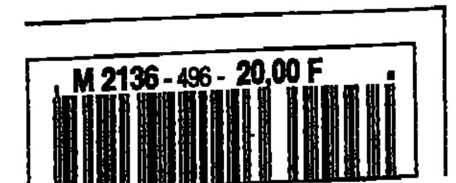
« Les mouvements nationaux se réveillent comme Belles au bois dormant et meurent en monstres de Frankenstein. » Cette effrayante métaphore trouve actuellement sa plus dramatique illustration sur le sol balkanique, où les citoyens de l'ex-Yougoslavie payent le prix fort des politiques catastrophiques de leurs élites nationales.

Les conséquences de la guerre – commencée l'été 1991 en Slovénie avant de s'étendre à la Croatie puis à la Bosnie-Herzégovine – ne se comptabilisent pas facilement. Il y a, bien évidemment, le nombre de morts et de blessés, les dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées ; il y a aussi les destructions de villes et de villages, de monuments historiques d'une valeur inestimable, de l'appareil industriel et des infrastructures. En un court laps de temps, une grande partie de la population de toutes les Républiques s'est radicalement appauvrie et la classe moyenne a disparu. La plus grande partie de la population – plus de 90 % – lutte pour sa survie. Des centaines de milliers de réfugiés chassés de leurs maisons et dispersés en Croatie, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine, pèsent sur les conditions de vie déjà misérables des habitants.

Au sommet de cette échelle déformée, un très petit nombre de profiteurs de guerre – aussi bien en Serbie et en Croatie qu'en Bosnie – se sont enrichis de manière insolente et dominent une structure sociale devenue anomique. Cette mince couche associée aux membres des élites nationalistes dispose non seulement de l'entière richesse nationale, mais aussi des vies de citoyens dépossédés et impuissants à se révolter parce que soumis aux manipulations les plus démagogiques. A cet égard, les médias locaux jouent souvent un rôle néfaste de « bourrage de crâne ». Les jeunes, et parmi eux les plus capables et les mieux formés, fuient la Serbie, le Montenegro, la Croatie ou la Bosnie pour échapper au service militaire ou aux conséquences de la guerre. Le paradis promis par les hystériques du nationalisme s'est transformé en enfer quotidien. Les sociétés des nouveaux États nés de l'implosion

(Lire la suite page 4.)

* Directeur de l'Institut de philosophie et de théorie sociale de l'université de Belgrade.



« LE SYSTÈME CARIGNON »

Bréviaire de la corruption

L'ASCENSION et la chute du maire de Grenoble, Alain Carignon : plus encore que l'aventure d'un homme pur produit des années « fric et frime », c'est tout un système de mise en coupe réglée d'une grande ville qui est ici minutieusement démonté et analysé. Un travail de bénédictin, édifiant et passionnant, réalisé par deux Grenoblois : l'un universitaire, conseiller municipal écologiste, l'autre journaliste (1).

Tout y passe : grands chantiers urbains ; travaux publics d'aménagement et d'entretien ; construction, gestion de logements sociaux, de bâtiments et terrains municipaux, de locaux commerciaux ; concessions d'exploitation et fournitures de services en tous genres... tout est bon pour satisfaire l'appétit gargantuesque des grands groupes et entreprises privés, des cabinets de notables locaux avides de marchés juteux et de rentes de situation confortablement garanties par des réseaux d'ententes et de cartels. Le ticket d'entrée aux affaires municipales ? Le financement du maire et du parti qui le cornaque – en l'occurrence le RPR – par des contributions directes, des commissions occultes tarifées ou des prises en charge de dépenses personnelles, à grand renfort de fausses factures. Une contribution somme toute modique qui représente un faible pourcentage des profits escomptés et réalisés. Le but est de pérenniser le pouvoir de l'équipe en place, dont on attend qu'elle renvoie l'ascenseur, systématiquement. Avec pour conséquence la politisation des cadres municipaux, le développement des pratiques de clientélisme, de pantouflage et de conflits d'intérêts.

Au-delà des péripéties d'un homme et d'une ville, l'enquête met en évidence les facteurs d'extension et de modernisation des techniques de corruption, en France, au cours de la période récente.

Tout d'abord, la décentralisation du pouvoir au profit des collectivités locales s'est réalisée sans mise en place de procédures de contrôle démocratique efficaces. Associée au maintien du cumul des mandats et fonctions, qui permit au maire de Grenoble d'être aussi président du conseil général de l'Isère et, à deux reprises, ministre, elle confère une irrésistible illusion de puissance et d'impunité.

Ensuite, l'idéologie libérale, justifiant la privatisation de tous les services publics municipaux rentables, au nom d'une efficacité généralement démentie par les faits, a légitimé les pratiques les plus contestables.

ENFIN, la manipulation médiatique et la communication mensongère permettent, avec la bienveillante neutralité sinon la servile complicité des supports locaux, de mettre en spectacle la personnalisation du pouvoir et la fiction d'une gestion municipale pour tous, exercée dans la clarté. Dans le même temps où l'on poursuit, par exemple, une rigoureuse politique de ségrégation sociale et spatiale dans l'attribution des logements, regroupant les familles les plus défavorisées dans des quartiers où la ville n'investit plus.

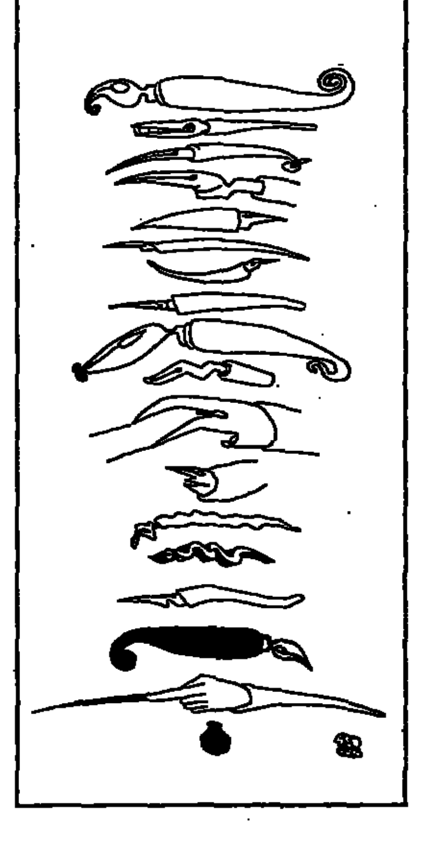
Il aura fallu l'intervention de la justice et la révélation d'un « pacte de corruption » passé avec la Lyonnaise des eaux – la goutte qui fit déborder le vase – pour qu'Alain Carignon soit contraint à la démission, mis en examen ainsi qu'une vingtaine d'édiles et de notables, incarcéré pendant plusieurs mois, avec quelques complices, dont le trésorier RPR du département, maire de L'Alpe-d'Huez.

Remarquable anthologie des techniques les plus récentes, *Le Système Carignon* peut être considéré comme le parfait bréviaire de la corruption municipale. Seule lacune : le livre s'achève sans que l'on sache qui ira en enfer ou au paradis.

C. de B.

(1) Raymond Avrillier et Philippe Descamps, *Le Système Carignon*, La Découverte, Paris, 1995, 369 pages, 145 F.

COURRIER DES LECTEURS



Conflits ethniques et pyromanie

M. Denis Dambré, étudiant burkinabé en France, tient à réagir à la lettre de l'abbé Nicolas Bado (courrier des lecteurs, avril 1995) qui s'indignait de la discrimination en vigueur, selon lui, au sein de l'Église catholique du Burkina-Faso, notamment en pays gurunsi :

En prétendant qu'au décès de Mgr Bayala, prédécesseur gurunsi de l'évêque actuel – qui est mossi –, « *les fidèles mossis respiraient, soulagés de l'humiliation d'avoir vécu sous un évêque gurunsi* », l'abbé Bayala tente de déplacer sur le terrain ethnique une déception personnelle qui date de la nomination de l'actuel évêque. La supériorité numérique des Mossis dans le diocèse de Koudougou – comme d'ailleurs sur l'ensemble du territoire burkinabé – n'est pas un fait nouveau ; s'ils faisaient preuve de racisme et de sectarisme à l'égard des Gurunsis, Mgr Bayala, qui n'est pas de leur ethnie, n'aurait pas dirigé le diocèse pendant dix-sept ans. Belle démonstration qu'à la racine des conflits ethniques, en Afrique, se trouvent bien souvent des ambitions personnelles inassouvies. Et que dire aussi de l'immaturité de l'Eglise africaine !

Retour au calme au Mali ?

Commentant l'article de Philippe Baqué sur le « nouvel enlisement des espoirs de paix dans le conflit touareg au Mali » (avril 1995), M. Bernard Juchs, médecin, membre d'Aide médicale internationale, de retour d'une mission dans cette région, estime qu'il convient de dédramatiser :

D'abord pris dans l'engrenage de la surenchère belliciste, tous les camps affichent maintenant une volonté de règlement pacifique des conflits. Le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), dont les combattants sont toujours intégrés à l'armée, a fini de régler ses différends avec l'Armée de libération révolutionnaire de l'Azawad (ARLA), et assure avec les forces gouvernementales la sécurité dans la 8e région (Kidal). Le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA), faction tamashèque majoritaire dans la 7e région (Gao), a mené des négociations de paix avec le Ganda Koy, avec le soutien de la société civile touareg et des représentants gouvernementaux.

Les actes de banditisme se raréfient, les moyens de communication reprennent de la vigueur, des marchés s'ouvrent de nouveau à la fois aux populations sédentaires songhaïs et nomades tamashèques. L'Aide médicale internationale (AMI), qui avait dû suspendre sa mission l'an dernier en raison des troubles armés, est de retour à Kidal depuis le mois de juin. Ce climat de détente devrait faciliter le financement d'actions de développement par les bailleurs de fonds, encore bien timides.

Essais nucléaires et prolifération

Réagissant à l'annonce de la reprise par la France des essais nucléaires dans le Pacifique, le Dr Jean-Marie Volet, du département des études françaises de l'université de l'Australie-Occidentale, nous écrit :

La décision de la France de reprendre ses essais nucléaires dans le Pacifique a provoqué un émoi considérable en Australie. Du chômeur au premier ministre, en passant par les leaders du monde économique, il ne semble pas y avoir un seul Australien qui ne se soit senti directement concerné par cette décision. Dans un pays où le flegme et la tolérance font figure de vertus nationales, des inconnus ont mis le feu au consulat de France de Perth, le maire de Brisbane a déchiré publiquement le traité d'amitié qui liait sa ville et celle de Nice alors que, mille kilomètres plus au sud, un homme d'affaires vidait symboliquement le contenu d'une caisse de Moët-et-Chandon dans la baie de Sydney. Les associations de consommateurs appellent au boycottage de tout ce qui porte le label « Made in France », et les supermarchés commencent à retirer les produits français de leurs rayons. Tout ce remue-ménage doit être pris très au sérieux. Il marque une dégradation rapide des relations franco-australiennes et signale au président français qu'il fait fausse route. Il est vrai que ni au Rwanda, ni au Maghreb, ni en Bosnie, le gouvernement de l'Hexagone n'a été très perspicace lorsqu'il s'est agi d'interpréter les signes avant-coureurs d'une catastrophe imminente. Ici, on le sait et c'est sans doute pourquoi la population est prête à réagir avec l'énergie du désespoir à la politique nucléaire forcenée entreprise par le président Chirac.

D'autre part, M. René-Marcel Sauvé, de Toronto, réagit à la publication de la liste des pays qui n'auraient pas d'armes nucléaires basées sur leur territoire (publiée dans Le Monde diplomatique *d'avril 1995), liste qui incluerait le Canada :*

Cette information est discutable. Dans la région de la base militaire de Bagotville, dans le Saguenay, à l'est du Québec, il existe de nombreuses preuves de la présence d'armes nucléaires américaines stockées dans de profondes casemates enfouies à proximité de la piste aménagée pour recevoir les B-52 de l'armée de l'air des États-Unis. Les renseignements qui circulent parmi la population locale concordent à dire que la base de Bagotville devrait servir à prendre la relève de celle de Plattsburg au nord de l'État de New York, à proximité du lac Champlain. Située sur la côte Est, cette dernière était particulièrement vulnérable aux armes lancées depuis les bases soviétiques en Carélie.

« Le théorème de la mélancolie »

*A la suite de l'article de Max Dorra « Le théorème de la mélancolie » (*Le Monde diplomatique, *juin 1995), nous avons reçu une lettre du docteur Etienne Roueff, d'Annecy-le-Vieux :*

Psychiatre en province, à l'instar de beaucoup de mes collègues je constate que la « crise », le chômage, la précarité ou l'insécurité de l'emploi, en un mot, la peur même de le perdre, ou de ne pas en trouver, ou de ne pas pouvoir en changer, et même l'obligation conséquente d'accepter des conditions de travail invraisemblables sont l'expression du « nouvel » esclavage, de la soumission à la divinité païenne, le veau d'or, pourtant refusée par Moïse il y a tant d'années...

Comment redonner sens à une histoire individuelle, quand tout embryon de signification restituée au Sujet a toutes les chances d'avorter rapidement face au Moloch de la réalité sociale en pleine régression ? Répondre à cette question de « l'impossible de vivre » – titre des journées de l'Association française des psychiatres d'exercice privé en 1993 – ne devrait pas être uniquement la tâche curative des psychiatres et de leur patients, mais celle d'un groupe plus large (...).

Abolition de l'esclavage

Mme Tania Vieillot, de Grenoble, s'étonne que la presse n'ait pas évoqué l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière dans les colonies françaises :

Connaissez-vous la date du décret de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, actuellement départements d'outre-mer ? Répondre négativement n'aurait rien de surprenant : au cours des dernières années, elle n'a pas été souvent mentionnée dans les journaux (...). Le 29 avril 1848, date du décret abolitionniste, reste une date importante pour les Antillais (ils le disent tous), qui doivent assumer ce passé lourd et chargé d'émotion (...).

Comment un continent a-t-il pu commettre l'irréparable ? Comment un autre continent a-t-il pu être dominé d'abord en vue de l'exploitation de ses ressortissants puis de l'exploitation de ses richesses ? Ce sont des questions élucidées par l'histoire et l'étude des faits sociaux. Mais les peuples issus de cette tragédie humaine ne se satisfont pas des réponses. Ces peuples se sont construits sans passé, sans repère puisque la traite négrière les a changés en « autre chose » (...).

Les éditions en langues étrangères du « Monde diplomatique »

Italie. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien romain *Il Manifesto* (via Tomacelli 146, Rome 00186), dont la diffusion moyenne est de 100 000 exemplaires.

Allemagne. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien berlinois *Die Tageszeitung* (Kochstrasse 18, 10969 Berlin), dont la diffusion moyenne est de 70 000 exemplaires.

Suisse. L'hebdomadaire *WochenZeitung* (Luisenstrasse 7, Postfach 8031 Zurich), diffuse en supplément mensuel notre journal en langue allemande à quelque 20 000 exemplaires.

Monde arabe. Une édition trimestrielle en arabe est publiée en Tunisie (Impact, Le Méridien, bureau 344, 50, avenue Habib-Bourguiba, Tunis 1000). Elle tire à environ 50 000 exemplaires.

Grèce. Il existe en outre une édition en langue grecque de notre trimestriel *Manière de voir* (Editions Dromeas Epe, Ch. Trikoupi 106, Athènes 11472), diffusée à quelque 10 000 exemplaires.

Au total, la diffusion du *Monde diplomatique* (230 000 exemplaires en français) et de ses différentes éditions étrangères est donc d'environ 470 000 exemplaires.

PRÉCISIONS. ● A la suite de l'article d'Yves Eudes, « L'odyssée des pirates dans la jungle Internet », paru dans notre numéro de juin, des lecteurs ont souhaité joindre l'auteur par courrier électronique. Voici son adresse : Immag@dialup. francenet. fr

● *Dans l'article de Carmen Bader et* Sylvie Coma, « Guerre du vide aux confins sud du Soudan » paru en juin, le nombre de morts provoquées par les douze années de conflit est de 1 million.

● Dans l'article de Max Dorra, « Le théorème de la mélancolie », il fallait lire : « *Xavier Bichat ouvre un corps* en 1795. »

LE MONDE DIPLOMATIQUE

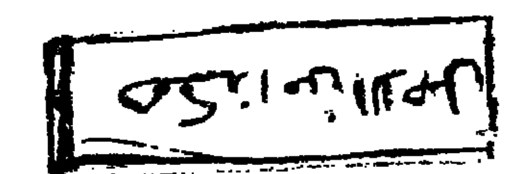
Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Serge HALIMI
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Anciens directeurs :
François Honti (1954-1972)
Claude Julien (1973-1990)

RÉDACTION
15, rue Falguière
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : 40-65-29-16. Télécopie : 40-65-29-77

Publicité : *Le Monde Publicité S.A.*
133, avenue des Champs-Élysées
75409 Paris Cedex 08
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tél. : 44-43-76-25. Télécopie : 44-43-77-30

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.



POLITIQUE ET TÉLÉVISION

L'Italie, laboratoire de M. Berlusconi

UNE vraie surprise. Les résultats des douze référendums du 11 juin dernier en Italie ont étonné les observateurs. Alors que M. Silvio Berlusconi, fort de son empire multimédia Fininvest, semblait au bord de la roche Tarpéienne et de l'échec, le revoilà gravissant les marches du Capitole en triomphateur. Décidément, l'Italie n'a pas fini d'étonner. Mais, à y regarder de plus près, la péninsule joue, surtout en matière de médias et de politique, son rôle traditionnel de laboratoire pour l'ensemble des démocraties occidentales.

PAR PIERRE MUSSO et GUY PINEAU *

Si la participation moyenne aux douze scrutins italiens du 11 juin dernier fut de 57 %, les référendums qui ont le plus mobilisé, avec 66 % et 58 % de participation, concernaient directement l'avenir de M. Berlusconi. Le premier visait à abolir la règle permettant à une personne privée d'être propriétaire de plus d'une chaîne de télévision, alors que M. Berlusconi en possédait trois depuis 1984, Italia Uno, Canale 5 et Retequattro. Le second avait pour objectif de supprimer l'autorisation accordée à une régie publicitaire de travailler avec plus de deux chaînes nationales, alors que l'agence Publitalia, pivot du groupe Fininvest, gérait les recettes publicitaires de nombreux diffuseurs privés. L'ensemble des trois chaînes et de la régie fait partie d'une même société holding, Médiaset, que M. Berlusconi menaçait, à la veille des élections, de céder à M. Rupert Murdoch, figure symbolique du capitalisme mondial dans la communication (1). Une autre question portait sur l'abolition des règles qui autorisent l'interruption des films et spectacles télévisuels par des spots publicitaires.

A ces trois questions, les Italiens ont répondu « non » (2) comme les y invitaient M. Berlusconi, ses chaînes à coups de spots publicitaires et ses stars à coups de déclarations ou de protestations (3). A ces référendums décisifs pour l'avenir du Cavaliere, s'est ajouté le vote des Italiens en faveur d'une privatisation de la télévision publique, la RAI (Radio Audizione Italiana), concurrente de toujours du groupe Fininvest. Comment expliquer un tel succès ?

Serait-ce encore un de ces amusements dont les Italiens ont le secret ? N'avait-on pas assisté l'année dernière, aux législatives de mars, à la victoire du Pôle des libertés (4) – qui regroupait, sous la houlette de Forza Italia, le parti de M. Silvio Berlusconi, le bouillant Umberto Bossi de la Ligue du Nord et l'inquiétant séducteur Gianfranco Fini, dirigeant de l'Alliance nationale issue du Mouvement social italien (MSI) fasciste –, puis à l'échec de cette majorité en décembre 1994, après neuf mois à peine d'exercice du pouvoir ? Berlusconi n'aura-t-il été qu'un accident ?

Une autre explication considérerait que le Cavaliere, grand communicateur, est fort habile pour conquérir le pouvoir, mais peu expérimenté pour l'exercer. N'avait-il pas confondu le conseil des ministres et le conseil d'administration de la Fininvest ? Il est vrai que nombre de ses fidèles siégeaient au gouvernement de Rome, après avoir participé à la direction de l'empire milanais (5). Parce qu'il était un professionnel du rêve et de la séduction, M. Berlusconi devenait un apprenti sorcier de la politique. Au début de l'année 1994, il avait su, en lançant Forza Italia, faire rêver les Italiens avec la promesse d'un million d'emplois nouveaux, et surtout, par sa « traversée de l'écran », il avait transformé le mythe en réalité.

Rires, bavardages et bonheur

N'EST-CE pas la peur de perdre la machine à rêves et à divertissements, ce jouet ou cette confidente qu'est la télévision commerciale berlusconienne, qui a conduit les Italiens à voter une fois encore en sa faveur ce 11 juin ? La télévision commerciale avait été construite pendant les « années de plomb » du terrorisme rouge et noir, quand les familles sortaient peu et observaient, inquiètes, leur petit écran. Déjà le patron de Canale 5 leur faisait oublier le quotidien. Il a structuré l'imaginaire collectif des Italiens grâce à une télévision commerciale faite de rires, de bavardages et d'images confortant une certaine idée du bonheur quotidien. Une référence majeure en période de boulimie consumériste et de perte des valeurs traditionnelles catholiques et communistes.

Si M. Berlusconi a su faire rêver et conquérir le pouvoir, c'est, pour la plupart des observateurs, parce qu'il posséderait trois grands réseaux nationaux de télévision qui forment, informent et produisent l'imaginaire social. Car qui contrôlerait le quatrième pouvoir tiendrait les trois autres. Cette analyse du phénomène Berlusconi par la propriété de la télévision est réductrice. Elle s'appuie sur la théorie fonctionnaliste des « effets » des médias qui a deux présupposés : la propriété de médias vaut définition de leurs contenus, et les médias forment les choix et les comportements des publics. Dans cette approche, la télévision est transformée en simple objet de manipulation, alors qu'elle est d'abord un lien social.

En France, les premiers commentaires venus des dirigeants politiques ou des « politologues » n'ont pas échappé à ce modèle (6). Certes, on ne peut nier que la promotion directe de M. Berlusconi par ses chaînes, ses spots et ses stars fut essentielle dans les campagnes électorales. On pourrait même trouver une « preuve » de cette influence directe dans le vote défavorable à « Sua Emittenza » du Trentin-Haut Adige (7), qui est une région aux vallées encaissées dans lesquelles la télévision berlusconienne n'est pas ou peu reçue (8).

Mais c'est moins la possession de la télévision que l'importation, dans le champ de la représentation politique, des techniques de mise en scène de la télévision commerciale généraliste qui crée la force de « Sua Emittenza ». Dans le vide et la crise de la représentation politique italienne, M. Berlusconi peut proposer une symbolique neuve faite de rêves et de shows des stars du petit écran ou du sport, contre les figures traditionnelles des institutions, partis, syndicats... Il poursuit sur la scène politique le travail de l'industrie du divertissement et traduit l'imaginaire télévisuel en politique.

Une autre explication serait fournie par l'instrumentalisation de M. Berlusconi lui-même, qui serait moins un manipulateur d'opinion, que l'homme de « pouvoirs occultes » (9) dont l'Italie est friande : mafia, loge P2 (10), forces économiques ou politiques avançant masquées, etc. Autant d'hypothèses qui, même partiellement vérifiées, ne rendent pas compte de la complexité du phénomène.

Certains ont pu voir aussi dans la stratégie du Cavaliere une sorte de fuite en avant pour sauver son groupe, face au surendettement (11) et aux affaires soulevées par l'enquête « Mani pulite » qui les menaçait, lui et son entourage. Comme si la politique était une façon directe de préserver des intérêts économiques, sans médiations ni contradictions. Toutes ces interprétations sont insuffisantes, car elles s'appuient sur l'*a priori* d'une manipulation, écartant l'originalité du phénomène Berlusconi.

Le patron de Fininvest contribue à l'invention d'un nouveau modèle d'entreprise, post-fordiste (12), l'entreprise de communication et de réseau pilotée par l'aval et le désir du consommateur. Cette entreprise caractérise une nouvelle phase du développement du capitalisme. Elle bâtit son activité moins sur la production de produits que sur la distribution de services, contribuant à structurer les goûts et les comportements du consommateur final (13).

La stratégie de Fininvest est orientée par ce contact direct avec le consommateur-épargnant, qui est aussi téléspectateur-citoyen. Le groupe présente une offre intégrée de produits et de services pour les diverses activités du client-citoyen. La vie quotidienne de la famille italienne est balisée par un continuum de services offerts aussi bien sur les rayons des magasins Standa de M. Berlusconi que sur ses chaînes de télévision. Forza Italia ne fut qu'un prolongement de cette offre intégrée : pourquoi ne pas satisfaire aussi l'électeur et lui vendre un parti politique (14) ?

Certes l'entrée d'un entrepreneur en politique n'est pas nouvelle. Les frères Agnelli s'y étaient déjà essayés, mais avec une entreprise de type fordiste, alors que M. Berlusconi a su utiliser le modèle de l'entreprise de communication. Il constitue un réseau politique, comme il aurait quadrillé commercialement un marché. Pour promouvoir le produit « Italie » auprès des électeurs-clients, il substitue à la forme parti la forme entreprise avec ses équipes de vente organisées en commandos commerciaux, suivant les techniques éprouvées de son agence Publitalia.

Dans une conjoncture de crise de la représentation politique, le Cavaliere mobilise à son profit deux traits profonds de l'identité italienne, la quête de l'unité nationale et la valorisation de l'entreprise. Il a ainsi construit un nouveau patriotisme mêlant jusqu'à les confondre la nation et l'entreprise. Tout ce discours est bâti sur cette incarnation de l'entreprise, le *self made man*, auquel peuvent s'identifier une majorité d'Italiens chez qui l'esprit d'entreprise est vivace dans un pays à Etat faible et qui compte quatre millions d'entreprises. *« Durant toutes ces années,* dit M. Berlusconi, *j'ai toujours eu pour objectif d'être un peu le missionnaire de l'entreprise. »*

Il n'aurait pas suffi à « Sua Emittenza » de porter l'image de l'entreprise pour conquérir l'opinion. Son expérience d'entrepreneur lui a permis de combiner la sphère symbolique et la sphère marchande : la télévision où s'échange le temps des téléspectateurs contre des programmes et des spots, et la grande distribution où se vendent les produits promus sur les écrans. Il a intégré ces deux activités dans son groupe, devenant propriétaire des chaînes de magasins Standa. C'est cette fusion de la promotion des marchandises et de leurs images télévisuelles qui lui avait permis de rafler la majorité du marché publicitaire des médias.

Transposée dans le champ politique, cette démarche rend possible la prise en tenaille de la représentation politique en crise, entre l'économique et le symbolique que M. Berlusconi incarne dans son activité et son corps de manager gagnant bronzé, souriant, riche, élégant... L'homme d'affaires illustre un nouveau mode de production du symbolique, moins par l'Etat et ses partis que par l'industrie de l'imaginaire et du plaisir populaire.

Ainsi a-t-il cherché à purifier la politique antérieure, en symbolisant l'ordre, le neuf et la propreté, jusqu'à l'obsession de l'impeccable. Cette volonté de purification de la politique accompagne la formation d'un groupe multimédia puissant, le troisième en Europe, le neuvième dans le monde, que toute la classe politique italienne est désormais conduite à soutenir dans la guerre économique mondiale de la communication. Ainsi M. Walter Veltroni, numéro deux du Parti de la gauche démocratique (PDS, ancien parti communiste), est-il obligé de reconnaître, insistant sur le retard technologique de l'Italie, que *« le marché capitalistique de l'information n'existe pas »* (15). Le chantage préélectoral du contrôle par M. Rupert Murdoch du groupe Fininvest ne jouait-il pas sur ce registre de la défense du *« champion national »* ? Cette nouvelle sorte de consensus patriotique pour soutenir les grands groupes de communication à base nationale tend à fonctionner dans la plupart des pays occidentaux.

M. Silvio Berlusconi, figure symbolique neuve pour la vieille Europe latine, n'est peut-être qu'une forme adaptée du modèle dominant en Amérique du Nord, que le philosophe italien Antonio Gramsci appelait *« l'américanisme »* (16), c'est-à-dire la production directe d'une idéologie par et dans l'entreprise (sur le modèle du taylorisme pour l'entreprise fordiste).

Dans les années 70 et 80, M. Berlusconi avait introduit en Europe (et en France, en 1986, avec La 5 !) l'américanisation de la programmation télévisuelle pour se lancer à l'assaut de la télévision publique. Vingt ans plus tard, c'est par l'américanisme qu'il conquiert l'Etat italien. Hollywood, haut lieu de l'industrialisation de l'imaginaire, n'a pas seulement exporté ses programmes, il tend aussi à imposer un mode de fabrication de l'imaginaire collectif. C'est pourquoi le phénomène berlusconien est potentiellement généralisable. Comme l'écrit Alberto Abruzzese, *« les hollywoodiens (...) veulent gouverner la chose publique, ils veulent être souverains sur la réalité sociale »* (17).

Pour entrer en politique, faudra-t-il désormais « sortir de l'écran » ?

BELÇUK

* Chercheurs en communication, coauteurs de *L'Italie et sa télévision*, INA-Champ Vallon, Paris, 1990.

(1) Avant les élections, M. Rupert Murdoch était censé racheter 51 % du capital de Mediaset, mais cette hypothèse a disparu du projet « Wave » de restructuration du capital de cette société. M. Berlusconi conserverait directement environ 35 % du capital, ses fidèles et le personnel bénéficieraient de 7 % à 8 %, 30 % seraient mis en Bourse et 30 % environ seraient vendus à un groupe d'actionnaires stables parmi lesquels Time-Warner, M. Léo Kirch et le prince saoudien Al Waalid Ben Talal (actionnaire de Disneyland-Paris). Tel est l'état de la négociation selon *La Repubblica* du 19 juin 1995. M. Berlusconi veut régler la question de la propriété de la télévision avant les élections législatives, qui pourraient se dérouler à l'automne.

(2) 57 % de « non » au premier référendum, 56,4 % au deuxième et 55,7 % au troisième.

(3) Ainsi vit-on le 31 mai dernier le journaliste Emilio Fede interrompre le journal télévisé de Retequattro pour protester contre les attaques dont son patron était l'objet en déclarant aux téléspectateurs : *« Ça suffit, les autres nouvelles, je ne les lis pas. Eteignez les lumières en régie »...*

(4) Les 27-28 mars 1994, le Pôle totalisait 42,8 % des suffrages (Forza Italia obtenait 21 %, l'Alliance nationale, 13,4 % et la Ligue du Nord, 8,4 %), le PDS rassemblait 20,4 % des voix, Refondation communiste, 6 %, le Parti socialiste, 2,2 % et le Parti populaire italien (ex-DC), 11,1 %. Ce fut un bouleversement complet de la donne politique italienne, par rapport aux élections législatives du 7 avril 1992 où la Démocratie chrétienne avait obtenu 29,5 % des suffrages, le PDS (Partido democratico di sinistra, ex-communiste) et Refondation communiste (ex-PCI) respectivement 16,1 % et 5,6 % ; enfin le Parti socialiste avait 13,6 % des suffrages.

(5) Ainsi M. Giuliano Ferrara, animateur populaire sur les chaînes de M. Berlusconi, devient ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, M. Cesare Previti, avocat du groupe, devient ministre de la défense, et M. Gianni Letta, ex-vice-président de la Fininvest, sous-secrétaire de la présidence.

(6) Peu après la victoire de M. Berlusconi aux législatives, M. Laurent Fabius qualifia le phénomène de « *télé-populisme* », à la « une » du *Monde* (31 mars 1994). Alain Duhamel théorisa sur la « *télécratie* » dans *Libération* (1[er] avril 1994) et *l'Evénement du jeudi* fit sa couverture sur le « *télé-fascisme* ».

(7) Seules trois régions ont voté contre le Cavaliere : la Toscane, qui a voté « oui » à la limitation des concessions à 55,1 %, l'Emilie-Romagne à 56,4 % et le Trentin-Haut Adige à 54,7 %. En revanche, ce sont la Sicile (71 % de « oui »), les Pouilles (66,6 % de « oui ») et la Calabre (65,3 % de « oui ») qui ont le plus fortement soutenu Berlusconi. Voir les résultats régionaux dans le *Corriere della sera*, 13 juin 1995.

(8) *La Repubblica*, 13 juin 1995.

(9) Dans *L'Italie, échecs et réussite d'une République*, Marie-Hélène Caspar, Mariella Colin, Janine Menet-Genty et Daniela Rechenmann décrivent certains de ces « *pouvoirs occultes* », à la Mafia, la Camorra et la Ndrangheta, Editions Minerve, Paris, 1994.

(10) Comme le rapporte le journaliste Guido Moltero citant l'évêque d'Ivrea, la démarche de M. Silvio Berlusconi se situe dans le droit fil du programme de la loge P2, qui « *prônait la dissolution des partis et la constitution de deux pôles organisés sous forme de clubs, à base territoriale ou sectorielle. Et elle visait clairement à obtenir le monopole de l'information et le contrôle des banques, l'instauration de système électoral uninominal à un tour, et d'une république présidentielle, ainsi que le contrôle de la magistrature par le pouvoir politique* ». *Cf. Le Monde diplomatique*, février 1995.

(11) 3 200 milliards de lires, officiellement, mais sans doute 1 000 milliards de lires de plus, soit entre 13 et 17 milliards de francs.

(12) Thèse fortement développée par Maurizio Lazzarato dans l'article « *Berlusconi, l'entrepreneur politique* » de la revue *Futur antérieur*, L'Harmattan, Paris, 1994, n[os] 23-24.

(13) Benetton, Canal Plus ou Microsoft sont aussi des exemples de ce nouveau type d'entreprise.

(14) Voir le livre récent de Giuseppe Fiori, *Il Venditore. Storia di Silvio Berlusconi e della Fininvest*, Garzanti, Milan, 1995.

(15) Interview à *la Repubblica*, 23 mars 1995.

(16) Voir une analyse approfondie de cette thèse dans l'article de Pierre Musso « Pour une lecture néo-gramscienne du phénomène Berlusconi » dans la revue *Futur antérieur, op. cit.*

(17) Alberto Abruzzese dans *Elogio del tempo nuovo. Perchè Berlusconi ha vinto*, p. 66, Editions Costa et Nolan, Gênes, mai 1994.

PETITES GUERRES

La faillite des élites

(Suite de la première page.)

de l'ancienne Yougoslavie sont autistes, xénophobes, saturées de haine et d'animosité envers l'autre. Elles se retrouvent invalides, privées de leur jeunesse et de l'indispensable sagesse pour gérer les affaires publiques.

C'est un euphémisme d'affirmer que la politique nationale serbe de cette dernière décennie est paradoxale : pour s'assurer que tous les Serbes puissent vivre au sein d'un *seul* État – la « Grande Serbie » –, les nationalistes ont pris une part active dans la désintégration politique de la Fédération – la Yougoslavie – dans laquelle vivaient déjà tous les Serbes. *« Les territoires serbes sont là où se trouvent les tombes serbes »*, claironnent ces maximalistes. Il y a de plus en plus de tombes serbes et de moins en moins de territoires et d'hommes...

La communauté internationale et une partie de l'opinion publique en Serbie même ont, à juste titre, condamné cette volonté hégémonique. Mais les sanctions imposées par les *Nations unies ont plus affecté la* population qu'elles n'ont eu d'effet sur les dirigeants. L'activité économique s'est considérablement ralentie, et les gens vivent désormais dans des conditions inimaginables pour un Européen moyen. Les centaines de milliers de réfugiés serbes venus de Croatie et de Bosnie partagent le même sort. Quant à la vie dans les territoires en guerre de Bosnie et de Croatie, elle est évidemment encore plus difficile et tragique.

La politique de *« purification ethnique »* a d'abord frappé les Musulmans bosniaques qui, pendant des siècles, avaient vécu en bonne entente avec les Serbes. A supposer même que la peur d'un nouveau génocide à l'encontre des Serbes, semblable à celui qu'ils ont subi durant la seconde guerre mondiale, ait été réelle, elle ne justifie en aucune manière les persécutions ethniques. De nombreux Serbes qui vivaient dans les régions soumises au dirigeant serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, ont eux-mêmes préféré partir plutôt que de vivre sous le règne des milices.

Militairement, la situation est aussi paradoxale. Le rapport des forces initial, favorable aux Serbes tant du point de vue de la quantité de l'armement que du potentiel combattant, a suscité à *l'encontre de la partie serbe des* accusations unanimes. Si un idéologue nationaliste a pu regretter que *« les Serbes perdaient dans la paix ce qu'ils avaient gagné dans la guerre »*, dans la situation actuelle ils perdent sur les deux tableaux à la fois.

Les artificiers de la purification ethnique

LA politique nationale menée en Croatie, un État ayant proclamé son indépendance en octobre 1991, n'échappe pas non plus aux paradoxes balkaniques. Une Croatie dans « ses frontières historiques » – jusqu'à la rivière Drina et à la ville de Zemun, proche de Belgrade – et une domination sur les citoyens non croates du pays – on comptait 12,2 % de Serbes et près de 10 % d'autres nationalités sur les 4,8 millions d'habitants recensés à la veille de la guerre –, tels étaient les mots d'ordre nationalistes. Ils se sont traduits par d'innombrables pertes humaines et des souffrances pour tous, Croates et Serbes des villes (Vukovar surtout, dont le siège a duré trois mois et s'est achevé le 19 novembre 1991) et des villages détruits, principalement en Slavonie, des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés, des centaines de milliers de réfugiés... Le gouvernement de Zagreb a perdu le contrôle d'un quart des territoires de l'ancienne République – en Slavonie et en Krajina, aux mains des milices serbes – ; la circulation routière entre la côte dalmate et Zagreb a été rendue très incertaine ; le secteur de l'économie le plus prometteur, le tourisme, a subi d'énormes pertes.

Certaines couches de la population qui soutenaient la politique du président croate Franjo Tudjman redoutent désormais une dérive autoritaire, caractérisée notamment par un harcèlement de la presse indépendante et un contrôle sur les grands médias de masse. Les persécutions dont font l'objet les Serbes de la ville de Gospic et les Musulmans bosniaques de Bosnie centrale (tenue par les Croates) montrent combien est rapidement franchie la frontière qui mène au crime. La destruction du vieux pont de Mostar, joyau de l'architecture ottomane et, à ce titre, patrimoine de l'humanité, montre à elle seule, par sa valeur symbolique, la dimension de cette folie meurtrière.

Paradoxe encore, le credo politique de la Croatie était sa lutte contre le centralisme yougoslave. Parvenus au *pouvoir et une fois l'indépendance* obtenue, les nationalistes instaurent un ordre étroitement centralisé. Cela ne va d'ailleurs pas sans tensions en Istrie, tensions qui ne tarderont sûrement pas à se manifester en Dalmatie et en Slavonie.

En résumé, les élites nationales serbe et croate, ces jumeaux siamois de la bombe à retardement balkanique, protagonistes de la « balkanisation », auront fait la preuve d'un manque extraordinaire de maturité politique.

Ce sont les Musulmans bosniaques qui en subissent les conséquences les plus tragiques et qui, à juste titre, sus*citent l'émotion et les sentiments de* solidarité du monde entier. Ils sont les principales victimes de la politique criminelle de « purification ethnique ». Les bombardements et le siège de Sarajevo par les Serbes, les destructions de Mostar par les Croates, celles des monuments culturels islamiques (la mosquée Aladza de la ville de Foca, la mosquée Ferhadija de Banja Luka) témoignent de la bru*talité des milices et des forces mili*taires. Si l'on connaît l'ampleur de l'exode des Musulmans bosniaques de Bosnie-Herzégovine vers les autres régions de l'ex-Yougoslavie et vers les pays européens, il demeure difficile d'estimer le nombre des réfugiés musulmans à l'intérieur même de la Bosnie.

Mais les dirigeants politiques musulmans de Bosnie n'ont pas non plus réussi à éviter les paradoxes balkaniques. Alors qu'ils voulaient s'appuyer sur les Croates dans leur conflit contre les Serbes, ils se sont retrouvés confrontés à la fois aux Croates et aux Serbes, et même avec une partie des Musulmans dans la région de Bihac. La population civile a fait les frais des espoirs mis par le président bosniaque Alija Izetbegovic dans une intervention militaire de la communauté internationale.

Bien que cela ne diminue en rien la responsabilité des politiques serbe et *croate en Bosnie*, les dirigeants musulmans sont aussi pour quelque chose dans la tragédie actuelle. La volonté affichée de créer un État de citoyens en Bosnie s'est heurtée à la politique de certains secteurs du Parti d'action démocratique (SDA) de M. Izetbegovic d'islamiser la République. N'est-ce pas lui qui, dans sa *Déclaration islamique* (1970), affirmait que le mouvement islamique devait, dès qu'il serait devenu assez fort, détruire le pouvoir non islamique ?

Si la Yougoslavie n'a pas réussi à être un « État de citoyens », comment imaginer que la Bosnie puisse l'être ? Les nationalistes musulmans ont doublement perdu : ils n'ont pas vaincu les Serbes et ils n'ont pas réussi à stabiliser leur alliance avec les Croates, malgré la création de la fédération croato-musulmane en mars 1994. Ce qui ne serait pas tragique s'ils n'avaient exposé leur propre peuple aux pires souffrances.

D'autres foyers de conflits

ON comprend que la Macédoine ait tout fait pour acquérir son indépendance sans conflit et pour obtenir rapidement la protection des États-Unis qui y ont envoyé, en août 1993, plusieurs centaines d'observateurs pour surveiller les frontières. Malgré cela, elle vit également une situation paradoxale. L'un de ses voisins, la Bulgarie, reconnaît son État, mais ne considère pas les Macédoniens comme une nation à part entière. Inversement la Serbie, autre voisin, reconnaît la nationalité macédonienne mais non l'État indépendant. Son troisième voisin, la Grèce, conteste jusqu'à son nom et lui impose, depuis le mois de février 1994, un injuste blocus commercial, tandis que le quatrième, l'Albanie, qui compte une importante minorité nationale en Macédoine, considère de plus en plus la rive ouest du Vardar comme sa frontière naturelle. De sorte que la Macédoine représente l'un des plus sérieux foyers potentiels de conflits dans les Balkans.

La minorité albanaise était la plus nombreuse de l'ancien espace yougoslave à ne pas disposer d'État ; elle représente plus de 80 % des 2 millions d'habitants du Kosovo. Les Albanais luttent pour que soient prises en compte leurs aspirations, notamment depuis la décision de réforme constitutionnelle de 1989, imposée par Belgrade, qui a réduit l'autonomie de la province au sein de la République serbe. Alors qu'ils ont réussi à donner un large écho à leurs revendications, les dirigeants locaux ont adopté une tactique politique qui ne satisfait pas leur principal porte-parole, M. Ibrahim Rugova : par leur complet refus de reconnaître les institutions serbes, ils renforcent le régime de M. Slobodan Milosevic.

En effet, en n'acceptant pas de prendre part aux élections législatives de décembre 1994 en Serbie, ils ont permis à M. Milosevic, dont le parti n'a pourtant obtenu que la moitié de 250 sièges en jeu, de dominer le jeu politique. D'autre part, par la répression systématique qu'il effectue au Kosovo, le régime de M. Milosevic nourrit le mouvement national albanais et renforce les tendances extrémistes en son sein. La paix ne pouvant être maintenue encore pour très longtemps par ces moyens, le Kosovo demeure un autre important foyer de crise.

Dans ce contexte d'affrontements larvés et de guerre ouverte, deux scénarios ont souvent été envisagés : la communauté internationale renforce sa pression politique, économique et militaire sur toutes les parties en

Mobilisation du monde musulman

Par PAUL BALTA *

« *LES Bosniaques sont les Palestiniens de l'Europe.* » Cette appréciation, portée à la mi-1992, par *Qadhaya Dawliya* (revue publiée au Pakistan qui exprime les vues des Frères musulmans arabes), résume le trouble et le désarroi de l'opinion publique dans le monde musulman face à l'interminable conflit en Bosnie. *Al Chark al Awsat* (1), un quotidien arabe publié à Londres, évoquait même un *« holocauste »*. En septembre, dans le même journal, l'islamiste égyptien Fathi Houidi déconseillait l'envoi de moudjahidins (comme ce fut le cas en Afghanistan), car les Occi*dentaux « les utiliseront comme épouvantails »* pour limiter leur aide. Il y en aura quand même entre 1 000 et 5 000, selon les sources, venus de divers pays musulmans.

On a du mal à prendre la mesure de l'effet désastreux, sur les opinions publiques du monde musulman des hésitations, voire de l'impuissance, des Occidentaux face au conflit bosniaque. Certes, les réactions n'ont pas été immédiates : la Yougoslavie était, dans la conscience collective, le pays ayant joué un rôle important dans la tenue de la conférence de Bandung (1955), le berceau du non-alignement, l'amie qui fournissait des armes aux peuples luttant pour leur indépendance. Personne n'avait prêté d'attention, à l'époque, à l'action de M. Alija Izetbegovic, le futur président de la Bosnie, et à son *Manifeste islamique* (1970). Il faudra attendre le 16 septembre 1992 pour que *Al Hayat* (quotidien arabe de Londres, contrôlé par les Saoudiens) en publie un résumé substantiel.

Quand, au printemps 1992, commence la guerre en Bosnie-Herzégovine accompagnée de *« l'épuration ethnique »*, peuples et dirigeants arabes, sauf *rarissimes exceptions*, découvrent avec perplexité la Croatie et la Bosnie où vivent ces « étranges Musulmans » : peau blanche, yeux bleus, femmes non voilées, bref des Slaves dont l'islam est plus culturel que religieux. Très vite cependant, la presse met l'accent sur la dimension tragique de leur destin.

Journalistes et écrivains ne se contentent pas de faire le parallèle avec la tragédie palestinienne, mais établissent d'autres comparaisons évocatrices. Ainsi, dans un article commandé par le *New Statesman* (2), un intellectuel musulman, M. Akbar Ahmed, dresse un parallèle entre Sarajevo assiégée en 1992 et *« la chute de Grenade, en 1492 »* ; depuis, l'image a fait fortune dans nombre de quotidiens. Tous les commentateurs ne cessent de souligner la politique du « deux poids, deux mesures » de l'ONU et de « l'Europe des droits de l'homme » face à M. Saddam Hussein et à M. Radovan Karadzic. *Qadaya Dawliya*, à la mi-1992, regrette que *« l'Occident ne se mobilise pas comme il l'avait fait lors de la guerre du Golfe »*, tandis qu'*An Nahar* (Beyrouth, 2 juin 1995) écrit, après la prise en otage de 400 « casques bleus » : *« Cette stratégie de défi à la communauté internationale, concrétisée par les « boucliers humains », repose sur le cynisme et la conviction que l'Occident est incapable de s'engager dans cette guerre. »*

Le mensuel *Al Aalem* (proche de l'Iran et paraissant à Londres) critique *« l'absence d'une position musulmane efficace »* (3). Mais, au niveau populaire, fleurissent en terre d'Islam, en Europe, au Canada, aux Etats-Unis, associations et organisations qui font de la solidarité avec la Bosnie une priorité absolue. Dès lors, plusieurs États, en particulier la Turquie, l'Iran et l'Arabie saoudite, vont rivaliser dans le soutien aux Musulmans bosniaques.

En Arabie saoudite, lors d'au moins une des trois prières quotidiennes retransmises à la télévision *à partir de* La Mecque *ou* de Médine, les imams dénoncent dans leurs prêches la cruauté des Serbes (voire des Croates) et appellent à la solidarité des croyants. Des articles brodent périodiquement sur ce thème. *« Cette tragédie a ramené une nation à l'islam »*, écrivait le *Saudi Gazette* (4). *« Dieu a peut-être voulu ce drame afin que les musulmans bosniaques retrouvent leur foi et leur identité perdues »*, ajoutait ce quotidien, qui, à l'instar de ses confrères en langue arabe, avançait des preuves : *« La Bosnie compte aujourd'hui 800 mosquées et lieux de prière contre 30 avant la guerre »*, quelque 60 000 élèves fréquentent plus de 300 écoles musulmanes *« où ils apprennent le Coran; la science et l'histoire »*. Et d'ajouter : en 1993, *« 800 Bosniaques, chiffre sans précédent, ont fait le pèlerinage à la Mecque »*. Ils ont été encore plus nombreux en 1994 et 1995.

Ces arguments sont utilisés pour mobiliser les fidèles. Dès 1994, *à l'occasion du ramadan*, la Chambre de commerce de Ryad avait organisé une « Semaine bosniaque », largement couverte par les médias. Elle comportait notamment une exposition sur *« le génocide et les horreurs commis par les Serbes »* et fut l'occasion d'une souscription destinée à recueillir 100 millions de ryals (environ 130 millions de francs). De son côté, le roi Fahd avait fait don à la Bosnie de *« 50 millions de ryals et de 50 000 exemplaires du Coran » (Al Riyad, Al Yamama* et tous les autres quotidiens saoudiens, 8 *au 10 février 1994*).

Les médias arabes développent régulièrement un thème que le prince Turki, directeur des affaires occidentales au ministère saoudien des affaires étrangères, exposait en ces termes : *« Les Serbes ont pris la terre aux Musulmans. Soit on peut arrêter la guerre et faire prévaloir le droit, soit il faut lever l'embargo sur les armes et permettre ainsi aux Bosniaques de se défendre face aux agresseurs* (5). »

Les récents déboires des « casques bleus » ont été abondamment commentés par des journaux de toutes tendances. *Al Ahali*, un hebdomadaire de gauche égyptien, écrivait le 30 mai : *« Les Européens ne veulent pas que la Bosnie devienne pour eux le bourbier qu'a été le Vietnam pour les Etats-Unis* (...). *De Gaulle avait qualifié l'ONU de « machin ». Chirac souffre, dès le début de son septennat, de l'échec onusien en Bosnie. C'est une épreuve de force et un test pour l'avenir de l'Europe. »*

Sous le titre « Les Serbes de Bosnie jouent avec la sécurité de l'Europe », l'hebdomadaire *Al Wasat* (saoudien, Londres) écrit : *« Tout indique que le remplacement de Karadzic est la seule solution après la grande humiliation subie par la communauté internationale. »* Et, dans un article intitulé « Le petit Hitler », *Al Ittihad*, d'Abou Dhabi (6), note que *« Radovan Karadzic défie tout le monde »*, et pose deux questions : *« Folie d'un homme que même les Russes, alliés traditionnels des Serbes, n'hésitent plus à qualifier de « petit Hitler » ? Ou calcul froid avant la reconnaissance attendue des frontières de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade ? »* Quoi qu'il en soit, les opinions du monde musulman n'oublieront pas de sitôt la passivité occidentale en Bosnie.

* Journaliste, auteur notamment, de *L'Islam*, Marabout-Le Monde éditions, Paris, 1995.

(1) *Al Chark al Awsat*, 13 août 1992.
(2) *New Statesman*, Londres, 20 novembre 1992.
(3) *Al Aalem*, 8 août 1992.
(4) *Saudi Gazette*, 7 février 1994.
(5) *Arabies*, Paris, n° 88, avril 1994.
(6) *Al Itihad*, 4 juin 1995.

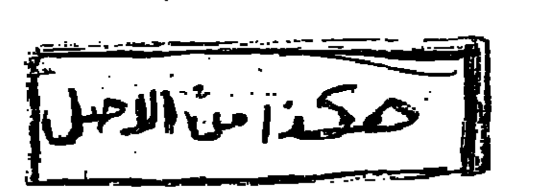
LA MULTINATION. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale. – Stéphane Pierré-Caps

★ Odile Jacob, Paris, 1995, 337 pages, 160 F.

Les minorités n'ont pas bonne presse chez les juristes français, volontiers prosternés devant la triade Etat-peuple-nation, indivisiblement conjoints. *La Multination* les irritera parfois, les surprendra souvent... et les enrichira. Car l'irruption de l'« autre Europe », que personne n'attendait, il y a moins de dix ans, nous contraint à nous familiariser avec d'autres modèles, et à commencer à réinterpréter les nôtres. L'auteur dégage les traditions historiques qui expliquent la diversité passée et actuelle des modèles de l'Etat, et nous convainc de la force organisatrice du droit au sein de la dislocation du fait. On redécouvre ainsi l'actualité des théories élaborées au début du siècle, comme l'autonomie personnelle du juriste autrichien Karl Renner.

Mais l'Est n'est pas le seul concerné. A l'Ouest, l'Etat n'est plus le seul attributaire des *compétences réglementant nos institutions*; l'immigration met à mal la cohésion de la nation. Il faut donc confirmer l'Etat et la nation, mais réinterpréter leurs rapports, en admettant que l'Etat-nation à la française n'est plus adapté à tous les cas de figure européens, où l'Etat multinational peut se révéler celui de la modernité.

NORBERT ROULAND.



DANS LES BALKANS

nationales



D.R.

MICA POPOVIC. – « La cène en l'absence du sauveur » (1978)

conflit pour parvenir à une solution négociée, au besoin en utilisant la force ; les militaires des Nations unies se retirent de Bosnie et de Croatie, et laissent les belligérants en découdre. Ce second scénario aboutirait fatalement à une « afghanisation » (ou une « somalisation ») des Balkans et à l'abandon des peuples de la région à leur destin de mutuelle extermination.

Il est possible d'envisager également un troisième scénario, la poursuite de la situation actuelle. La communauté internationale manque en effet de volonté et de détermination, elle demeure divisée et n'arrive donc pas à exercer une pression suffisante pour obtenir la paix.

Reste le principal paradoxe balkanique qui demeure inexpliqué : les régimes autocratiques de la première et de la deuxième Yougoslavie (1) suscitaient, à juste titre, le mécontentement de certains groupes sociaux et nationaux. Lorsqu'on écoute les accusations que se portent mutuellement les nationalistes, on admet que personne n'était satisfait et que tout le monde voulait la désagrégation de la fédération. Mais si la Yougoslavie était une entité tellement artificielle, pourquoi s'est-elle défaite avec autant de pertes humaines et de destructions ? N'a-t-elle pas démontré, par là-même, la force et la profondeur de la cohésion et des liens qui unissaient les peuples et les citoyens yougoslaves ?

Entre guerre et vie commune

CEUX qui ont œuvré à sa destruction – les élites nationales et politiques de tous les peuples de l'ex-Yougoslavie – voulaient rompre tous les ponts. Ils voulaient, par les monstrueuses purifications ethniques, par la haine semée entre gens simples – hier encore bons voisins –, ruiner tout espoir de vie commune. Il leur fallait baptiser dans le sang l'indépendance nationale ! Comme s'ils n'avaient aucune confiance en leurs propres peuples ; craignant que, entre guerre et vie commune, les citoyens ne choisissent cette dernière !

Ce paradoxe de la destruction dramatique de la Yougoslavie est éclairé par l'exemple de la Slovénie. Le séparatisme de ses dirigeants n'a pas suffi à lui seul à provoquer l'éclatement de la Yougoslavie. Ce n'est que lorsque les dirigeants serbes renoncèrent à l'option yougoslave que la voie de la désagrégation fut ouverte. Mais alors, cette guerre d'opérette slovène, qui a duré quelques jours durant l'été 1991 et a coûté la vie à une dizaine de jeunes Slovènes et d'appelés originaires d'autres régions yougoslaves, était-elle vraiment nécessaire ? Elle a, en tout cas, permis aux autorités de Ljubljana d'anéantir dans l'esprit de la population toute velléité d'union avec les autres peuples de l'ancienne Yougoslavie. Soixante-dix ans de vie commune ont nécessairement créé de forts mécanismes d'intégration, l'énergie destructrice employée à les défaire devait donc être proportionnelle.

Avec une totale certitude, il est possible d'affirmer que tous les peuples de la région seront perdants. Le crime a épousé toutes les formes de monstruosité auxquelles répugne le monde civilisé, provoquant des sentiments de honte chez les habitants des Balkans. Les incendies de Vukovar, de Sarajevo et de Mostar, des villages de Slavonie, de Bosnie et de Lika donnent un sens sinistre aux « objectifs nationaux » poursuivis par les nationalistes et soulignent leur responsabilité historique. Les flammes qui ont consumé la Bibliothèque nationale de Sarajevo, la mosquée Aladza de Foca, le monastère orthodoxe de Zitomislic, qui ont détruit le vieux pont de Mostar et un grand nombre d'églises catholiques et orthodoxes dans les villages de Slavonie ne s'éteindront pas de sitôt. Pour pouvoir tout simplement vivre sur les territoires des Balkans, il est indispensable d'arrêter la guerre puis de punir les coupables. En fait, les racines de la « troisième guerre balkanique » (2) se trouvent dans l'idée que « la vie commune est impossible ». La seule réponse humaine consiste à affirmer qu'il n'y a pas d'avenir sans vie commune.

BOZIDAR JAKSIC.

(1) La première Yougoslavie est née en 1918 avec la création du Royaume des Serbes, des Slovènes et des Croates et est morte en 1941 avec l'occupation du pays par les troupes nazies. La deuxième Yougoslavie est née en 1945 sous l'égide de Tito et des partisans ; elle est morte en 1991-1992.

(2) La première guerre balkanique opposa, en 1912-1913, la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro à la Turquie. La deuxième guerre fut déclenchée en 1913 par la Bulgarie contre ses anciens alliés serbes et grecs, auxquels se joindront la Roumanie et la Turquie.

Au Festival de Cannes

Déranger les ombres figées de l'histoire

Par MAX TESSIER *

POLITIQUE et création cinématographique ne font pas toujours bon ménage, l'une prenant souvent le pas sur l'autre, comme ce fut le cas dans l'après-mai 1968, où le « tout-politique » a impitoyablement phagocyté un art qui ne s'accommode pas forcément de n'importe quel élément rapporté. Même si le contexte a changé, et si le film d'auteur a globalement évolué vers un *statu quo* « psychologique » et (trop ?) subjectif, les deux sœurs ennemies création et politique continuent pourtant de fournir aux artistes dignes de ce nom les ferments d'une réflexion sur les rapports parfois pervers entre cinéma, politique et mémoire du passé.

Quatre films de premier plan présentés cette année au Festival de Cannes attestent d'un singulier renouvellement des thèmes anciens : *Land and Freedom* (*Terre et liberté*), du Britannique Ken Loach, *Good Men, Good Women* (*Haenan Haouiw*), du Taïwanais Hou Hsiao-Hsien, *Le Regard d'Ulysse*, du Grec Theo Angelopoulos, et, bien entendu, *Underground*, d'Emir Kusturica, Bosniaque né à Sarajevo. Tous proposent un dialogue entre présent et passé, mais l'abordent de manière très diverse, et même opposée. Tous questionnent l'histoire, la politique et l'imaginaire poétique.

Le plus ostensiblement offensif, *Land and Freedom*, de Ken Loach (cinéaste qui n'est pas précisément connu pour ses positions « thatchériennes »), évoque, à partir de la mort d'un militant britannique fournissant à sa fille l'occasion de feuilleter ses archives personnelles, les désillusions des membres actifs du POUM (Parti ouvrier unifié marxiste) au cours de la guerre civile espagnole (1936-1939). Dans une mise en scène solide, sans fioritures, où alternent scènes de bravoure sur le terrain et une attention égale aux destins individuels, Ken Loach prend nettement parti pour les positions révolutionnaires de l'extrême-gauche trotskiste, favorable à la redistribution immédiate des terres aux paysans, sur le modèle soviétique, et montre comment l'URSS de Staline, soucieuse de respectabilité internationale, liquide en Espagne les derniers militants internationaux du POUM, avec la complicité effective du Parti communiste local – ce qui a évidemment valu au film de très vives protestations dudit parti, et celles de M. Santiago Carrillo, ancien dirigeant du PCE ayant combattu durant ce conflit.

* Critique de cinéma, auteur notamment d'*Images du cinéma japonais* (Henri Veyrier, Paris, 1990) et de *Cinéma japonais au présent* (L'Herminier, Paris, 1984).

En fait, Ken Loach, sans doute le dernier cinéaste brandissant « l'agit-prop » culturelle, révèle au grand jour, grâce à la lumière crue du cinéma, ce qui était connu depuis des années. Mais le parti pris de provocation délibérée du film, brûlot lancé dans un paysage cinématographique assez dépolitisé, ne pouvait que susciter, sciemment, la polémique. Le jury de Cannes l'a sanctionné en l'ignorant purement et simplement.

Beaucoup plus subtil et feutré est le beau film de Hou Hsiao Hsien, *Good Men, Good Women*, dont la structure complexe à plusieurs niveaux en a dérouté plus d'un. Ce réalisateur évoque également l'engagement politique et physique d'un couple de Taïwanais, qui, avec quelques camarades, gagnèrent la Chine continentale dans les années 40, pour lutter au sein de l'armée révolutionnaire contre l'envahisseur nippon, et furent ensuite arrêtés à leur retour à Taïwan, sous l'accusation de « subversion communiste » par les autorités nationalistes.

Pourtant, loin d'aborder directement ce thème, *a priori* proche de celui du film de Ken Loach, Hou invente son propre temps, confiant à une actrice moderne (Annie Shizuka-Itoh, d'origine japonaise) le soin d'évoquer le passé de son personnage à travers les images en noir et blanc du film en gestation qui se crée sous nos yeux. Elle-même étant persécutée par un inconnu qui lui téléphone et lui transmet par fax des feuilles du journal intime qu'il lui a volé... Les rapports complexes, fascinants, entre l'actrice, son amant et le personnage du film (avec qui elle se confond) tissent la trame d'un subtil entrelacs entre passé, présent, mémoire et imaginaire dont il faut se pénétrer lentement pour en goûter la richesse intime – comme pour *La Cité des douleurs* et *Le Maître de marionnettes*, les deux films précédents de sa « trilogie ».

Si les films de Hou Hsiao Hsien sont une revisitation méticuleuse du passé de Taïwan, ceux de Theo Angelopoulos s'apparentent davantage à un itinéraire initiatique qui dérange les ombres figées de l'histoire. *Le Regard d'Ulysse* n'échappe pas à cette règle ; il mêle en un long et sinueux voyage à travers les Balkans la recherche des origines du cinéma, en son centenaire, et le regard impuissant du cinéaste sur les guerres fratricides qui n'en finissent pas d'embraser la région, avec, comme point de chute incontournable, Sarajevo, ville martyre. « *Notre siècle commence et se termine à Sarajevo* », dit Angelopoulos, qui cite à l'appui le poète T. S. Eliot : « *Quand le début et la fin se confondent, l'histoire ne nous a rien appris.* » Se basant très librement sur la fabuleuse *Odyssée* d'Ulysse, Angelopoulos – et ses coscénaristes Tonino Guerra et Petros Markaris – réinventent le récit d'Homère, à partir du personnage mi-réel-mi-imaginaire du cinéaste grec « A », exilé aux Etats-Unis, et de retour en Grèce pour y traquer les bobines perdues du premier film tourné à travers les Balkans par les frères Manakia en 1905. Reconstituant leur périple, en passant par l'Albanie, la Macédoine, la Roumanie et l'ex-Yougoslavie, « A » (incarné par l'acteur américain Harvey Keitel, remarquable) finit par retrouver les trois bobines du négatif mythique, qui seront enfin développées par le gardien de la pellicule... mais que l'on ne verra jamais.

L'innocence du regard primitif est-elle à jamais perdue ?, s'interroge Angelopoulos, qui navigue avec une sublime lenteur sur le fleuve de l'histoire, sur lequel il croise une multitude de symboles, dont le plus étonnant est sans doute cette image d'une immense statue couchée et tronquée de Lénine qui descend le Danube jusqu'à son embouchure. Les autres rencontres de « A », dont plusieurs femmes incarnées par la même actrice (la roumaine Maia Margenstern, révélée par *Le Chêne*, de Lucien Pintilie), sont autant de jalons d'une extraordinaire métaphore de l'histoire de l'unité brisée des Balkans, devant laquelle le cinéaste (celui du film et Angelopoulos ne faisant évidemment qu'un) avoue son impuissance politique – mais pas celle d'un créateur qui peaufine son esthétique très élaborée du désespoir.

Face à ce « long fleuve tranquille », Emir Kusturica, génie brouillon élevé au sérail, retrace avec *Underground*, dans un tourbillon baroque et musical, l'histoire de « *son pays, la Yougoslavie* » – « *Il était une fois un pays* », prévient le sous-titre – vu à travers une caméra prise de folie, avec une énergie jamais démentie. Du bombardement accidentel du zoo de Belgrade en 1941 à la (trop) longue séquence du mariage dans les souterrains qui répond au titre du film et à l'apocalyptique irruption finale dans une Sarajevo plus détruite qu'en vérité, Kusturica, peintre ivre d'images, brosse le destin de personnages (Marko, Blacky, Ivan) aussi symboliques que ceux imaginés par son « frère ennemi » grec Angelopoulos, mais avec plus de chair. Lorsque le cinéaste bosniaque oublie un peu le « grand cirque Kusturica » et ses flonflons et qu'il se laisse rattraper par l'histoire elle-même, il nous emporte littéralement, la puissance des images laissant le spectateur abasourdi, atterré, émerveillé.

Mais ce au détriment d'une vision « politique » qui demeure plus qu'ambigüe, et où tout le monde est renvoyé dos à dos. La critique n'a pas manqué de lui en faire grief à Cannes, où son cinéma des tripes, trempant dans le sang et le délire, a arraché l'adhésion du jury et du public, reléguant la superbe et sereine réflexion de Theo Angelopoulos à la seconde place. L'histoire bégaie une fois encore.

VERS UNE SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION DE

Hésitations et contradictions

Vainqueur, mais de peu, aux élections de septembre 1994 à la tête du Parti québécois (PQ), M. Jacques Parizeau s'était engagé à organiser un référendum sur l'accession de la Belle Province à la souveraineté. Promesse tenue : après bien des hésitations, largements dues à des sondages en demi-teinte, le premier ministre a finalement décidé que les électeurs seraient appelés aux urnes au milieu de l'automne prochain (1). Le pari n'est cependant pas gagné d'avance, compte tenu de l'hostilité des fédéralistes, qui se reconnaissent dans le Parti libéral, et de celle de la grande majorité des anglophones et des allophones (ceux qui n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle), représentant respectivement 9 % et 8 % des 7,2 millions d'habitants du Québec. Chacun a encore en mémoire le désaveu que ses concitoyens avaient infligé, en mai 1980, au plus illustre des « souverainistes », René Lévesque, lorsqu'ils avaient rejeté, à une majorité de 60 %, sa proposition de constituer un État indépendant du Canada.

Quinze ans plus tard, la donne s'est modifiée : la Fédération a déjà renoncé à certaines de ses prérogatives en adhérant à l'Association de libre-échange nord-américain (Alena), aux côtés des Etats-Unis et du Mexique, et l'exemple de l'Union européenne est là pour montrer que des Etats pourtant séparés par des rivalités séculaires peuvent néanmoins parvenir à un haut degré d'intégration économique et politique. Et le « divorce de velours » entre la Tchéquie et la Slovaquie constitue un précédent de nature à calmer les appréhensions.

M. Parizeau a d'ailleurs quelque peu modifié le projet initial du PQ en proposant qu'un Québec souverain – le concept d'indépendance est jugé suranné – puisse être associé au Canada, non seulement sur le plan économique (en particulier par une monnaie unique, le dollar canadien), mais aussi sur le plan politique avec des institutions communes, s'apparentant au conseil des ministres et au Parlement européens. La défense, la gestion de la monnaie, les questions commerciales internationales, etc., relèveraient de ces institutions. Point de rupture donc,mais la volonté d'affirmer, dans le cadre d'un Etat, une identité culturelle qui a pour vecteur la langue française. Et à ceux qui s'interrogent sur la viabilité d'un Québec souverain, M. Parizeau et ses amis répondent qu'il ne sera rien de moins que la vingtième puissance économique du monde...

BERNARD CASSEN.

(1) Lire le dossier réuni par Jacques Palard. « Québec : vers la souveraineté ? ». *Problèmes économiques*

Par notre envoyé spécial
ALAIN BIHR *

CURIEUSE atmosphère que celle qui règne au Québec. Voici une province qui est à la veille d'un référendum décisif pour son avenir, puisque l'enjeu en est le recouvrement de sa pleine et entière « souveraineté », sa sortie de la fédération canadienne et son accession au statut d'Etat indépendant. Une indépendance que le « peuple québécois », au dire des « souverainistes », attendrait depuis plus de deux siècles.

Et pourtant, lorsqu'on interroge les Québécois sur la cause qui leur est chère, on est frappé par le peu de passion qu'ils y mettent, comme si l'affaire était déjà réglée ou, finalement, de peu d'importance. De leur aveu même, on est loin des débats passionnés et des déclarations enflammées qui avaient marqué la campagne référendaire de 1980. Si passion il y a encore, elle serait aujourd'hui plutôt du côté des « fédéralistes » (les partisans du maintien du Québec dans la fédération canadienne) prédisant l'apocalypse au cas où le Québec acquerrait sa souveraineté. Plus curieux même, l'engagement « souverainiste » n'exclut pas, chez certains du moins, prudence et réserve, voire un scepticisme affiché.

A les en croire, les « souverainistes » auraient pourtant de bonnes raisons de chercher à se séparer du restant du Canada. Il ne s'agit pas seulement d'effacer la longue suite de revers et d'humiliations que la Belle Province aurait subis depuis la funeste défaite des plaines d'Abraham *(cf page 7, l'encadré chronologique)*. Car la mémoire historique est étonnamment vivante au sein de cette province dont la devise, inscrite sur toutes les plaques minéralogiques, est « Je me souviens ». La conviction prévaut, chez les souverainistes, que, en dépit des ouvertures affichées dans le cadre de la politique de « multiculturalisme » lancée par l'ancien premier ministre fédéral Pierre-Eliott Trudeau entre 1968 et 1984, le Québec ne s'est jamais vu véritablement reconnaître sa spécificité socioculturelle, et encore moins une existence en tant que « peuple » ou « nation ». Selon Mme Louise Harel, ministre québécois de l'emploi, le grand échec du fédéralisme aura été d'*« écrire la nation au singulier et non au pluriel »*.

Dès lors, s'insalle une mentalité d'assiégés, qu'elle illustre à sa manière en résumant ainsi l'histoire : *« Nous avons commencé par être les Canadiens avant de n'être plus que des Canadiens français. Aujourd'hui nous voici simplement Québécois. Si nous ne réalisons pas la souveraineté, nous risquons de n'être plus demain que des Québécois francophones. »* Mentalité que le statut de minorité de fait de ces derniers, au sein d'une Amérique du Nord très majoritairement anglophone, ne peut évidemment que renforcer.

Si la revendication « souverainiste » s'alimente ainsi à un lourd contentieux historique, elle n'en plonge pas moins ses racines dans des problèmes socio-économiques actuels. Les griefs dont elle se nourrit sur ce terrain sont multiples, alimentant la conviction de l'impossibilité du Québec d'assurer son essor dans le cadre fédéral actuel. Sur ce point, M. Gérald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), favorable à la cause « souverainiste », reprend presque mot pour mot les propos tenus par Mme Harel.

C'est d'abord l'accusation portée contre Ottawa d'avoir, au cours de ces décennies écoulées, considérablement affaibli le tissu industriel québécois par toute une série de mesures néfastes, profitables aux autres provinces : développement du raffinage et de la pétrochimie en Ontario, transformant le brut extrait dans le Nord canadien, alors que périclitaient les raffineries québécoises traitant le brut vénézuélien ; construction de la canalisation du Saint-Laurent qui, permettant aux navires de fort tonnage de remonter jusqu'aux Grands Lacs, a précipité le déclin de Montréal, jusqu'alors l'un des plus grands ports fluviaux du monde ; fermeture des chantiers navals dans cette même ville, tandis que d'autres s'ouvraient dans l'Ouest grâce aux subsides fédéraux. Bref, le Québec se perçoit comme le laissé-pour-compte de la fédération canadienne.

L'administration fédérale est également accusée d'entraver les politiques et les projets de développement des gouvernements québécois, par la concurrence qu'elle exerce à l'égard de l'administration provinciale, concurrence qui est source de redoublements inutiles aussi bien que de dysfonctionnements désastreux. En somme, comme le dit Mme Francine Lalonde, député du Bloc québécois à la Chambre des communes à Ottawa, *« la souveraineté du Québec est indispensable pour que le Canada et le Québec cessent de se nuire mutuellement »*.

Bien plus, ce qui est fustigé, c'est l'intrusion de plus en plus fréquente des instances fédérales dans les affaires provinciales, rendue possible hier par la *« capacité du fédéral à dépenser »*, et nécessaire aujourd'hui par la gestion d'une dette publique qui dépasse désormais les 600 milliards de dollars canadiens (1).

S'exprime aussi la crainte qu'inspire toute l'évolution du fédéralisme canadien : alors que le gouvernement actuel du Québec s'engage dans une politique de décentralisation, destinée à renforcer le pouvoir des quatorze régions québécoises, le Canada renforce sa tendance, vieille de plusieurs décennies, à la centralisation. C'est là la condition du maintien de l'unité d'un pays qui, comme l'a dit l'ancien premier ministre canadien Wilfrid Laurier, *« a trop de géographie et pas assez d'histoire »* ; qui doit résister aux visées hégémoniques de son surpuissant voisin du Sud (2) et qui doit, bon an mal an, intégrer un grand nombre d'immigrants, condition de son expansion démographique. Cette crainte semble d'ailleurs partagée, au moins en partie, par d'autres milieux politiques provinciaux, en particulier dans l'Ouest canadien (Alberta et surtout Colombie-Britannique), eux aussi alertés par le renforcement des pouvoirs d'Ottawa.

Les acquis de la « révolution tranquille »

EN dernier lieu, la cause « souverainiste » se justifie par la volonté de préserver les acquis de la « révolution tranquille », du compromis social-démocrate à la mode québécoise. Un argument que privilégie Mme Francine Lalonde, qui dispose d'un poste d'observation de choix au Parlement fédéral pour dénoncer la politique conduite par le gouvernement de M. Jean Chrétien, premier ministre fédéral, tout entière inspirée par le dogme néolibéral, qui ne rêve que de coupes claires dans les dépenses publiques et notamment dans les programmes sociaux. Mme Lalonde s'inquiète de la montée des courants de la droite radicale nord-américaine, comme en témoigne la victoire du Parti progressiste conservateur aux élections provinciales de l'Ontario en juin dernier, et que seule la souveraineté québécoise permettrait, selon elle, de contenir.

Dans ces conditions, la cause « souverainiste » semble entendue et devrait facilement l'emporter lors du référendum prévu cet automne. D'autant plus que les chances de réussir l'indépendance du Québec semblent, à première vue, meilleures qu'en 1980.

Depuis cette date, la composition sociale de la population francophone québécoise s'est modifiée. Mme Lalonde insiste, en particulier, sur l'émergence d'une bourgeoisie québécoise francophone. Une frange de celle-ci, qui a connu son essor dans la foulée de la « révolution tranquille », apparaît impatiente de prendre en main la totalité des rênes du pouvoir, prétendant qu'elle aurait les moyens de négocier un (nouveau) compromis social avec les syndicats. De plus, on a assisté au gonflement des couches moyennes salariées, moins dans les entreprises et dans l'appareil d'Etat, qui ont beaucoup licencié au cours de ces dernières années, que dans le réseau très dense et très actif des mouvements « communautaires » (associatifs), qui aspirent à jouer un rôle politique à la mesure de leurs fonctions socio-économiques. Ainsi se dessineraient les contours d'un « bloc national » québécois.

Par ailleurs, depuis 1980, les Québécois ont arraché certains acquis institutionnels, en particulier pour leur langue et leur culture. La fameuse loi 101 a rendu l'usage du français obligatoire dans l'affichage public sur tout le territoire du Québec, tandis que la politique fédérale de bilinguisme, pourtant souvent critiquée par les Québécois, a garanti formellement la possibilité à tout Canadien francophone vivant hors du Québec d'utiliser sa langue dans ses rapports avec l'administration fédérale. Comme le dit Mme Louise Harel, *« si, en 1980, il s'agissait pour nous avant tout d'obtenir l'égalité de droit avec les Canadiens anglais, il s'agit cette fois-ci simplement d'être nous-mêmes »*.

Cependant, derrière cet optimisme de commande, surtout à l'égard de l'interlocuteur étranger, on devine l'existence de problèmes pendants, problèmes d'autant plus sérieux que, pour certains, ils sont niés ou du moins singulièrement minimisés.

Ainsi, la plupart des « souverainistes » commencent-ils seulement à envisager ce que seraient, demain, les rapports entre un Québec indépendant et le reste du Canada, comme si le problème concernait surtout ce dernier. Pourtant, dans tout divorce, fût-il à l'amiable, il faut bien se partager le patrimoine, actif et passif, et notamment la dette publique. Si on ajoute qu'un Québec souverain conserverait, le dollar canadien, cela impliquerait nécessairement la poursuite d'une coopération étroite en matière de politique monétaire mais aussi budgétaire entre Québec et Ottawa. De quoi largement restreindre la marge de manœuvre d'un futur Etat indépendant.

Ces contraintes politico-financières n'en font pas moins déjà ressentir leurs effets. Elles ne sont sans doute pas étrangères à la reprise, au début du mois de mai, par M. Jacques Parizeau, premier ministre québécois et chef de file du Parti québécois (PQ), de l'ancienne formule de « souveraineté-association » de M. René Lévesque, jetant ainsi le trouble et l'inquiétude parmi les « souverainistes » les plus radicaux.

D'une manière plus générale, le camp « souverainiste » semble sous-estimer les contraintes que ferait peser sur un Québec indépendant la transnationalisation de l'économie. La confiance règne en son sein quant à la capacité du pays à tirer son épingle du jeu dans l'arène mondiale, dès lors qu'il sera libéré du fardeau fédéral qui l'entrave actuellement. Car, au Québec comme ailleurs, on semble être convaincu qu'en matière d'Etat *« small is efficient »*, que la transnationalisation de l'économie requiert des structures politiques « légères », capables de répondre rapidement aux sollicitations mais aussi aux menaces d'un environnement international fluctuant et incertain.

Cette même confiance a conduit les Québécois, dans leur majorité, au rebours du restant du Canada, à accueillir favorablement la conclusion de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), dont ils attendent un développement des échanges avec la partie orientale des Etats-Unis (la Nouvelle-Angleterre), vers laquelle est déjà tournée l'économie québécoise. Croire que le Québec parviendra à traiter plus facilement avec le grand voisin du Sud plutôt qu'avec le restant du Canada apparaît comme une illusion engendrée par la profondeur historique du contentieux canado-québécois. C'est oublier également l'attitude constante des Etats-Unis

(1) Un dollar canadien vaut environ 3,60 francs français.

(2) *Cf.* Jean-Michel Lacroix, « Les tribulations du marché unique nord-américain », *Le Monde diplomatique*, mars 1993.

* Auteur, notamment, de *Déchiffrer les inégalités* (en collaboration avec Roland Pfefferkorn), Syros, Paris, 1995.

Les combats militants d'octobre 1970

Par
CARLOS PARDO *

IL est rare qu'un peuple, comme c'est le cas pour les Québécois, ait à se prononcer à deux reprises sur son autodétermination. Si la mobilisation ne semble pas générale à quelques mois d'un éventuel second référendum sur la souveraineté, l'ombre du Front de libération du Québec (FLQ) plane pourtant sur la Belle Province. A l'occasion des Rendez-vous du cinéma québécois (1), deux films ont relancé le débat en faisant ressurgir le passé indépendantiste et les événements tragiques d'octobre 1970.

La Liberté en colère, remarquable documentaire de Jean Daniel Lafond, réunit les deux dirigeants mythiques du FLQ, Pierre Vallières et Charles Gagnon. Le second film est une fiction. *Octobre*, de Pierre Falardeau, retrace l'enlèvement et la mort, en octobre 1970, du ministre du travail et de l'immigration, Pierre Laporte. Entre ces deux films, un lien, un homme : Francis Simard, l'un des quatre ravisseurs du ministre. Francis Simard est, en effet, à l'origine des deux projets. C'est lui qui a suggéré à Lafond l'idée de réunir Pierre Vallières et Charles Gagnon, plus de vingt ans après leur rupture. Et c'est à travers de longues conversations entre Pierre Falardeau et Francis Simard que sont nés *Pour en finir avec octobre*, le livre témoignage écrit par Francis Simard à sa sortie de prison en 1981 et, parallèlement, le scénario de Pierre Falardeau.

La Liberté en colère revendique son caractère pédagogique. Dans un cours universitaire, un professeur, Robert Comeau, ancien militant de l'ombre, présente à de jeunes étudiants l'histoire du mouvement indépendantiste des années 60. Pierre Vallières et Charles Gagnon viennent ensuite débattre avec ce public quelque peu désorienté. La réflexion se poursuit, pour l'essentiel, dans le chalet ayant servi de refuge lorsque les deux hommes étaient recherchés en 1966.

Que sont devenus nos combats d'autrefois ? Est-on condamnés à suivre le discours ambiant et à abandonner la lutte ? Pour Pierre Vallières, *« il existe aujourd'hui plus de raisons de se révolter que par le passé »*. Il faut dénoncer le cynisme qui nous fait accepter la corruption politique ou la tragédie bosniaque. *« Le marché et le profit sont devenus les seuls enjeux du jour,* ajoute-t-il. *Le discours dominant est un modèle inhumain »*. Contrairement à Charles Gagnon constatant, désabusé, l'échec de ses engagements, Pierre Vallières veut encore croire à la révolution, mais ses discours restent théoriques. Et, vingt-cinq ans après l'assassinat de Pierre Laporte, Charles Vallières prend à parti Francis Simard, refusant d'accepter que le mouvement indépendantiste ait pu mettre à mort un homme sans avoir été l'objet d'une manipulation de la part du gouvernement. Francis Simard, pourtant prolixe en temps normal, ne parvient pas à réfuter la thèse de Pierre Vallières. Il se mure dans un silence désespéré et il ne sera dès lors plus question de ce drame traumatisant qui, dans un premier temps, a sonné le glas du FLQ, puis entraîné la défaite des indépendantistes en 1980. A cet instant, le film rate son objectif en laissant certainement le jeune spectateur dans le flou d'une histoire déjà refoulée par toute une génération.

Pierre Falardeau, lui, assume le tragique d'octobre 1970. *« Nécessaire et injustifiable »* nous prévient-il en citant Albert Camus en exergue à son remarquable film. Quinze années de luttes, de refus, de polémiques, de lettres (anonymes) d'insultes, de censure, pour mener à bien ce projet. *« Finalement, ça a joué en faveur du scénario,* avoue-t-il. *Avec le temps il s'est amélioré : d'une thèse politique au départ,* Octobre *est devenu un film simple et populaire »*. En s'inspirant du récit de Francis Simard, Pierre Falardeau adopte donc le point de vue de ces quatre jeunes hommes issus de milieux ouvriers qui constituèrent la cellule Chénier. Un peu à la manière de Truman Capote, lorsqu'il écrit *De sang froid*, Pierre Falardeau colle au réel avec une rigueur exemplaire. Pas de reconstitution de l'époque, mais plutôt une reconstitution des faits, une traduction de l'esprit felquiste.

En introduction à son récit, Francis Simard notait : *« Raconter* Octobre, *je ne sais pas si je vais en être capable. Y a les mots à trouver dans ma tête. Y a ce qui s'est passé à sortir de mon ventre* (2). *»* Le véritable engagement politique est avant tout une affaire de personnes, *« de tripes »*. Pierre Falardeau l'a compris et, sans le manichéisme que l'on pourrait craindre d'un film militant, recentre son sujet sur les cinq êtres humains enfermés dans la maison de la rue Armstrong. L'action du film débute la veille de l'enlèvement de Pierre Laporte, le 9 octobre 1970. Elle s'achève avec la mort du ministre, une semaine plus tard, alors que le gouvernement a refusé de négocier et déclenché répression et arrestations. Une semaine d'espoirs, d'attente, de doutes, de conflits relationnels, de solitude. « Octobre *est pour moi un film d'aujourd'hui,* déclare Pierre Falardeau. *Lorsque j'ai découvert La Boétie et que je l'ai cité dans* Le Temps des bouffons (3), *on m'a reproché de ne parler que du passé. Mais il suffit de lire* Le Discours sur la servitude volontaire *pour voir combien il est actuel. Les intellectuels québécois ne font pas leur boulot. Moi qui suis plutôt timide, je me retrouve souvent à la radio, à la télévision, à écrire des articles pour faire part de mon indignation. C'est épuisant. »* La sincérité et la persévérance de Pierre Falardeau ont été récompensées par le public – *Octobre* est le grand succès québécois de 1994 – et par le jury des rendez-vous qui lui a octroyé le Grand Prix de la manifestation.

On retrouvera d'ailleurs Pierre Falardeau dans une série de films courts favorables à l'indépendance. Ce projet lancé l'hiver dernier par Denis Chouinard et sa société de production, la Coop Vidéo, regroupera une centaine de « spots » de trente secondes destinés à être diffusés sur une même bande *« de main à la main, par tous les moyens possibles »*, sur le modèle du *Temps des bouffons*. L'objectif est de faire sortir du débat de chiffres la question de la souveraineté du Québec, de donner la parole à ces artistes trop silencieux (4). Gageons que de tels films sortiront le cinéma québécois de la léthargie institutionnelle et lui redonneront la vitalité qui était la sienne il y a quelques années.

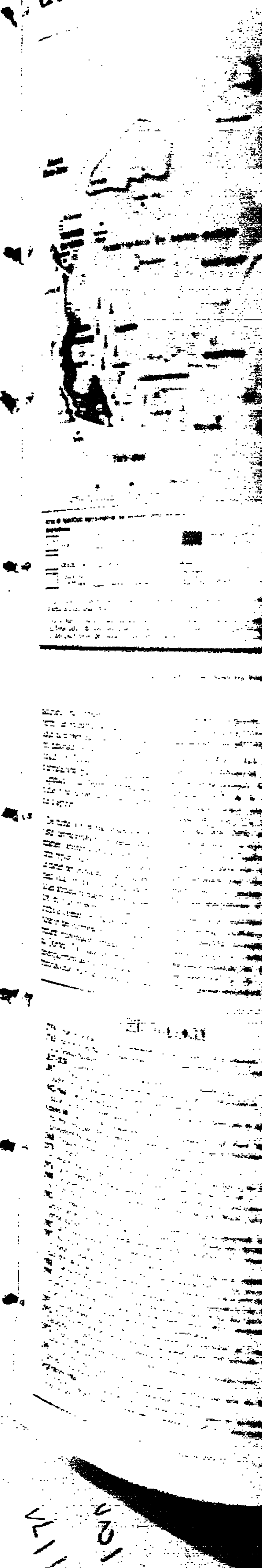
(1) La manifestation s'est tenue dans un premier temps à Montréal du 2 au 11 février, puis du 14 au 19 à Québec, du 21 au 25 à Hull, enfin à Vancouver du 2 au 8 mars.

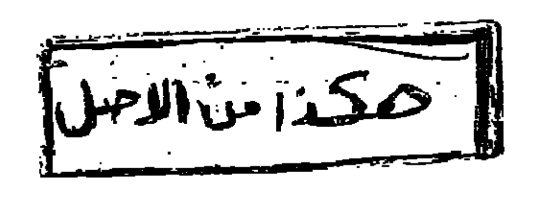
(2) *Pour en finir avec Octobre*, 1982, éditions Stanké, Montréal.

(3) Pamphlet brillant contre la bourgeoisie canadienne qui deux cents ans après la conquête fête encore l'esprit colonialiste britannique, ce court-métrage est diffusé « sauvagement » en cassettes vidéo revendues à la sortie des cinémas, dans les cafés, dans la rue, etc.

(4) *Cf.* Sylviane Tramier, « Les artistes hors du débat », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994.

* Journaliste et cinéaste.





LA BELLE PROVINCE AVEC LE CANADA

du mouvement nationaliste québécois



PHILIPPE REKACEWICZ

UNE FÉDÉRATION TENTÉE PAR LE « DIVORCE DE VELOURS »

auxquels leur surpuissance a toujours permis de soumettre tout accord politique ou économique à leurs seuls intérêts nationaux. Si, face au « lion » américain, le Canada et le Mexique n'apparaissent guère que comme des « agneaux », un Québec indépendant risque, pour sa part, de ne faire figure que d'agnelet...

De même, il n'est pas certain que la vaste décentralisation, en partie déjà entamée, destinée à remettre aux quatorze régions québécoises les moyens de mener des politiques de développement local, produise les effets bénéfiques attendus en matière de revitalisation du tissu économique et de lutte contre le chômage, et cela en dépit de la richesse des expériences de « développement économique communautaire » au Québec. Car, dans un contexte de désengagement du pouvoir central et de transnationalisation de l'économie, ces politiques risquent, au Québec comme ailleurs, essentiellement d'aggraver les inégalités de développement (3).

Et pourtant, rien n'est plus urgent que cette revitalisation du tissu économique et la lutte contre le chômage. Celui-ci affecte 13 % de la population active en moyenne, mais atteint 35 % dans certaines régions. Le Québec compte ainsi plus de 800 000 assistés sociaux, soit 11 % d'une population d'à peine 7,2 millions d'habitants, le montant de l'aide qui leur est alloué n'étant que de 440 dollars par mois pour un célibataire, soit à peine les deux tiers du revenu minimum d'insertion en France.

Dans les couches et les mouvements populaires québécois règne donc une forte attente, notamment en matière de lutte contre le chômage et l'exclusion, de sauvegarde de la protection sociale, de rénovation du système scolaire et, plus généralement, de réduction des inégalités qui se sont accrues, au Québec comme ailleurs, au cours des dernières années. Ces attentes ont eu l'occasion de s'exprimer avec détermination dans les différentes « tables rondes sur l'avenir du Québec », organisées par le gouvernement dans chaque région à la fin de l'année dernière et au début de cette année, et auxquelles ont été conviés tous les organismes de la société civile et, au-delà, tous les citoyens. Attentes qui ont eu l'air de surprendre et d'embarrasser les autorités...

M. Gérald Larose reconnaît le « déficit social » qui rend, par moments, difficiles et ambigus les rapports entre sa confédération et le gouvernement qu'elle soutient dans sa cause « souverainiste » mais qu'elle critique pour les insuffisances de sa politique. Il reconnaît que le seul bénéfice, pour le mouvement syndical, de l'accession du Québec à l'indépendance pourrait être de permettre de poser enfin clairement la « question sociale », occultée par la « question nationale ». *« Il n'y a jamais eu*, fait-il remarquer, *de pratique politique de gauche de masse au Québec »*, la gauche s'étant toujours organisée sous la bannière « souverainiste », en y perdant une partie de son âme.

C'est précisément à cet ambitieux projet – faire naître une gauche québécoise – que s'est attelée la jeune équipe qui anime la revue *Virtualités* (4), dont l'audience s'affirme au fil des numéros. Selon son rédacteur en chef, Daniel Lapres, qui se définit comme *« souverainiste mais non nationaliste »*, le PQ est dépourvu de tout projet de société mobilisateur : il ne comprend pas que l'enjeu n'est pas seulement de fonder un « Etat souverain », mais bien de créer les conditions d'une « société souveraine » maîtrisant les conditions socio-économiques de son propre développement. Daniel Lapres s'attend à voir le PQ, au lendemain du référendum et quels qu'en soient les résultats, se rallier au néolibéralisme, comme il l'a déjà fait entre 1982 et 1985, ce qui a largement contribué à lui faire perdre le pouvoir. Déjà, certaines dispositions prises ou reconduites par le gouvernement actuel (concernant notamment la gestion de l'aide sociale et les coupes claires récemment annoncées dans les services publics de santé) lui paraissent préfigurer cette inflexion.

Dernier champ aveugle de l'indépendantisme, les problèmes que soulève la présence au Québec des minorités non francophones issues de l'immigration. Il est vrai que la politique fédérale d'immigration fait peser une menace potentielle sur l'indépendance du Québec. Longtemps élevée, la fécondité québécoise est aujourd'hui la plus faible du Canada (l'indicateur conjoncturel de fécondité est tombé à 1,8) et l'essentiel de la croissance démographique est désormais assurée par l'immigration. Or les immigrants s'intéressent fort peu au conflit constitutionnel entre le Québec et le Canada, dont les racines historiques leur échappent, et ils partagent en majorité le loyalisme traditionnel des migrants à l'égard de l'Etat (en l'occurrence canadien) qui les a accueillis. Ajoutons qu'ils supportent mal l'obligation qui leur est faite par la loi 101 d'être scolarisés en français jusqu'à la fin de leurs études secondaires . Pour la plupart, ils s'empressent d'abandonner cette langue pour l'anglais, qui leur ouvre les portes du restant de l'Amérique du Nord.

Le spectre de devenir progressivement minoritaires dans leur propre pays commence à hanter certains Québécois, surtout à Montréal, dont 20 % de la population est composée d'immigrés (notamment Haïtiens, Latino-Américains, Asiatiques), s'ajoutant aux 20 % d'anglophones. Déjà, des voix se sont fait entendre pour que la participation au référendum sur la souveraineté soit réservée aux seuls Québécois de souche...

La situation se complique encore avec la présence des minorités autochtones (Amérindiens et Inuits) *(lire, page 8, l'article de Philippe Bovet)*. On a assisté ces dernières années à la montée de revendications autonomistes de la part de certaines d'entre elles. Et ces revendications pourraient devenir plus pressantes encore dans un Québec souverain ; d'autant qu'elles ont été aiguisées par les accords de Charlottetown qui prévoyaient, notamment, de reconnaître aux minorités autochtones une certaine autonomie administrative, concurrente de celle des provinces (5).

Ainsi M. Bernard Cleary, originaire de la communauté de Mashteuiash (Pointe Bleue), dans le numéro d'octobre 1994 du magazine *Convergence*, souhaite-t-il que la future Constitution québécoise reconnaisse *« un droit inhérent à un gouvernement autonome, responsable envers ses citoyens, pour les nations autochtones du Québec. Il restera par la suite à concrétiser ce droit à l'autonomie gouvernementale, avec assise territoriale, dans des ententes évolutives entre les parties concernées* (6) ». Mais il n'est pas sûr que les milieux « souverainistes » soient prêts à entendre cette revendication formulée pourtant par les premiers occupants du pays...

Reconnaître et garantir les droits des minorités

CERTES, pour l'instant, aucune menace sérieuse sur les droits des anglophones, allophones ou autochtones n'est perceptible. Le « nationalisme québécois » n'a rien à voir avec une quelconque volonté d'oppression de ces minorités ; la culture démocratique, avec ce qu'elle implique de garantie des droits de la personne et de respect des droits de la minorité, le marque profondément. Ainsi, M. Fernand Dumont, une des grandes figures intellectuelles locales, affirme, dans son dernier ouvrage, qu'il n'y a pas de « nation québécoise » mais « différentes nations » vivant au Québec et que l'enjeu de l'accession à la souveraineté est non pas d'édifier un Etat-nation mais une « communauté politique » autonome au sein de laquelle ces différentes nations auraient toutes droit de cité (7). Conception assez largement partagée par nos interlocuteurs, qui définissent spontanément comme Québécois toute personne vivant au Québec.

Et pourtant... Voici que, brusquement, dans la conversation, il est question des « vrais Québécois » ; ou que, en traversant les quartiers abritant les différentes minorités immigrées, M. René Dore, animateur au Centre de formation populaire, évoque la montée des « sentiments racistes » à leur égard dans une partie de la communauté francophone. Que penser du bimensuel *L'Aut'Journal* (8), très lu dans certains milieux « souverainistes », qui a créé un prix Jean-Baptiste-Cugnet (du nom du « triste individu » qui a permis aux troupes britanniques de surprendre et de défaire les troupes françaises de Montcalm devant Québec), destiné à fustiger chaque mois une personnalité francophone qui se serait montrée opposée à la cause indépendantiste ?

Quand on lui demande quel a été l'apport essentiel du mouvement syndical à la cause « souverainiste », M. Larose répond qu'il aura permis d'éviter que celle-ci ne dérape vers une « conception ethnique de la nation » ; et, lorsqu'il s'agit de définir quelles seront demain ses attentes et ses exigences à l'égard d'un gouvernement québécois disposant d'une pleine souveraineté, il place au premier rang de celles-ci la reconnaissance et la garantie des droits des minorités anglophones, allophones et autochtones. Comme s'il convenait d'être, malgré tout, particulièrement vigilant à ce sujet.

ALAIN BIHR.

(3) *Cf.* Alain Bihr, « Le mirage des politiques de développement local », *Le Monde Diplomatique*, novembre 1992.
(4) Revue *Virtualités*, 853, rue Sherbrooke Est, Montréal, H2L 1K6.
(5) *Cf.* Fulvio Caccia, « Vers la balkanisation tranquille du Canada », *Le Monde diplomatique*, octobre 1992.
(6) *Convergences*, octobre 1994, CP7, Succ. « C », Montréal, H2L 4J7.
(7) Fernand Dumont, *Raisons communes*, Boréal, Montréal, 1995.
(8) *L'Aut'Journal*, 3575, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2X 2T7.

CHRONOLOGIE

1759 : Prise de Québec par les Britanniques (défaite dite « des plaines d'Abraham »).
1763 : Par le traité de Paris, la France cède la « Nouvelle France » (le Québec et la Louisiane) à la Grande-Bretagne.
1837-1838 : Ecrasement de la « révolte des patriotes » québécois.
1867 : Le Canada devient un condominium ; création de la fédération canadienne, dont le Québec devient l'une des dix provinces constitutives.
1942-1944 : Canadiens anglais et Canadiens français se divisent sur la question de la participation à la seconde guerre mondiale.
Années 60 : La « révolution tranquille » ; sous la conduite du Parti libéral, réalisation de réformes politiques (émancipation à l'égard de la tutelle de la puissante Eglise catholique, développement des institutions de l'Etat-providence, etc.).
1968 : Création du Parti québécois (PQ) « souverainiste ».
1970 : « Crise d'octobre » : actions terroristes du Front de libération du Québec ; la province est mise en état de siège *(lire ci-contre l'article de Carlos Pardo)*.
1976 : Le PQ, emmené par René Lévesque, gagne les élections provinciales.
1980 : Le projet de « souveraineté-association » proposé par René Lévesque est rejeté par 60 % des électeurs.
1982 : Le premier ministre fédéral, M. Pierre-Eliott Trudeau, amende la Constitution canadienne, qui se trouve modifiée par l'adjonction d'une Charte des droits et libertés. Le Parlement québécois refuse de ratifier cette nouvelle Constitution. Ottawa passe outre.
1985 : Le PQ perd le pouvoir au niveau provincial.
1987 : Accords du lac Meech, destinés à modifier la Constitution canadienne dans un sens favorable à certaines des revendications « souverainistes ». Ces accords doivent cependant être ratifiés dans un délai de trois ans par l'ensemble des provinces.
1988 : Conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.
1990 : Les accords du lac Meech ne sont pas ratifiés par deux des provinces ; échec de la réforme constitutionnelle. Création du Bloc québécois (BQ), destiné à faire avancer la cause « souverainiste » au sein des institutions fédérales.
1991 : Nouvelle tentative de réforme de la Constitution (accords de Charlottetown).
1992 : Soumis à référendum, les accords de Charlottetown sont refusés par une majorité de Canadiens ; les Québécois votent contre à 55,4 %.
1992 : Conclusion de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.
1993 : Le BQ emporte 54 des 75 sièges réservés au Québec au sein du Parlement fédéral. Il devient l'opposition officielle au gouvernement fédéral.
Septembre 1994 : Le PQ remporte les élections provinciales et revient au pouvoir, après avoir promis l'organisation d'un nouveau référendum sur la « souveraineté » dans le courant de 1995.

DES MINORITÉS QUÉBÉCOISES QUI RÉCLAMENT LEURS DROITS

Que faire des « premières nations » ?

DANS la perspective du référendum sur la souveraineté du Québec, les relations entre Blancs et autochtones canadiens – les « premières nations » – sont toujours marquées par des tensions, en particulier dans les grands centres urbains. Les autochtones de la province contestent vigoureusement tout projet de partition du Canada qui se ferait sans leur accord.

Par notre envoyé spécial PHILIPPE BOVET *

Jusqu'en juillet 1990, le village d'Oka, situé à 30 kilomètres à l'ouest de Montréal, n'était connu que pour les fromages et les pâtés de son abbaye trappiste. Désireuse d'agrandir son terrain de golf, cette municipalité de 1 800 habitants décida d'exproprier quelques Amérindiens mohawks vivant à la périphérie du village. Pour faire entendre leurs droits, ces derniers bloquèrent la route 344 qui dessert Oka, ainsi que le pont Mercier, une des artères menant au cœur de Montréal, et paralysèrent la vie de la grande cité. Le conflit dura soixante-dix-huit jours et mobilisa plus de 3 000 militaires canadiens. A Oka même, on en arriva à l'affrontement armé, qui fit un mort, un policier.

Même si le projet d'agrandissement du terrain de golf d'Oka a été abandonné, les Mohawks font encore l'objet de la vindicte populaire. Vivant à cheval entre les provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, et l'Etat de New-York, ces Amérindiens sont implantés au cœur d'une des régions les plus riches de l'Amérique du Nord (1). Ils n'hésitent pas à profiter des écarts de taxation pour acheter ici et revendre là. Notamment les cigarettes, achetées aux Etats-Unis et revendues au Canada, presque moitié moins cher que le prix normal, jusqu'à ce que, en février 1994, Ottawa décide une forte baisse de la fiscalité sur le tabac, sapant ainsi les bases économiques de la contrebande.

M. Paul Charest, professeur d'ethnologie à l'université Laval de Québec, commente ainsi la situation : *« Jamais un traité signé entre Blancs et Amérindiens n'a été respecté par les Blancs. Certains Mohawks considèrent donc que la frontière entre les Etats-Unis et le Canada est une simple affaire de Blancs et font leur commerce sans s'en soucier. »*

Mal connus, les autochtones du Canada *(voir carte page 7)* sont bien souvent réduits au seul rôle d'assistés sociaux ; souvent traités d'*« alcooliques »*, de *« paresseux »* et de *« profiteurs »*, vivant au crochet de l'Etat. Les Amérindiens ne paient ni taxes ni impôts ? Faux ! Sur les réserves, les autochtones ne paient ni leur logement ni leur électricité ? Faux ! (2). M. Paul Charest ajoute : *« Tant que les Amérindiens ont aidé les Blancs à découvrir le pays, ils ont été des amis. Aujourd'hui, aux portes des métropoles, ils dérangent. On les préfère en bons sauvages vivant de chasse et de pêche dans le Grand Nord. »*



LA RENCONTRE DE JACQUES CARTIER ET DES AUTOCHTONES SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT EN 1535
(Tableau de Jean Antoine Théodore Gudin, 1847)

LAUROS/GIRAUDON

« Une vie de dépossessions »

DANS la réserve montagnaise de Betsiamites, à 700 kilomètres au nord de Québec, 2 300 autochtones vivent en bordure du Saint-Laurent. D'un côté, le bouillonnement du fleuve, large d'une trentaine de kilomètres ; de l'autre les mystères d'une forêt – striée de pylônes électriques. *« Nous avons vécu une vie de dépossessions*, explique Mme Marcelline Kanapé, chef du conseil de bande (3) de Betsiamites, *car les barrages, les ravages de l'industrie minière, les pluies acides, les coupes à blanc de l'industrie papetière... ont mis à mal notre culture millénaire. »* Malgré cela, la chef du conseil de bande s'étonne que la compagnie nationale d'électricité Hydro-Québec (4) puisse encore avoir l'idée de vouloir freiner la repousse des arbres, sous les lignes à haute tension, en effectuant, par avion, des épandages de produits chimiques. Sur cette réserve, qui s'étend sur 255 kilomètres carrés, on pratique toujours la cueillette et la chasse. Les produits chimiques n'auraient aucun mal à remonter la chaîne alimentaire humaine. Mais que pèsent les réticences de quelques chasseurs-cueilleurs, face aux arguments d'ingénieurs qui ne rêvent que d'exporter du courant électrique vers les Etats-Unis ?

La nationale 138 longe la côte nord du fleuve Saint-Laurent et prend fin à Havre-Saint-Pierre, ville portuaire et minière à 400 kilomètres en aval de Betsiamites. Au-delà, des bouts de routes non reliés entre eux, et entrecoupés de forêts, remontent vers le Labrador. 100 kilomètres ici. 50 kilomètres par là. Un projet, estimé à 2 milliards de dollars canadiens (5), vise à raccorder ces parcelles de macadam entre elles pour relier directement Montréal au Labrador. Les partisans de cette idée relèvent son indéniable intérêt touristique. Rêvant d'un avenir qui ne serait pas qu'automobile, les Innus se sont promis de mettre un tel plan en échec. *« Le monde moderne a été complètement occidentalisé*, explique Mme Lyla Andrew, chargée des affaires sociales au sein de la communauté innue (6) de Sheshatshit. *Un Blanc peut se sentir chez lui dans toutes les capitales du monde. Pas un Innu. Sa patrie, ce sont ses forêts. »* Cette population amérindienne proteste régulièrement contre les vols à basse altitude (30 mètres) pratiqués à partir de la base aérienne de Goose Bay par les avions à réaction allemands, britanniques et néerlandais de l'OTAN. Chaque année, près de dix mille sorties aériennes sont effectuées, chaque vol ayant une durée de 60 à 90 minutes. Mme Lyla Andrew ajoute : *« Blancs et Innus ne parlent pas de la même chose. L'OTAN ne voit, dans le Labrador, qu'un immense espace à peine peuplé. Evoquer des nuisances à long terme est impossible puisque les Blancs qui viennent travailler sur la base ne restent que quelques années, puis repartent gagner leur vie ailleurs. »*

De tels conflits de cohabitation se retrouvent ailleurs au Canada. Néanmoins, ils sont d'autant plus paradoxaux au Québec (7), province reconnue depuis 1969 dans son particularisme culturel et linguistique, que celle-ci admet mal que, sur ses terres, d'autres cultures aient des prétentions similaires. Le Canada est, en fait, constitué de trois groupes de populations : des autochtones, qui vivent sur l'ensemble du territoire ; des francophones, essentiellement installés au Québec ; des non-autochtones et des non-francophones que l'on retrouve dans les autres provinces : *« Ce sont les trois drapeaux du vaisseau canadien »*, explique M. Rémi Savard, anthropologue à l'université de Montréal, qui ajoute : *« Si le troisième drapeau aspire à un gouvernement central de plus en plus fort, les deux premiers montrent une insatisfaction séculaire exaspérée devant le peu d'espace politique que leur réservent encore les institutions canadiennes (8). »*

Pourquoi le Québec n'a-t-il pas développé une politique des minorités ? Réponse de M. Rémi Savard : *« La rencontre, sur ce même territoire, des deux petits drapeaux insatisfaits de la quincaillerie politique du pays, fait que, au lieu de se renforcer par une alliance, ils se perçoivent souvent comme des concurrents. Cette concurrence n'est possible qu'au Québec. Ces difficultés rongent les institutions canadiennes dans leur ensemble. Cette maladie se nomme l'incapacité d'imaginer des structures politiques faisant place au pluralisme. »* Et notre auteur d'enfoncer le clou : *« Le Québec est devenu la partie la plus à vif d'un pays inapte à concevoir le pluralisme* (9). »

En octobre 1993, le mensuel américain *National Geographic* émettait quelques doutes sur la politique d'Hydro-Québec à l'égard du groupe amérindien Cri : *« Tout se passe dans une région si éloignée et si peu peuplée que c'est à peine si Hydro-Québec ressent la nécessité de consulter la population autochtone, persuadé que celle-ci considérera le projet comme un triomphe de la technologie et non comme un danger pour son mode de vie. »* La réaction de M. Christos Sirros, alors ministre québécois aux affaires autochtones, fut très claire : *« Les Cris doivent cesser de nuire à l'image du Québec* (10) ». Deux ans auparavant, l'éditorialiste anglophone Peter Newman avait écrit, à propos de revendications québécoises au sein de la confédération : *« Et si l'on compensait financièrement les francophones en leur demandant de renoncer à leur culture québécoise ? Langue, nourriture et loisirs compris* (11). » Avec le même plaisir de renverser les points de vue, M. Roméo Saganash, chef des Cris, ironisait récemment : *« Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, s'est rendu en Europe pour promouvoir ses projets. Nous pouvons faire de même* (12). »

M. Winston White est un Inuit né sur la Terre de Baffin (Territoires du Nord-Ouest). En âge d'être scolarisé, il fut envoyé en pensionnat à Terre-Neuve, 2 200 kilomètres plus au sud, un trajet effectué en bateau : *« Je ne rentrais chez moi qu'en été. J'étais déchiré entre deux cultures, n'appartenant pas à celle des Blancs et ne comprenant plus la mienne. »* Aujourd'hui, à cinquante-trois ans, il perfectionne son inuktituk (langue des Inuits). Présentateur de programmes en anglais de Radio Canada Nord, il animera bientôt des émissions dans sa langue maternelle. L'itinéraire professionnel de M. White n'est que le reflet de la création du Nunavut, qui, le 1er avril 1999, deviendra le troisième territoire du Canada (13). A cette date, une superficie de 2 200 000 kilomètres carrés sera détachée des actuels Territoires du Nord-Ouest et administrée par les autochtones. En inuktituk, Nunavut signifie « notre terre » (14).

Refus du séparatisme

POUR la première fois au Canada, une région parlera essentiellement au nom d'un groupe autochtone (15). *« Le gouvernement fédéral gagnera ainsi des points sur l'échiquier des relations publiques »*, estime André Légaré dans une étude consacrée aux Inuits, car *« l'échec de précédentes conférences, mais aussi le conflit avec les Amérindiens d'Oka ont persuadé plusieurs dirigeants canadiens qu'ils devaient améliorer leurs relations avec les premières nations* (16). » Les discussions menant à la création du Nunavut ont duré dix-huit ans... M. John Amagoalik, l'un des principaux négociateurs inuits, admet que *« même si nous n'approuvons pas leurs méthodes ni l'emploi des armes, nous devons aux Mohawks d'avoir réveillé les Canadiens. »* A propos de la question québécoise, M. Amagoalik ajoute : *« Si la majorité du sud du Québec déclarait unilatéralement l'indépendance sans le consentement des autochtones du nord, il pourrait y avoir des problèmes »*, rejoignant en cela M. Ghislain Picard, grand chef de l'assemblée des premières nations du Québec et du Labrador : *« Les autochtones combattront toute tentative de séparer le Québec du Canada. »*

* Journaliste, Paris.

(1) 60 % de la population canadienne vit le long de l'axe économique du Saint-Laurent, appelé le « corridor », une zone économique allant de Montréal à Toronto et Windsor (le pendant canadien de Detroit). On estime qu'elle génère environ 55 % du produit national brut canadien.

(2) Extrait du magazine *Rencontre*, trimestriel édité par le secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Au printemps 1994, cette publication consacra six pages à un « Vrai ou Faux » sur les Amérindiens, avec huit affirmations tirées des conversations de tous les jours et... huit fausses réponses.

(3) Les francophones d'Amérique du Nord désignent, par « bande », une communauté autochtone.

(4) Hydro-Québec appartient à 100 % à la province du Québec. Cette société a conçu les barrages de la baie James, l'un des plus importants projets hydroélectriques du monde.

(5) Un dollar canadien vaut, en juin 1995, 3,60 francs français.

(6) Les Innus, encore appelés Montagnais-Naskapi, sont des Amérindiens vivant au Labrador et au nord Québec ; ne pas confondre avec les Inuits. La communauté de Sheshasbit, située à 50 kilomètres au nord de Goose-Bay, compte officiellement 887 membres.

(7) Le Canada compte 26,9 millions d'habitants, dont 7,2 millions au Québec.

(8) *Culture*, magazine de la société canadienne d'anthropologie, 1992, vol. XII.

(9) *Ibid.*

(10) *Le Devoir*, Montréal, 3 novembre 1995.

(11) *Maclean's*, Toronto, 16 septembre 1991.

(12) *Globe and Mail*, Toronto, 3 février 1995.

(13) La confédération canadienne est composée de dix provinces et de deux territoires (le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest).

(14) Lire Ignacio Ramonet, « Sculpter l'identité inuit », *Le Monde diplomatique*, juillet 1989.

(15) Lire Fulvio Caccia, « Vers la balkanisation tranquille du Canada », *Le Monde diplomatique*, octobre 1992.

(16) « Projet Nunavut. Bilan des revendications des Inuits des Territoires du Nord-Ouest », *Etudes Inuites*, vol. 17, n° 2, 1993, université Laval de Québec.

Des mythes à l'histoire

LA question des autochtones – officiellement désignés comme les « premières nations » – perturbe la conception d'un Canada constitué de « deux peuples fondateurs » : les Français et les Anglais. Les francophones – les seuls à soutenir massivement cette thèse – font valoir que les Amérindiens ne représentent que 56 000 des 7,2 millions d'habitants de la Belle Province, mais que, loin de constituer une minorité brimée, ils formeraient plutôt, si l'on en croit le journaliste québécois François Dallaire (1), une *« aristocratie terrienne »* jouissant de nombreux privilèges, notamment fiscaux. Et ce au seul motif que leurs ancêtres sont arrivés en terre d'Amérique avant les autres immigrants.

Cette position « politiquement incorrecte » n'est pas celle d'Olive Patricia Dickason qui montre comment les Européens ont élaboré un mythe du « sauvage » (2) sans rapport avec la réalité, mais qui devait tout à leur propre conditionnement culturel.

Marcel Fournier traite une question largement méconnue : la persistance d'un important flux migratoire de la France vers le Québec pendant le siècle qui a suivi la Conquête (3) et qui explique l'ancrage des traditions françaises dans la province. Un phénomène qui n'a pas empêché la naissance d'un fort sentiment nationaliste dont Gilles Gougeon avait, il y a deux ans, exploré la complexité au cours d'entretiens avec sept universitaires québécois (4). A lire pour comprendre certains des enjeux du prochain référendum.

B. C.

(1) François Dallaire, *Mon sauvage au Canada*, L'Harmattan, Paris, 1995, 156 pages, 85 F.

(2) Olive Patricia Dickason, *Le Mythe du sauvage*, Philippe Lebaud, Paris, 1995, 300 pages, 138 F.

(3) Marcel Fournier, *Les Français au Québec, 1765-1865*. Les éditions du Septentrion, Sillery (Québec), 390 pages, 30 dollars.

(4) Gilles Gougeon, *Histoire du nationalisme québécois. Entrevues avec sept spécialistes*. VLB éditeur, Montréal, 1993.

DÉTRESSE ÉCONOMIQUE, HARCÈLEMENT DU FMI

Le Venezuela vers la guerre sociale ?

ETAT pétrolier, naguère envié pour ses richesses et sa stabilité politique, le Venezuela s'enfonce depuis six ans dans le marasme et les crises de tous ordres : révolte de la faim férocement réprimée, tentatives de coup d'État militaire, destitution du chef de l'Etat accusé de corruption, banqueroute bancaire, etc. Le nouveau président, M. Rafael Caldera, cas unique en Amérique du Sud, refuse d'appliquer les consignes du Fonds monétaire international. Il affronte la colère des financiers, et doit faire face à un mécontentement social de plus en plus violent.

Par notre envoyé spécial IGNACIO RAMONET

Cagoulés, armés, trois délinquants font brutalement irruption dans une villa d'un quartier résidentiel de Caracas où deux familles se reçoivent et dînent tranquillement. Ils raflent tous les objets de valeur, saccagent la maison, s'acharnent sur les signes de richesse. Puis violent toutes les femmes, des petites filles aux grands-mères. Enfin, ils violent aussi les deux pères de famille.

Repris par les stations de radio, amplifié par la télévision, ce fait divers frappe d'horreur les esprits. Il vient s'ajouter à l'effroyable saga de l'insécurité vénézuélienne. *« Dans leur malheur, ces victimes ont eu de la chance,* estime Tulio Hernandez, sociologue. *C'est un miracle si elles n'ont pas été tuées. Car le pays connaît une sorte de guerre sociale. Il y a plus de morts par semaine ici qu'en Bosnie. Et la violence a atteint un tel degré de folie que les délinquants ne se contentent plus de voler. Ils cherchent à humilier, à faire mal, à tuer. Chaque mois, des dizaines d'adolescents sont assassinés par d'autres jeunes qui veulent leur voler leurs baskets. Mourir pour une paire de chaussures est devenu tragiquement banal. »*

Une véritable psychose de peur hante Caracas. Entretenue par les médias qui racontent en détail les agressions, surtout les plus meurtrières, celles des fins de semaine (entre vingt et cinquante morts). Ils comparent la violence d'ici avec celles d'autres villes latino-américaines réputées pour leur insécurité : Rio de Janeiro, Bogota, Cali (1).

« La violence, expliquent Carmen Scotto et Anabel Castillo, également sociologues, *s'exprime désormais dans une incroyable atmosphère de rancœur, d'absence de pitié. On frappe pour le plaisir de frapper, on tue pour le plaisir de tuer ; sans tenir nullement compte de la valeur de la vie. On s'acharne, on se saoule de cruauté. Dans un état de haine proche du délire ; et qui traduit l'état de décomposition d'une société sans valeurs. Les exemples de cette haine sont légion. Récemment, un jeune âgé de dix-sept ans a été traîné sur 800 mètres, à 3 heures du matin, par ses agresseurs qui le battaient, lui avaient brisé la mâchoire, cassé les poignets, ouvert les veines, avant de lui tirer une balle dans la tête et le laisser mort au milieu d'une avenue* (2). »

Longtemps circonscrite aux quartiers pauvres, et endémique dans les « ranchos » (bidonvilles) qui cernent Caracas, cette violence n'inquiétait pas trop les médias ni les classes aisées. Mais depuis environ deux ans, dit une journaliste, *« la violence déborde sur les quartiers résidentiels et n'épargne plus personne ».*

En une semaine, fin mai, plusieurs personnalités – dont un très célèbre joueur de base-ball (Gustavo Polidor), un chirurgien et un avocat – ont été assassinées à leur porte, sous les yeux de leur famille, par des délinquants cherchant à voler leur voiture. L'impact de ces meurtres a été énorme. L'impression de vivre assiégé s'est intensifiée chez les classes moyennes ou aisées. Impression renforcée par les caractéristiques urbaines de Caracas : la ville et ses beaux quartiers ont été bâtis au fond d'une vallée dont les flancs sont recouverts, jusqu'au sommet des monts environnants, par des « ranchos » où habitent les pauvres. 72 % de la population y vit. Protégé par des vigiles armés, un habitant des quartiers résidentiels sent littéralement au-dessus de lui le regard des pauvres ; il s'imagine être guetté comme une proie.

L'enfer carcéral

DEPUIS l'explosion de violence du 27 février 1989, quand les habitants des « ranchos » se déversèrent sur la ville, saccageant tout sur leur passage, lors d'une « révolte de la faim » brutalement réprimée par l'armée qui fit plus de 400 morts, la peur et l'angoisse des nantis n'ont cessé de croître.

La presse répète des conseils à l'adresse des lecteurs (des possédants) pour qu'ils se protègent contre la délinquance ; des rubriques régulières sont consacrées à l'autodéfense, au maniement des armes *(lire l'encadré ci-dessous)* ; les centres privés d'entraînement au tir se sont multipliés. On estime que plus de 10 % de la population de Caracas est armée.

L'insécurité est partout. Une cinquantaine de chauffeurs d'autobus de la capitale ont été tués depuis le début de l'année. A l'intérieur du pays, des « pirates de la route » tendent des embuscades aux camions, volent les chargements, assassinent les conducteurs. Les prisons, militarisées, sont surpeuplées et sont considérées comme de véritables enfers. L'an dernier, quelque 600 détenus y ont été tués (3).

Cette atmosphère de violence est le principal reproche formulé contre le gouvernement du président social-chrétien Rafael Caldera. Celui-ci, abandonné par son parti, Copei, et soutenu, entre autres, par le Mouvement vers le socialisme (MAS) et le petit Parti communiste, a remporté de justesse l'élection de décembre 1993. M. Caldera est arrivé au pouvoir dans des circonstances mouvementées après la destitution, par la Cour suprême, de son prédécesseur social-démocrate M. Carlos Andrés Perez, accusé de détournement de fonds (4).

Le président Caldera a hérité d'un pays fortement endetté (35 milliards de dollars) qui, en plus des émeutes populaires de février 1989, a connu deux coups d'Etat militaires en 1992 et 1993, et semble accablé par toutes les crises : sociale, politique, économique et morale. Bien que l'honnêteté et l'intégrité du président demeurent reconnues et respectées – ce qui est un atout considérable dans un pays rongé par la corruption –, l'état de grâce de M. Caldera semble toucher à sa fin.

Dès son accession au pouvoir, en février 1994, il dut affronter une crise financière d'une ampleur exception-



D.R.

JACOBO BORGES. – « Algo va a pasar » (1978)

nelle. Le krach de l'une des plus puissantes banques privées – El Banco Latino – entraîna la débâcle d'une douzaine d'autres établissements bancaires, qui provoqua, à son tour, la faillite en cascade d'une soixantaine d'entreprises filiales. A travers le pays, des centaines de succursales ont dû fermer ; du jour au lendemain, des milliers de cadres et de salariés se sont retrouvés à la rue. Simultanément, la monnaie nationale, le bolivar, s'effondrait (un dollar vaut officiellement 170 bolivars ; au marché noir, il en vaut 230).

M. Caldera, partisan d'un rôle important de l'État dans le secteur économique, choisit de venir en aide à ces banques, avant de les faire racheter par l'État. Cette aide financière massive (dont une partie a été détournée par les anciens propriétaires, en fuite aux États-Unis) a considérablement gonflé le volume de la masse monétaire en circulation. Et aggravé l'inflation.

En même temps, les bruits de bottes se poursuivaient dans les casernes et les rumeurs de *golpe* s'amplifiaient. D'autant que M. Caldera avait décidé de libérer le colonel Hugo Chavez, auteur d'une tentative de coup d'État en 1992, et devenu, à la tête du Mouvement bolivarien de libération nationale, une sorte de héros populaire, adoré dans les « ranchos » (5).

Ne disposant pas de majorité à l'Assemblée nationale (dominée par deux partis : Copei, démocrate-chrétien, et Action démocratique, social-démocrate), le président Caldera a décidé, en juin 1994, de suspendre plusieurs articles de la Constitution. Certains le soupçonnent de préparer un « coup d'État légal » à la manière de M. Alberto Fujimori au Pérou. *« Ceux qui m'accusent d'avoir une telle intention,* nous dit-il, *me connaissent mal. Toute ma vie j'ai lutté contre les régimes autoritaires ; j'ai déjà été président de 1969 à 1974, et mon bilan est là. Si, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, j'ai décidé de me lancer de nouveau dans la bataille politique, c'est pour protéger et défendre la démocratie qui risquait de sombrer sous le poids de la corruption. Et pas dans un autre but. Cela dit, un journaliste a fait récemment un sondage et demandé ce que les gens pensaient d'un éventuel "coup à la Fujimori". Eh bien, près de 70 % y étaient favorables... »*

Au cœur de la crise, il y a la récession économique. Reposant essentiellement sur le pétrole, dont le Venezuela (membre fondateur de l'OPEP) est l'un des principaux exportateurs et tire 70 % de la valeur de ses ventes à l'étranger, l'économie a été frappée de plein fouet par la baisse des prix après 1983. Comme d'autres grands États pétroliers – Mexique, Nigeria, Algérie –, qui avaient fondé leur développement sur les revenus d'un brut vendu au prix fort après la hausse de 1973, le Venezuela a été surpris par l'effondrement des prix. Il a dû revoir à la baisse tous ses programmes, dans la plus grande précipitation. Le pays a été contraint, à la hâte, de changer de modèle, avec tous les traumatismes que cela suppose. Le secteur étatique, hypertrophié, s'est retrouvé paralysé, et l'architecture d'un Etat-providence relativement généreux a commencé à être démantelée dès 1989, par M. Carlos Andrés Perez. Cela provoqua le mécontentement de la population et les graves émeutes. D'autant que l'austérité réclamée aux pauvres ne semblait pas partagée par bon nombre de dirigeants (les trois derniers présidents font actuellement l'objet de poursuites judiciaires, accusés de détournements de fonds ou de corruption).

« Le Venezuela a encaissé, de 1973 à 1983, grâce à la vente de son pétrole, environ 240 milliards de dollars, soit l'équivalent de dix fois le plan Marshall..., observe M. Arturo Uslar Pietri, grand écrivain (6) et autorité morale unanimement respectée. *Pour l'essentiel, cet argent a été dilapidé. Consacré, dans le meilleur des cas, à des travaux effectués dans le plus grand désordre. Un atroce gâchis. Aujourd'hui, après la débâcle du gouvernement Perez, nous sommes à la veille d'une nouvelle frustration. Rafael Caldera est honnête, et à cet égard le changement moral est formidable. Mais son populisme l'entraîne vers la spirale de l'inflation. Celle-ci s'élève, pour les douze derniers mois, à 71 %. Trop d'argent circule. Les prix vont continuer de grimper. Et le contrôle des changes et des prix n'arrange rien. Au contraire. »*

« Le contrôle des changes, rétorque M. Caldera, *est indispensable. Et je ne le supprimerai pas malgré les pressions qu'exerce sur moi le Fonds monétaire international. C'est le garrot qui permet de mettre fin à l'hémorragie de nos réserves en devises et à la fuite des capitaux. Quant au contrôle des prix sur les produits de première nécessité, je le maintiendrai également. Cela est indispensable pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens les plus modestes. Je préfère la défense des travailleurs et la justice sociale aux indices macroéconomiques. Je m'oppose radicalement au nouveau totalitarisme économique des partisans de la pensée unique qui veulent imposer à tous les pays les mêmes normes pour satisfaire les intérêts des grands marchés financiers. »*

Au sommet d'une montagne, dans sa superbe résidence du quartier El Paraiso (le paradis), qui lui sert de prison, M. Carlos Andrés Perez pense que M. Caldera *« ne peut pas réussir ».* Toujours aussi brillant, l'ancien président – qui affirme son innocence (*« l'histoire m'absoudra »*) et semble convaincu qu'il sera acquitté (7) –, suit avec pessimisme l'évolution politique. Il décrit une situation fort sombre : *« Le déficit fiscal est trop grand. La croissance a été négative l'an dernier ; et elle le sera encore cette année. Il faudrait augmenter le prix de l'essence qui est l'un des plus bas du monde. Mais M. Caldera n'en a pas le courage parce qu'il redoute une explosion sociale. Le taux de chômage atteint 20 % de la population active ; et 48 % des actifs travaillent au noir. 78 % des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté ; et 40 % dans la misère. Au moindre faux pas, ce sera la révolte. Le pays est au bord de la guerre sociale. Comme en témoigne l'exceptionnelle montée de la délinquance* (8). »

Dehors, l'air est comme transparent. La douceur est extrême. Du fond de la vallée montent, assourdis, les bruits de la ville. Cette nuit, une quinzaine de personnes seront assassinées.

(1) Cali, en Colombie, est considérée comme la ville la plus violente d'Amérique latine ; le nombre annuel d'assassinats, par cent mille habitants, s'y élève à 131,1 (Venezuela : 18,35 ; Chili : 2,2). *El Nacional*, Caracas, 5 juin 1995.

(2) *Cf. La Violencia en Venezuela*, ouvrage collectif, Monte Avila Editores, Caracas, 1994.

(3) *El Pais*, Madrid, 25 décembre 1994.

(4) *Cf.* Luis Ricardo Davila, *L'Imaginaire politique vénézuélien*, L'Harmattan, Paris, 1995 ; lire aussi Ignacio Ramonet, « Derniers carnavals », *Le Monde diplomatique*, novembre 1992.

(5) En décembre 1994, le colonel Hugo Chavez a été reçu, avec tous les honneurs, à La Havane par M. Fidel Castro, ce qui a fortement irrité la chancellerie vénézuélienne.

(6) Lire Arturo Uslar Pietri, « Le Visage de la mort », nouvelle, *Le Monde diplomatique*, février 1995.

(7) Pour se faire une idée des charges pesant sur M. Perez et des arguments en sa défense, lire : Carlos Andrés Perez, *Escritos sin pasion y sin odio*, Centauro, Caracas, 1994 ; *El Auto de detencion al ex-presidente de Venezuela Carlos Andrés Pérez*, ouvrage collectif, Centauro, Caracas, 1994 ; et *Carlos Andrés Perez ante la Corte de justicia*, ouvrage collectif, Centauro, Caracas, 1995.

(8) Les chiffres cités par M. Perez correspondent à ceux, officiels, publiés par la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), principal syndicat du pays.

« Ne soyez pas la prochaine victime »

DANS une rubrique régulière, publiée chaque lundi, et intitulée « Ne soyez pas la prochaine victime », voici, à titre d'exemple, ce qu'on peut lire dans un grand et prestigieux quotidien de Caracas :

« Evitez de fournir de l'information à des inconnus. Souvenez-vous que le délinquant a besoin d'un minimum d'informations pour planifier et commettre ses crimes. Ayez toujours un strict contrôle sur les employés qui entrent dans votre résidence pour effectuer n'importe quelle tâche. Lorsque vous engagerez du personnel domestique, choisissez du personnel vénézuélien ; s'il est étranger, vérifiez qu'il a des papiers en règle, sinon vous augmentez vos risques. Si vous le faites à travers d'une agence d'intérim, cherchez une agence sérieuse qui offre des références et qui assume la responsabilité des personnes qu'elle vous adresse. Exigez la carte d'identité. Notez-la. Vérifiez les données. Effectuez une fouille discrète et périodique dans la chambre ou dépendances de service. Utilisez les mécanismes de la contre-intelligence. Dites que vous allez sortir pour plusieurs heures, et revenez au bout de trente minutes. Faites savoir que vous partez en week-end, et puis restez à la maison. Souvenez-vous que vous avez chez vous une personne que vous ne connaissez presque pas. Qui a des vertus, des défauts, et des besoins. Ne laissez pas en évidence des bijoux ou des armes.

» Le délinquant cherche toujours la victime la plus facile... Si vous prenez d'élémentaires mesures de précaution, probablement il modifiera son intention et cherchera une victime plus propice. »

El Nacional, Caracas, 5 juin 1995.

CULTURES MAFIEUSES : L'EXEMPLE COLOMBIEN. – Philippe Burin des Roziers

★ Stock, collection « Au vif », Paris, 1995, 400 pages, 130 F.

La mafia en Colombie n'appartient pas qu'à la page des faits divers. Le rapport du pays à ses trafiquants est complexe : criminels redoutés, les trafiquants sont aussi souvent des bienfaiteurs, et ont eu un rôle social et politique non négligeable. Pour les étudier, Philippe Burin des Roziers ne s'est pas intéressé qu'au trop fameux cartel de Medellin. Il replace celui-ci dans une suite d'activités commerciales illégales qui démarrent dans les années 60 avec les chercheurs d'émeraudes du Boyaca pour continuer par la culture de la marijuana dans le désert de la Guajira au début des années 70 et se poursuivre avec le commerce discret du cartel de Cali, dont le chef a été incarcéré début juin 1995. Ce faisant, l'auteur suit la montée de la violence, le culte grandissant de parrains mythiques, l'acceptation soumise puis la révolte de la société civile et des institutions. Il dégage les principaux traits d'une « culture ». Étonnamment documenté, le livre grouille d'anecdotes et de portraits.

HUBERT PROLONGEAU.

PAR-DELÀ LES DIVISIONS POLITIQUES

Porto Rico, ou l'insoumission culturelle

LA culture a le cuir solide, l'espace nord-américain le confirme, si besoin est. Le rouleau compresseur subit des ratés, au Canada, mais aussi dans le Chiapas mexicain comme à Porto Rico. L'île, colonisée et insoumise, refuse obstinément son intégration dans les Etats-Unis, en dépit de liens sans doute indissolubles. Les annexionnistes eux-mêmes ont dû se faire une raison : la culture portoricaine demeure bien vivante, même si de nombreux diplômés doivent immigrer.

Par notre envoyée spéciale FRANÇOISE BARTHÉLÉMY *

Pépiement d'écoliers qui courent sous une courte averse tropicale avant que revienne, écrasant, le soleil des Caraïbes. Conduite par deux instituteurs, la petite troupe grimpe le long de la rue du Christ et s'engouffre dans le Musée Pablo-Casals, place San José, en plein cœur du vieux San Juan. Résonne aux oreilles la langue espagnole, que « portoricanisent » (1), notamment en prononçant à leur manière les mots anglais, ces enfants aux visages extraordinairement divers : traits indigènes, européens, africains, asiatiques, parfois mêlés les uns aux autres en de subtils degrés.

« Il est perdu, aujourd'hui, l'homme politique qui ne comprend pas à quel point notre propre culture est profondément enracinée. Moi, je suis indépendantiste depuis toujours. Lorsque le gouverneur, Pedro Rosello, pourtant en faveur de l'annexion aux États-Unis, a fait appel à mes services, j'ai accepté son offre. Cela m'a valu des critiques de tous bords. Acharnées. Mais il faut rompre les schémas anciens. Le monde a tellement changé ces derniers temps. Et nous, nous n'avons pas bougé à la vitesse nécessaire. » Petite, nerveuse, universitaire et auteur d'un doctorat sur l'hebdomadaire *Claridad*, Mme Awilda Palau a dirigé au cours des deux dernières années l'Institut de culture portoricaine (ICP), fondé en 1955. De cette institution plus puissante qu'un ministère dépendent les Archives nationales, l'école des arts plastiques, la bibliothèque générale, divers offices d'architecture, les zones historiques et les monuments, d'importantes publications et quatre-vingt-quatre centres culturels répartis sur la minuscule île surpeuplée, où vivent 3,6 millions environ de Portoricains ; 3 autres millions se trouvent, pour la plupart, dans les grandes villes de la côte est des États-Unis.

C'est à cette communauté divisée, mais communauté quand même, que pensait la *doctora* Palau au moment d'élaborer ses projets. Son souci premier ? *« Forger une « génération de la relève » qui, au XXIe siècle, assurera la continuité d'une culture riche de ses écrivains, poètes, musiciens, danseurs, artisans, peintres, sculpteurs, et saura transmettre les enseignements d'une histoire plusieurs fois centenaire. »* Une entreprise qu'elle entendait mener sans rien renier de ses opinions, dans un pays dont le statut bizarre d'Etat libre associé (ELA) aux États-Unis signifie qu'il est, fondamentalement, *« à leur merci »* (2).

Pour la « lengua patria »

QUE le gouverneur, formé à l'université Yale, ait choisi pour diriger l'ICP une personnalité connue pour ses idées indépendantistes – pour la destituer finalement en mai 1995 – a représenté une minirévolution chez un peuple où trois camps se déchirent : la frange, très minoritaire, mais peuplée de noms prestigieux, du Parti indépendantiste portoricain (PIP) ; la masse des partisans de l'ELA rassemblés au sein du Parti populaire démocratique (PPD) ; enfin celle des partisans du rattachement pur et simple aux États-Unis en tant que 51e État de l'Union, lesquels appartiennent au Parti néo-progressiste (PNP), actuellement au pouvoir.

Au lendemain de leur imposante victoire aux élections générales de novembre 1992, les annexionnistes se sentent le vent en poupe. Au point de revenir sur la décision qu'avait prise l'ancien gouverneur Rafael Colon (3) de reconnaître l'espagnol comme seule langue officielle, et de vouloir imposer, à sa place, l'anglais. Mal leur en prend. Le 24 janvier 1993, un raz-de-marée déferle dans les rues de la capitale, à Ponce, Mayagüez, etc. Intellectuels, artistes, dirigeants politiques, syndicalistes, militants d'organisations sociales, prêtres, professeurs, étudiants, sportifs, ménagères, se réunissent par dizaines de milliers pour clamer haut et fort leur amour de la *lengua patria*. Parmi ces patriotes, nombreux sont les sympathisants du PNP. Impossible, donc, pour ses responsables d'ignorer le sentiment national qui demeure vigoureux dans une population divisée entre son attachement à un certain confort – dû à des aides fédérales massives, avec tous leurs effets pervers –, et la volonté de conserver une identité. Celle-ci s'est exprimée lors de la dernière consultation (14 novembre 1993) que le PNP pensait pouvoir remporter haut la main. Or 48,4 % des votants, contre 46,2 %, choisirent de maintenir la formule de l'État libre associé en vigueur depuis 1952.

« Outre qu'ils ont marqué un coup d'arrêt pour un mouvement jusqu'alors convaincu de son irrésistible ascension, ces résultats montrent clairement qu'on assiste à une sorte de match nul, arbitré par les indépendantistes et leurs 4,4 % des voix. Aussi devrons-nous, de plus en plus, que cela plaise ou non, résoudre nos problèmes par la voie du consensus », estime M. José Luis Mendez, professeur à l'université de Porto Rico.

De ses bureaux de doyen du département de sciences sociales, on aperçoit de hauts manguiers, des flamboyants fleuris, des palmiers royaux, des *yagrumos* aux feuilles vertes d'un côté et argenté de l'autre. *« Presque tout le monde ici veut maintenir des liens avec les États-Unis. Mais les avis divergent sur le type de liens. Le plus frappant à ce sujet, c'est l'évolution des annexionnistes. Naguère, le PNP méprisait les fondements hispaniques – entre autres – de la culture portoricaine. Dans les années 70, le gouverneur Carlos Romero* (4) *s'exclamait avec ironie : « La culture ? Quelle culture ? » Progressivement, cette mentalité a changé. Car la grosse clientèle électorale du PNP, ce sont les couches les plus défavorisées. Ces gens-là, très dépendants de l'aide fédérale, notamment des bons d'alimentation, se déclarent pour le rattachement aux États-Unis, mais ils ne parlent pas, ou à peine, l'anglais, que seule maîtrise l'élite cultivée ayant étudié dans les écoles privées et vécu en Amérique. D'où des contradictions irréductibles... Les annexionnistes ont le dos au mur. Maintenant, phénomène nouveau, ils soutiennent que Porto Rico doit garder sa langue, sa personnalité propre, son ensemble de valeurs, situation dont ne jouit aucun État de l'Union. Cela irait totalement contre le credo américain traditionnel... »*

Chaque année, dans le village côtier de Loyza, peuplé jadis d'esclaves noirs, les habitants célèbrent le 25 juillet les fêtes de l'apôtre saint Jacques. Joutes musicales, bruyants défilés de voitures, processions évocatrices d'un carnaval. Les principaux acteurs en sont les *vejigantes*. Le visage recouvert d'un masque aux couleurs vives taillé dans l'écorce de noix de coco, vêtues de larges tuniques à manches larges qui les font ressembler à des chauves-souris, ces figures grotesques dansent sur le roulement des tambours de la *bomba* et de la *plena*. Elles représentent, dit la légende, le Diable, mais aussi les Maures qui combattirent en Espagne.

« Leurs cornes, leurs yeux, tous ces éléments viennent de la religion yoruba. Saint Jacques est le patron de Loyza, mais du secteur aisé mediania alta. *De leur côté, les plus pauvres soutiennent saint Patrick »*, souligne avec un sourire Norma Salazar, créatrice de masques et artiste à multiples facettes. Fière de ses racines africaines, cette grande femme chante admirablement la *poesia negrista* de Luis Palez Matos, parmi d'autres auteurs.

Elle consacre une bonne partie de son temps à animer des ateliers de formation fréquentés par les gosses des quartiers difficiles, les *caserios*, où souvent la vente de la drogue constitue le seul moyen de subsistance. *« Le système scolaire se montre des plus défaillants. Énormément d'élèves ne finissent même pas le cycle primaire. La principale cause est qu'il n'existe pas, pour eux, ou très peu de débouchés. Ici nous avons un taux de chômage de près de 45 %... En même temps, Porto Rico est le pays d'Amérique qui forme, proportionnellement, le plus de diplômés. La plupart d'entre eux, comme les jeunes sans diplômes, sont contraints d'émigrer »*, fait remarquer, amer, M. Juan Angel. Agé de quarante-deux ans, il enseigne la chimie et la physique dans un lycée de Mayagüez et pense que rien ne changera tant qu'on *« sèmera la peur, les peurs »*, parmi ses compatriotes.

Points de repère

- **Superficie :** 8 959 km²
- **Capitale :** San Juan
- **Population :** 3 621 000 (estimation à la mi-1993)
- **Espérance de vie :** 71 ans (hommes), 78 ans (femmes) (1992)
- **Population active :** 1 201 000 (estimation 1992)
- **Taux de chômage :** 16,6 % (1992)
- **Produit national brut :** 7,215 milliards de dollars (1993)
- **Produit national brut par habitant :** 1 992 dollars (1993)
- **Nombre d'automobiles en circulation pour 1000 habitants :** 369 (1990)
- **Nombre de téléviseurs pour 1000 habitants :** 265 (1990)

Source : South America, Central America and the Caribbean 1995, Europa Publications, Londres, décembre 1994.

Un extérieur clinquant

QUAND il avait prêté serment comme gouverneur de l'île, en janvier 1993, le pédiatre Pedro Rosello s'était engagé à vaincre la délinquance, à créer des emplois et à vendre les entreprises d'Etat non rentables. Or les rues sont plus violentes que jamais, et le programme de privatisations n'a rien donné. Mais c'est tout l'avenir économique et social qui est menacé par la révision, déjà entamée, de la « section 936 » du code fédéral américain. Celle-ci, naguère, exonérait d'impôts les profits réalisés par les filiales d'entreprises américaines installées dans l'île. Aujourd'hui, dans une Chambre des représentants dominée par la majorité conservatrice des républicains, on entend bien supprimer graduellement cette possibilité d'exonérations (5). Placées dans l'incertitude, tentées de s'installer ailleurs – par exemple en République dominicaine où les salaires des ouvriers sont nettement plus bas –, les compagnies manufacturières (textile, produits pharmaceutiques, électroniques, etc.) cherchent des implantations où elles jouiront de meilleures conditions. Des milliers d'emplois sont ainsi supprimés, et le phénomène risque de s'accélérer.

Reste le tourisme, secteur sur lequel le gouvernement mise gros. L'île, et surtout la capitale, équipée en vastes chaînes hôtelières, en casinos luxueux, en gigantesques centres commerciaux, reçoit bon an mal an quelque trois millions de visiteurs. Mais est-ce raisonnable de tabler sur une industrie fragile et volatile par nature, et qui souffre de l'inefficacité des services ? En ce moment, alors que sévit une terrible sécheresse, l'eau est rationnée.

« Notre modèle de développement est clinquant à l'extérieur et plein de misère au dedans », estime le Révérend Moisés Rosa Ramos, pasteur du district populaire de Rio Piedras, engagé dans de multiples actions de solidarité à l'égard des exclus, comme le sont aussi nombre de prêtres catholiques. *« Les besoins spirituels de la population n'ont pas été assez pris en compte par l'Eglise, qui n'a pas su descendre jusqu'aux petites gens en leur apportant le message de l'Evangile. D'où l'effarante prolifération des sectes de tout poil »*, dit Mgr Enrique Hernandez Rivera, évêque du diocèse de Caguas. Dénonçant les guerres de clan, comparant sa patrie à *« une petite plante enserrée dans les ronces »*, il appelle à un dialogue de réconciliation nationale, sans esprit sectaire, *« afin de sortir des cauchemars de rancœur et de violence et de bâtir une société plus humaine »*.

Colonie ou Etat associé ?

TOUT pétri d'humanité apparaît, en train de déguster son café rituel au comptoir de la Bombonera, Tite Curet Alonso. Ecrivain, journaliste, chroniqueur, compositeur, créateur de musiques de films (6), cet homme modeste au petit chapeau éternellement vissé sur le crâne n'a rien changé à ses habitudes depuis qu'il est célèbre non seulement en Amérique mais dans le monde entier. Il travaille actuellement à un opéra pour enfants avec le chanteur panaméen Ruben Blades : *« Il a écrit durant sa vie des milliers de chansons à succès. Boleros, guarachas, salsas. »* Des paroles d'amour, de tendresse pour les humbles, de révolte contre le racisme, l'injustice, la dureté des prisons... *« Culturellement on ne pourra jamais nous soumettre, jamais »*, affirme-t-il, tranquillement. Un jugement auquel pourrait souscrire le cinéaste et franc-tireur Jacobo Morales, qui depuis 1980, surmontant mille difficultés, parvient à produire un long-métrage tous les cinq ans (7).

Qui sillonne Porto Rico se rend compte de la remarquable richesse et vitalité du patrimoine culturel, qu'il s'agisse de littérature, de musique, de peinture, d'architecture, d'artisanat, d'histoire, d'ethnologie, d'archéologie. Infatigable défenseur de ce patrimoine, Don Ricardo Alegria, actuel directeur du Musée des Amériques, milite pour que son pays soit représenté comme membre associé à l'Unesco, organisation dont les États-Unis se sont retirés il y a quelques années. *« Pour moi,* dit-il, *la question de fond concernant notre statut est celle-ci : Porto Rico est-elle une colonie ou un État libre associé ? Lorsque l'ELA a été créé en 1952, les Américains ont comparu devant les Nations unies et ont soutenu que le* coloniaje *était aboli. Mensonge. Le Congrès de Washington n'a pas cessé de légiférer sur les affaires portoricaines, et ce de façon unilatérale. Nous devons demander aux Américains – et je l'ai demandé au président Clinton – de clarifier leur relation avec nous. Une véritable association politique et économique, avec ce qu'elle suppose de respect mutuel, serait sans doute approuvée par 80 % de mes concitoyens. »*

Mais pourquoi Washington se hâterait-il de prendre en compte ce souhait ? En attendant le jour hypothétique où elle serait considérée comme une priorité, la petite plante peut continuer à s'empêtrer dans les ronces...

* Auteur d'*Un continent en quête d'unité*, Éditions ouvrières, Paris, 1991.

(1) Lire à ce sujet, et pour tout ce qui concerne la personnalité des Portoricains, le savoureux essai de Luis Rafael Sanchez, *La Guagua Aérea*, Editorial cultural, San Juan, 1994. Et, du même auteur, *La rengaine qui déchaîne Germaine*, traduction de Dorita Nouhaud, Gallimard, Paris, 1991. A lire également *L'Enterrement de Cortijo, chronique portoricaine*, par Edgardo Rodriguez Julia, traduction de Claude Fell, L'Harmattan, Paris, 1994. Et du même auteur, *Chronique de la nouvelle Venise*, traduit par Jean-Marie Saint-Lu, Belfond, Paris, 1991.

(2) Lire Maurice Lemoine, « Porto Rico, une fois encore à la merci de Washington », *Le Monde diplomatique* », juin 1993.

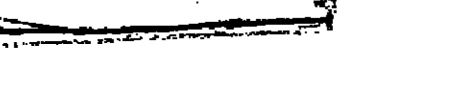
(3) Le 5 août 1991, il résolut d'abolir la loi de 1902 qui, promulguée en pleine période coloniale américaine, établissait l'anglais et l'espagnol comme les deux langues du pays. Cette mesure valut à Porto Rico le prix Prince des Asturies, l'un des plus prestigieux en Espagne.

(4) Il est, à Washington, le commissionnaire résident. Ce dernier est l'unique représentant de l'île devant le Congrès. Il ne peut s'exprimer que devant les commissions du Sénat et n'est pas autorisé à voter.

(5) Un projet de loi récemment présenté par le représentant républicain de l'Alaska, M. Don Young, propose d'éliminer en dix ans les exonérations d'impôts, en les réduisant de 10 % chaque année à partir de 1995.

(6) Il a composé, entre autres, les thèmes musicaux de *Femmes au bord de la crise de nerfs* (Almodovar) et *Le Parrain II* (Coppola).

(7) *Lo que le paso a Santiago* (« Ce qui est arrivé à Santiago ») a été le premier film portoricain cité, en 1990, parmi les candidats à l'Oscar américain du meilleur film étranger.



A LA RECHERCHE D'UN ÉTAT DE DROIT

Être citoyen dans le monde arabe

PAS un seul régime démocratique, pas un seul Etat de droit dans l'ensemble du monde arabe. Cette situation scandaleuse – alors que la démocratisation avance partout sur le reste de la planète, en Europe orientale, en Amérique latine, en Afrique et en Asie – exaspère l'opinion publique arabe. Celle-ci, de plus en plus urbanisée, de mieux en mieux éduquée, réclame un véritable statut de citoyenneté qui lui permette de lutter plus efficacement contre le néo-autoritarisme des pouvoirs et contre l'offensive de l'obscurantisme islamiste.

Par HICHAM BEN ABDALLAH EL ALAOUI *

En Europe, la modernisation politique de l'État-nation a évolué de concert avec la transformation du concept de citoyenneté. Entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle, à l'issue d'une longue lutte contre le despotisme, des sujets, dont la fonction individuelle essentielle était d'obéir à un pouvoir incarnant une autorité transcendantale, devinrent des « citoyens », partenaires de plein droit d'un contrat social appuyé sur une autorité nationale souveraine.

Ce contrat reposait sur un ensemble de règles – les lois – auxquelles chacun se trouvait également soumis, mais dont la légitimité tenait au consentement des citoyens eux-mêmes. Sous la forme de ce contrat que respectent toutes les démocraties modernes, le devoir d'obéir aux lois de l'État est subordonné à l'obligation, pour l'État, d'assurer à ses citoyens un certain nombre de droits fondamentaux.

Toutefois, même dans les pays les plus démocratiques, la généralisation et l'accomplissement de ces droits politiques furent le résultat d'une longue suite de conflits. En France, par exemple, le suffrage des femmes a été instauré en 1945. Et aux États-Unis, le vote universel réel ne date que d'un peu plus d'un quart de siècle, lors de l'adoption d'une législation garantissant, notamment aux Noirs des États du Sud, l'exercice de leurs droits civiques. Parfois ces avancées démocratiques ont également impliqué des compromis avec des formes d'autorité politique traditionnelles : le Royaume-Uni reste une monarchie sans Constitution écrite.

Les dernières étapes de ce progrès de la citoyenneté dans les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord se sont produites assez récemment, à l'occasion des grandes crises économiques, lorsque les « citoyens » ont obtenu que le contrat social inclue certains droits économiques et sociaux dans le cadre général d'un État-providence. C'est cet élargissement qui a garanti la préservation, en Europe occidentale, de l'ordre libéral et bourgeois.

Etrangement, ailleurs, dans les nouvelles nations indépendantes du monde arabe, une version de l'État-providence épaulée par une mobilisation de masse a constitué l'instrument privilégié de l'intégration civique, précédant – et empêchant souvent – le développement d'une vraie panoplie de droits politiques. Plusieurs régimes arabes, tantôt monarchiques, tantôt républicains, ont en effet érigé l'éducation gratuite, la garantie sociale et médicale, et la protection de l'emploi en autant de symboles d'appartenance à la communauté nationale. Mais, ce faisant, au lieu de créer des citoyens au sens moderne du terme, ces régimes ont produit des sujets politiques qui, pour jouir de leurs droits civils et sociaux, dépendent de la bonne volonté de leurs dirigeants.

Le rôle de la cellule familiale

D'AILLEURS, sous couvert de répondre aux demandes populaires en matière de libération nationale et de justice sociale, les nationalismes arabes, conservateurs ou progressistes, ont souvent ignoré les droits civiques et politiques des citoyens.

Dans ce sens au moins, le mot de « citoyen », exhibé fièrement dans le texte de la plupart des Constitutions des Etats arabes, est un abus de langage. Le terme réel de *muwatin* (traduction usuelle du mot « citoyen ») recèle en effet une connotation entièrement différente tant elle désigne des sujets politiques dont la subordination à l'État est jugée acquise, mais dont la loyauté reste toujours suspecte, et pour qui la liberté est à la fois octroyée et provisoire.

Dans ce contexte, les citoyens du monde arabe ne cessent de lutter pour donner naissance à des formes démocratiques de gouvernement, lutte immanquablement influencée par les spécificités historiques et par les données culturelles de chaque nation.

Pendant des années, historiens, anthropologues et politologues ont débattu de l'échec (ou de l'absence de volonté) des États arabes à créer une aire de citoyenneté politique dotée de droits et d'obligations clairement définis. L'influence dominante que les liens familiaux et tribaux jouent dans la structure des sociétés et des cultures arabes a été perçue comme un facteur d'explication déterminant. La famille reste, en effet, à la fois le centre de l'organisation sociale, de l'activité économique et de la reproduction culturelle. La superposition dans des relations d'autorité non familiales des modèles patriarcaux traditionnels influence évidemment la formation des sujets politiques.

Bien sûr, le développement économique, l'industrialisation, l'urbanisation et la généralisation de l'instruction publique ont bouleversé, depuis une quarantaine d'années, le rôle de la cellule familiale dans de nombreuses sociétés arabes. Mais, dans la mesure où ces changements sont restés déséquilibrés, limités et inachevés, la famille continue d'avoir une fonction à la fois cruciale et duale : d'une part, elle demeure une base essentielle de soutien et de sécurité, limitant les conséquences négatives des difficultés économiques et garantissant la pérennité des valeurs culturelles. Mais, simultanément, elle consolide les formes d'autorité patriarcale et permet plus facilement d'inhiber le développement d'une relation indépendante et adulte entre l'État et le citoyen.

Le rapport qui existe entre le chef de famille, personnage à la fois autoritaire et généreux, et l'enfant, protégé dépendant et docile, ressemble à celui qui lie dirigeants et sujets. Dans le monde arabe, le chef d'État est souvent le « père de la nation ». Les légitimes prestations sociales sont, par exemple, présentées comme des « actes de générosité personnelle » concédés par un chef, et non comme les avantages collectifs alloués par une autorité exécutive.

C'est paradoxalement dans les pays les plus progressistes que cette appréhension des choses s'est le mieux illustrée. Même dans l'Égypte de Nasser (1954-1970), modèle de planification socialiste en pays arabe, la distribution des terres, les subventions alimentaires et les services sociaux furent présentés et reçus comme des dons personnels octroyés par le chef de la famille nationale à des parents nécessiteux.

Cela ne veut pas dire qu'une forte structure familiale suffit à empêcher la citoyenneté démocratique, mais cela pose néanmoins la question de savoir dans quelle mesure une structure particulière de dépendance – surtout dans un système politique confronté simultanément à une crise du développement, de l'urbanisation, de l'éducation, à l'héritage de la dépendance coloniale, aux perceptions actuelles d'une faiblesse géopolitique et à une série de cultes de la personnalité nationaux – peut servir de modèle à d'autres relations d'autorité. Et contribuer ainsi à retarder le développement politique du monde arabe.

Les liens tenaces de la solidarité tribale, ethnique et religieuse représentent le second type de défis que doivent affronter les conceptions modernes de la nation et de la citoyenneté. En rivalisant pour obtenir l'allégeance des populations, les tribus et les États-nations donnent naissance à un antagonisme collectif fondamental. Historiquement, la formation de l'État-nation moderne, qui exerce le monopole de l'autorité coercitive, a provoqué l'effacement progressif des formes antérieures d'autorité et de loyauté. Mais, dans le monde arabe, des tribus importantes d'Afrique du Nord, de la péninsule Arabique, du Nil supérieur et du désert syrien ont été capables de préserver, longtemps après le début du XIX[e] siècle, des degrés divers d'autonomie par rapport à l'autorité centrale.

Les Etats-nations, nés après le départ des administrations coloniales, ont affronté ce problème de deux manières, dont aucune n'était vraiment compatible avec les notions modernes de la citoyenneté. Dans la plupart des cas, les dirigeants arabes ont traité le défi tribal par un mélange de répression et de cooptation (mariages, alliances, faveurs personnelles, instigation de rivalités, etc.). Mais, là où le modèle défini par Ibn Khaldoun (1) a dominé, l'État a pris la forme d'une fusion entre solidarité tribale et autorité centralisée, le tout empreint de bienveillance paternaliste et religieuse. Les mouvements politico-religieux de la péninsule Arabique, et de l'Afrique du Nord représentent les exemples les plus évidents d'une telle évolution. Cependant, dans ces cas, l'extension de l'autorité centrale a reposé sur la coercition davantage que sur le consentement du citoyen, qui, seul, fonde la légitimité du contrat social moderne.

Le rôle politique de l'islam constitue un autre facteur, plus récent, que l'on met en avant pour expliquer la formation de la citoyenneté dans le monde arabe. Simplifiant un peu vite une évolution historique particulièrement complexe, les commentateurs occidentaux ont souvent observé qu'en Europe, le développement de l'État-nation et de la citoyenneté politique démocratique s'était accompagné d'une sécularisation de la politique et d'une séparation d'ordre constitutionnel entre l'Église et l'État, évolution dont on ne retrouve pas vraiment l'équivalent dans le monde arabe. Les mouvements politiques dit islamistes, bien sûr, mais aussi nombre de régimes conservateurs, ont au contraire prétendu fonder leur légitimité sur l'intégration complète de la religion et de la politique. Et les pays qui ont cherché à encourager la sécularisation se retrouvent sur la défensive, en butte à leurs propres échecs et aux résultats des erreurs qui les avaient conduits à sous-estimer l'attachement des sociétés arabes aux valeurs islamiques. Or, les invocations d'ordre religieux à une autorité transcendantale ont souvent eu pour effet de renforcer les structures de dépendance, ce qui retarde d'autant le développement d'une citoyenneté politique moderne.

Sous sa forme radicale ou conservatrice, l'appel à l'islam peut alors, au nom de la loyauté due à des traditions, se transformer en légitimation d'un ordre non démocratique servant ainsi à empêcher tout renouveau.

Du bon usage de l'islam

TOUTEFOIS, la pensée et la pratique islamiques dépassent l'islamisme autoritaire d'aujourd'hui, et les défauts de ce dernier n'impliquent nullement que l'islam soit, en lui-même, incompatible avec l'existence de droits politiques et sociaux. En fait, on pourrait même avancer que la seule répression de l'islamisme revient à ajouter à l'interdiction des avantages de la citoyenneté moderne la mise sous le boisseau des principes progressistes de l'islam en matière d'égalité et de justice. De l'islam et de ses valeurs peut découler la constitution d'un espace politique démocratique. Et aucun modèle de société laïque ou de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne réclame qu'il soit exclu.

Le Coran et la Sunna énoncent d'ailleurs des principes tout à fait compatibles avec la citoyenneté. La *shura* recommande le débat et la consultation de la communauté. Dans la tradition islamique, les formes particulières de ce dialogue social ont toujours été l'objet de discussions vigoureuses. Le courant le plus influent des juristes et des penseurs musulmans modernes, le mouvement salafia, affirme que la *shura* signifie aujourd'hui élections et Parlements. Cette pensée islamique recommande l'usage de la raison afin d'élaborer les nouvelles règles qui permettront, chaque fois que les Écritures ne suffisent pas à déterminer une ligne de conduite, de réagir au changement économique, politique et social.

Enfin, l'islam encourage la communauté à décider par consensus du meilleur moyen de faire progresser le bien commun. Pendant des décennies, la plupart des pays musulmans ont déterminé leurs choix politiques sur la base de ces traditions islamiques.

Au demeurant, la réaffirmation du religieux face au politique constitue un phénomène qui ne se limite pas au seul monde arabe et musulman. On le retrouve dans des pays aussi différents qu'Israël, l'Inde ou les États-Unis. L'avancée de la sécularisation ne signifie pas la disparition de la religion du domaine public. Car même dans les démocraties occidentales avancées, elle a souvent signifié un compromis entre religion et politique : le Royaume-Uni a conservé une religion d'État, et l'Allemagne subventionne les cultes. Aucun modèle d'évolution sociopolitique (les systèmes dictatoriaux eux-mêmes n'y sont point parvenus) n'a abouti à l'exclusion de la religion.

Pour revenir à l'islam, ses valeurs de justice, d'égalité et de communauté constituent des atouts certains pour le développement d'une vraie citoyenneté. Rien dans cette religion ne s'oppose à la constitution d'un espace politique démocratique. Et c'est à la construction de ce dernier que les dirigeants arabes devraient s'atteler sans délai pour affronter les défis de cette fin de siècle.

(1) NDLR : Ibn Khaldoun (1332-1406), historien et philosophe arabe né à Tunis. Son œuvre principale, *Livre des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères*, fait de lui un précurseur de la sociologie et un philosophe de l'histoire.

(Le surtitre, le titre, les intertitres, ainsi que le chapeau d'introduction sont de la rédaction.)

* Ingénieur civil, Rabat. Fils du prince Moulay Abdallah, décédé en 1983, l'auteur s'exprime ici à titre personnel.



Experts en terrorisme

LORSQU'IL s'agit du monde arabe et de l'« islamisme », un incident ou un attentat peut suffire pour mettre à nu les tropismes de l'Occident. Ce 19 avril 1995, la destruction du bâtiment fédéral d'Oklahoma City ne date que de quelques heures. La chaîne de télévision américaine CBS News a pourtant déjà identifié les suspects. *« On peut parier qu'il s'agit là d'une action terroriste qui a son origine au Proche-Orient »*, explique James Stewart, correspondant de la chaîne pour les questions de sécurité. Connie Chung, alors coprésentatrice avec Dan Rather du journal de CBS, embraye aussitôt : *« L'attaque d'aujourd'hui est semblable à celle qui a frappé le World Trade Center en 1993 et à celle dont les forces américaines à Beyrouth ont été victimes dans les années 80. C'est pourquoi les enquêteurs cherchent, ici dans le Midwest, les liens qui pourraient exister avec le terrorisme du Proche-Orient. »*

Ces liens, Anthony Mason, autre journaliste de CBS, les expose aussitôt, images d'archives à l'appui : *« La scène que vous voyez ici représente une convention de musulmans organisée par l'Association islamique pour la Palestine* (plan sur un drapeau palestinien). *Elle ne se déroule pas au Proche-Orient, mais à Oklahoma City. Même si la majorité écrasante des musulmans américains et des participants à cette convention ne sont pas des radicaux, cette réunion a accueilli des groupes (...) qui affirment que l'Amérique est la source du Mal. »*

Convoqué par CBS, un expert antiterroriste, M. Steve Emerson, intervient à son tour : *« Oklahoma City est probablement l'un des principaux centres du radicalisme islamique à l'extérieur du Proche-Orient. »* Et Anthony Mason de féliciter ce remarquable expert : *« Steve Emerson a montré comment les fondamentalistes ont lancé une campagne de recrutement à travers tout le Sud-Ouest, là où il est plus facile d'échapper à l'attention du public. (...) Pour Emerson, l'attaque d'Oklahoma City semble signée. »* L'expert achève alors lui-même sa puissante démonstration : *« Ceci* (l'attentat) *a été perpétré avec la volonté d'infliger un nombre maximum de pertes humaines. C'est la marque du Proche-Orient. »*

Il ne reste plus à Anthony Mason qu'à conclure : *« Un camion piégé, une énorme explosion. Cela s'est produit au World Trade Center. Cela s'est produit à Buenos Aires l'année dernière : une voiture piégée explosant à l'extérieur du centre culturel juif. Les milieux autorisés* (américains) *ont aussitôt vu le lien, et nos sources nous disent que, même si ce n'est pas officiel, ce qui s'est passé à Oklahoma City est traité comme un acte de terrorisme issu du Proche-Orient. »*

Quelques heures plus tard, soupçonné d'avoir provoqué le carnage, un Américain bien ordinaire, vétéran de la guerre du Golfe et de l'extrême droite, est arrêté. La piste du Proche-Orient est alors abandonnée...

SERGE HALIMI.

POUR UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE

Paysans sans frontières

TOUT devait changer après le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. A commencer par les mentalités des gouvernants, désormais ouverts à une vision nouvelle du développement. Trois ans plus tard, le productivisme, en particulier dans l'agriculture, continue d'étendre son modèle sur la planète. C'est ailleurs que se forgent résistances et alternatives, dans l'expérimentation d'une agroécologie et d'une ruralité sans frontières.

Par CHRISTIAN DE BRIE

Avec une logique implacable, l'agriculture intensive impose partout son mode de développement destructeur, dont les dégâts sont de moins en moins compensés par les avantages. « *Dans le tiers-monde ils sont souvent plus spectaculaires, en raison de la soumission brutale des paysans aux forces du marché, qui ne leur laisse d'autre ressource que de tirer de leur sol tout ce qu'ils peuvent sans avoir les moyens de le reconstituer : surpâturage, pollution des eaux, érosion, destruction des forêts, dessiccation des nappes phréatiques entrent en jeu, tandis que la population continue de croître avec les besoins alimentaires* (1). »

En Europe ou en Amérique du Nord, pour survivre, l'agriculteur doit rester compétitif et donc améliorer sa productivité en cultivant des sols nivelés, remembrés, déboisés, permettant de rentabiliser un outillage toujours plus performant ; en se spécialisant sur les mêmes variétés les plus productives (*lire, ci-dessous, l'encadré « La Semence du progrès »*). Il est pris dans un cycle infernal où la monoculture et l'élevage d'espèces hypersélectionnées de plus en plus fragiles et vulnérables exigent toujours davantage d'engrais, de pesticides et de produits phytosanitaires contre des parasites de plus en plus résistants à des traitements de plus en plus dangereux et coûteux. S'il survit, c'est en faisant disparaître ses frères moins efficaces (2). L'essentiel de la recherche est orientée vers la croissance de la productivité par tous les moyens, en particulier par les manipulations génétiques et les biotechnologies, pour permettre aux grands groupes multinationaux d'augmenter leurs parts de marché, leurs bénéfices et leur pouvoir alimentaire.

Loin de se mettre au service de l'agriculture, l'industrie et la finance s'en sont emparées pour en tirer le maximum de profits. L'agriculteur est un client captif pour des produits mécaniques et chimiques toujours plus coûteux ; il est sous la coupe des banques, auprès desquelles il est endetté à vie pour des sommes colossales (plus de 200 milliards de dollars aux Etats-Unis, environ 1 000 milliards de francs, où il faut investir l'équivalent de plusieurs millions de francs pour créer un poste de travail dans l'agriculture, plus que dans n'importe quel autre secteur).

Sa production, jouée comme au casino sur des marchés spéculatifs auxquels il n'a pas accès, est une matière première pour l'industrie agroalimentaire. Elle lui est payée à la limite du prix de revient, voire très en dessous lorsque interviennent des aides publiques, avant d'être revendue trois à dix fois plus cher au consommateur après conditionnement et lancement publicitaire, par des chaînes d'hypermarchés qui font leurs profits au détriment des productions locales.

Gaspillage et appauvrissement

TOUTES les données concernant chaque culture, chaque animal sont de plus en plus souvent traitées par l'informatique, qui gère en place de l'agriculteur et lui dicte sa conduite tandis que se perdent savoirs et expérience. Trop de dépenses pour une production excédentaire dont la gestion nécessite de nouvelles dépenses, ce mode de développement qui gaspille autant qu'il produit, détruit ou appauvrit les hommes et leurs savoirs, la diversité génétique des espèces et la qualité des aliments, la fertilité des sols, les nappes phréatiques et les ressources énergétiques et minérales non renouvelables.

C'est pourtant cette agriculture, la plus endettée et la moins rentable si l'on tient compte des coûts cachés que les marchés imposent partout, avec l'aide des organismes internationaux, des États-Unis et de l'Europe, qui ont déjà planifié la réduction de leurs producteurs ruraux à moins de 3 % de la population active. La mondialisation des marchés alimentaires et la pratique des prix de dumping ont désorganisé les systèmes vivriers traditionnels sur la totalité de la planète, et principalement en Afrique, transports et transferts internationaux incessants provoquant excédents et pénuries artificielles. De plus en plus de populations ne sont plus en mesure de s'alimenter de façon autonome, dépendant des importations lorsqu'elles disposent de devises ou de l'aide humanitaire dans les situations extrêmes.

Face à ce pouvoir, les paysans du Nord et du Sud sont confrontés aux mêmes problèmes : dépendance, exode rural, dégradations de l'environnement et des conditions de vie. A terme, une crise mondiale de l'alimentation n'est pas improbable tandis que la guerre alimentaire est déjà une réalité. Or les ressources sont très largement suffisantes pour satisfaire les besoins de tous les humains. Si le modèle productiviste continue de dominer, fort de son efficacité apparente, il perd peu à peu de sa crédibilité. En Afrique, en particulier, cimetière d'éléphants blancs, où l'impossibilité de s'intégrer au marché mondial conduit à de nouvelles approches, il se trouve remis en cause.

Venus du Burkina Faso, du Bénin, du Cameroun, du Burundi, mais aussi du Brésil et de Nouvelle-Calédonie, une dizaines de stagiaires, techniciens agronomes et agents de développement, boursiers d'État ou d'organisations non gouvernementales, suivent un des programmes de formation à l'agroécologie tropicale, au Carrefour international d'échanges de pratiques appliquées au développement (Ciepad), près de Montpellier. Un stage dont la partie expérimentale s'effectuera au Burkina Faso et qui propose non de fournir des modèles ou des recettes techniques mais des outils d'analyse, d'évaluation et d'expérimentation d'un mode de développement agricole durable, c'est-à-dire respectueux des hommes et des environnements, mettant en évidence les problèmes communs aux milieux tropical et européen.



RÉCOLTE DE CAFÉ EN CÔTE-D'IVOIRE
Garantir la sécurité alimentaire

SYGMA/KELLER

Ayant pour finalité la sécurité et l'autonomie alimentaires des populations par la mise en valeur des ressources locales, l'approche agroécologique relève plus du faire-valoir que de l'exploitation, associant développement agricole et protection de l'environnement. Elle privilégie la fertilisation organique des sols et le compostage, des traitements phytosanitaires aussi naturels et biodégradables que possible, le choix de variétés et d'espèces (animales et végétales) traditionnelles maîtrisées par les communautés agricoles concernées, un usage économe et optimal de l'eau, le souci d'éviter tout suréquipement coûteux en énergie. Elle met l'accent sur les travaux anti-érosifs (digues, terrasses, haies vives...), le reboisement diversifié et enfin la réhabilitation des savoir-faire traditionnels conformes à une gestion écologique du milieu. Un mode d'intervention global qui concerne aussi bien les populations du Nord, que celles du Sud et requiert pédagogie et formation.

Dans ce but, le Ciepad a développé non seulement un secteur de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement s'adressant aux enfants et aux enseignants du Nord, mais aussi des actions d'appui au développement au Sud, sur appel de responsables locaux, en particulier au Sénégal, au Togo, au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie, en Algérie.

En Tunisie, par exemple, dans le golfe de Gabès, le Ciepad intervient dans un projet de réhabilitation d'une oasis menacée de désertification. Un danger qui pèse sur les 250 000 hectares d'oasis du Maghreb, agressées par les technologies productivistes, alors que, création artificielle de l'homme, il s'agit d'un écosystème dont l'équilibre fragile dépend du respect de règles très strictes et précises.

En Palestine, autre exemple, à Falaniah, à l'ouest de Naplouse, se développe une action de formation et de vulgarisation à une agriculture moins dépendante d'une irrigation intensive et du marché israélien, associée à la culture, par les femmes, de plantes aromatiques et médicinales en vue de fournir une source de revenus autonome.

Parallèlement, le Ciepad a expérimenté un modèle d'implantation rurale dit « modèle optimisé d'installation agricole » (MOIA) devant permettre à une famille de quatre personnes d'assurer, sur une parcelle quelconque de 1 hectare, une production maraîchère et d'élevage de qualité agrobiologique, sans produits chimiques ni engrais autres que naturels (3). Il garantit autonomie alimentaire et surplus commercialisable à proximité, ainsi que l'autoconstruction d'un habitat écologique démontable, le tout avec un financement très modeste et l'accès à des crédits coopératifs.

L'idée est à la fois de restaurer des espaces ruraux désertés tout en y aménageant une activité productive, d'accéder à une autonomie permettant l'exercice d'autres activités, de réintroduire des échanges de proximité sur des produits et services de qualité et les relations humaines qui les accompagnent. Des objectifs qui répondent à des besoins très actuels concernant aussi bien l'aménagement, entre villes surpeuplées et campagnes désertées, d'une société ruralo-urbaine compatible avec le partage du travail que la recherche d'une qualité de vie et de rapports humains dévalués par le modèle social des sociétés de consommation. Le projet s'adresse aussi à des personnes en situation d'exclusion, ayant très peu de ressources, qu'une structure associative du Cieadp s'emploie à former et aide à préparer un projet d'installation (4).

L'objectif est toujours le même : montrer de la façon la plus rigoureuse possible que s'installer à la terre, sans être agriculteurs au sens traditionnel du terme, avec l'idée de retrouver autonomie et qualité de vie, est possible et souhaitable au Nord comme au Sud. Le mouvement, encore discret, est en marche. Dans toute l'Europe, et notamment en France, on constate l'implantation de nouveaux ruraux et l'augmentation de la population locale. Ce qui s'expérimente ici et là témoigne que l'imagination créatrice est peut-être aujourd'hui davantage dans les campagnes que dans les bureaux des experts en prospective.

Originaire d'une oasis du Sud algérien, fils d'un artisan forgeron, le fondateur du Ciepad, Pierre Rabhi, a longtemps vécu une double culture, entre Europe et Maghreb, avant de s'installer dans le sud de l'Ardèche, où il mène avec sa famille une existence de paysan frugal. De cette errance sur le pourtour méditerranéen où se croisent, si proches, le Nord du Sud et le Sud du Nord, il s'est forgé une éthique d'un développement fondé sur « *la mise en valeur des ressources dont dispose chaque communauté humaine sur son territoire. Produire et consommer localement devrait être le mot d'ordre international* (5) ». Pour garantir la sécurité alimentaire mais aussi parce que le paysan est l'héritier de savoirs et de valeurs indispensables à la société. Traditionnellement son rapport à la terre n'est pas seulement un rapport d'exploitation, et celle-ci n'est pas un simple substrat mais véritablement une mère nourricière qui doit être traitée comme telle, ce qui nécessite d'autres pratiques que celles de l'agriculture productiviste.

Ces pratiques, Pierre Rabhi les a expérimentées avec succès sur sa terre aride des Cévennes avant de les transmettre à d'autres. Dans un centre de formation du Sahel, d'abord, au Burkina Faso, avec le soutien actif, à l'époque, du président Sankara (5) puis dans le cadre du Ciepad. Utopiste de terrain, l'Ardéchois sans frontières plaide pour une frugalité heureuse au sein de nouveaux oasis ouverts sur l'extérieur. Dans « *un monde du « toujours plus pour quelques-uns », où plus rien n'a de valeur mais où tout a un prix* (...), *la sobriété est libératrice. Car nous ne rêvons pas de PNB mais de sens et d'équité* (6) ».

(1) François de Ravignan, « Agriculture, écologie, histoire d'un divorce », *REPSA*, 106, rue du Bac, 75341 Paris, 4e trimestre 1994.

(2) La France, qui a perdu 1,5 million d'agriculteurs en vingt ans, continue à le faire au rythme de 30 000 par an.

(3) Chaque Français consomme en moyenne dans son alimentation 1,5 kilogramme par an de produits chimiques, colorants, résidus d'engrais et de pesticides.

(4) Association Espère (Espace-emploi-ruralité), rue de la Gare, 11190 Montazels.

(5) Pierre Rabhi, *L'Offrande au crépuscule*, Editions de Candide, 07170 Lavilledieu, 1989.

(6) « Mission des oasis », entretien avec Pierre Rabhi, *Terre du Ciel*, no 24, juin-juillet 1994.

« La Semence du progrès »

SUR la plus grande foire aux bestiaux du monde, à Amarillo (Texas), les millions de têtes de bétail négociées chaque année proviennent toutes de la même race standardisée dans des fermes-laboratoires où les taureaux reproducteurs sont sélectionnés sur leur seule aptitude à procréer des bovins faisant le plus de viande possible, le plus rapidement possible. C'est ce qu'explique, et montre remarquablement, un documentaire intitulé : *La Semence du progrès* (1).

Dopées aux hormones et bourrées de traitements sanitaires, élevées en dix-sept mois (au lieu de trois ans sur des prairies naturelles), parquées dans des fermes-usines hors sol de 100 000 têtes appartenant à des citadins spéculateurs qui ne voient jamais une paire de cornes, ces bêtes, nous disent les auteurs de ce documentaire, sont nourries automatiquement avec des mélanges dont la composition varie de jour en jour suivant le cours des céréales à la Bourse de Chicago et feront de 1 000 à 2 000 kilomètres en camion avant d'être abattues sans avoir jamais brouté un coin de pâturage.

Parce qu'il faut sept unités de protéines végétales pour produire une unité de protéine animale, la moitié de la production céréalière américaine sert à nourrir des animaux. Des céréales elles aussi sélectionnées en laboratoire pour leur rendement, limitées à quelques variétés génétiquement manipulées, cultivées et traitées à grand renfort de pesticides, d'engrais, d'irrigations (qui épuisent les sols et les nappes phréatiques) et de matériels coûteux, dévoreurs d'énergie (il faut 3 tonnes de pétrole pour produire 1 tonne d'engrais). Tous les jours, aux Etats-Unis, 6 300 hectares de terres fertiles sont détruites par érosion.

(1) Vidéocassette réalisée par Gordian Troller, Marie-Claude Defforge et Silvia Perez-Vitoria, diffusée par l'association La Ligne d'horizon, les Amis de François Partant. Pour des projections-débats, écrire : 7, villa Bourgeois, 92240 Malakoff.

Le salut par la participation

LA Communauté des radios publiques de langue française – Radio France, Radio Canada, Radio suisse romande, Radio-télévision belge francophone (RTBF) – diffuse, à partir de ce mois de juillet, une série de douze émissions sous le titre général « Démocratie, environnement et développement » (1).

Ces enquêtes, coordonnées par François Milis, ingénieur agronome, et Jean-Pol Heck, journaliste à la RTBF, sont axées sur le thème de la participation. Elles cherchent à faire prendre conscience – sous forme de reportages et de témoignages récoltés sur les cinq continents –, de l'interdépendance des problématiques Nord-Sud et de l'originalité de certaines initiatives locales, notamment dans les pays en développement.

Le premier volet de la série porte sur l'épargne et le crédit – *Du bon usage de l'argent* – avec les expériences de la Grameen Bank au Bangladesh, des caisses populaires d'épargne au Burkina Faso et de la banque Credal en Belgique.

L'émission sur les femmes – *La Part manquante* – réalisée en Inde, au Burkina Faso, au Mexique, en Bolivie et en Algérie montre que démocratie et développement sont illusoires si le pouvoir et la responsabilité continuent d'échapper aux femmes, qui portent l'essentiel du poids de leurs communautés.

La série aborde la question des grands travaux – *Le Syndrome de Prométhée* – coûteux, spectaculaires, à l'impact humain et écologique souvent mal maîtrisé, avec l'étude du barrage de la Narmada, en Inde, du Flood Action Plan, au Bangladesh, et des grands barrages au Québec.

Elle évoque aussi le sort des groupes minoritaires, la gestion durable de la biodiversité, l'accès à la santé, le transport et la mobilité, la pollution industrielle, l'émergence d'une presse indépendante et d'autres contre-pouvoirs, présentant, à chaque fois, des témoignages collectés partout dans le monde.

PHILIPPE LEYMARIE.

(1) La diffusion de ces programmes est en cours sur « La Première » (RTBF), chaque dimanche, de 13 h 15 à 14 heures, jusqu'au 27 août. Sur France-Culture (Radio France), à partir du 22 juillet, chaque samedi et dimanche, de 11 heures à 12 heures. Sur Espace 2 (Radio suisse romande), tous les samedis de 9 heures à 10 heures, depuis le 1er juillet. Sur le réseau FM de France Canada, tous les jours entre 11 heures et 12 heures, du 14 au 22 août.

LES RISQUES D'UNE CONFRONTATION ETHNIQUE TOTALE

L'interminable descente aux enfers du Burundi

UN an après la tragédie du Rwanda, la communauté internationale comme le pouvoir civil de Bujumbura semblent impuissants à prévenir la répétition du drame au Burundi. Tracts incendiaires, rumeurs incontrôlables, alimentent une tension permanente et les troubles de plus en plus graves provoqués par des milices à l'armement renforcé, auxquels répondent les opérations répressives des militaires. L'état de siège pratiquement en vigueur permettra-t-il d'arrêter les partisans d'une confrontation ethnique totale ?

Par COLETTE BRAECKMAN *



FURRER/SABA/RÉA

RÉFUGIÉS BURUNDAIS A LA FRONTIÈRE DU ZAÏRE
Cette peur qui conduit à une partition de fait du pays.

Quand et où s'arrêtera la spirale de la violence au Burundi ? Quand la stabilité des institutions l'emportera-t-elle sur la confrontation ethnique totale ? Depuis des mois, tout se passe comme si, à chaque fois que la crise atteignait un palier, une main diabolique relançait la tension. Et la première tentation est de comparer le Burundi d'aujourd'hui avec le Rwanda d'hier : comme si le génocide des Tutsis commis au Rwanda devait, par symétrie, entraîner nécessairement le génocide, ou en tout cas le massacre à grande échelle, des Hutus.

Il est incontestable que l'interaction entre les crises politiques des deux pays – dont la composition ethnique et les ressources économiques sont similaires – s'est renforcée depuis la tragédie du Rwanda et la victoire militaire du Front patriotique. Au Burundi, les Hutus comme les Tutsis sont minés par la peur, alors que plane l'ombre du génocide rwandais : les Tutsis assurent qu'en aucun cas ils ne se laisseront exterminer comme leurs voisins du Rwanda. Ils s'appuient sur une armée essentiellement (mais pas exclusivement) composée de Tutsis, et où les Hutus n'occupent guère de postes de commandement. Ils refusent catégoriquement toute idée d'intervention militaire étrangère qui, à leurs yeux, aurait pour véritable motif de neutraliser « leur » armée.

Quant aux Hutus, ils dénoncent le « coup d'Etat rampant » dont ils sont victimes. Ils craignent, à force de massacres, d'intimidations et d'élimination sélective de leurs dirigeants, d'être à nouveau définitivement exclus d'un pouvoir qu'ils avaient reconquis par le bulletin de vote en juin 1993. Ils redoutent aussi la jonction des Tutsis de leur armée avec les troupes du Front patriotique rwandais (FPR), dont beaucoup de recrues étaient de jeunes Rwandais réfugiés au Burundi.

Cette peur de l'autre conduit à une radicalisation croissante des deux groupes et à une partition de fait du pays. A Bujumbura, aucun Tutsi n'ose plus s'aventurer dans le dernier « bastion hutu » que représente le quartier populaire de Kamengue que l'armée a récemment « vidé » afin d'en déloger les miliciens hutus. Inversement, chaque jour dès 16 heures, c'est en groupes compacts et apeurés que les paysans remontent du marché vers les hauteurs dominant la capitale, redoutant d'être interceptés et mis à mort par des milices de jeunes Tutsis, les « Sans défaite » ou « Sans échec ».

Dans les campagnes, les Tutsis se sont réfugiés dans les agglomérations, sous la protection de l'armée, et bon nombre d'entre eux végètent dans des camps de déplacés établis dans des écoles et des locaux administratifs. Quant aux Hutus, ils vivent pratiquement en autarcie sur les collines, dont ils interdisent l'accès aux militaires. Des dizaines de milliers d'entre eux, leur maison ayant été détruite par l'armée, sont « dispersés » dans les campagnes : ils dorment dans les forêts et les marécages, et cultivent leurs champs pendant la journée. L'installation au Burundi de plus de 200 000 réfugiés du Rwanda a encore aggravé la situation humanitaire du pays, dont 500 000 citoyens avaient perdu leur foyer en 1993 ; les tensions restent d'autant plus vives que les réfugiés rwandais sont travaillés par la propagande extrémiste et privilégiés par l'aide internationale.



Illusions perdues

POURTANT, l'histoire du Burundi n'est pas celle du Rwanda, et ces pays sont de « faux jumeaux ». Depuis 1965, le Burundi a été dirigé par des représentants de la minorité tutsie, s'appuyant sur des militaires essentiellement natifs de la région de Bururi, dans le sud du pays. La majorité hutue, écartée du pouvoir effectif et sans possibilité de promotion sociale, a toujours rêvé de prendre sa revanche et de reconquérir ses droits. Son modèle politique, depuis trente ans, reste celui de la « révolution sociale hutue » du Rwanda : une « démocratie » fondée sur une base ethnique. Le mentor des Hutus du Burundi fut longtemps le défunt président Juvénal Habyarimana, qui offrit asile et assistance à de nombreux militants du Burundi et leur enseigna ses méthodes de gouvernement.

En 1993, le Burundi était cité en exemple à travers toute l'Afrique : le dernier président militaire, le capitaine Pierre Buyoya, n'avait-il pas décidé, en partie sous la pression internationale, de rompre avec la suprématie exercée par les Tutsis, de prendre le risque de la démocratie et de relever le pari de l'unité nationale ? Réconciliation, charte de l'unité nationale (adoptée en février 1991), rédaction d'une nouvelle Constitution (promulguée le 13 mars 1992), élections présidentielle et législatives que le parti de M. Buyoya perdit, de manière aussi spectaculaire que transparente. M. Melchior Ndadaye, le rival de M. Buyoya, remporta 65 % des suffrages, tandis que son parti, avec 65 sièges contre 16, s'assurait la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Malgré la surprise et le désappointement, le respect du verdict des urnes prévalut. L'armée s'inclina devant le vote, qu'elle accusa cependant d'avoir été essentiellement « ethnique ». M. Melchior Ndadaye, refusant explicitement d'appliquer les mêmes méthodes de gouvernement que son voisin, M. Habyarimana, faisant le pari de la générosité, offrit le poste de premier ministre à une représentante du parti minoritaire, l'Uprona (Union pour le progrès national), afin de calmer les inquiétudes des Tutsis, tandis que le Frodebu (Front pour la démocratie au Burundi), majoritaire, se contentait de 13 sièges sur 23 dans un gouvernement d'unité nationale. M. Ndadaye autorisa même l'ancien dictateur, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, à rentrer au pays...

Le coup d'Etat du 21 octobre 1993 brisa toutes les illusions : M. Melchior Ndadaye, le président de l'Assemblée nationale et plusieurs ministres furent assassinés. Il est certain que les tueurs étaient des militaires, et qu'au sein de l'armée nul ne prit le moindre risque pour protéger le chef de l'État. En revanche, on ignore toujours l'identité des commanditaires civils de ce putsch, et les autorités burundaises ne font guère d'efforts pour faire avancer l'enquête. L'impunité des auteurs et des commanditaires présumés est demeurée totale.

Il est courant d'affirmer que le coup d'Etat fut un échec. En effet, c'est sous la pression d'une communauté internationale condamnant sévèrement les putschistes que le « comité de crise », hâtivement constitué au lendemain de l'assassinat du président, fit marche arrière et que l'armée, dénonçant les éléments factieux, rappela finalement au pouvoir les ministres destitués. En réalité, au vu de la paralysie croissante de l'appareil d'État, on peut se demander si le véritable objectif des putschistes n'a pas été atteint : déstabiliser durablement le pays, semer la haine entre les deux communautés.

En effet, si l'assassinat du premier président hutu élu depuis trente ans brisa définitivement la confiance des Hutus envers l'armée, en revanche, les massacres qui suivirent marquent le début de la grande peur des Tutsis. Présentés comme des *« réactions de colère spontanée »* de paysans, ces massacres à grande échelle de civils tutsis firent près de 100 000 morts. Ils se déroulèrent sur le même « modèle » que le génocide rwandais quelques mois plus tard : dans les provinces proches du Rwanda, des tueurs, sur l'injonction de cadres locaux du Frodebu, après avoir abattu des arbres à la tronçonneuse pour bloquer la progression de l'armée, opéraient à la machette et mettaient le feu aux maisons avec des bidons d'essence qui leur avaient été distribués. Ils suivaient en cela les « appels à la résistance » diffusés par Radio-Rwanda, lancés par plusieurs ministres du Frodebu à l'origine de cette « révolte spontanée ».

L'assassinat du président Melchior Ndadaye, considéré comme un démocrate, et l'impunité dont bénéficièrent tous les coupables – les auteurs militaires du putsch comme les civils responsables des massacres – radicalisèrent évidemment les extrêmes. Après que les membres survivants du gouvernement eurent longtemps choisi de résider dans un hôtel-club de vacances, protégés par les gendarmes français, d'autres dirigeants, comme le ministre de l'intérieur, M. Léonard Nyangoma, et le président de l'Assemblée nationale, M. Pierre-Claver Sendegeya (un Tutsi membre du Frodebu), décidèrent de s'installer à Uvira, au Zaïre, et d'y lancer le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD). A leurs yeux, M. Sylvestre Ntibantunganya, le successeur de M. Melchior Ndadaye, est devenu l'otage de l'armée, et le dialogue avec les militaires doit être remplacé par l'usage de la force, afin d'enrayer définitivement le « putsch rampant » qui mine le Burundi depuis octobre 1993.

Les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), créées par M. Léonard Nyangoma, en même temps que le CNDD, en août 1994, sont ces « bandes armées » qui défient désormais les militaires et lancent des attaques, non seulement à Bujumbura, mais dans tout le pays. Au Zaïre, ils ont fait leur jonction avec les miliciens interhamwe du Rwanda, d'autant plus facilement que de nombreux miliciens du Burundi avaient participé aux massacres dans la région de Butare. A l'intérieur du pays, de jeunes Hutus ont constitué des milices, les *intagohekas* (ceux qui ne dorment jamais), qui défient régulièrement les militaires. Le nouveau premier ministre, M. Antoine Nduwayo, le reconnaît : *« Tout l'intérieur du pays est désormais infiltré et l'armée doit tenter, en priorité, de sécuriser Bujumbura. »*

Aux attaques des *intagohekas* répondent des lynchages et des attentats aveugles commis par les gangs tutsis « Sans échec », « Sans défaite » ou « Sans capote ». A l'origine, il s'agissait de bandes de jeunes citadins plus ou moins marginaux, recrutés par l'Uprona pour animer les meetings électoraux. Au début de 1994, dans un climat de radicalisation croissante, plusieurs hommes politiques utilisèrent ces groupes en milices pour soutenir des opérations villes mortes en vue d'imposer leur entrée au gouvernement. Un peu d'argent, un peu d'endoctrinement politique, un avenir bouché par la crise économique, la peur aussi d'être massacré comme au Rwanda sont les moteurs de ces groupes de semi-délinquants qui font de Bujumbura une ville si dangereuse. Bien souvent les militaires font preuve de tolérance à leur égard, soit en raison de liens de parenté, soit, disent les Hutus, parce qu'ils agissent de concert.

Les divers groupes armés sont également le produit de la criminalisation croissante de l'activité économique au Burundi. Vendues ou cédées par l'ancienne armée rwandaise, ou achetées par les marchés internationaux (en Chine notamment), les armes affluent et les petits partis d'opposition tutsis dont les membres appartiennent aux milieux d'affaires rétribuent, parfois sans se cacher, les miliciens qui exécutent leurs basses œuvres.

L'instauration d'une zone franche à Bujumbura, sur avis favorable de la Banque mondiale, a exacerbé les tensions : une société belge, a reçu l'autorisation d'y installer une entreprise de raffinage de l'or, exempte de taxes, alors que d'autres sociétés de la place s'en voyaient interdire l'accès. Le ministre des mines et de l'énergie, M. Ernest Kabushemeye, qui avait dénoncé cette situation en février, fut assassiné en pleine rue quelques semaines plus tard. Cette « guerre de l'or » a des ramifications régionales : les métaux précieux sortant du Burundi proviennent dans leur presque totalité du Zaïre voisin. A la « guerre de l'or » s'ajoute aussi celle de la drogue : des jeunes, envoyés en Extrême-Orient, puis en Europe, servent de passeurs, et les bénéfices du trafic alimentent les milices locales. Le chanvre et les drogues dures font des ravages croissants parmi les adolescents de Bujumbura.

Bloquer les trafics d'armes

DANS un tel climat, seul le représentant spécial de l'Organisation des Nations unies, le Mauritanien Ould Abdallah, croit encore, contre vents et marées, que la convention de gouvernement qu'il a contribué à faire accepter en septembre dernier résistera aux assauts des extrêmes. Cet accord de partage du pouvoir s'écarte des résultats électoraux mais tient compte du rapport de forces réel autant que du sentiment de peur au sein des deux communautés. Il prévoit que 55 % des postes ministériels iront au Frodebu contre 45 % à l'opposition, essentiellement composée de Tutsis. L'accord réduit considérablement les pouvoirs du président, soumis pour les principales questions à la tutelle d'un Conseil national de sécurité dont la majorité des membres sont issus de l'opposition et qui peut, en fait, bloquer toute décision importante.

A l'heure actuelle, cette convention de gouvernement représente la seule planche de salut d'un pays emporté par la dérive ethnique. Cependant, elle reste critiquée par les Hutus, qui s'estiment privés de leur victoire électorale et dénoncent la *« traduction institutionnelle du coup d'Etat de 1993* (1) » permettant au putsch de se poursuivre sans que cela soit dit. De leur côté, les radicaux tutsis, prenant argument des violences d'octobre 1993, estiment les concessions du Frodebu encore insuffisantes. Ils veulent écarter définitivement de la scène politique un parti qu'ils jugent « génocidaire » et rêvent même d'obtenir la démission du président Sylvestre Ntibantunganya. Ce dernier, pour enrayer la montée des violences, a décidé des mesures d'exception, en accord avec le Conseil national de sécurité : couvre-feu étendu à tout le pays, contrôle des médias extrémistes, renforcement du rôle de l'armée dans les campagnes... Ces mesures enrayeront-elles la guérilla qui s'étend progressivement à tout le pays ?

Quoique réclamé par nombre de Hutus, l'envoi de troupes étrangères dont la mission serait de mettre hors jeu l'armée nationale semble une solution plus dangereuse qu'utile : récusée par les militaires, refusée en bloc par les Tutsis, elle approfondirait encore le fossé entre les deux ethnies. L'expérience désastreuse de la Minuar au Rwanda, aussi incapable de prévenir le massacre de réfugiés hutus à Kibeho que d'empêcher le génocide de 1994, incite également au scepticisme. Renforcer l'embargo sur les armes qui affluent dans la région serait une mesure plus positive. Elle impressionnerait l'armée burundaise et permettrait de mettre fin aux mystérieux arrivages d'armes au Zaïre, destinées aux anciens militaires rwandais et à leurs amis du Burundi.

Mais c'est surtout la fin de l'impunité qui serait le seul signal d'alarme compréhensible par tous les criminels de la région (2). Jusqu'à présent aucune enquête n'a jamais abouti, qu'il s'agisse de l'assassinat de Melchior Ndadaye, de l'attentat mortel contre le président Juvénal Habyarimana du Rwanda et contre son collègue Cyprien Ntaryamira, du Burundi, qui voyageait avec lui. Alors que les miliciens, hutus et tutsis, opèrent en toute tranquillité dans Bujumbura, dans les camps de réfugiés des tueurs se cachent au milieu des civils qu'ils poussent à l'exode suivant de mystérieuses consignes. Tandis que, au Zaïre et en Tanzanie, les responsables du génocide rwandais poursuivent paisiblement leurs préparatifs d'offensive, prêtant main-forte à leurs amis burundais dans l'espoir d'attaquer un jour Kigali à partir du sud du pays.

(1) Human Rights Watch Arms Project.

(2) *Burundi, Breaking the Cycle of Violence*, by Filip Reynt Jens, Minority Rights Group International.

* Journaliste au *Soir* de Bruxelles.

L'INCERTAINE RECOMPOSITION

Grandes manœuvres

EN approuvant, le 13 juin 1995, le projet de loi sur les investissements dans le secteur pétrolier, le Parlement de Russie a ouvert la voie à d'énormes mises de fonds étrangères estimées en dizaines de milliards de dollars. Mais Moscou s'intéresse aussi de très près aux projets énergétiques dans les anciens territoires soviétiques, notamment dans le Caucase. Le Kremlin souhaite y maintenir son hégémonie et une présence qu'il juge d'autant plus nécessaire que de nombreuses guerres ravagent les jeunes Républiques indépendantes. Parmi ces régions déchirées figure le Tadjikistan, aux portes de l'Afghanistan.

Par notre envoyée spéciale NUR DOLAY *

Parsemée de longues cheminées crachant du feu, la ville de Bakou, vue d'avion, a un aspect inquiétant. Entre les torchères s'élèvent des centaines de derricks à bout de souffle, qui continuent péniblement leur mouvement de va-et-vient et répandent autour d'eux des flaques visqueuses d'huile noire. Quand le *kuleque*, ce vent fort et permanent, change de direction et commence à souffler de la mer vers la terre, il est chargé d'une odeur âcre qui rend l'air lourd à respirer. La mer Caspienne est un véritable réservoir d'or noir et de gaz naturel : seules 7 % des réserves offshore ont été prospectées dans cet immense lac de 600 000 kilomètres carrés, qui contient, selon les évaluations actuelles, quelque 850 millions de tonnes de pétrole et 8 700 milliards de mètres cubes de gaz.

Les champs de pétrole grignotent les banlieues de Bakou. De vastes étendues de mazout occupent tous les terrains vagues entre la route et la mer. On a presque peur d'allumer une allumette, comme si ces mares pouvaient s'enflammer à la moindre étincelle. Images de fin du monde...

La renaissance de la région caspienne, avec l'émergence de trois nouveaux Etats, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et le Kazakhstan, qui veulent consolider leur indépendance grâce à leurs richesses énergétiques, ne se fait pas sans tensions.

Au centre des affrontements : le transport de l'or noir vers le monde extérieur. Le futur tracé des oléoducs et des gazoducs voit s'affronter la Russie et la Turquie et, à un moindre degré, l'Iran. L'indécision des Etats-Unis, principal exploitant, aggrave les incertitudes.

Un premier contrat avait été signé entre un consortium de compagnies occidentales et l'ancien président de l'Azerbaïdjan, M. Aboulfaz Eltchibey. Mais un coup d'Etat en juin 1993, soutenu par Moscou, l'avait remis en cause (1). Le vainqueur, M. Haydar Aliev, un ancien membre du bureau politique du temps de Leonid Brejnev, connaissait trop bien le système pour commettre la même erreur que son prédécesseur ouvertement favorable à la Turquie.

D'immenses gisements

L'UNE de ses premières décisions a donc été l'annulation, puis la renégociation du contrat avec le consortium pour y inclure la Russie. C'était, pour le nouvel homme fort de Bakou, une manière d'amadouer le Kremlin et de repousser ses velléités d'intervention. Dans le nouvel arrangement signé le 20 septembre 1994, la compagnie nationale azérie, la Socar, abandonnait un tiers de ses parts à la Lucoil russe, soit 10 %, pour ne conserver elle-même que 20 % de l'ensemble (2).

Ce contrat porte sur l'exploitation sur dix ans de 510 millions de tonnes de pétrole. Les trois gisements concernés, à savoir Azeri, Cirag et Gunesli, ne constituent qu'une petite partie de la vingtaine de champs pétroliers de la mer Caspienne.

Sur l'autre rive, après deux ans de négociations, le Kazakhstan a conclu, en mai 1992, une entente avec la compagnie américaine Chevron, pour l'exploitation des immenses gisements de Tenguiz. La société mixte Tenguizchevroil, détenue à parts égales par les deux partenaires, doit investir entre 20 à 30 milliards de dollars sur quarante ans et récupérer trois fois le montant de cette somme. Les réserves sont estimées à 25 milliards de barils, mais la richesse pétrolière du Kazakhstan n'est nullement limitée à cette région. On parle de 6,2 milliards de tonnes, sans compter la région d'Aktioubinsk dont la prospection a été confiée à Elf Aquitaine. La société française, qui mise sur quelque 817 millions de tonnes, y sera le seul opérateur pendant dix ans (3).

British Gas et Agip (Italie) ont signé, de leur côté, un contrat pour l'exploitation des gisements de Karachaganak dont la richesse est évaluée à 340 millions de tonnes de pétrole et 1 300 milliards de mètres cubes de gaz. En décembre 1994, les Kazakhs ont été obligés d'intégrer à ce contrat la compagnie russe Gazprom, qui avait déjà exploré la zone et investi avant 1992.

Un autre accord signé en 1993 avec un consortium de six compagnies, à savoir le BP-Statoil, British Gas, Mobil, Total, Agip, Royal Dutch-Shell, porte sur l'exploration et l'exploitation d'une zone au nord de la mer Caspienne. Il s'agit là aussi de richesses fabuleuses, en partie offshore, estimées à 3,5 milliards de tonnes de pétrole et 1 500 milliards de mètres cubes de gaz.

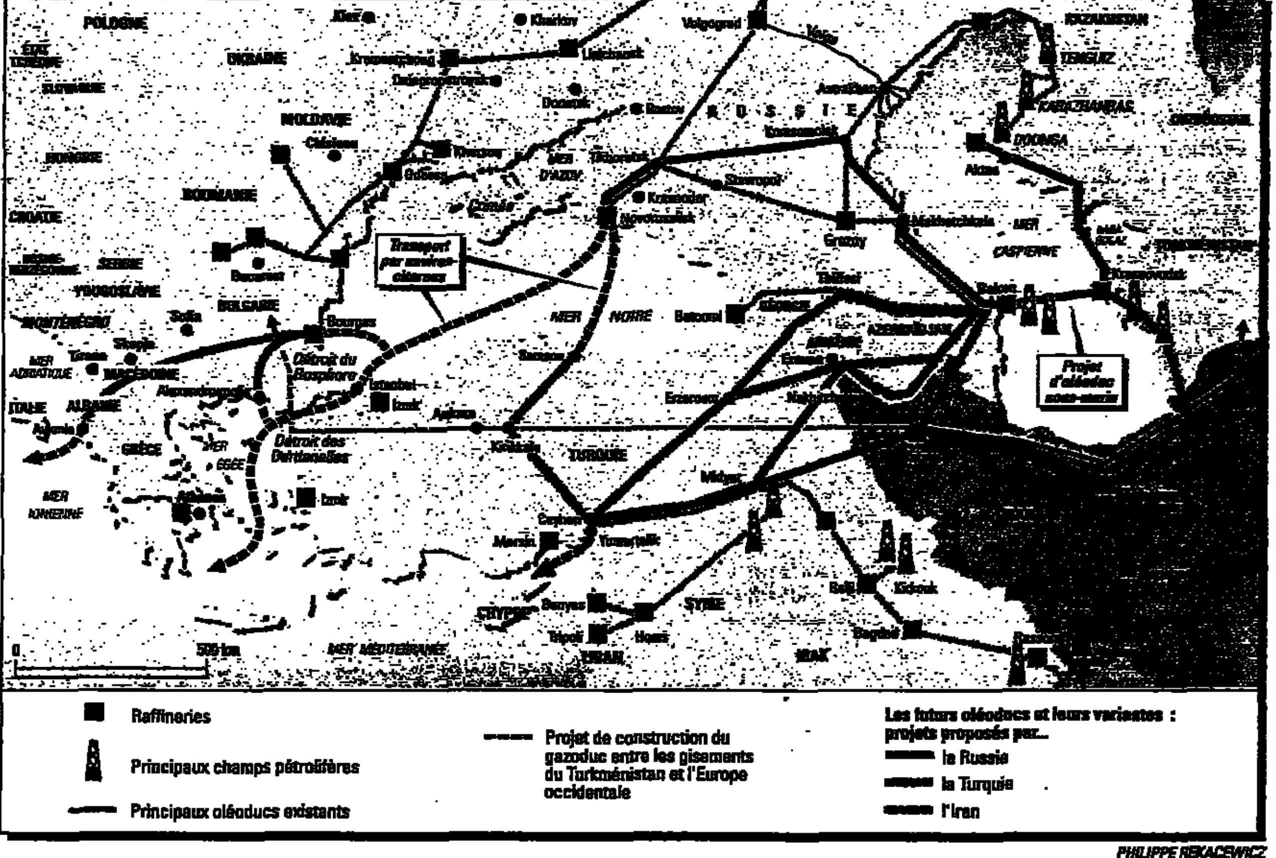
Enfin, la compagnie Oman Oil a obtenu le droit d'exploiter les gisements de Dunga à l'est de la Caspienne et de prospecter dans une zone au nord-est. Servant d'intermédiaire dans les négociations américano-kazakhs, elle est aussi à l'origine d'un consortium avec le Kazakhstan et la Russie pour la construction d'oléoducs.

Ce pays, qui ressemble à une éponge imbibée de pétrole, souffre pourtant de pénuries chroniques de cette huile précieuse : régulièrement les usines s'arrêtent, les transports subissent des perturbations... A l'origine des difficultés, le système d'interdépendance soigneusement organisé à l'époque soviétique, qui permet aujourd'hui à Moscou d'exercer un chantage sur son « proche étranger » (les anciennes Républiques soviétiques) : 85 % du brut kazakh s'écoule, en effet, vers les raffineries russes situées au nord du pays, ou vers la capitale azérie, alors que les raffineries kazakhs sont réglées, aux trois quarts de leurs capacités, pour traiter le pétrole russe, dont les caractéristiques sont différentes. La désorganisation générale de l'époque post-soviétique comme la mauvaise volonté de Moscou rendent impossible le fonctionnement de ce système.

En 1994, la Russie n'a livré au Kazakhstan que 40 % du pétrole promis, soit 4,42 millions de tonnes, et 48 % des produits pétroliers, prétextant les arriérés de paiement accumulés – en dollars. Dans ces conditions, les raffineries kazakhs tournent au ralenti, quand elles ne sont pas arrêtées, alors que le brut local reste sur place faute de pouvoir être acheminé vers les pays qui le régleraient en dollars, ou même vers les raffineries sibériennes.

Car, obligé d'utiliser les oléoducs russes, le Kazakhstan se heurte souvent à la mauvaise volonté de

* Journaliste.



PHILIPPE REKACEWICZ

AU CŒUR DES AFFRONTEMENTS, LE TRANSPORT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR

(1) Lire Nur Dolay, « Instable indépendance de l'Azerbaïdjan », *Le Monde diplomatique*, août 1993.

(2) Les autres participants sont : British Petroleum (17,1 %), les compagnies américaines Amoco (17 %), Unocal (11,2 %), Pennzoil (9,8 %), McDermott (2,5 %) et Ramco (2 %), la compagnie norvégienne Statoil (1,8 %) et enfin la turque TPAO, dont les parts viennent de s'élever à 6,75 % avec les 5 % cédées par la Socar qui n'a pas suffisamment de moyens pour investir.

(3) *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 387, 1994, La Documentation française, Paris.

Entre guerre et paix, le Tadjikistan

Ravagé par une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de victimes, le Tadjikistan a du mal à retrouver la paix. Sous l'œil vigilant de Moscou et sous l'égide des Nations unies se déroulent des pourparlers entre le gouvernement et l'opposition en exil pour tenter de trouver un compromis qui ramènerait la stabilité dans cette région sensible.

Par notre envoyée spéciale MYRIAM GAUME *

AU cours de la célébration du 8 mai 1945 à Douchanbe, capitale de la République du Tadjikistan, défilait un régiment baptisé Faïzali, en hommage au jeune héros officiel tombé face aux islamistes durant la guerre civile. Dans le bureau du général Alexandre Choubaev trône le portrait en tapisserie du même Faïzali, son ancien compagnon d'armes. Le vice-ministre de la défense, ancien commandant de parachutistes en Ouzbékistan, est d'origine russe. Il pointe sur la carte les poches de résistance armée : Gharm, Piandj, Kalaïkhoum, Khorog, autant de foyers d'incendie d'une guerre de partisans sans cesse rallumée. Le long de la frontière afghane, affirme-t-il, *« 17 000 à 40 000 moudjahidins disposent de 6 500 pièces d'artillerie et de lance-roquettes »*, installés dans les camps de l'opposition en exil. Ceux que le pouvoir appelle *« des bandits »*.

« Le pluralisme nous a conduits à la guerre civile », déclarait le futur président Imamali Rakhmonov, au lendemain de la prise de Douchanbe, le 10 décembre 1992. Les procommunistes venaient de renverser le gouvernement « de renouveau national », où prédominait une alliance entre le Parti de la renaissance islamique (PRI), les nationalistes et les démocrates. Depuis mai 1991, le président communiste Rakhmon Nabiev appelait au soulèvement et armait ses partisans (1).

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres anciennes Républiques soviétiques, la guerre n'a pas eu ici une dimension ethnique significative. Les Tadjiks, persanophones sunnites, qui représentent deux tiers des 5,8 millions d'habitants, ont fourni les gros bataillons des combattants des deux camps, divisés avant tout par des haines claniques et régionales. Les affrontements ont opposé les deux régions du Sud, Kouliab la procommuniste et Kourgan-Tioube, favorable aux islamistes. Au nord, le relief montagneux protège la riche Khodjent (ancienne Leninabad), la deuxième ville du pays, fief communiste qui est resté volontairement à l'écart. Il est vrai que les Ouzbeks, turcophones (ils sont la seconde communauté du pays et représentent environ 25 % des habitants), très nombreux à Khodjent, regardent traditionnellement vers le nord, vers le puissant voisin ouzbek. Enfin, la région montagneuse du Pamir (Haut-Badakhchan), siège de la petite communauté ismaélienne chiite – dont le dirigeant spirituel est l'Aga Khan –, s'est ralliée à l'opposition démocrate, sous la conduite du cinéaste Davlat Khoudonozarov.

Entre 1991 et 1992, la guerre fera plus de 50 000 morts, un million de réfugiés, et dévastera le pays. Des milliers de combattants se réfugient en Afghanistan, d'où ils poursuivent depuis plus de deux ans la lutte contre le pouvoir. En avril 1995, la fonte des neiges a été l'occasion d'une reprise des combats au Pamir et à la frontière, défendue par des troupes russes. Elu en novembre 1994, le président Rakhmonov prône désormais la *« réconciliation nationale »* et plusieurs rencontres se sont déroulées, à partir d'avril 1994, entre les autorités et les rebelles, sous l'égide des Nations unies.

A l'ouest de Douchanbe, dans le jardin public de Regar, un Ouzbek et un Russe, assis sur les estrades de bois d'une *tchaïkhana*, une maison de thé, suivent la partie d'échecs qui oppose deux Tadjiks. *« La guerre n'est pas finie*, s'indigne l'Ouzbek. *Pourquoi les Nations unies ont-elles arrangé une rencontre entre le gouvernement et les chefs de l'opposition ? Les pauvres n'ont rien à attendre de la démocratie. Seul le communisme nous aide. »* Au plus fort de la guerre civile, l'usine d'aluminium de la ville, qui fournit du travail à toute la région, payait encore les salaires. A l'automne 1992, des détachements en armes, composés d'Ouzbeks et de Tadjiks, sont partis à l'assaut de la capitale pour en finir avec le *« complot des fondamentalistes »* et son idéologue, le grand qazi Akbar Touradzhonzoda, le principal dirigeant religieux de la République et un proche du Parti de la renaissance islamique : *« Ce Touradzhonzoda est un fondamentaliste : s'il veut rentrer d'exil, on s'y mettra tous pour le tuer !* reprend un Tadjik. *Toute la ville est du côté du gouvernement. Soixante nationalités cohabitent ici. »* A l'abri des oreilles indiscrètes, le vieux Russe s'emporte : *« Gorbatchev a détruit l'URSS. Il a retiré nos troupes d'Afghanistan. Sans lui, nous y serions encore, et rien de tout cela ne serait arrivé. Ici, sans la guerre, c'est un paradis. »*

La route du sud est hérissée de barrages policiers. Sur chaque place publique s'élève une statue de Lénine. A Kourgan-Tioube, fief des islamistes, on parle rarement russe. Les traces des combats sont partout visibles. L'assaut des procommunistes a laissé de nombreuses maisons sans toit ni fenêtres. *« Ce sont ceux de Kouliab qui ont fait cela »*, murmurent les habitants. Comme l'État ne paie plus les salaires,

* Journaliste.

(1) Alain Gresh, « Les Républiques d'Asie centrale s'engagent sur des chemins divergents », *Le Monde diplomatique*, décembre 1992.

Quel statut pour la mer Caspienne ?

DURANT de longues années, le statut de la mer Caspienne a été défini par les traités de 1921 et 1940, signés par les deux puissances riveraines, l'Union soviétique et l'Iran, qui ne s'étaient préoccupées que de droits de passage et de pêche. L'émergence de quatre nouveaux Etats – Russie, Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan – autour de cette mer et les possibilités d'une exploitation des ressources pétrolières offshore ont bouleversé le statu quo (1).

Dans un long mémorandum, la Russie a demandé, le 5 octobre 1994, à l'Assemblée générale des Nations unies de se saisir du problème. Pour Moscou, la mer Caspienne est un lac fermé auquel ne peut s'appliquer la convention sur le droit de la mer de 1982 ; les seules références légales doivent donc rester, en attendant un accord entre toutes les parties, les traités de 1921 et de 1940. Le texte se concluait sur une note menaçante : *« Toute action unilatérale dans la mer Caspienne est illégale et ne sera pas reconnue par la Russie, qui se réserve le droit de prendre les mesures appropriées pour restaurer l'ordre légal et surmonter les conséquences des actions unilatérales. »*

En revanche, le Kazakhstan a avancé des propositions qui soulignent que la mer Caspienne est reliée au golfe de Finlande par la Volga et le canal Volga-mer Baltique. Ces voies d'eau doivent être considérées comme des voies d'eau internationales et la mer Caspienne, comme une mer ouverte : la convention de 1982 peut donc s'appliquer, et il faut s'appuyer sur ce texte pour délimiter les eaux territoriales et les zones d'exploitation économique imparties à chacun. Tandis que l'Iran est proche de la position russe, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan sont favorables aux thèses kazakhes.

Dans cette bataille juridique extrêmement complexe, qui nécessitera de longues années de négociations, se jouent la définition des contours du système régional et la place qu'y occupera chacun des cinq Etats riverains.

(1) Henne-Jüri Uibopuu, « The Caspian Sea : A Tangle of Legal Problems », *The World Today*, The Royal Institute of International Affairs, Londres, n° 6, juin 1995.



UNE RECOMPOSITI

DE L'ESPACE SOVIÉTIQUE

nanœuvres pétrolières dans le Caucase

Moscou, qui prétexte tantôt l'encombrement de son réseau, où la priorité est accordée à sa propre production, tantôt la nécessité d'augmenter les tarifs du transport, jugés trop faibles. Certes le réseau est vétuste, avec des fuites importantes, ce qui ne permet pas son utilisation optimale. Mais qu'on ne puisse pas y faire passer plus de 60 000 barils/jour de brut kazakh témoigne d'une mauvaise volonté évidente. Le pompage de ce pétrole vers les raffineries russes de Samara et d'Astrakhan, qui étaient la destination habituelle du brut kazakh, est également limité sous prétexte qu'il contiendrait un taux trop élevé d'impuretés. « *Pourtant,* se plaint M. Mourat Moukachev, un expert de Kazakhstanmunaigaz, *jusqu'à récemment, cette huile sulfureuse n'a causé aucun problème particulier aux Russes, car elle était mélangée à d'autres types d'huile.* » L'un des responsables de Tenghizchevroil à Alma-Ata, M. Vladimir Doumchev, confiait que, certains jours, la compagnie se voyait obligée de travailler à 30 % seulement de ses capacités d'extraction (4) !

Ces pressions du Kremlin ont amené les nouvelles Républiques à chercher une plus grande indépendance. Même M. Noursultan Nazarbaev, le président kazakh, qui, longtemps, a défendu l'idée d'une unité eurasienne, s'est opposé à l'érection de nouvelles frontières entre les pays de l'ex-URSS et a été partisan de la zone rouble, s'est vu finalement contraint à frapper sa propre monnaie et à chercher d'autres alliances, tout en évitant de se brouiller totalement avec Moscou.

Et, pour échapper à la tutelle de l'ancienne métropole, il s'est tourné vers l'Occident. Lors de sa visite à Londres, au début de 1994, il lançait un appel : « *Je ne pense pas que les armes puissent faire quoi que ce soit pour la défense de notre pays. Notre principale garantie de sécurité* [contre la Russie] *sera une présence massive de capitaux occidentaux* (5). »

Le chef de l'Etat azerbaïdjanais, M. Aliev, pense de même : se servir de l'arme du pétrole non seulement pour garder quelque marge de manœuvre à l'égard de Moscou, mais aussi pour obtenir gain de cause dans son conflit avec l'Arménie. Le vieux dirigeant a donc entamé une diplomatie de navette entre Washington, Londres et même Paris, tout en continuant à jouer les équilibristes entre Ankara, Téhéran et Moscou. Un responsable important de la délégation azérie en visite à Paris l'année dernière expliquait en privé : « *Nous essayons de faire sentir le parfum de l'or noir à tout le monde.* »

Prudence américaine

MAIS ceux que le fameux parfum est censé mettre en appétit ne semblaient pas enivrés. Ils se montraient indécis, hésitant à accorder un franc soutien aux jeunes Républiques turcophones. Très sollicités pour intervenir dans l'arrière-cour de la Russie, non seulement par les gouvernements de la région concernée mais aussi par la Turquie, les Etats-Unis faisaient preuve d'une grande prudence.

En fait, à Washington, on voyait les choses tout autrement qu'à Ankara : la Russie n'était plus l'ennemi numéro un, mais une puissance avec qui on devrait coopérer, surtout dans le domaine de l'énergie. D'autant que la recherche et le développement de nouvelles sources paraissaient encore plus vitales après la guerre du Golfe. Le pétrole américain, trop disséminé et d'un coût d'extraction élevé, pouvait être conservé dans le sous-sol comme une réserve stratégique, dans la mesure où un nouvel eldorado se dessinait à l'horizon russe. Pour les Etats-Unis, il n'était pas question de s'embarrasser en essayant de ménager le nationalisme des uns et les chantages des autres, mais de traiter avec un seul interlocuteur, la Russie, qui réponde pour tous les autres et qui les maintienne sous son contrôle.

Les nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique ont dû se rendre à l'évidence lorsque le président kazakh, fort du contrat de 10 milliards de dollars passé avec Chevron, a pris le chemin de Washington en février 1994, pour obtenir le soutien américain en faveur d'un oléoduc débouchant en Turquie. La réponse fut sans ambiguïté : l'oléoduc devait passer par le territoire russe. Et la compagnie Chevron a été priée de convaincre les Kazakhs d'associer la Russie aux projets d'exploitation ! Finalement, grâce à la complaisance de Washington, Moscou réussissait à se glisser dans tous les contrats. Le ministre russe de l'énergie, M. Iouri Chafranik, affirmait d'ailleurs clairement en novembre dernier que son pays devait avoir une part majeure dans tous les projets énergétiques.

Le tracé du nouvel oléoduc n'aurait pas pris les dimensions d'un bras de fer entre Moscou et Ankara si la presse turque n'avait pas prématurément écrit qu'une grande victoire était en vue, dès février 1993. Erreur ou fuite volontaire pour des raisons électorales, le quotidien *Milliyet* soulignait alors, avec euphorie, toute l'importance de ce projet qui ferait de l'Anatolie non seulement un pont énergétique entre l'Europe et l'Asie centrale, mais qui servirait de cordon ombilical entre la Turquie et les « *républiques sœurs* », déjà liées par des affinités culturelles et historiques (6).

Dans la lutte acharnée qui oppose les deux rivaux historiques pour le contrôle du futur oléoduc, le principal objectif de la Russie n'est pas économique. Si elle ne néglige pas les profits qu'on peut tirer des gisements en attente d'être exploités, elle cherche avant tout à maintenir sous son contrôle les Etats de l'ancienne Union soviétique. Elle défend donc, avec acharnement, l'arrivée de l'oléoduc dans son terminal de Novorossiisk, sur la mer Noire.

Côté turc, si on considère l'oléoduc comme une artère vitale entre l'Asie centrale et l'Anatolie, on mise avant tout sur les bénéfices économiques du projet. Produisant la modeste quantité de 82 000 barils/jour, ce qui couvre à peine 18 % de ses besoins, Ankara espère sortir de sa dépendance stratégique à l'égard du brut du Proche-Orient et avoir une solution de rechange moins chère, d'autant que les coûts du pétrole de la mer Caspienne seraient en partie compensés par les droits de transit que rapporterait l'oléoduc traversant son territoire pour déboucher sur son terminal méditerranéen de Yumurtalik dans le golfe de Ceyhan.

Pour réduire les chances du projet russe et donner plus de poids à ses arguments, la Turquie a commencé à chercher, dès août 1993, à établir des restrictions au libre passage des navires-citernes par les détroits contrôlant la sortie de la mer Noire. Prétextant des raisons écologiques et les risques énormes que ce trafic dangereux faisait courir à Istanbul, raisons qui ne l'avaient jamais préoccupé auparavant, le gouvernement turc demandait la révision du traité de Montreux de 1936 régissant le statut du Bosphore et des Dardanelles.

Moscou opposa un refus catégorique à cette demande. Mais, le 13 mars 1994, une nouvelle catastrophe – la 444e en quarante ans –, la collision entre un pétrolier et un cargo chypriotes, a sonné le tocsin. Et la Turquie saisissait l'occasion pour déclarer l'entrée en vigueur, à partir du 1er juillet 1994, d'une réglementation censée mettre un peu d'ordre dans ce trafic fou, et au besoin, le ralentir.

La riposte de Moscou ne se fit pas attendre : immédiatement après la signature, le 20 septembre dernier, du contrat entre l'Azerbaïdjan et le consortium international, et malgré la participation de la compagnie russe Lucoil à l'accord, le Kremlin faisait connaître son opposition. « *Les engagements de l'époque soviétique sont toujours valables* », déclarait le ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, en se référant aux accords signés avec l'Iran en 1920 et 1941. Le porte-parole du ministère, M. Grigori Karassine, rappelait que ces accords prévoyaient l'exploitation en commun de la mer Caspienne, et que tous les Etats riverains devaient les respecter puisque aucun partage n'avait eu lieu (7). Selon lui, cette mer est un bassin fermé, et les notions d'eaux territoriales, de plateau continental ou de zone économique exclusive, relatives aux mers ouvertes, ne pouvaient pas s'y appliquer *(lire encadré page 14)*.

Refusant de rester les bras croisés, les Russes proposaient plusieurs nouveaux projets afin de contourner les détroits sous contrôle turc. L'un d'eux prévoyait même l'acheminement du pétrole du terminal de Novorossiisk jusqu'au port bulgare de Bourgas dans des tankers et puis son écoulement à travers un autre oléoduc vers le port grec d'Alexandroupolis, avec tous les chargements, déchargements et constructions de terminaux que cela impliquerait...

Un revirement dans la politique américaine est venu bouleverser la donne. Il faisait suite à une décision prise par le Turkménistan d'exporter les richesses énergétiques grâce à un gazoduc qui traverserait l'Iran et la Turquie. L'ouvrage serait réalisé par la compagnie turque Botas et financé par les trois pays concernés.

Double défi du président turkmène, l'un des plus indépendants dirigeants des anciennes Républiques soviétiques à l'égard de Moscou. Non seulement M. Saparmourad Niazov excluait la Russie de ce projet, mais en même temps il n'hésitait pas à y associer son allié, l'Iran, un pays rejeté par les Occidentaux et contre qui M. William Clinton annonçait un embargo le 30 avril 1995 (8).

Peur d'un axe Ankara-Téhéran-Achkhabad

L'ÉPOUVANTAIL iranien a contribué à la volte-face de Washington en faveur du projet Bakou-Ceyhan, notifié au gouvernement turc par l'ambassadeur américain à Ankara, le 31 janvier 1995. La peur d'un axe Ankara-Téhéran-Achkhabad pèse dans la nouvelle stratégie américaine où l'islam remplace le communisme comme menace principale.

La guerre en Tchétchénie a également accru la méfiance américaine à l'égard de Moscou et a dévoilé d'autres facteurs du « grand jeu » qui se déroule dans la région. Malgré le désordre qui règne à Moscou, une certaine continuité avec l'époque soviétique est perceptible : cette politique vise non seulement les anciennes Républiques, mais également une compagnie américaine comme Chevron, qui hésite de plus en plus à investir comme elle l'avait prévu. D'autant que sa demande de participation au consortium d'oléoducs kazakhs a été rejetée par M. Iouri Chafranik, le ministre russe de l'énergie, qui exige d'elle une plus grande contribution financière en échange de parts bien moins importantes.

Dans ces conditions, la Turquie apparaît pour Washington comme un partenaire qui a mieux assimilé les règles du jeu capitaliste. D'où l'idée qui commence à se dessiner de ne pas tout miser sur la Russie mais d'envisager la création de deux oléoducs, l'un débouchant à Novorossiisk et l'autre à Ceyhan ! Pour le second, le directeur de Botas, M. Hayrettin Uzun, espère une décision politique dans les prochains mois. La construction pourrait durer deux ans et demi, mais il reste à déterminer quel chemin suivra l'oléoduc avant d'arriver en Turquie.

Deux solutions peuvent prévaloir, puisque la troisième, l'Iran, est absolument exclue par les organismes de financement américains : la Géorgie et surtout l'Arménie. Consciente du rôle qui pourrait lui revenir, Erevan a aussitôt effectué des ouvertures en direction d'Ankara, n'hésitant pas à suspendre les activités du parti des nationalistes extrêmes, le Dachnak.

Ankara devrait convaincre l'Azerbaïdjan d'accepter ce choix en faisant miroiter quelques arrangements concernant l'évacuation de ses territoires occupés par l'Arménie (plus de 20 % de la surface du pays) et le retour du million de réfugiés vivant toujours sous des tentes.

NUR DOLAY.

(4) *Central Asian Forum Intelligence Report*, n° 8, 1993, Alma-Ata, Kazakhstan.

(5) Mehmet Ogütçü, « Eurasian Energy Prospects », *Eurasian Studies*, TICA (Ankara), n° 3, 1994.

(6) Taha Akyol, « Nous sommes en train de régler le pétrole », *Milliyet*, 29 mars 1993.

(7) *Cumhuriyet*, 29 octobre 1994.

(8) Lire Eric Rouleau, « Dialogue avorté entre Téhéran et Washington », *Le Monde diplomatique*, juin 1995.

Tadjikistan à la recherche de la stabilité



PHILIPPE REKACEWICZ

UNE RÉPUBLIQUE ENCLAVÉE DANS UNE ZONE SENSIBLE

chacun se débrouille. Pour survivre, les veuves vendent du kéfir (yoghourt) au marché. Dans la rue, on roule à vélo, l'essence est trop chère. Une Mercedes passe – celle d'un responsable de la mafia du coton, qui détourne la production de l'usine locale.

Pour fuir l'avancée des milices progouvernementales, des dizaines de milliers d'habitants ont cherché refuge le long des villages de la frontière afghane. La peur en a poussé d'autres, en plein hiver, à franchir sur une chambre à air le flot glacé de la rivière Piandj : ils ont péri en nombre. Cette zone est désormais sous le contrôle des 20 000 soldats de la Communauté des Etats indépendants (CEI) – en grande majorité russe, mais qui comprend aussi 2 000 Tadjiks ainsi que des unités kirghizes, ouzbeks et kazakhes – et des quarante officiers des Nations unies, ayant un statut d'observateurs, qui relèvent les violations du cessez-le-feu.

A l'est, au Badakhchan, le maillage serré des gardes-frontières isole la rébellion de Vantch et Kalaïkhoum des vallées afghanes, où s'est installée l'opposition. Sur les routes de haute montagne alternent une garnison russe, un bataillon kazakh, un poste de moudjahidins, et les accrochages sont meurtriers.

Au-delà de la rivière, le gouvernement en exil règne sur trois camps – à Kunduz, Mazar-i-Charif, Taliqan –, qui abritent encore 60 000 réfugiés. Grâce aux dons de l'Iran et de l'Arabie saoudite, on y vit plutôt bien, disent ceux qui rentrent. De l'autre côté des barbelés, ils ont trouvé un toit, des écoles, des bottes neuves, mais la situation sanitaire est précaire et la malaria menace.

Par la rivière Piandj transitent les armes mais aussi la drogue venue du Pakistan. « *De l'autre côté de la frontière, les deux filières sont associées,* dit le vice-ministre de l'intérieur tadjik, M. Guenadi Blinov, qui est d'origine russe. *L'an dernier, des officiers russes ont été arrêtés, de même que des miliciens tadjiks, pour avoir participé au trafic en direction de Moscou.* » Le général Petrikaev, commandant la 201e division, fer de lance des troupes de la CEI, a dû faire le ménage dans ses propres rangs.

« *Les Russes en Tchétchénie ? C'est une belle saloperie,* commente M. Youssouf, professeur d'histoire à l'université. *Mais ici, leur présence est normale, c'est la frontière de la CEI, ils la gardent.* » Légaliste, il veut bien donner leur chance aux « *néocommunistes* », mais il conteste le Parlement élu en février 1995. « *Soixante députés au moins se sont imposés à l'Assemblée par la force de leurs armes, pour « services rendus » durant la guerre civile. Quelles lois pourront-ils bien voter pour le peuple ?* »

Le régime du président Rakhmonov a imposé le pouvoir d'un clan, celui de Kouliab, plus que celui d'un parti. Son isolement est grand, y compris par rapport aux cadres de la région de Khodjent, favorables aux communistes mais partisans d'une politique plus ouverte. Sous la pression de Moscou, le pouvoir a entamé une politique de réconciliation nationale. Le président afghan, M. Burhanuddin Rabbani, un Tadjik comme le commandant Ahmed Shah Massoud, est impatient de ramener la paix à la frontière. Ses efforts de médiation ont débouché, le 16 mai 1995 à Kaboul, sur trois entretiens en tête à tête entre le président Rakhmonov et M. Saïd Abdullah Nouri, le chef de l'opposition armée. Le cessez-le-feu a été prolongé de trois mois, sans condition. Mais les offres d'amnistie du pouvoir ont été accueillies avec scepticisme par l'opposition. « *Ce que vous voulez, c'est notre capitulation* », a déclaré le chef religieux, le qazi Touradzhonzoda, qui souhaite un partage du pouvoir.

D'autres éléments de l'opposition, dont le secrétaire général du Parti de la démocratie, M. Youssouf Chadman, se déclarent prêts à un compromis avec le pouvoir. Le cinéaste Davlat Khoudonozarov a accepté l'offre du président Rakhmonov, dont il a emprunté l'avion pour retourner à Douchanbe accueillir l'Aga Khan. Le chef spirituel des ismaéliens du Pamir a rassemblé ses fidèles le 24 mai, avant de rejoindre Khorog, où sa fondation organise, pour l'Union européenne, une nouvelle distribution de farine. La région est pauvre, elle reçoit de l'extérieur 80 % des denrées dont elle a besoin (2).

Pendant ce temps, à Alma Ata, capitale du Kazakhstan, une nouvelle série de pourparlers – tenus du 22 mai au 2 juin – ne débouchaient sur aucun progrès sensible sur la question-clé, la place future de l'opposition et son rôle dans les structures du pouvoir.

« *La Russie veut le christianisme pour la Russie, mais ne veut pas l'islam pour le Tadjikistan. Et la Russie veut la démocratie pour elle... mais ne la veut pas pour le Tadjikistan*, ironise l'un des fondateurs du Parti de la démocratie, assigné à résidence à Douchanbe. *Ici, comme en Orient, la démocratie n'a pas de racines. L'islam était la meilleure force où puiser une discipline, une morale.* »

MYRIAM GAUME.

(2) *The Aga Khan Development Network in Central Asia*, Fondation Aga Khan, 1995, Aiglemont, 60270 Gouvieux.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 31 juillet

1er	BURUNDI	Fête de l'Indépendance
1er	RWANDA	Fête nationale
1er	CANADA	Fête nationale
4	ÉTATS-UNIS	Fête de l'Indépendance
5	VENEZUELA	Fête de l'Indépendance
6	COMORES	Fête de l'Indépendance
6	MALAWI	Fête nationale
11	MONGOLIE	Fête nationale
17	IRAK	Fête nationale
20	COLOMBIE	Fête nationale
21	BELGIQUE	Fête nationale
23	ÉGYPTE	Fête nationale
26	LIBERIA	Fête nationale
27	BIÉLORUSSIE	Fête nationale
28	PÉROU	Fête de l'Indépendance

DYNAMISME AUX

Saïgon, une rén

sans projet

COMME Hanoï au nord, qui se couvre illégalement de constructions spéculatives et démolit ses bâtisses historiques, Ho Chi Minh-Ville (ex-Saïgon), dans le sud, à peine sortie d'une longue disette, s'inflige toutes les tares rendant invivables tant de villes asiatiques. Le Vietnam tout entier s'engouffre dans une croissance sans projet, qui creuse les fossés sociaux sans pour autant faire progresser la démocratie politique. Vingt ans après la victoire et la réunification.

Par notre envoyée spéciale GERTRUD WINKLE *

Pour beaucoup d'habitants d'Ho Chi Minh-Ville (que chacun, membres du parti inclus, appelle comme autrefois Saïgon), le 30 avril 1975 aura moins symbolisé la réunification du pays que le début d'une longue période de privations, de frustrations, d'interdits. Ce qui se fêtait le 30 avril dernier, vingt ans après, c'était avant tout la réussite de la politique du *doi moi* (la rénovation) menée depuis 1986 en même temps qu'était réaffirmé le statu quo politique.

C'en est fini des années de disette dans laquelle l'orthodoxie communiste avait plongé la ville qui a retrouvé son dynamisme. Du fin fond de Cholon, la cité chinoise située au sud-ouest de l'agglomération, jusqu'à la sortie orientale sur la route n° 1 qui mène à Hanoï, le petit commerce a reconquis les trottoirs de nouveau surchargés de soupes ambulantes, de petits restaurants et cafés populaires, de vendeurs de cigarettes et marchandises diverses. L'épargne individuelle a été peu à peu extraite des matelas depuis la légalisation de la propriété privée. S'y sont ajoutés les investissements lourds venus de l'étranger. Plusieurs groupes hôteliers internationaux se sont installés dans le centre pour satisfaire la demande croissante de séjours de luxe exprimée par les hommes d'affaires.

De luxe il n'est pas question pour la majorité des Vietnamiens, mais ils profitent pourtant de la croissance et de la libéralisation. Discothèques et karaokés ne désemplissent pas, sortant de leur léthargie les tubes des années 70 et les mélopées chinoises remodelées au rythme des studios de Hongkong. Les boutiques de vêtements, de plus en plus raffinées, reproduisent fidèlement les modèles occidentaux. Et les Saïgonnaises de se jeter avidement sur les cosmétiques, en dépit de leurs prix élevés. « *On voit à nouveau les filles se maquiller, se peindre les ongles comme avant 1975. Plus personne n'a peur de porter une minijupe ou des jeans moulants* », assure un ancien militaire sud-vietnamien.

Cette soif de consommation, c'est dans la rue qu'elle s'exprime avec le plus de vigueur. Il y a trois ans seulement, les voitures étaient réservées à la nomenklatura ; elles pullulent aujourd'hui, cependant que près d'un demi-million de motos, pour la plupart de fabrication japonaise, circulent dans cette ville de cinq millions d'habitants. La bicyclette, moyen de transport traditionnel, voit peu à peu disparaître sa fonction utilitaire au profit d'un usage plus ludique : en témoigne l'arrivée massive sur le marché des vélos tout terrain chevauchés par des adolescents en quête de modernisme et d'acrobaties.

A Saïgon, le produit national brut annuel par habitant atteint 840 dollars, près de quatre fois plus que la moyenne du pays. 71 % des ménages ont la télévision, 63 % une moto, 24 % un réfrigérateur. Près de la moitié de la population a moins de vingt ans ; selon les données officielles, 83,71 % des Saïgonnais âgés de six à quatorze ans sont alphabétisés (le taux étant de 88 % pour la population totale). Ces chiffres, très supérieurs à la moyenne des pays au même stade de développement (1), sont systématiquement cités par les investisseurs étrangers : la main-d'œuvre vietnamienne est partout vantée parce qu'elle est lettrée, performante, travailleuse et, bien entendu, bon marché.

Corruption et pollution

TOUTES les conditions paraissent ainsi réunies pour que Saïgon continue de prospérer. La presse locale reproduit régulièrement des statistiques flatteuses reprises par les médias occidentaux. La réalité est pourtant moins simple.

Neuf ans après le lancement du *doi moi*, les contradictions s'aggravent entre une orthodoxie politique toujours de rigueur et l'édification d'une économie de marché (2). L'État s'enlise dans une transition inachevée entre un système administratif hyper-centralisé et la nécessité de donner aux dirigeants économiques d'indispensables prérogatives. Les meilleures intentions exprimées depuis Hanoï sont systématiquement freinées par des intermédiaires de niveau moyen qui réduisent l'État à une structure de type féodal. Dans les bureaux, la corruption perdure et s'amplifie même, le seul moyen de vivre décemment consistant pour les fonctionnaires à imposer un droit de passage. « *Contrairement aux autres pays asiatiques, la corruption ne touche pas les postes les plus importants*, estime un homme d'affaires. *Les ministres sont propres mais les intermédiaires bloquent les dossiers et s'octroient des cadeaux allant de 500 à 10 000 dollars.* »

Le nombre croissant d'entreprises étrangères a fortement contribué à aggraver le phénomène. Le choix de telle société ne dépend pas uniquement de ses capacités techniques, mais aussi de ses possibilités d'investir dans les rouages où se prennent les décisions. Habitués de longue date à la précarité de l'emploi, les Vietnamiens tentent de gagner aujourd'hui ce qu'ils ne pourront peut-être pas obtenir demain, une avidité de tous les instants qui transparaît dans toute une série de petites arnaques quotidiennes. Les prix des produits varient d'une boutique à l'autre, d'un client à l'autre. Et face aux injustices du pouvoir, les Vietnamiens les plus « sages » font preuve de résignation, les autres usant de la tricherie. Dans certains nouveaux quartiers de Saïgon, de nombreuses habitations détournent le réseau d'électricité pour alléger la facture et une part incalculable de la consommation municipale n'apparaît jamais dans les registres officiels. Si la croissance y est bien réelle, Ho Chi Minh-Ville s'engage sur la voie classique des cités asiatiques tentaculaires dont on célèbre à l'envi les « miracles » économiques sans en détailler trop les contreparties.

La pollution est devenue dramatique. L'état de construction permanente constitue un facteur omniprésent de nuisance ; la densité de poussière dans les rues est de 0,64 milligramme au mètre cube, soit deux fois le niveau considéré comme tolérable selon les normes internationales. Les gaz toxiques représentent un danger plus grand encore : 60 % proviennent du trafic routier, 30 % des déchets industriels ; la vétusté de nombreux véhicules explique pour une bonne part cette situation. La plupart des autobus et des camions, dont la circulation dans le centre-ville n'est pas vraiment réglementée, ont des émissions toxiques six fois supérieures (huit fois dans certains carrefours) à ce qui est communément admis.

La pollution des canaux, véritables égouts à ciel ouvert au long desquels vivent des centaines de milliers de démunis, est jugée irréversible par les spécialistes. La rivière Saï Gon et son affluent le Dong Naï – source de l'eau potable de l'agglomération – subissent régulièrement des agressions écologiques majeures. En 1994, deux accidents ont provoqué le versement dans des cours d'eau proches de la ville de 200 tonnes de fioul, puis de 1 700 tonnes de gazole.

La municipalité tente d'élaborer un plan de rénovation du réseau d'eau potable auquel 250 000 personnes seulement ont accès. Mais c'est toute la ville qu'il conviendrait d'assainir et le sujet n'est qu'effleuré au plus haut niveau. La presse locale a indiqué que des fonds seraient au cours des mois prochains consacrés à ce secteur, que verseront la France et la Banque asiatique de développement.

Ho Chi Minh-Ville souffre cruellement de l'absence d'un plan d'urbanisme. Les discours officiels affirment certes qu'il faut éviter d'en arriver aux aberrations de Bangkok mais ne proposent aucun projet à long terme. L'anniversaire du 30 avril a été l'occasion de renouveler le marquage au sol des grandes artères et de paver 300 000 mètres carrés dans le centre.

Mais de quel poids pèse cet investissement de 2,7 millions de dollars (13,5 millions de francs) quand toute l'agglomération part à la dérive ?

Chaque jour la circulation étouffe un peu plus une cité conçue à l'époque coloniale pour une population dix fois moins nombreuse. Des quartiers d'habitations poussent comme des champignons près du centre. Dans des ruelles larges de 3 mètres, fils électriques et téléphoniques se chevauchent à proximité de terrasses exiguës, au mépris des règles les plus élémentaires de la sécurité. Et chaque propriétaire est libre, pour peu qu'il sache « négocier » avec les autorités locales, de surélever sa maison de deux, trois, voire quatre étages sans que soit seulement évoquée la question de la densité de population au sol.

Le patrimoine architectural de Saïgon, tant vanté dans le passé, est mis en péril par des travaux aussi divers que désordonnés. Le désir de faire moderne et la frénésie d'investissements font oublier la nécessité de gérer les structures existantes et fragilisent tout l'équilibre de la ville. Un spécialiste note : « *Quelques maisons coloniales témoignent de l'effervescence intellectuelle des années 20 et 30 et de l'influence de l'école allemande du Bauhaus. Mais la richesse de Saïgon tient surtout dans sa lisibilité, dans les grandes plantations d'alignement des boulevards à la française, les zones pavillonnaires du 3e arrondissement, les volumes homogènes des quartiers du grand centre* ». D'importants enjeux politiques entrent aussi en ligne de compte. Les militaires, et notamment la marine, demeurent propriétaires de pans entiers de la cité et refusent de les placer sous l'autorité de la municipalité. Quant à la notion d'intérêt général, elle vole en éclats en raison des conflits de pouvoir entre les divers corps de l'État.

Phénomènes d'autant plus inquiétants que la densité de la population prend des proportions alarmantes : quatre cinquièmes des 5,5 millions d'habitants de la ville vivent dans les 300 kilomètres carrés de Saïgon intramuros. Si la densité moyenne de la cité est de 23 200 habitants au kilomètre carré, elle atteint les 80 000 dans certaines zones. L'espace moyen par tête est passé de 7 mètres carrés en 1975 à 5,8 en 1993. Et le gouvernement estime qu'il faudra construire entre 1,5 et 2 millions de mètres carrés de logements par an au cours de la prochaine période si l'on veut satisfaire les besoins de la population.

La municipalité a officiellement répertorié 67 000 taudis. Nombre de citadins y vivent, que la croissance a laissés sur le bas côté de la route. La cristallisation sociale s'amplifie. Il n'est plus guère d'intermédiaires entre la famille la plus démunie qui fouille dans les restes des marchés et le modeste employé de l'État qui, grâce à un petit travail d'appoint, s'est offert un magnétoscope et un véhicule dernier modèle. Une classe moyenne émerge peu à peu cependant qu'une énorme foule d'exclus assiste au phénomène sans comprendre ni participer à quoi que ce soit. Mendiants, handicapés de tous ordres, mutilés parviennent parfois à occuper des endroits stratégiques – lieux de passage des étrangers, marchés, sorties de pagodes – pour recueillir les miettes d'une croissance à eux refusée.

Et puis il y a les enfants. Venus de Hanoï, des plateaux du Centre ou du delta du Mékong, ils ont quitté leur famille pour des raisons économiques, ou parce que la violence y était devenue insupportable. « *L'enfant des rues est parti de chez lui parce que l'environnement familial était hostile*, explique le représentant d'une organisation non gouvernementale française. *Inversement, celui qui est parti pour gagner de l'argent, qui garde le contact et fait parfois vivre toute la famille, se trouve dans une situation psychologique toute différente et ne dort pas dans la rue.* » Toutefois, le nombre de ces enfants ne semble pas augmenter de façon substantielle.

Il reste que la violence n'épargne



DIEM PHUNG THI – « Prière »

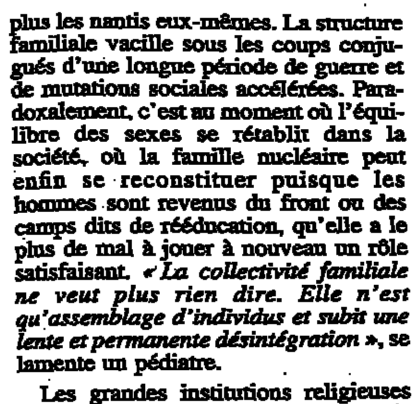


* Journaliste indépendante, Singapour.

DYNAMISME

...UITS MAL PARTAGÉS

...on, une ...vation sans projet



plus les nantis eux-mêmes. La structure familiale vacille sous les coups conjugués d'une longue période de guerre et de mutations sociales accélérées. Paradoxalement, c'est au moment où l'équilibre des sexes se rétablit dans la société, où la famille nucléaire peut enfin se reconstituer puisque les hommes sont revenus du front ou des camps dits de rééducation, qu'elle a le plus de mal à jouer à nouveau un rôle satisfaisant. *« La collectivité familiale ne veut plus rien dire. Elle n'est qu'assemblage d'individus et subit une lente et permanente désintégration »*, se lamente un pédiatre.

Les grandes institutions religieuses elles-mêmes périclitent, la volonté de consommer passant avant toute considération d'ordre spirituel. Le bouddhisme tente de survivre sous la chape de silence imposée par le pouvoir. Dans leur majorité ses dirigeants sont sous les verrous ou se terrent au fond de pagodes reculées ; les principaux porte-parole ont représenté jusqu'à maintenant la seule véritable dissidence, dénonçant les atteintes aux droits de l'homme et à la liberté d'expression. Les responsables catholiques, qui bénéficient quelque peu du réchauffement de leurs relations avec le gouvernement, assistent impuissants à l'érosion du nombre des fidèles. Coincée entre une fidélité sans faille à Rome et la nécessité de redonner au culte une nouvelle vigueur, l'Église plie sans rompre. *« Selon le diocèse, il y aurait 480 000 catholiques dans l'agglomération d'Ho Chi Minh-Ville. Le déclin se poursuivra inexorablement si nous ne sommes pas capables d'adapter le discours aux nouvelles donnes économiques »*, estime un prêtre. Il ajoute, évoquant la foule d'adolescents assistant le dimanche à la messe devant la cathédrale Notre-Dame sans même descendre de moto : *« Il n'y a aucune ferveur, aucune participation. C'est une foi totalement dépourvue de maturité. »*

L'État laisse pour sa part péricliter ses fonctions régaliennes traditionnelles. La perspective d'entrer très bientôt dans une Association des nations d'Asie du Sud-Est (3) au rythme de croissance élevé a poussé les dirigeants à privilégier la production aux dépens du social.

Les statistiques ne doivent pas faire illusion : l'éducation se trouve dans un piteux état. L'accès à l'école et à l'université s'est démocratisé depuis plusieurs années, les critères politiques ayant disparu depuis le lancement du *doi moi*. Mais deux systèmes éducatifs se chevauchent, le premier est réservé aux bons élèves et est quasiment gratuit (5 francs par mois), le second est de qualité moindre et plus onéreux (30 francs). Les écoles privées se multiplient, au coût prohibitif, qui constituent le meilleur outil de reproduction d'une classe sociale privilégiée. D'autant que leurs misérables salaires ne motivent aucunement les enseignants du secteur public qui ne survivent que grâce aux cours du soir ou des services de traduction dans les agences de tourisme.

L'évolution du service de santé est identique : apparaissent des cliniques privées tenues en fin d'après-midi par le personnel des établissements publics. Les centres de chirurgie esthétique sont de plus en plus nombreux, où des praticiens arrondissent leurs fins de mois, où les riches satisfont leur coquetterie. Cependant des fonds sont régulièrement alloués pour l'équipement de centres hospitaliers par des organisations non gouvernementales, l'Unicef, la Banque mondiale, etc., et la formation des médecins a atteint un niveau satisfaisant. Et, à la fin de l'année, l'hôpital d'An Binh, dans le quartier nº 5, sera exclusivement consacré aux indigents – à ceux du moins qui, bénéficiant de ce statut, ont encore accès à quelques services d'assistance.

La presse, qui témoigne de réelles velléités de faire son métier, tente de se faire l'écho des inquiétudes qui se font jour dans la population. Mais les discours officiels, s'ils reconnaissent certaines évidentes lacunes du développement, cachent mal la seule obsession des dirigeants : l'attraction massive de capitaux étrangers, à Ho Chi Minh-Ville et ailleurs, la création d'un marché des changes, la privatisation progressive d'entreprises d'État. Ils assurent contrôler parfaitement cette évolution, au nom de l'indépendance du pays, et leur euphorie est partagée par ceux des Occidentaux qui soulignent à l'envi la stabilité politique et le pragmatisme du pouvoir. Tout ce qui pourrait ternir l'image d'un Vietnam en pleine renaissance est ignoré. Comment pourtant dissimuler longtemps ce dont témoigne Saïgon aujourd'hui : la totale absence de projet de société ?

GERTRUD WINKLE.

(1) A titre de comparaison, le Bangladesh, dont, selon la Banque mondiale, le PNB par habitant est similaire à celui du Vietnam (220 dollars par an), a un taux d'alphabétisation de 35 %.

(2) Lire Nguyen Duc Nhuan, « Pour le développement durable du Vietnam », *Le Monde diplomatique*, avril 1993, et « Le Vietnam tourne la page », *Le Monde diplomatique*, avril 1994.

(3) L'Association regroupe les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, et Brunei. Le Vietnam a depuis l'an passé un statut d'observateur et devient membre à part entière ce mois de juillet.



CINÉMA PAKISTANAIS

Loin de la société

AU Pakistan comme ailleurs, isoler la population de l'invasion d'images extérieures relève de l'illusion. Mais la production locale mérite-elle protection ?

Par YVES THORAVAL *

Un parfum de nostalgie flotte sur les cinq studios de Lahore. L'effervescence des débuts, dans les années 30, ou celle des années 60 et 80, a disparu. La capitale culturelle du Pakistan et du Pendjab – la province la plus peuplée et la plus riche – prévoit pourtant le tournage de 70 films sur les 80 à 90 produits annuellement dans le pays. L'unique studio de Karachi, la capitale économique, n'est pas de taille à rivaliser...

Au Pakistan, comme en Inde, le cinéma constituait jusque récemment le divertissement par excellence. Des professionnels musulmans de Bombay se sont installés au Pakistan après la partition de 1947, avec l'intention de reproduire sur l'Indus les recettes magiques de « Bollywood ». Depuis, le Pakistan – y compris son aile orientale devenue le Bangladesh en 1971 – a produit près de 3 000 films de fiction : une centaine par an en moyenne dans les années 60 à 80 avec des « pointes » de 150 au début des années 70, dont une importante proportion exportée vers les communautés émigrées.

Le patrimoine cinématographique du Pakistan renferme des films ourdous – la langue nationale – et pendjabis de valeur, dont bon nombre de drames sociaux engagés, comme *Gumnam* (« Anonyme », 1953), du talentueux Anwar Kamal. De même, Khalil Qaysar tourna en 1960 l'un des rares exemples du cinéma d'art pakistanais, *Clerk*, un film social et tragique. Certains thèmes sont récurrents (le viol, le mariage, la religion...). Dans *Neend* (« Sommeil », 1959) d'Hassan Tariq, la grande chanteuse-actrice Noor Djahan incarne une pauvre ramasseuse de charbon sur les voies ferrées qui tue l'homme qui l'a violée. Dans *Akhir* (« La dernière gare », 1966), Saroor Barabaki montre la dérive tragique d'une fille violée par un gang. En 1977, *Ayna* (« Le miroir ») de Nazrul Islam – avec la célèbre actrice Shabnam – raconte un mariage d'amour brisé par les différences de classe entre conjoints. *Kartar Singh*, de Seif Uddin Seif (1959), évoque l'amitié d'un musulman et d'un sikh du Pendjab, confrontés à la partition. *Lakh one* (« Un sur un million »), de Reza Mir (1967), les amours contrariées d'un musulman pour une hindoue (le *remake* indien inverse les religions !). Avec *Khak aur Khoon* (« Poussière et sang », 1979), Masud Parveez revient sur la désintégration d'une communauté provoquée par des dissensions religieuses.

Dans un tout autre style, des films musicaux soignés célèbrent l'art de vivre moghol par de magnifiques *ghazals* – poèmes chantés en ourdou – (*Tadj Mahal*, de S. T. Zaydi, 1968) ou illustrent la culture populaire pendjabie, comme la romance mythique de *Heer Randja* (1970), réalisée par Masud Parveez, longtemps le plus grand succès pakistanais. Plus politique, Khalil Qaysar aborde la lutte anti-impérialiste romancée dans *Farangi* (« L'étranger », 1964) qui décrit la résistance des farouches Pathans aux Britanniques et fut tourné dans la Frontière du Nord-Ouest (Peshawar). Autant de films souvent inspirés des modèles indiens.

Jusqu'à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, nombre de producteurs pakistanais se rendaient régulièrement à Kaboul pour recopier les recettes des films indiens qui y étaient projetés. Car le plagiat des productions du cousin ennemi a toujours été très rentable.

Parallèlement, le Pakistan a cherché à se prémunir contre l'invasion audiovisuelle indienne, pourtant plébiscitée par le public. Dès 1963, les producteurs faisaient pression sur les autorités pour qu'elles imposent des quotas de films pakistanais dans les salles de cinéma (85 % du temps de projection). Après la seconde guerre indo-pakistanaise (1965), l'importation des productions indiennes (plus lucratives pour les distributeurs que les films nationaux) fut carrément interdite et les quelques bandes rescapées furent brûlées dans les rues. Mais la technique permit de contourner l'« embargo ». Des milliers de cassettes *made in Bombay* sont en vente libre depuis les années 80 : on peut acheter les meilleurs classiques indiens au bazar d'Anarkali. Quant aux foyers pakistanais, ils captent les films prohibés, grâce notamment au puissant émetteur d'Amritsar, installé au Cachemire indien, qui dévoile avec délectation les plagiats des réalisateurs « ennemis »...

Chaînes câblées et piratage

SELON les amateurs, tel Aijaz Gul, le meilleur historien du cinéma national, les quelque 650 salles du pays (130 millions d'habitants) ne présenteraient plus de films pakistanais valables. Il est vrai que cette production collectionne les handicaps. Les faibles moyens (certains films sont tournés avec des budgets de 600 000 à 1 million de francs), la pénurie d'instituts de formation et d'aides de l'Etat (lequel se signale surtout par une taxation outrancière) s'ajoutent à la dictature des distributeurs, aux caprices des producteurs – en majorité des hommes d'affaires obsédés par le box-office – et à des possibilités d'exportation réduites aux vidéos destinées aux émigrés dans le Golfe, au Canada et en Grande-Bretagne. En outre la censure, tatillonne dès 1948, s'est renforcée en 1977 sous l'effet de la loi martiale et de la « réislamisation », décrétées par le général Zia ul-Haq, et pour se doubler d'une censure « moralisatrice » croissante de la part du public lui-même. La situation est encore aggravée par les chaînes câblées qui inondent le pays (la Zee-TV indienne diffuse continuellement des clips qui déploient les charmes des plus pulpeuses actrices de Bombay ou de Madras), ainsi que par le piratage, la contrebande vidéo – principalement de films indiens et de plus en plus américains – et la vente libre depuis 1994 des antennes paraboliques, malgré les foudres des zélotes de la Jamaat-i Islami.

Avec les années 80, la violence – théoriquement bannie au même titre que *« les baisers et les thèmes portant atteinte à l'islam et à la nation »* –, les productions incohérentes, coupées de tout contexte social, et les *soap-opéras* bâclés ont envahi les salles de cinéma, surtout fréquentées par un public masculin, pauvre (un ticket coûte 2 francs) et jeune – entre seize et quarante ans –, qui déserte souvent les projections avant la fin de la séance : à Rawalpindi, on peut se retrouver seul en fin de soirée dans une salle de 1 000 places ! Les autorités et les distributeurs affirment avec fierté que les classes aisées, qui boudaient le cinéma, en retrouvent le chemin. Et ce au grand dam des producteurs car c'est surtout pour voir des films de série B américains... Pendant ce temps, la télévision gouvernementale draine les talents, produit des films d'« art » et des séries de qualité, très prisés par les voisins indiens car la nudité en est proscrite !

Les films pendjabis, à présent majoritaires dans la production nationale, sont plus « locaux », marqués par un tempo plus vif que les films ourdous. Ils véhiculent une langue, une musique, des coutumes et un contexte social en phase avec le « régionalisme » ambiant du Pakistan. La plupart racontent de sanglantes histoires de féodalisme, plaie du Pakistan rural. La tendance est aussi à d'extravagantes vendettas tribales en langue pashtoune – parlée dans la rude Frontière du Nord-Ouest, limitrophe de l'Afghanistan –, ce qui représente 20 % de la production en 1994. Dans une moindre mesure, les Pakistanais apprécient également les films sindhis avec leur spécialité, les *dacoïts*, bandits bien réels qui infestent la province du Sind.

Considérés comme trop proches des modèles commerciaux indiens, les films ourdous sont généralement doublés en pendjabi mais sont moins appréciés du public. Depuis une quinzaine d'années, le film ourdou privilégie l'action et la violence. Le scénario type met en scène des justiciers brutaux aux motivations obscures et des filles pulpeuses maniant la kalashnikov : ainsi, dans l'invraisemblable *Zendjiraïn* (« Chaînes », 1994), le héros motard met à lui seul hors de combat une centaine de « méchants ». Les histoires de terrorisme urbain lié à la drogue ou à des politiciens corrompus face à une police impuissante, voire vénale, ne font que refléter une réalité préoccupante à Karachi. Ainsi un film – intéressant – réalisé par Nazrul Islam, disparu depuis, *Khwahish* (« Le vœu », 1994), montre un policier de Karachi qui se fait justice – après le massacre de sa famille par les hommes de main d'un politicien véreux – et venge une femme violée et bafouée par la justice. La même année, *Sool* (« La piqûre ») est une tentative courageuse mais peu convaincante de Jamil pour dénoncer le fléau de la drogue. Mais le cinéma pakistanais peut-il encore aider à forger une identité nationale cohérente quand la presse s'interroge sans cesse sur l'avenir d'un pays miné par les séparatismes ?

* Spécialiste des cinémas du monde musulman.

RÉINVENTER

Pour en finir avec les faux

LA précision d'un sondage augmentant au fur et à mesure que se rapproche la date de l'élection, n'est-il pas paradoxal que, en France, on en interdise la publication à la veille d'une consultation ? Surtout quand, plusieurs mois avant le scrutin, on autorise la diffusion d'une débauche d'enquêtes dépourvues de tout statut scientifique ? Pourtant, avant même que les candidats se soient déclarés, alors que la campagne et le débat n'ont pas commencé, ce sont bien ces sondages-là qui alimentent le conditionnement de l'opinion publique.

Par PATRICK CHAMPAGNE *

Tout au long de la récente campagne électorale en France, on a pu constater à quel point les sondeurs ont été omniprésents et aussi fortement critiqués, certains accusés de manipulations politiques, et tous d'incompétence. Si le problème n'a pas encore trouvé sa solution, c'est parce que règne, en ce domaine, une confusion extrême qui conduit à *mal penser* un problème en définitive relativement simple.

En premier lieu, il convient de savoir de quel type d'enquêtes il s'agit. En période préélectorale, l'essentiel des sondages publiés ne visent pas l'opinion publique, mais les *intentions de vote*. Or la critique qui vaut pour les uns ne vaut pas pour les autres et les reproches habituellement faits aux sondages d'opinion proprement dits ne peuvent en l'occurrence être présentés.

Un sondage préélectoral n'est, dans son principe, guère critiquable, mais à deux conditions expresses. La première est qu'il soit réalisé de manière techniquement satisfaisante. Les sondeurs ont acquis en ce domaine, en France, un savoir-faire indiscutable. Seconde condition : il faut que le sondage préélectoral soit effectué *dans les jours qui précèdent le scrutin*. A ces deux conditions, et à ces conditions seulement, on peut parler de sondage préélectoral. Ces enquêtes sont assez fiables et donnent, à la veille d'un scrutin, une image souvent fidèle des intentions de vote.

Or il est paradoxal de constater que les critiques les plus virulentes portées, durant la dernière élection présidentielle en France, contre les sondeurs concernaient précisément ces sondages. Ils *se seraient trompés* en ne donnant pas, lors du premier tour de l'élection, les scores exacts des candidats et surtout le bon ordre d'arrivée. Cette réaction appelle deux remarques.

En premier lieu, on rappellera que, d'un point de vue technique qu'il serait trop long de développer ici, l'« erreur » des sondeurs était peu importante (inversion de 3 points) et ne portait que sur deux des huit candidats en présence. Mais surtout, ce type de critique est assez illogique. D'une part, cela semble signifier que si les sondeurs « ne s'étaient pas trompés », ils auraient été irréprochables. D'autre part, une telle critique oublie que dès lors qu'un sondage préélectoral est publié et largement commenté dans les médias avant l'élection, il est pris en compte par un certain nombre d'électeurs qui vont l'intégrer comme variable dans leur choix final.

Si un sondage préélectoral ne devait surtout rien changer dans la décision des électeurs, on ne comprendrait pas que les politologues invoquent les grands principes (liberté d'expression, démocratie, etc.) pour exiger leur publication afin que les citoyens se décident en connaissance de cause. Il est donc normal que le vote final ne corresponde pas exactement aux chiffres donnés par les derniers sondages préélectoraux, ces derniers n'étant pas des pronostics, mais une simple information faisant partie de la campagne électorale.

Les sondeurs sont-ils alors irréprochables ? Non, bien sûr, mais pas pour les raisons que l'on croit. Les réactions virulentes des hommes politiques au sujet des sondages effectués et publiés *en fin de campagne* tendent à occulter le fait que les sondages les plus fantaisistes et surtout les plus structurants politiquement ne sont pas ceux-là, mais ceux réalisés *en début et tout au long de la campagne électorale*.

Les derniers en date ne font que livrer une ultime information aux électeurs sur l'état des rapports de forces politiques à la veille d'une consultation et donnent une idée de ce que seront les résultats probables de l'élection. En revanche, les enquêtes réalisées durant toute la campagne (parfois bien en amont de celle-ci) sont nombreuses, et pèsent lourdement sur le milieu politique, mais aussi sur la presse et, notamment, sur les grands médias nationaux (radio et télévision) qui invitent les candidats, organisent des débats et commentent la campagne électorale en fonction des résultats de ces enquêtes.

Or ces sondages sont peu fiables du fait qu'ils ne recueillent pas des opinions mobilisées, mais des déclarations en grande partie suscitées par l'enquête elle-même. Ils saisissent des intentions de vote souvent fictives, potentielles et non encore cristallisées. Ils ne peuvent, de ce fait, que pousser une large fraction de l'électorat ainsi consulté à donner, lorsqu'il en donne, des réponses provisoires, souvent sans lendemain parce que sans conséquences.

Qu'une même question (« pour qui pensez-vous voter ? ») puisse susciter des réponses n'ayant pas la même valeur technique ni le même statut épistémologique (ceux-ci variant selon le moment où elle est posée), n'est pas aisément compréhensible par les commanditaires de ce type de sondage qui imposent, sans précaution, pour les lire, une grille de lecture politique. Et cela d'autant plus qu'il est impossible de fixer le moment, variable selon les élections, à partir duquel un sondage préélectoral devient plus fiable et permet de faire des prévisions raisonnables.

Le traitement des indécis

AUTRE erreur majeure : le traitement des indécis. Dans ces sondages « préélectoraux », le taux d'indécis et de non-réponses, généralement très élevé en début de campagne électorale (plus de 60 % lors de la récente campagne présidentielle), est l'information la plus importante, plus importante que la répartition des voix de ceux qui ont apparemment choisi leur camp ou leur candidat. Si, comme le répètent les responsables des instituts de sondage, ces enquêtes ne donnent pas des pronostics mais constituent seulement des « instantanés » de l'état des intentions de vote, pourquoi n'en tirent-ils pas les conséquences logiques ? Pourquoi donnent-ils les résultats de ces enquêtes comme s'il s'agissait de votes effectifs ?

Sans doute les journalistes, à la suite des sondeurs, mentionnent-ils généralement ces taux dans leurs commentaires, mais c'est comme pour mieux s'en débarrasser aussitôt et proposer des répartitions d'intentions de vote *indécis et non-réponses exclus*. Or procéder ainsi, c'est commettre une double faute professionnelle. D'une part, ce mode de présentation des résultats implique une hypothèse hautement fantaisiste, à savoir que les indécis et les non-réponses se répartiront dans les mêmes proportions que ceux qui se sont déjà exprimés fermement. D'autre part, ce mode de calcul fausse la présentation de la situation politique en surévaluant les intentions de vote déclarées.

Dire, comme ce fut le cas par exemple, que tel candidat est à *« 30 % d'intentions de vote contre 18 % seule-*

* Sociologue ; auteur de *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, éditions de Minuit, Paris, 1990.

MYTHES, MÉDIAS

L'élection présidentielle,

SUR le chemin escarpé qui mène à l'Élysée, les efforts des candidats à la présidence française sont souvent décrits à grand renfort de métaphores tirées de la geste médiévale. Champions de leur camp, entourés de barons, endurcis par les épreuves, organisateurs de grand-messes et protagonistes de duels, ils ont, dans le cadre d'un récit mythique tissé par les médias, poursuivi leur initiation itinérante. Menacés du purgatoire en cas d'échec, en cas de victoire promis au rang de monarque républicain. Républicain ? Deux siècles après la Révolution française, les journalistes semblent conserver des nostalgies d'Ancien Régime.

par EMMANUEL SOUCHIER et YVES JEANNERET *

La Révolution française, qui inventa l'idée démocratique moderne, ne pouvait se réaliser qu'à travers une histoire singulière. L'historien qui le comprit le mieux fut Michelet. Dans sa préface à *L'Histoire de la Révolution française*, il ambitionnait d'écrire une histoire des peuples et non plus uniquement des rois. Quel serait son étonnement de voir resurgir aujourd'hui, d'entre les médias, le démon de l'histoire des héros et des rois (1).

A travers la presse, la radio, la télévision, l'histoire de France est à nouveau aristocratique. Vue par les médias, elle redevient un récit mythique qui retrouve le temps circulaire d'avant l'histoire. La croyance y a la part belle et la religion en régente la syntaxe.

C'est au fil de la récente campagne électorale, en France, pour l'élection présidentielle que les journalistes ont filé la métaphore. Leur récit a pris la forme d'une quête chevaleresque. Il est vrai que le but de la « course élyséenne » est d'atteindre l'Élysée – le Paradis. La conquête du « pouvoir suprême » étant comparée au pouvoir royal qui consiste précisément à *« revêtir une dignité paradisiaque »*. S'il ne s'agissait que d'une « fable », l'histoire serait plaisante, mais elle a tant de fois été reprise par les médias qu'elle acquiert une valeur emblématique.

« Jacques Chirac et Lionel Jospin arpentent le pays de long en large », l'un a *« écumé les fêtes de la rose, battu les estrades et harangué les militants »*, l'autre est *« un stakhanoviste des tables rondes et des dîners-débats »*. Le journaliste est lui aussi de la fête, il lui a fallu *« suivre le candidat »*, rendre compte de sa *« traversée du désert »* et de sa *« descente aux enfers »* pour constater enfin qu'il est parvenu à *« regagner la civilisation »*. Trajet narratif d'un homme politique, *« de la victoire promise à la déroute programmée »* ; parcours fléché de ces angéliques *« apôtres »* qui *« sillonnent la France pour prêcher la bonne parole »*... Que sont ces « voyages » et ces « rencontres » ? Et qui donc le candidat est-il censé rencontrer ? En 1276, dans son *Livre de l'ordre de chevalerie*, Raymond Lulle fait de l'errance une condition nécessaire à l'apprentissage et précise que *« l'empereur doit être chevalier et seigneur de tous les chevaliers »*. A l'instar des « chevaliers errants », les hommes politiques qui postulent à la « fonction suprême » voyagent à travers le pays. Leur quête présidentielle est rythmée par les « aventures » quotidiennes, comme dans la geste médiévale. Lente pérégrination qui délimite l'espace initiatique de chaque individu : *« La route est sinueuse, c'est un petit chemin escarpé qui mène à l'Élysée. »* Du *« rite interminable de la table ronde »* qui singe la Table du roi Arthur aux « harangues » évoquant la croisade, des « dîners républicains » qui rappellent la Cène biblique aux « duels » semblables aux combats chevaleresques engagés sur la route du Graal... les espaces communautaires n'ont guère changé.

Chevaleresque candidat

LE temps, le parcours garantissent l'acquis, la maturité : *« Plus le voyage est difficile, plus les obstacles sont nombreux et ardus et plus l'adepte se transforme au cours de cette initiation itinérante. »* Ce changement d'identité a été l'un des enjeux essentiels de la campagne présidentielle cristallisé dans le dernier slogan de M. Jospin : *« Le président du vrai changement. »* De fait, *« l'expérience change les hommes »*, *« à la faveur des épreuves et des trahisons »*, après avoir *« traversé la solitude »*, *« l'homme politique »* *« est devenu homme d'Etat »*. Et les médias de qualifier le résultat de ce parcours initiatique de *« mue »*, *« métamorphose »* ou *« transfiguration »*.

La pérégrination et l'aventure fondent l'essence chevaleresque du candidat, sa *« présidentialité »*, et on a *« l'obscure perception du fait que seul le chemin le plus long conduit à la perfection »*. Dès lors, il est important que le candidat souffre, que son chemin ait été long et sinueux, qu'il n'ait pas été l'enfant gâté à qui personne ne peut s'identifier : *« Seul l'homme fort, marqué physiquement et moralement, pourra par la suite commander ses concitoyens. »* L'échec de M. Edouard Balladur était de ce point de vue inévitable, et les deux « champions », terme qui fit florès car il joue à la fois sur les registres médiéval, ludique et sportif, ne pouvaient être que M. Jospin et M. Chirac.

Initiation de métier, la campagne est une initiation spirituelle. Chacun le reconnaît à sa façon : la campagne *« m'enrichit »* (M. Chirac), *« je suis gonflé de cette campagne »* (M. Hue). *« Durant cette campagne j'ai bougé, j'ai mûri, j'ai changé... »* (M. Jospin). S'il y a lutte de clans et de partis, la présidentielle est avant tout *« la rencontre d'un homme et du peuple français »*. Néanmoins, lorsque M. Jospin reprend la thématique de l'évolution personnelle, c'est pour en faire éclater la métaphore médiévale : *« J'ai fendu l'armure »*, martelle-t-il lors d'un entretien télévisé.

La campagne électorale serait-elle à l'image de *La Quête du Graal* ? L'omniprésence du vocabulaire médiéval et chevaleresque plaide en ce sens. M. Le Pen a clairement clamé : *« Je suis le chevalier blanc. »* On a dit de M. de Villiers qu'il était parti *« en croisade »*, on s'est gaussé de lui en susurrant : *« Non, le tournoi n'est pas perdu d'avance. »* Chevalier soit, mais en quel royaume ? Les médias ont dessiné les contours de baronnies imaginaires : la *« Chiraquie »*, la *« Balladurie »*, la *« Socialie »*. Ils ont dressé la carte de la *« terre giscardienne »*, du *« fief de Pasqua »*, exhibé *« les racines authentiques du candidat »*. M. Chirac et M. Le Pen ont campé un château sur leurs terres en attendant l'Elysée (*le Château*). On a alors accueilli *« les trois barons »* et expliqué à la presse que les relations de MM. Chirac et Séguin *« se développent entre partenaires et non de féal à suzerain »*.

Le décor planté, nous pouvons assister aux meetings, ces *« moments magiques où le roi découvre son peuple de près »*, ainsi qu'aux cérémonies : M. Balladur y est *« adoubé par Anne d'Ornano »*. M. Baroin y souligne la *« noblesse »* de M. Balladur avant d'aller à Bagatelle où *« tous vantaient dame Unité »*. Le clou du spectacle : l'intronisation ; l'élection présidentielle n'est-elle pas *« l'équivalent du sacre de Reims »* ?

Cérémonie et combat, le tournoi médiéval offre la panoplie du petit chevalier-politique : *« haches »*, *« flèches »*, *« poignards »*, *« masses d'armes »*... tout y est. Autour des *« joutes »* et *« duels »*, *« janissaires »* et *« seconds couteaux »*, *« venus pour ferrailler »* et *« pourfendre »* sont *« prêts au combat »*.

Il est toutefois une différence notable entre M. Chirac et M. Jospin, l'un choisit un blason, l'autre (l'a-t-on assez remarqué ?) se passe de l'emblème historique de son clan (la rose au poing) et lui préfère un slogan (« la clarté »). Son détracteur en revanche mise sur l'image d'un héraldique pommier semblable à l'Arbre de vie de *La Quête du Graal*. Rapporté du Jardin de délices par Ève,

* Groupe d'analyse des pratiques de communication, Ecole nationale supérieure des télécommunications, Paris.

(1) Lire « Leçons d'histoire », *Manière de voir*, n° 26, mai 1995.

L'ISOLOIR

débats sur les sondages

ment pour son adversaire », lorsque 50 % seulement des enquêtés ont répondu de façon ferme, c'est donner une représentation inexacte de la réalité ; les véritables scores n'étant en fait que de 15 % et 9 % respectivement.

Ce mode de présentation n'est pas justifié s'agissant de ces enquêtes qui, précisément, *ne sont pas assimilables à des votes* mais sont de simples dispositifs visant à saisir l'état, à un moment donné, de la mobilisation électorale.

Le problème des sondages a été mal pensé, y compris du point de vue du fonctionnement du jeu politique. Toutes les réglementations prises antérieurement et toutes les propositions qui sont régulièrement faites, le plus souvent dans l'urgence et dans l'indignation, restent inefficaces ou sont irréalistes parce qu'elles sont faites à partir des anciens modes de pensée politiques.

Imposer, comme l'a fait, en France, la loi de 1977 de publier pour tout sondage une fiche technique indiquant la date de réalisation de l'enquête ainsi que la taille et la structure de l'échantillon de la population interrogée est bien un minimum. Mais cette mesure, qui vise précisément à empêcher la manipulation et les sondages fictifs, ne touche pas à l'essentiel. Les effets majeurs des sondages en politique résident ailleurs, notamment dans la formulation des questions posées et surtout dans l'interprétation qui est faite des réponses.

Quant à l'interdiction de publier des chiffres la semaine qui précède un scrutin, elle repose sur une représentation fétichisée et sacrée du rite électoral symbolisé par l'isoloir. Cette mesure légale, qui rassure (bien à tort) les politiques, a l'avantage de ne guère gêner les instituts de sondage, qui ont tout le temps nécessaire, en dehors de cette courte période, pour faire leurs affaires et gérer leur publicité (1), ni le milieu journalistique qui trouve dans ces données chiffrées matière à articles, à manipulations plus subtiles et à des mises en scène faciles (notamment mise en suspense de la compétition) pour intéresser le grand public à la « politique ».

Or, ce qu'il faut protéger, ce n'est pas l'isoloir mais la logique ayant présidé à son invention (2). L'isoloir a été créé pour mettre les électeurs à l'abri des pressions jugées illégitimes qui pesaient alors sur l'acte électoral. Le secret du vote visait notamment à mettre un terme aux menaces ou aux tentatives de corruption dont les membres des classes populaires étaient l'objet de la part des notables qui essayaient de maintenir leur pouvoir en obligeant les gens (souvent « leurs gens »), à « bien voter ». Ce type de pression est devenu très marginal. L'isoloir a progressivement changé de fonction. Vestige d'un état ancien du système politique qui voulait instaurer dans de bonnes conditions le suffrage universel (masculin), il est devenu le symbole quasi philosophique de l'acte électoral, de « l'électeur citoyen » censé voter individuellement et en conscience. Les pressions illégitimes pesant aujourd'hui sur le vote ont changé. Encore faut-il les identifier, dans la mesure où elles sont devenues plus subtiles.

Etendre la période d'interdiction de publication des sondages préélectoraux, avant la date du scrutin, d'une semaine à quinze jours, voire à un mois, revient, en fait, à maintenir l'interdiction des sondages les plus fondés (ceux qui précèdent le scrutin) et à laisser publier et commenter les sondages les plus fictifs (ceux qui en sont très éloignés), qui, en revanche, contribuent à transformer le débat public en discussion entre spécialistes de marketing politique. La solution préconisée par les politologues médiatiques qui consiste à lever toute interdiction de publication n'est pas plus satisfaisante, dans la mesure où cette disposition ne touche pas, elle non plus, aux sondages « préélectoraux » réalisés bien en amont du scrutin et tout au long de la campagne dont on sait pourtant à quels excès ils conduisent. Or les véritables pressions sur le vote, considérées aujourd'hui comme illégitimes aux yeux mêmes des acteurs politiques et médiatiques, viennent précisément de ces sondages « préélectoraux »-là.

Rumeurs et manipulations

DIRE, comme le font les politologues médiatiques qui se veulent les gardiens intransigeants des valeurs démocratiques, qu'un sondage préélectoral est une information légitime, indispensable aux citoyens, est un argument politique parfaitement recevable et mérite d'être pris en considération.

L'interdiction de publication, outre qu'elle engendre une inégalité en créant deux catégories de citoyens – la minorité qui a accès aux « confis » (les sondages confidentiels de dernière semaine), et les autres –, ne peut que favoriser la diffusion de rumeurs et les manipulations de dernière heure. Par ailleurs, il ne faut pas fétichiser une logique du choix électoral constituée à un moment donné de l'histoire de la démocratie, alors que les sondages n'existaient pas.

On ne voit pas au nom de quoi on pourrait interdire à l'électeur la possibilité, s'il le désire, de choisir son candidat ou son parti en « petit stratège amateur » comme le font ordinairement les professionnels de la politique.

Si l'on veut rester *fidèle à la logique de l'isoloir* et à la conception de la démocratie qu'elle implique, il faut autoriser la publication des sondages préélectoraux, mais à deux conditions expresses.

La première est que les résultats soient donnés d'une manière scientifiquement irréprochable, c'est-à-dire *sans exclure les indécis et les « non-réponses »*. La seconde : que cette publication ne soit autorisée *que durant la seule semaine précédant l'élection*. Les sondages sont alors les plus fiables et, surtout, ils sont proposés au bon moment, lorsque les électeurs doivent se prononcer.

En dehors de cette courte période, l'interdiction de toute publication de sondages « préélectoraux » ne peut être que bénéfique à la fois d'un point de vue scientifique (ils sont peu significatifs) et politique (ils encouragent trop dans les médias une vision « hippique » du débat politique).

Le faux débat qui, une fois de plus, s'est instauré lors de la récente élection présidentielle en France a eu pour conséquence positive d'entraîner une crise de la croyance dans les sondages et les sondeurs. C'est une opportunité qu'il faut saisir au plus vite pour essayer enfin d'imposer une vraie solution à ce problème récurrent.

Il n'est pas question, bien entendu, d'interdire aux acteurs politiques le recours à la technologie des sondages. La véritable dérive réside dans le fait que, sous la pression des publicitaires politiques, des sondeurs et des journalistes, ce type de travail politique tend à tenir lieu de débat public au lieu de rester dans les arrière-boutiques des partis.

Cet aspect vénal de la politique devrait être seulement l'objet de revues spécialisées et non pas s'afficher dans les grands médias nationaux.

On ose à peine imaginer ce qu'aurait pu être la récente campagne électorale si les journalistes avaient dû renoncer à évoquer, sondages à l'appui, la lutte entre les deux dirigeants de la majorité (M. Chirac et M. Balladur) sans voir d'ailleurs que ceux qui s'affrontaient, au-delà des personnes, c'étaient en réalité deux états du champ politique.

L'un, ancien, s'appuyant principalement sur le travail de terrain et les organisations politiques ; l'autre, plus récent, reposant sur les taux de popularité et la manipulation à distance des électeurs par les médias.

PATRICK CHAMPAGNE.

(1) Ils en font également durant cette période, puisque l'interdiction ne porte que sur la publication. Ils réalisent donc des sondages « confidentiels » qu'ils peuvent d'ailleurs revendre à plusieurs clients.

(2) *cf.* Alain Carignon, *le Vote et la vertu*, Presses de la FNSP, Paris, 1993.

ET DÉMOCRATIE

ou la quête du Graal

cet arbre est *« le signe que viendra une saison où nous y rentrerons »*. M. Chirac nous offre les clés du Paradis ; n'avait-il pas pour mission, selon M. Pasqua, de *« conduire son peuple jusqu'à la Terre promise »* ?

Scène, décors, acteurs et accessoires sont en place ; les règles désormais. A l'image des *« mœurs qui appartiennent aux chevaliers »*, M. Juppé réclame un *« code de bonne conduite »* et les *« candidats qui restent en lice »* deviennent chevaliers *« courtois »*. Certes des politiques ont *« plié le genou devant »* M. Chirac, mais les *« fidèles » « n'ont jamais renié J. C. »*... *L'Événement du jeudi* renoue avec le récit chrétien. *« Le Bon Chevalier »* Jacques Chirac est placé dans la lignée de Jésus-Christ au bénéfice de ses initiales. Exagération médiatique ? Sans doute, mais ô combien révélatrice.

La thématique religieuse n'a cessé de hanter la campagne électorale. Bien que syncrétique, elle s'est essentiellement articulée autour de la chrétienté : dans *Libération*, M. Bernard Pons promet *« le purgatoire aux balladuriens qui ont professé des opinions pas très catholiques »* ; dans *Le Point*, les résultats de sondages sont *« sanctifiés »* ; dans *L'Express*, M. Jospin est requinqué grâce à une *« mystérieuse potion magique »* ; les *« dernières grand-messes »* sont placardées à la « une » de *L'Yonne républicaine*... On a entendu qualifier M. Cheminade de *« prophète »* sur France Inter et appris sur la chaîne de télévision France 2 que les luttes sociales ont été *« une vraie bénédiction »* pour M. Hue qui, selon *Le Figaro*, *« s'est rendu aux pieds du commissaire* [Navarro] *»* afin d'y *« recueillir sa bénédiction électorale »*...

A l'instar de la *Haute Escriture del Saint Graal*, qui rassemble la *« matière de Bretagne »* au XIIIe siècle, la relation médiatique de la campagne électorale réécrit une mythologie contemporaine qui plonge ses racines dans la tradition, les hommes politiques n'échappant pas à ce schéma médiéval et religieux. Deux remarques alors.

Initiation royale

LA première concerne l'acceptation de cette épopée politique par les citoyens. Une population qui manque de rituels valorisants se retrouve dans un récit dont elle sait l'issue glorifiante : l'initiation royale du « Bon Chevalier » en qui elle reconnaît la *« semblance »* de la divinité. Elle peut ainsi opposer à son avenir incertain et désenchanté une certitude lumineuse et forte faite de croyance. En ce sens, son mode de participation politique est avant tout religieux.

La seconde remarque concerne M. Jospin qui a *« fissuré l'armure »* du dogme politico-médiatique en brisant la métaphore médiévale : il refuse le blason, lui oppose un slogan politique, repousse le vocabulaire chevaleresque et remplace le monarque par un *« président citoyen »*. La principale difficulté de cette démarche républicaine repose sur ce à quoi elle s'oppose : la France religieuse. M. Jospin est l'otage du discours qu'il combat. Il doit dire qu'il s'affranchit de la métaphore afin de se frayer un chemin à travers le concert médiatique qui n'a d'yeux ni d'oreilles que pour la structure narrative traditionnelle. S'il ne fait cet effort, il ne peut être entendu car son image n'entre pas dans les modèles du conte. A *contrario*, porté par le registre médiéval et la dynamique de la « quête », le discours de la droite française chausse les brodequins de la pensée aristocratique avec le naturel qui sied à la noblesse.

Reste l'inévitable ambiguïté causée par l'interaction entretenue entre la politique et les médias. M. Jospin ne peut se défaire aussi simplement de la toile métaphorique tissée par les médias ; cette parole porte sa voix et ne lui appartient pas. La remise en question de la métaphore ne peut passer que par ceux qui, au premier chef, l'ont exploitée, promue, diffusée... Acteur placé au cœur de la production du discours reçu par la collectivité, le journaliste est investi d'une très haute responsabilité. Il est, lui aussi, garant des modalités de transformation symbolique de la société.

Nous assistons à un tournant de l'histoire républicaine. Deux voies se proposent à nous. La première conserve le schéma médiéval que la Révolution française ne pouvait effacer en profondeur, se contentant d'en abattre les figures emblématiques représentatives. La seconde marque l'aboutissement de la révolution bourgeoise de 1789. En proposant une « démocratie citoyenne », la social-démocratie achève le deuil du roi et de la monarchie. Passage symbolique du règne de l'enfant-père au pouvoir absolu – l'opinion –, à l'histoire d'un peuple adulte. Il convient donc de passer de la « démocratie d'opinion » à la « démocratie citoyenne ». Mais est-ce là l'objectif réel de la social-démocratie ?

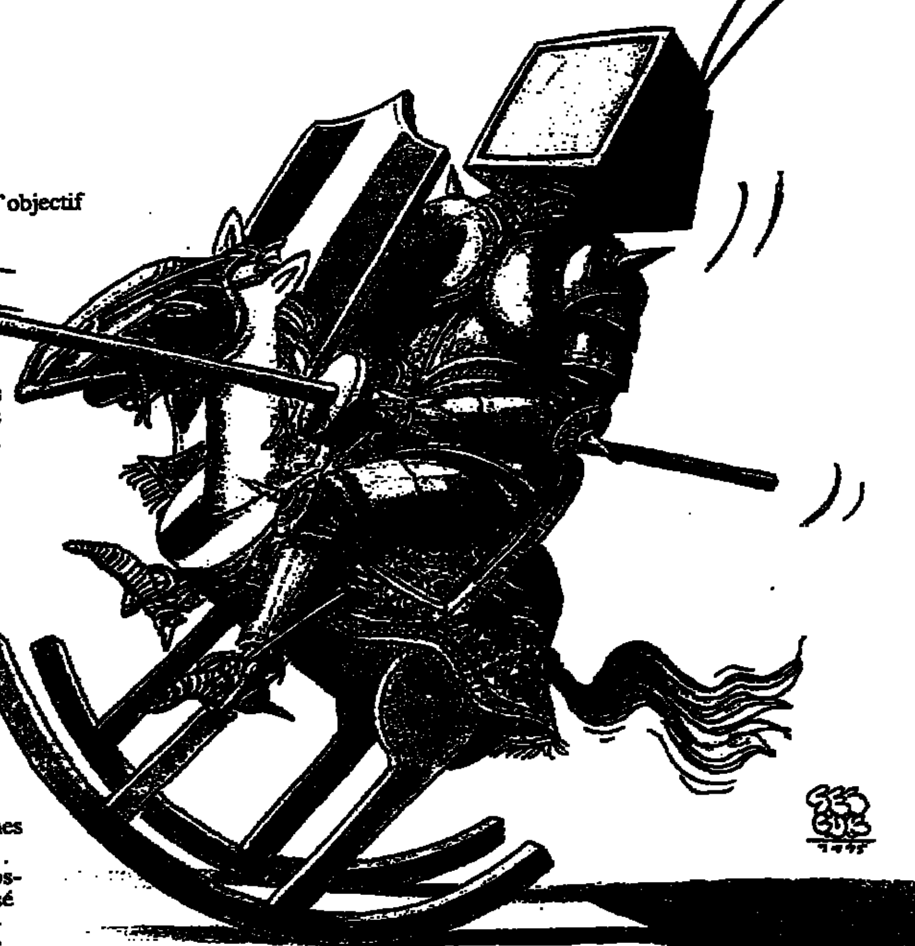
Briser l'image ne va pas sans risques. Aller à l'encontre des symboles attachés à la fonction de président (Dieu, le roi, le père), c'est nécessairement la désacraliser. La « démocratie citoyenne » suppose d'autres relations à l'élection. Aujourd'hui, élire, c'est assumer le pouvoir de Dieu : faire l'élu. Briser cette image équivaut à briser un rêve enfantin de toute-puissance et s'inscrire en contradiction avec part de rêve et de fantasmes engendrée par l'épopée.

Citant Lord Byron, M. Jospin achève le débat télévisé du 2 mai par un renversement significatif : *« Nous sommes à une époque où les destins veulent changer de chevaux. »* Si les armes politiques sont avant tout rhétoriques, sur quel ton, selon quelle épopée le discours de la raison citoyenne peut-il se faire entendre ? Quelle narrativité pour une « démocratie citoyenne » ?

Les médias ont mis en place les éléments d'une histoire légitimiste qu'ils prétendent ou croient simplement constater. Directeur de *Libération*, Serge July, portant l'amalgame à un niveau inédit, déclare au lendemain de l'élection : *« Jacques Chirac a un côté mousquetaire. Dans les années 60, quand il débarque en politique, il veut devenir cardinal et je crois que finalement il l'est devenu »* ; tandis qu'Alain Duhamel, saluant *« hardiesse et audace »*, capitalise la leçon de notre fable : *« L'emportent d'abord des caractères »*, *« ceux qui se préparent de longue date à l'élection présidentielle ou ceux qui ont une nature, un tempérament ultrapolitique. »*

Nature d'exception, sabre et goupillon de l'ultra... Les politologues savourent le charme discret de l'Ancien Régime. Mais les journalistes ont-ils vocation à réécrire l'histoire ?

EMMANUEL SOUCHIER et YVES JEANNERET.


SELÇUK

AUX ÉTATS-UNIS

La prison, machine

DANS les sociétés contemporaines, plus particulièrement dans les grands centres urbains, la montée de la délinquance et de la violence n'épargne aucun pays. Pour tenter d'y faire face, les autorités américaines ont de plus en plus recours à l'emprisonnement, qui tient une place centrale dans le dispositif répressif. Les évolutions en cours aux États-Unis risquent, comme à l'habitude, d'être annonciatrices de celles à venir en Europe.

Par JEAN-PAUL JEAN *

Plus d'un million et demi de personnes sont actuellement détenues dans les prisons des États-Unis (1). La barre symbolique du million pour les seules prisons fédérales et celles des États avait été franchie en juin 1994. Plus précisément, 1 012 851 personnes (l'équivalent de la population de Dallas) étaient incarcérées dans ce pays de 260 millions d'habitants, soit un Américain sur deux cent soixante, un adulte sur cent quatre-vingt-treize ; un taux quatre fois supérieur à celui du Canada et quatorze fois à celui du Japon (2). Selon une étude du ministère de la justice (3), le nombre de détenus dans les prisons américaines – prisons fédérales et des différents États – s'élevait, fin 1993, à 948 881 personnes, contre 329 821 au 31 décembre 1980 ; une augmentation de 188 % en treize ans, soit pratiquement un triplement.

L'évolution est particulièrement inquiétante si l'on relève que le rythme d'accroissement est de 1 500 par semaine ou de + 7,4 % de 1992 à 1993, soit 65 225 détenus de plus d'une année sur l'autre ; une augmentation largement supérieure à la population carcérale française totale, qui était de 53 736 personnes au 1er janvier 1995.

Cette dernière progression ne concerne pas de la même façon tous les États. Huit d'entre eux, tel le Massachusetts (– 3,6 %), grâce à une politique de « sentencing » (réflexion sur les conditions de prononcé et d'application des sanctions) sont même arrivés cette année à diminuer légèrement ou à stabiliser le recours à l'enfermement. A l'inverse extrême, quatre États ont connu une progression de plus de 15 % d'une année sur l'autre : le Mississippi, le Minnesota, le Texas et le Connecticut.

Les États du Sud sont les plus répressifs. Les augmentations en 1993 du nombre des détenus concernent d'abord la Californie (+ 10 455), le Texas (+ 9 925) et la Floride (+ 4 746), qui connaissent par ailleurs la plus forte progression démographique du pays. Avec les prisons fédérales (+ 9 327), ces trois États, qui accueillent plus du tiers du nombre total des détenus, comptent pour plus de la moitié (52,8 %) de l'augmentation totale.

Le taux moyen d'incarcération de personnes condamnées à plus d'une année d'emprisonnement, qui était de 139 condamnés pour 100 000 habitants en 1980, a atteint fin 1993 le record de 351, un chiffre près de cinq fois plus élevé qu'en France et huit fois plus élevé qu'aux Pays-Bas. Le taux d'incarcération le plus important est celui du district de Columbia (siège de la capitale Washington), devant le Texas, l'Oklahoma, la Louisiane, la Caroline du Sud, tous au-delà ou proches du taux de 500 condamnés à une peine de plus d'un an pour 100 000 habitants.

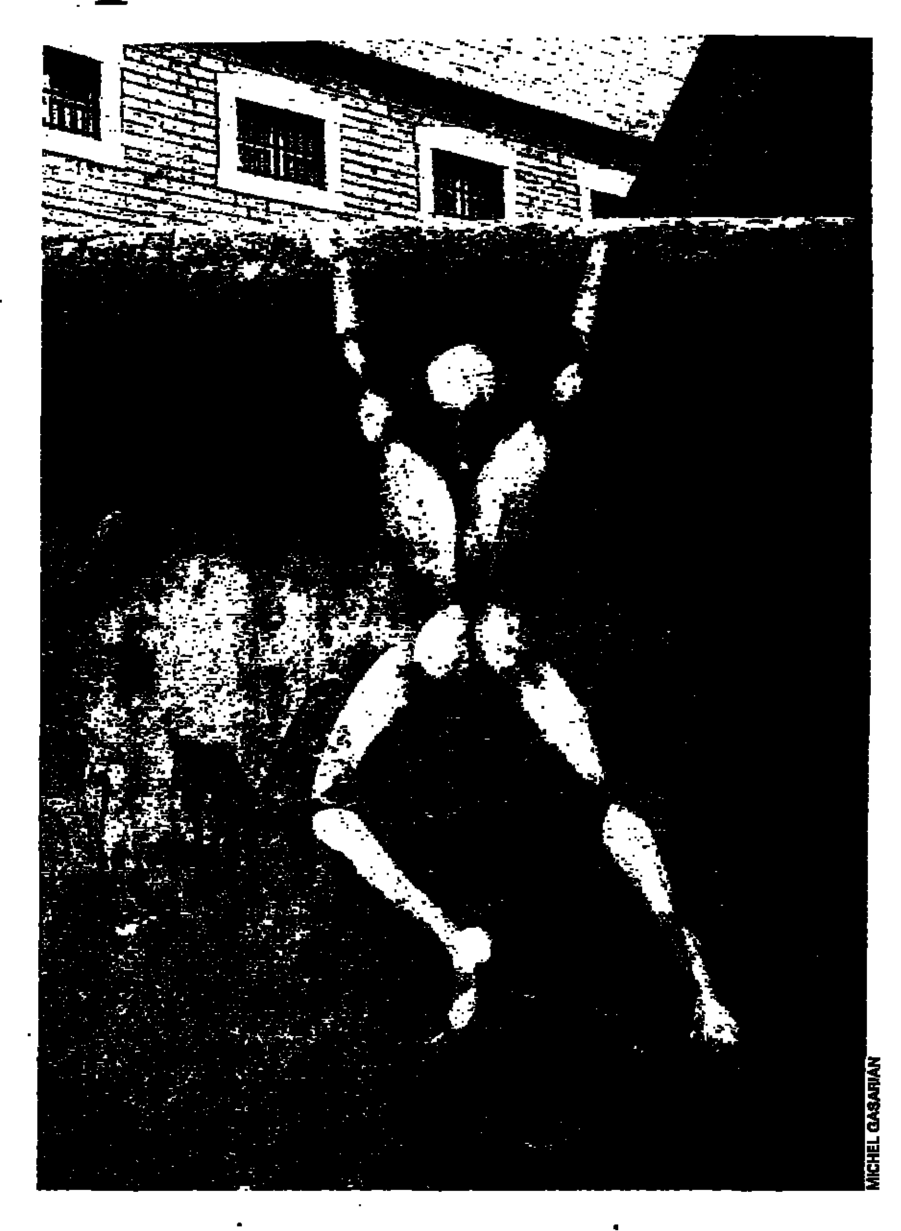
En 1992, les Noirs représentaient près de 48 % de la population pénale condamnée à plus d'un an, soit un taux de 2 678 pour 100 000 habitants, environ huit fois plus élevé que pour les Blancs. Le taux maximum, 6 301 pour 100 000, étant atteint pour les hommes noirs de vingt-cinq à vingt-neuf ans. Autrement dit, 6,3 % des jeunes Noirs américains purgeaient une peine supérieure à une année de prison. Ce pourcentage, déjà le plus important toutes catégories en 1980 avec 3,5 %, met en évidence sur quelle population s'exercent les choix répressifs de la société américaine.

Inflation carcérale

DANS le Vieux Continent, le système statistique mis en place par le Conseil de l'Europe en 1983 permet de mesurer l'évolution de la population carcérale sur dix années (4). Du 1er septembre 1983 au 1er septembre 1992, l'augmentation du nombre de détenus a été de plus de 50 % en Grèce, en Espagne, au Portugal, aux Pays-Bas ; de 20 % à 50 % en France, en Suisse, en Irlande, en Suède. Les hausses les plus faibles (environ 10 %) ont concerné l'Italie, la Belgique, le Danemark et le Royaume-Uni. Les deux exceptions à cette croissance sont l'Allemagne et l'Autriche, mais ces deux pays avaient, au début des années 80, les taux de détention les plus élevés d'Europe de l'Ouest.

Paradoxalement, on constate plutôt une baisse du nombre des entrants, grâce aux mesures de substitution à la prison et de contrôle en milieu ouvert, mais aussi un allongement des durées moyennes de détention qui peut s'expliquer par l'accroissement de la durée des procédures, l'aggravation des peines prononcées par les tribunaux et le moindre recours aux mesures de libération conditionnelle (5).

* Magistrat, Cercle Condorcet de Paris.


FRESQUE DE JÉRÔME MESNAGER (1992)

Dessins animés pour une justice

AUX États-Unis, les images informatiques ont fait une entrée en force dans les tribunaux. Pour convaincre, émouvoir ou séduire les jurés, avocats et procureurs ne se contentent plus de discours, ils leur montrent des dessins animés réalisés sur ordinateur. Accidents, hold-up, assassinats : ce nouvel outil fait fureur dans tous les types d'affaires. L'Amérique est en train d'inventer une justice sur écran, où innocents et coupables virtuels s'affrontent à coups de mégaoctets et de logiciels graphiques.

Par YVES EUDES *

L'avion s'élance sur la piste. Tout est normal, l'équipage échange des informations de routine avec la tour de contrôle. Mais aussitôt après le décollage l'appareil se met à pencher et oblique vers la gauche. Le pilote appelle au secours. Le contrôleur lui donne des instructions d'une voix neutre, mais à bord c'est l'affolement. Brutalement, l'avion pique vers le sol. Un dernier cri du pilote, un bruit terrible, puis plus rien. Il ne s'agit pas d'un extrait de film-catastrophe, mais d'une animation sur ordinateur montrée en 1993 dans un tribunal de l'État de New York, lors du procès opposant la famille du pilote au fabricant de l'avion. Les images n'apportaient pas d'élément nouveau, elles étaient destinées à plonger la cour dans l'ambiance dramatique de l'accident. Quant à la bande-son, le réalisateur s'était servi de l'enregistrement des conversations entre l'appareil et la tour de contrôle. Ce jour-là, le juge a estimé que le mélange d'images fabriquées et de documents sonores authentiques risquait de créer la confusion dans l'esprit des jurés. Il a donc autorisé la projection, mais a exigé qu'on coupe le son : une demi-mesure qui illustre les incertitudes des juristes face à l'irruption des nouvelles technologies.

« Télé-inculpation »

LA présence d'un équipement audiovisuel dans les tribunaux américains n'est pas une nouveauté. Mais récemment elle a pris une ampleur telle que le fonctionnement de la justice s'en trouve modifié. Ainsi, de nombreux procès sont désormais filmés intégralement soit par des chaînes de télévision (1), soit à l'initiative des autorités judiciaires, qui estiment que ce système d'archivage est plus fiable que les comptes rendus écrits. Par ailleurs, les juges acceptent désormais les dépositions et témoignages filmés à l'avance (ce qui interdit les confrontations et interrogatoires complémentaires). Les téléconférences sont devenues également monnaie courante : trente-deux États autorisent des témoins ou des experts à s'adresser en direct à un tribunal à partir d'une autre ville, par micro et caméra interposés. Certains États, notamment le Texas et la Floride, pratiquent même la « télé-inculpation » : grâce à un système de télévision en circuit fermé entre le tribunal et la prison, les personnes en état d'arrestation se voient signifier leur mise en détention sans quitter leur lieu d'incarcération, c'est-à-dire sans contact direct avec le juge ou avec leur avocat.

L'apparition du dessin animé judiciaire semble donc s'inscrire dans une évolution naturelle. Pourtant, une étape décisive vient d'être franchie : il ne s'agit plus de filmer la réalité, mais de créer des œuvres de fiction à partir de témoignages incertains, de déductions d'experts et d'extrapolations faites à l'aide de logiciels. Les animations informatiques firent leur apparition il y a une quinzaine d'années dans les tribunaux civils, où, aux États-Unis, la justice est rendue par des jurys populaires, au même titre que la justice pénale. Les jurés doivent donc se plonger dans des dossiers très complexes : malfaçons d'ouvrages d'art, vices de fabrication de produits industriels, catastrophes aériennes, etc. Pour les affaires mettant en jeu des sommes importantes, plaignants et défenseurs ont donc pris l'habitude de fournir leurs explications sous forme de graphiques, puis d'images animées, aisément compréhensibles par des non-initiés.

Or l'imagerie numérique, au carrefour de l'art et de la technologie, connaît depuis quelques années une explosion sans précédent. Ingénieurs et graphistes peuvent désormais fabriquer des animations de très haute qualité, qui reconstituent avec réalisme n'importe quel scénario. Elles restent chères (de 10 000 à 200 000 dollars), mais sont aujourd'hui à la portée de certains justiciables. Elles furent d'abord utilisées dans des affaires d'accidents de la route, ou pour mieux expliquer les conclusions des médecins légistes. Mais, très vite, avocats et procureurs comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ce nouvel instrument, non plus à des fins didactiques mais pour illustrer des hypothèses non vérifiées. Les dessins animés sont devenus de véritables plaidoiries ou réquisitoires en images, qui jouent sur le registre de l'émotion et de l'imagination. Le graphisme des personnages est volontairement rudimentaire, mais les décors, les objets, les véhicules sont très réalistes. Surtout, la perfection des mouvements et des perspectives donne à l'ensemble une troublante impression de réalité. Une même scène peut être vue et revue sous tous les angles, de loin, puis en gros plan, ou en vision subjective.

Les juges tentent de rester circonspects, mais dans l'ensemble ils se laissent porter par la vague. Pour eux, l'essentiel est que les jurés soient conscients de la différence entre « reconstitution » d'un fait établi et « illustration » d'une hypothèse, et que les concepteurs de l'animation expliquent en détail leurs méthodes de travail. Pourtant, les problèmes ne manquent pas. Ainsi, en Californie, le dessin animé judiciaire fit sa première apparition dans une affaire criminelle en 1992, pour le procès de Jimm Mitchell, le « roi du porno » de San Francisco, accusé d'avoir tué son frère. Le procureur fit réaliser, avec le concours d'un expert balistique, une animation tendant à prouver la culpabilité de M. Mitchell, qui fut condamné. Or, lors du procès en appel, on découvrit que le scénario avait été établi sur la base de témoignages erronés. Cette expérience malheureuse n'a pas empêché les dessins animés de s'installer dans les tribunaux californiens. La même année, lors du procès de James Hood, une affaire compliquée de vengeance et de légitime défense, avocats et procureurs s'affrontèrent à coups d'images informatiques, montrant aux jurés des versions divergentes d'une fusillade.

Le marché de l'animation judiciaire est en pleine expansion, et une douzaine d'entreprises se sont spécialisées dans ce type de produit, démarchant activement les cabinets d'avocats et les bureaux de procureurs dans tout le pays. De son côté, la très puissante American Bar Association (ABA), qui regroupe les avocats, a décidé d'encourager le phénomène. Sa présidente, Mme Roberta Raino, intervient régulièrement dans les médias pour inciter ses confrères à utiliser les animations. Les autres professions judiciaires ne sont pas en reste (2).

De fait, l'ensemble de l'appareil judiciaire semble se prêter au jeu. Ainsi, depuis décembre 1994, les autorités pénitentiaires de l'État de New York ont dans leurs fichiers une image numérique. Le rabbin orthodoxe Shlomo Helbrans, bien qu'emprisonné pour rapt d'enfant, entendait rester fidèle à ses principes religieux, et refusait donc de se couper la barbe et les cheveux. Or l'administration exige que tout détenu soit photographié le visage glabre et les cheveux courts. Après quelques péripéties, elle a accepté qu'une équipe de spécialistes fabrique, à partir d'une photo du rabbin prise en l'état et des mensurations de sa tête,

* Journaliste.

La drogue alimente le système répressif

SI, aux États-Unis, le nombre de mandats de dépôt délivrés pour les crimes graves, viols, vols, violences et cambriolages a beaucoup progressé (la répression constituant un thème politique très en vogue), ce sont les délits directement liés à la drogue qui alimentent les prisons américaines : 30,5 % des nouvelles incarcérations en 1993 (102 000 personnes) contre 6,8 % en 1980 (8 900 personnes).

La politique du président Ronald Reagan de « guerre à la drogue » a totalement échoué et n'aboutit qu'à une escalade vaine dans la répression. En effet, en plus des infractions liées directement au trafic, les délits et crimes de droit commun ayant une relation avec l'usage de drogue constituent une part importante de la délinquance. Une enquête menée en 1991, sur quinze jours, dans 24 grandes villes américaines, grâce à un entretien avec les 30 507 personnes interpellées et à un dépistage volontaire de dix drogues dans les urines, incluant les drogues légales obtenues sur ordonnance médicale (cocaïne, opiacés, marijuana, phencyclidin-PCP, méthadone, benzodiazépines, méthaqualone, propoxyphène, barbituriques et amphétamines), le tout sous couvert de l'anonymat, a permis de quantifier la relation entre délinquance et prise de drogue récente (1).

Les tests détectaient des traces remontant à deux ou trois jours, sauf pour la marijuana et le PCP, dont les traces peuvent remonter à plusieurs semaines après usage. Chez les 22 267 hommes, le pourcentage global de tests positifs pour une drogue quelconque était de 59 %, et de 64 % chez les 8 240 femmes arrêtées.

Par catégorie d'infractions, chez les hommes, ce pourcentage était de 79 % pour détention ou vente de drogue – ce qui veut dire, a contrario, qu'une part non négligeable de personnes liées au trafic ne se drogue pas –, mais aussi 68 % pour cambriolage, 65 % pour vol, 59 % pour vol de véhicule, 48 % pour coups et blessures, 49 % pour les infractions à la législation sur les armes, le taux le plus faible étant de 37 % en matière d'infractions à la législation sur les mœurs. Chez les femmes, le pourcentage de tests positifs le plus important concernait la prostitution (85 %).

J.-P. J.

(1) Bureau of Justice Statistics, Washington DC, 1993.

هكذا من الأصل

ET EN EUROPE

à gérer l'exclusion

La situation française est symptomatique à cet égard. De moins en moins de gens entrent en prison chaque année – 83 000 en 1993 contre 97 000 en 1980, record historique ! – (cela est vrai particulièrement pour les moins de vingt et un ans), mais la durée moyenne de détention est passée sur la même période de 4,6 à 7,6 mois. Le nombre de détenus admis à la libération conditionnelle diminue chaque année, pendant que reviennent périodiquement les grâces collectives et amnisties permettant seules de maintenir la surpopulation carcérale dans des proportions « acceptables ». Le nombre d'étrangers détenus est passé quant à lui de 15 % à 30 % entre 1974 et 1994, une progression deux fois plus rapide que pour les nationaux, et ayant pour origine exclusive l'intensification de la répression contre les personnes en situation irrégulière (6).

Les causes de l'incarcération ont changé. La part des vols a considérablement diminué (55 % des condamnés en 1974, 22 % en 1994) ; 21,5 % des condamnés le sont pour infraction à la législation sur les stupéfiants (contre 14 % en 1987), avec des taux de récidive importants. Le chiffre des condamnés pour infractions aux mœurs (viols, attentats à la pudeur) a été multiplié par 4,9 entre 1974 et 1994 (7).

L'aggravation des sanctions n'est pas un mythe. La France est loin d'avoir une justice laxiste. Ainsi, entre le 1er janvier 1971 et le 1er janvier 1991, le nombre des « longues peines » a plus que doublé ; les détenus exécutant une condamnation à perpétuité sont passés de 255 à 457, ceux purgeant une peine de réclusion de dix à vingt ans sont passés de 1 561 à 3 177 et ceux purgeant une peine de cinq à dix ans, de 2 020 à 5 021 (8).

Face à cette inflation carcérale, la plupart des pays occidentaux ont considérablement augmenté les budgets des administrations pénitentiaires. Aux États-Unis, la loi de lutte contre le crime, adoptée en 1994 par le Congrès sous la pression du président William Clinton, a attribué 7,9 milliards de dollars aux États pour tenter de faire face à l'accroissement du nombre de détenus. Au Royaume-Uni, le gouvernement a décidé en 1992 un programme sur trois ans de constructions de nouveaux établissements pour 739 millions de livres. Douze prisons ont été construites entre 1985 et 1992 et neuf autres étaient en construction fin 1992, dont sept commençaient déjà à fonctionner. Pour mettre en œuvre une politique de privatisation partielle, un nouveau directeur général de l'administration pénitentiaire a été recruté qui dirigeait auparavant une chaîne de télévision, avec un salaire double de celui de son prédécesseur (9).

En France, à l'initiative de M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux, un programme de construction de 13 000 places de prison a été réalisé à partir de 1987, et confié à des entreprises privées qui se sont vu concéder des missions du service public. Un nouveau programme quinquennal vient d'être voté prévoyant la construction de 4 200 nouvelles places en milieu fermé et 1 200 en centres de semi-liberté.

Les nations occidentales vont-elles continuer à se laisser entraîner dans cette spirale ? Une autre politique est-elle possible ? Les mesures de remplacement de l'incarcération – contrôle judiciaire, assignation à résidence, probation, cautionnement, libération conditionnelle, peines de substitution exercées dans une communauté, travaux d'intérêt collectif – sont efficaces face à la petite et moyenne délinquance et se développent dans l'ensemble de l'Europe (10). Elles permettent une réelle mobilisation sociale impliquant les élus et les associations, nécessitent des moyens autrement moins coûteux que la répression par la prison. Pourquoi alors ne pas envisager leur développement ?

Elles mordent cependant peu sur les causes structurelles de l'inflation carcérale, notamment l'allongement des durées de détention. Mais, bien au-delà de ces choix internes à l'institution judiciaire, plus particulièrement dans les quartiers défavorisés des zones fortement urbanisées, on constate une dégradation des situations économiques et sociales qui aboutit à faire gérer par les systèmes répressifs les dégâts sociaux du libéralisme (11). La prison n'est, pour la majorité des détenus, que la machine à exclure une population à faible niveau de formation et ayant des problèmes psychosociaux majeurs, où les difficultés d'intégration tiennent une place essentielle. Il est révélateur à cet égard que l'inflation carcérale ait pour cause première la façon dont nos sociétés répondent à la toxicomanie et à l'immigration illégale. Les murs des prisons nous protègent d'abord de nos peurs.

JEAN-PAUL JEAN.

(1) Aux quelque 1 100 000 détenus des prisons fédérales et de celles des États, il faut ajouter les 500 000 des 3 304 prisons locales et cellules de police dépendant des comtés et des municipalités où se trouvent les personnes en attente de jugement ou condamnées à de courtes peines et dont le nombre a doublé en dix ans. Chiffres du département de la justice, cités par l'agence Associated Press, 1er mai 1995.

(2) Chiffres du département de la justice, cités par *Le Monde*, 31 octobre 1994.

(3) « Prisonners in 1993 », Darrel K. Gilliard et Allen J. Beck, BJS Statisticians ; Bureau of Justice Statistics ; US Department of Justice, Washington, juin 1994.

(4) SPACE, dernière enquête au 1er septembre 1992, non publiée. Les principaux chiffres cités sont extraits de cette base de données et de la communication de Pierre Tournier (CNRS/CESDIP) au colloque de Romainmôtier (Suisse) sur « Le crime et la politique criminelle en Europe », en septembre 1994.

(5) Synthèse des analyses de Pierre Tournier.

(6) Pierre Tournier, *ibid.*

(7) Philippe Robert, Bruno Aubusson de Cavarlay, Marie-Lys Pottier, Pierre Tournier, *Les Comptes du crime : les délinquances et leurs mesures*, L'Harmattan, Paris, 1994.

(8) Annie Kensey et Odile Timbart, *Infostat Justice*, octobre 1991.

(9) « Rapport au garde des sceaux sur l'emprisonnement des détenus difficiles et dangereux », inspection générale des services judiciaires et inspection générale de l'administration, Paris, avril 1993.

(10) Claude Faugeron, *Les Politiques pénales*, La Documentation française, Paris, 1992.

(11) *Cf.* Jean-Paul Jean, « Le libéralisme autoritaire », *Le Monde diplomatique*, octobre 1987.

sur écran

une image virtuelle qui le montre sans barbe ni boucles.

Mais le moteur principal de cette évolution est sans doute la télévision. Les chaînes qui retransmettent les grands procès sont bien sûr très friandes de dessins animés, car ils viennent renforcer l'attrait et l'intensité dramatique des émissions. Ils se sont définitivement imposés auprès du grand public en janvier dernier, quand Canal TV a diffusé le procès de M. Lucas, accusé d'avoir tué sa mère en la poussant dans l'escalier, et qui avait commandité une animation « prouvant » qu'il s'agissait en fait d'un accident. Avocats et magistrats avides de notoriété savent que leur procès aura de meilleures chances d'être télévisé s'il y a des dessins animés.

Lorsque ni la défense ni l'accusation ne se décident à en produire, la télévision peut s'en charger. Ce fut le cas pour l'affaire O. J. Simpson : la chaîne Fox a fait réaliser une animation reconstituant, seconde par seconde, la scène du double meurtre de Nicole Simpson et de Ronald Goldman. L'assassin n'a pas de vrai visage, mais le scénario tend indirectement à incriminer l'ancienne vedette du sport. Fox en a diffusé trois minutes, mais la version intégrale est un document d'une demi-heure, utilisable dans un tribunal. Les procureurs ont fait savoir qu'ils n'en auraient pas besoin pour faire condamner l'accusé, mais les images informatiques pourraient quand même faire leur apparition au procès. Pour parer à toute éventualité, le juge a fait équiper la salle d'audience d'un système multimédia ultra-perfectionné, qui a coûté 200 000 dollars.

Les jurés, harnachés de capteurs...

L'IMAGERIE numérique semble déjà entrée dans les mœurs judiciaires américaines, et l'accélération foudroyante du progrès technique permet d'imaginer tous les développements. Les ingénieurs prévoient une baisse continue des coûts de fabrication, et certains rêvent déjà, d'ici à l'an 2000, de proposer à leurs clients des effets spéciaux de la qualité de *Jurassic Park* pour quelques centaines de dollars. En attendant, des juristes militent pour la création d'un système d'aide financière qui permettrait aux accusés désargentés de s'offrir des dessins animés, pour pouvoir lutter à armes égales contre les procureurs. Les dirigeants de l'American Bar Association vont plus loin : ils n'hésitent pas à envisager l'installation dans les prétoires de stations de réalité virtuelle. Les jurés, casques-écrans sur les yeux, harnachés de capteurs et de gants numériques, pourraient alors évoluer au cœur de l'action, être assis dans la cabine de pilotage au moment où l'avion s'écrase, ou pris au milieu de la fusillade. A défaut d'être sereine, la justice du XXIe siècle risque d'être divertissante.

YVES EUDES.

(1) Voir : Yves Eudes, « États-Unis : un nouveau spectacle, les procès télévisés », *Le Monde diplomatique*, août 1992.

(2) ABA possède à Chicago son propre laboratoire informatique, le Legal Technology Resource Center, qui forme les avocats désireux de se familiariser avec ces outils. L'initiation des magistrats est assurée par des organisations para-universitaires, dont la plus célèbre est le National Center for State Courts, installé à Williamsburg, en Virginie.

MARCHÉ CAPTIF

« POUR *les compagnies de téléphone, les prisons constituent une véritable aubaine* (1). » L'allongement des peines, l'ouverture de nouveaux établissements (les États-Unis construisent 150 prisons supplémentaires en 1995) et l'obligation pour la plupart des détenus d'appeler au téléphone en PCV font, en effet, du marché pénitentiaire une affaire fort lucrative.

Plus d'un million de consommateurs qui ne peuvent pas choisir leur compagnie font des appels fréquents et prolongés : un téléphone public installé dans une prison rapporte près de 15 000 dollars par an, cinq fois plus qu'un poste installé à un quelconque coin de rue. En trois ans, la part de la compagnie MCI sur ce marché de 1 milliard de dollars par an, qui reste dominé par ATT, est passée de 10 % à 30 %. Avec une pudeur infinie, M. John Jacquay, vice-président de MCI, explique : « *Lorsque nous savons qu'il y a une forte tendance à ce que les gens désirent communiquer avec l'extérieur, nous voulons profiter de la situation.* »

La bataille entre les compagnies de téléphone est rude : en décembre dernier, pour s'emparer d'un marché de 7 500 clients-détenus, MCI a dû accepter de reverser 55 % de ses revenus carcéraux aux autorités pénitentiaires du Kentucky. Souvent les prisons utilisent les sommes obtenues à l'issue des enchères qu'elles organisent pour... mettre au point un système d'écoutes téléphoniques.

S. H.

(1) Alix Freedman, « Phone Firms Wrestle For Prisoners' Business in Hot Growth Market », *The Wall Street Journal*, 15 février 1995.

DEAD RIGHT. – David Frum

★ **Basic Books, New York, 1994, 230 pages, 23 dollars.**

Ce qui, il y a un an, s'apparentait à la présentation morose par un intellectuel républicain des contradictions et des échecs de son parti constitue désormais l'analyse d'une droite américaine qui a le vent en poupe. L'auteur a pourtant toutes les audaces. Celle d'avouer qu'il aimerait que son pays revienne à la situation d'« *avant 1933* », lorsque l'État fédéral existait à peine. Celle de reconnaître l'« *échec* » du reaganisme, imputable selon lui à « *la somme de ses timidités innombrables* », c'est-à-dire à son refus d'amputer les dépenses publiques bénéficiant aux classes moyennes blanches qui votent républicain (retraités, agriculteurs, anciens combattants). Celle enfin de présenter, puis de tailler en pièces, les postulats de base fondant l'analyse de certaines des principales familles de la droite américaine : moralistes, nativistes, nationalistes, fondamentalistes.

Que reste-t-il alors ? La croyance bien républicaine que le mal absolu vient toujours de la progressivité de l'impôt et de la redistribution des richesses. Et la certitude inébranlable que l'État n'aboutit qu'à subventionner les comportements asociaux et à alimenter les antagonismes entre classes et entre races. En cela cet ouvrage, bien écrit et intelligemment construit, résume utilement l'idéologie des nouveaux maîtres de Washington.

S. H.

VIOLENTES AMÉRIQUES

Par CESAR A. CHELALA *

LA violence est devenue, dans l'ensemble des Amériques, un problème dramatique. Les principales victimes en sont les enfants et les adolescents, tout particulièrement ceux des couches les plus pauvres et les plus défavorisées. Du nord au sud de l'hémisphère, les causes de ce phénomène varient : guerres, conflits politiques, crises économiques, misère. Dans certains pays – en premier lieu la Colombie – ces facteurs sont liés à la consolidation d'une structure de pouvoir étroitement liée au trafic de drogues avec, comme conséquence, l'affaiblissement du système judiciaire, la perversion des valeurs et une corruption qui gangrène tous les niveaux de la société (1).

Aux États-Unis, parmi les facteurs déterminants de la violence, on trouve la facilité à se procurer des armes (2). Une étude de 1990 avait montré que 650 000 élèves du secondaire portaient un revolver sur eux le mois où fut réalisée l'enquête, et l'on estime qu'environ 600 000 personnes sont victimes d'armes à feu chaque année (3).

Les grands médias audiovisuels ont aussi leur part de responsabilité, dans la mesure où ils étalent devant les enfants des exemples de violence auxquels ils n'auraient pas songé. Le jeune Jacob Gonzalez a été récemment condamné à Detroit pour complicité dans l'assassinat d'Elisabeth Alvarez, mère de trois enfants et enceinte d'un quatrième, qui avait refusé de donner son argent à ce gamin de dix ans et à son acolyte âgé de quatorze ans. Interrogé, Jacob répondit : « *C'était un jeu, ce n'était pas pour tuer la dame* (4) »...

Les homicides sont la manifestation la plus extrême de la violence, et leur nombre progresse rapidement. En Colombie, par exemple, le taux de mortalité qui leur est imputable est passé de 22 pour 100 000 habitants en 1970 à 73 pour 100 000 habitants en 1990. A Buenos Aires et dans ses faubourgs, le nombre de crimes commis par des adolescents a augmenté de 114 % entre 1980 et 1985. A Rio de Janeiro, en 1990, on a compté deux fois plus de morts par homicide (6 011) qu'à la suite d'accidents de la route (3 391). Aux États-Unis, entre 1979 et 1991, presque 50 000 enfants ont été tués par des armes à feu, un chiffre équivalent à celui des morts américains de la guerre du Vietnam. Et, de plus en plus, les auteurs de ces crimes sont aussi des jeunes. Ainsi à Baltimore, en 1993, c'est dans la tranche d'âge 13-24 ans que l'on trouvait la moitié des arrestations pour homicide et 40 % des victimes. Au point que Mme Marion Wright Edelman, présidente du Fonds de défense des enfants, pouvait déclarer récemment : « *Le drame des enfants ayant des enfants a été éclipsé par celui des enfants tuant des enfants* (5). »

Les « enfants des rues », particulièrement nombreux au Brésil, en Colombie, au Venezuela *(lire, page 9, l'article d'Ignacio Ramonet)* et au Guatemala, sont les victimes d'une « purification sociale » menée par des escadrons de la mort. Cette « justice privée » constitue la réponse de groupes civils (en particulier les hommes d'affaires qui font appel à des escadrons de la mort) à l'incapacité de la police et de la justice à maîtriser la criminalité des enfants et des adolescents. Au Guatemala, tout comme au Brésil et en Colombie, les éducateurs sont les victimes indirectes des assassinats d'enfants : les forces de sécurité les prennent aussi pour cibles parce qu'ils dénoncent, preuves à l'appui, les exactions commises contre les jeunes par la police (6).

La violence politique a aussi fait payer un lourd tribut aux enfants. En Argentine, 8 000 d'entre eux ont perdu l'un de leurs parents ou les deux, et 400 ont « disparu » durant les années de la dictature militaire (1973-1983). Pendant les trois décennies de guerre qui ont ravagé le Guatemala, on estime qu'entre 100 000 et 250 000 enfants ont vu disparaître leur père ou leur mère, ou les deux.

Les autorités confrontées à la violence juvénile déploient trois types de stratégie : répressive, paternaliste ou participative. La première, notamment par l'adoption de nouveaux mécanismes punitifs ou l'allongement de la durée des peines, vise les symptômes et non les causes ; à long terme, elle ne peut être que contre-productive. Dans la deuxième, des jeunes sont conviés à participer à des programmes dont les objectifs, l'ampleur et les modalités ont été définis par des administrations ou des organisations non gouvernementales. L'expérience montre cependant que, s'ils ne sont pas activement associés à la conception des programmes, les adolescents ne s'y identifieront pas et ne se sentiront pas responsables de leur mise en œuvre.

La troisième stratégie est fondée sur l'implication des jeunes à toutes les étapes. Ainsi, à Cali (Colombie), un accord intitulé « pacte pour la coexistence sociale » a été signé en mai 1993 par des responsables officiels et quatre bandes de jeunes de la ville. Il s'inspirait notamment du principe que les membres des bandes devaient être reconnus comme des partenaires égaux pour la recherche de solutions.

Les jeunes de Cali acceptèrent de remettre leurs armes, d'arrêter leurs activités illégales, de résoudre les conflits par le dialogue et de mener des actions visant à promouvoir la paix et le progrès dans leurs communautés. En échange, les autorités s'engagèrent à accorder des prêts, à mettre en place des programmes de formation, à proposer des emplois et à fournir une assistance juridique. Il s'en fallut de peu que le pacte soit remis en question après que des policiers indisciplinés eurent tué plusieurs membres de ces bandes. Comme le remarqua amèrement le maire de Cali, M. Rodrigo Guerrero : « *Dans notre ville, il est devenu plus facile de mourir pour la paix que de lutter pour elle.* »

Des initiatives semblables ont vu le jour à Medellin (Colombie) et au Costa-Rica. Au Brésil, plusieurs organisations travaillent actuellement avec les enfants des rues. L'Unicef a joué un rôle-clé en exposant leur situation tragique auprès des fonctionnaires gouvernementaux.

Il n'y a pas de recette unique pour régler le problème de la violence. La démarche ne peut être que globale : augmenter les ressources pour lutter contre la pauvreté, réformer les systèmes éducatif, judiciaire et carcéral, réglementer la possession des armes à feu, évaluer et contrôler la responsabilité des médias. Si des mesures d'envergure ne sont pas prises, la violence continuera de s'étendre à travers les Amériques comme une épidémie sociale.

* Médecin argentin, consultant auprès des Nations unies, New York.

(1) Lire, notamment, Hubert Prolongeau, « Le Mexique confronté à la puissance des narcotrafiquants », *Le Monde diplomatique*, août 1994.

(2) Lire, notamment, Jamil Salmi, « L'Amérique malade des armes à feu », *Le Monde diplomatique*, avril 1992, et Ingrid Carlander, « Ils ont 15 ans... et ils tuent », *Le Monde diplomatique*, août 1993.

(3) *Youth Risk Behaviour Survey 1990*, Center for Disease Control, Atlanta, Géorgie, 1991.

(4) *The New York Times*, 16 mai 1994.

(5) *1994 Children's Defense Fund Report*, Washington DC.

(6) Amnesty International, Guatemala : *Extrajudicial Executions and Human Rights Violations Against Street Children*, Londres, 1990.

FAILLITES DU SYSTÈME

Le danger d'un chaos

ETONNANT paradoxe : il est devenu urgent et peut-être vital de protéger le marché, de l'empêcher de s'autodétruire, faute de quoi ses comportements aberrants, parce que non contrôlés, risquent d'engloutir l'humanité dans un chaos financier généralisé... Le G 7 s'en est inquiété, sans plus, le 17 juin à Halifax. Le danger est pourtant immense que les changements considérables qui s'imposent ne soient pas organisés pacifiquement, de manière préventive, mais soient un jour dictés par une meurtrière conflagration.

Par SUSAN GEORGE *

Depuis la chute du mur de Berlin – le vrai début du XXIe siècle –, l'Organisation des Nations unies a beaucoup perdu en pertinence. Son rôle dans le maintien de la paix relève de la caricature et le Conseil de sécurité défend d'abord les intérêts de la seule superpuissance du moment, les États-Unis. Il en résulte que certaines résolutions ne sont pas suivies d'effet (par exemple celles sur Timor Oriental ou le Sahara occidental), et que d'autres ne reflètent pas les vues réelles des États les ayant approuvées ; on l'a bien vu à propos de la guerre du Golfe. L'Inde et le Zimbabwe, qui avaient besoin de crédits du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, prirent des positions critiques mais votèrent les textes. Quand le Yémen vota contre, un diplomate américain, M. John Kelly, dit au représentant de Sanaa : « *C'est le vote négatif le plus coûteux que vous ayez émis.* » Le Yémen avait de fait immédiatement perdu 70 millions de dollars d'aide cependant que l'Égypte voyait sa bonne conduite récompensée par la remise d'un quart environ de sa dette.

Il serait cependant erroné de croire que de puissantes forces poussent à la réforme d'un tel système qui sert si bien certains intérêts nationaux. Les pays du tiers-monde et les anciens pays socialistes sont de leur côté tellement dépendants du financement international qu'ils s'en tiennent à la ligne prescrite. Dans ces conditions, le seul espoir réside dans la capacité à convaincre les principaux acteurs que la mise en place d'une nouvelle organisation mondiale irait dans le sens de leurs intérêts. Mais comment emporter leur adhésion ?

Dans le passé, il a fallu des guerres mondiales pour susciter la création d'organisations internationales. L'hypothèse d'une telle catastrophe n'est heureusement pas d'actualité, mais une autre pointe à l'horizon : le danger d'un chaos financier généralisé, d'un effondrement, que la récente crise mexicaine pourrait bien annoncer.

A cette occasion, les États-Unis ont réagi avec une rapidité sans précédent, presque incroyable, prenant à peine le temps d'informer leurs partenaires européens et récoltant 50 milliards de dollars pour tenter de mettre un terme à la chute du peso. Une situation bien différente de celle de septembre 1994 quand, lors du cinquantième anniversaire des accords de Bretton Woods, M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, ne put réunir la moitié de cette somme en faveur de l'ensemble des pays de l'Est européen et d'un groupe de pays du tiers-monde couverts de dettes.

Nouvelles explosions en vue

SI, comme l'histoire de ce siècle le montre, l'échec total d'un système est nécessaire à la création d'un nouveau, et si un autre système est réellement désirable, faut-il en conséquence souhaiter le règne du chaos ? La question n'a rien de frivole car de nouvelles explosions s'annoncent. Viennent alors à l'esprit la Russie et l'Indonésie, à l'énorme endettement. Comme le constate le directeur de l'Institute for International Economics, M. C. Fred Bergsten, le nombre croît des marchés de devises qui sont « *trop gros pour échouer* (1) ».

Or ils peuvent échouer et nul n'a la recette pour l'éviter. D'autres crises, dans d'autres domaines, mûrissent sans qu'aucun espoir existe de les voir régler hors du cadre d'une coopération internationale. Le besoin est évident d'un Conseil de sécurité économique, mais rien n'indique qu'il sera reconnu en l'absence d'un Tchernobyl financier, et même en pareille hypothèse.

Au cours des deux dernières décennies le système du libre marché a été étendu à l'ensemble du globe. Le G 7 (et notamment les États-Unis), les institutions de Bretton Woods, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont eu un seul objectif : promouvoir l'acceptation (volontaire ou forcée) des principes économiques néoconservateurs (parfois appelés à tort néolibéraux). Il s'agit d'instaurer un commerce déréglementé, une intégration maximale dans un marché mondial soumis à la concurrence internationale (souvent par le biais de la dévaluation), d'assurer la « flexibilité » de la main-d'œuvre (abaissement des salaires et des conditions de travail, remise en cause des acquis sociaux) ainsi que les privatisations et la réduction drastique du rôle de l'État.

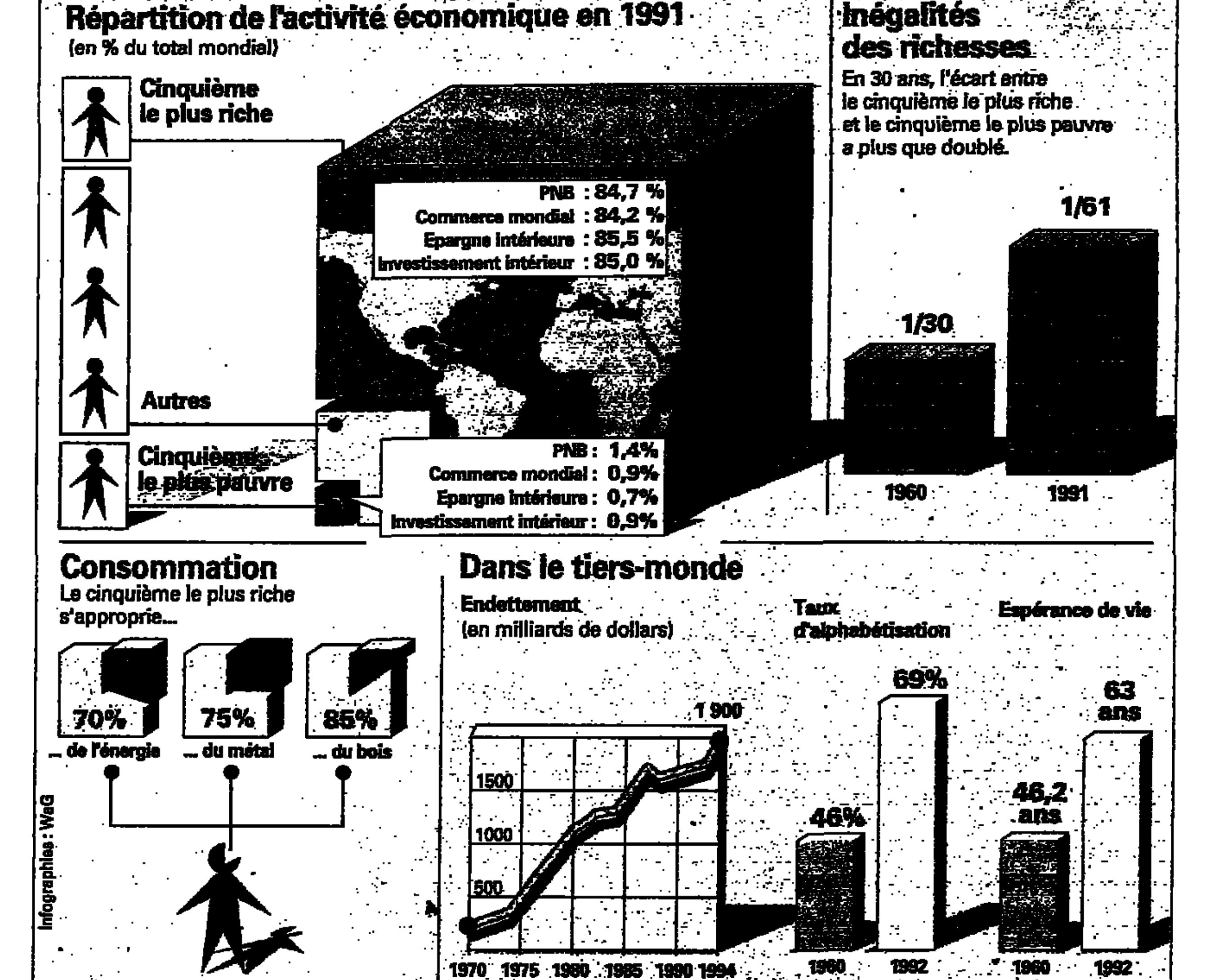
De lourds emprunts, puis la crise de la dette des années 80 et les « ajustements structurels » ensuite imposés aux économies dépendantes par les institutions de Bretton Woods, ont beaucoup accéléré ce mouvement. Les conditions des prêts, parfois réduits à quelques dizaines de millions de dollars, peuvent être à ce point détaillées qu'elles couvrent des dizaines de pages (2).

Il a souvent été noté que la Charte des Nations unies commençait par : « *Nous, les peuples des nations unies* » pour conférer ensuite toute la puissance aux gouvernements (3). Cinquante ans plus tard, ces gouvernements ont perdu beaucoup de ces pouvoirs car les décisions sont prises par les institutions de Bretton Woods et par le GATT (ou désormais l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC), que les peuples ne contrôlent en rien et les gouvernements que fort peu.

La Banque mondiale ne détermine pas seulement les choix macroéconomiques, elle pose aussi d'autres conditions, classées sous le nom de « bonne gouvernance », qui demandent aux gouvernements de rendre des comptes aux citoyens, de respecter les droits de l'homme, de faire régulièrement, par le biais d'élections notamment, confirmer leur légitimité. Qui s'opposerait à ces principes ? Ils sont cependant porteurs de contradictions. D'une part, la politique d'ajustements structurels a beaucoup réduit les capacités des États à atteindre ces objectifs et à répondre aux besoins de la population ; d'autre part, la Banque elle-même fait fi des principes qu'elle prône. Certains de ses projets ont débouché sur des violations massives des droits de l'homme en provoquant des déplacements forcés de millions de gens, pratique que l'anthropologue Thayer Scudder appelle « *la pire des choses que vous pouvez faire à la population, si ce n'est la tuer* ». La Banque formule sa propre loi, sans avoir été légitimée depuis cinquante ans et, pour des raisons complexes, ses instances dirigeantes ne peuvent susciter des mécanismes de contrôle satisfaisants (4).

La Banque et le GATT ont pleinement agi pour mettre le monde au service des firmes transnationales dont le pouvoir sur l'économie mondiale ne cesse de croître. Les échanges entre firmes de ces compagnies représentent un tiers du commerce de la planète. Leurs investissements directs à l'étranger se montent à environ 2 000 milliards de dollars, dans les pays développés et une poignée de pays en voie de développement. Avec 410 milliards d'investissements dans ce dernier groupe de nations, elles ont créé douze millions d'emplois (dont la moitié en Chine). Chaque emploi représente en gros 34 000 dollars. A ce rythme, il faudra donc plusieurs siècles et des milliers de milliards de dollars pour procurer des emplois à une simple minorité de la main-d'œuvre du tiers-monde, cependant que les firmes transnationales tuent les entreprises locales, incapables de soutenir leur concurrence.

Aucune instance internationale n'a le pouvoir de contrôler ces compagnies. Bien au contraire, les institutions de Bretton Woods assurent qu'elles doivent être totalement libres. La tentative de l'ONU de mettre au point un code de conduite a été abandonnée. L'un des premiers gestes de l'actuel secrétaire général a consisté à mettre fin aux activités du Centre des Nations unies sur les firmes transnationales, qui procurait d'utiles informations et est désormais réduit à œuvrer au sein de la Conférence des Nations unies sur le



Sources : Programme des Nations unies pour le développement (rapport 1994) ; Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (States of Disarray, 1995)

UNE SOCIÉTÉ MONDIALE DE PLUS EN PLUS INÉGALITAIRE, EN DÉPIT DE CERTAINS PROGRÈS

* Directeur associé du Transnational Institute, Amsterdam. Auteur avec Fabrizio Sabelli, de *Crédits sans frontières*, La Découverte, Paris, 1994.

(1) Cité par Peter Passel, « How to Plan for the Next Great Bailout », *International Herald Tribune*, 11-12 février 1995.

(2) Lire notamment Susan George, *Jusqu'au cou : enquête sur la dette du tiers-monde*, et Susan George et Fabrizio Sabelli, *Crédits sans frontières – La religion séculière de la Banque mondiale*, La Découverte, Paris, 1994.

(3) *Cf.* par exemple Erskine Childers et Brian Urquhart, « Renewing the United Nations System », *Development Dialogue*, 1994 : 1, Uppsala, Suède.

(4) *Cf.* Susan George et Fabrizio Sabelli, *op. cit.*

RÉFUGIÉS DU MONDE

L'étranger est une personne

Par DENIS VIENOT *

PLUS de soixante États sont concernés par des conflits importants. Se sont ainsi accumulés près de 21 millions de réfugiés – dont l'immense majorité est accueillie par des pays du tiers-monde – auxquels il faut ajouter 25 millions de personnes déplacées dans leur propre pays. Une personne sur 122 dans le monde a été obligée de fuir ! Il y avait 11 millions de réfugiés en 1985, 2 millions en 1975 et 1 million et demi en 1960. Les déplacements de populations ont essentiellement des causes politiques et militaires : Soudan, Angola, Libéria, Rwanda, Burundi, Birmanie, Pérou, Tchétchénie, Bosnie et Croatie en sont quelques exemples actuels et sanglants.

La détérioration de la situation économique joue aussi son rôle moins du fait de l'extrême dénuement que du fait des conflits qu'elle déclenche et qui viennent eux-mêmes bouleverser les productions locales. Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) pousse encore plus loin l'analyse dans son rapport pour l'année 1993 : « *Les bouleversements dont s'accompagne le développement entraînent des déséquilibres à la faveur desquels certaines classes, certaines régions, certains groupes ethniques bénéficient d'avantages disproportionnés.* » Il y a là les germes de nouveaux conflits. La dégradation de l'environnement peut aussi créer des mouvements de population, comme dans le Sahel ou la corne de l'Afrique. Les tensions ethniques, elles, engendrent facilement des réfugiés et des déplacés tout comme la violation des droits de l'homme. « *Dans la plupart des cas,* notent les auteurs du rapport, *l'exode a pour cause directe un danger imminent qui menace la vie, la liberté ou la sécurité.* » Dans ces conditions, chaque année deux millions de personnes cherchent à obtenir l'asile ; la réinstallation pour raisons humanitaires concerne entre 150 000 et 300 000 personnes.

Face à ces situations le droit international ne s'est pas adapté. D'une part, les personnes déplacées ne bénéficient d'aucune protection juridique internationale, par application stricte du principe de souveraineté des États, et le HCR n'a même pas compétence pour les soutenir matériellement. D'autre part, le statut de réfugié fixé en 1951 et en 1967 est trop limitatif : si le HCR et les États d'Amérique latine et d'Afrique plaident pour une conception large, les pays européens et d'Amérique du Nord s'en tiennent à une définition restrictive : le réfugié est la victime d'un conflit personnel avec son État d'origine, excluant ainsi qu'il puisse bénéficier du statut international quand un conflit le pousse à chercher refuge à l'étranger même s'il n'a pas subi personnellement de menace directe.

Il est donc urgent d'étendre les compétences du HCR et de modifier des conceptions juridiques dépassées par la multiplication des conflits et de leurs conséquences sur les personnes. Il serait de plus possible de créer un statut temporaire exceptionnel pour des personnes désireuses de rentrer dans leur pays une fois la paix revenue. La France a su le faire avec succès et de façon pragmatique pour des Libanais et des Bosniaques. Cependant, la législation française s'est durcie ces dernières années. Plus largement, l'application en cours des accords européens, ceux de Schengen et de Dublin de 1990, vient limiter pour le réfugié son choix du pays de l'Union européenne où il pourra obtenir le statut.

Le cas particulier des Algériens voulant se rendre en France montre clairement les difficultés. Tout commence par un visa qui n'est quasiment plus délivré. C'est toujours la même argumentation : il faut prouver que l'on a subi personnellement des sévices ou des menaces. Certes, la situation est complexe à de multiples égards, mais la politique française tient-elle vraiment compte de l'esprit de la Convention de Genève de 1951 ? Un réfugié est reconnu internationalement lorsqu'il craint « *avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* ».

Cette sévérité française n'est pas nouvelle, elle s'aggrave envers par exemple des personnes non expulsables et non régularisables et elle crée un grand nombre de clandestins. Beaucoup d'entre eux s'adressent aux associations caritatives comme le Secours catholique. Que doivent faire les bénévoles qui les accueillent ? Bien s0r, ne pas entretenir chez eux des espoirs irréels, mais les recevoir avec lucidité comme tout homme et toute femme en proie au désespoir. Une récente déclaration des évêques d'Europe relative aux migrants les y invite tout autant que l'Evangile selon saint Matthieu, chapitre XXV : « *J'étais étranger et vous m'avez recueilli.* »

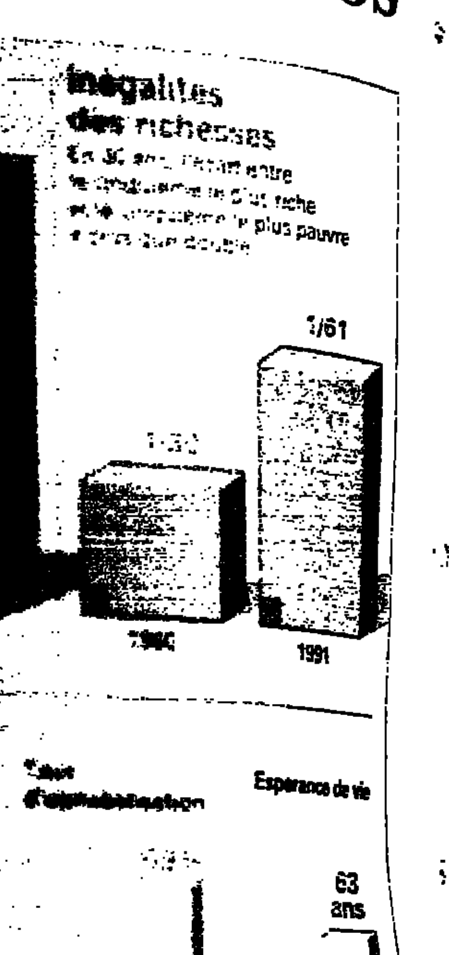
C'est aussi la raison morale pour laquelle le retour de force des réfugiés chez eux n'est pas acceptable. Les réfugiés vietnamiens de Hongkong devront repartir avant 1997 à la suite des pressions de l'opinion publique locale et de la Chine. Partout, se développe ce type de phénomène. L'expérience récente démontre pourtant que le respect de la liberté de choix n'a pas entravé le retour progressif du Soudan et du Kenya de centaines de milliers d'Éthiopiens et d'Érythréens à la fin du conflit.

Même si des tensions s'exercent en France contre la présence des étrangers, voire de communautés étrangères – et il ne faut pas les ignorer – une récente étude de la direction de l'évaluation et de la prospection (DEP) du ministère de l'éducation nationale montre que la tradition intégratrice y reste très forte. N'est-il pas significatif qu'elle souligne que, à situation comparable, les élèves étrangers ou issus de l'immigration réussissent mieux leur scolarité que les enfants français ?

* Secrétaire général du Secours catholique, Paris.

TES DU SYSTÈME

'un chaos



LIBÉRAL

financier généralisé

commerce et le développement (Cnuced).

Ce système a beaucoup accentué les disparités au sein des sociétés, riches et pauvres, a creusé le fossé entre régions développées et régions sous-développées de la planète, a provoqué un chômage massif et l'insécurité pour l'immense majorité. Le cinquième le plus riche accapare 85 % du produit mondial (70 % en 1965), le cinquième le plus déshérité n'en recueillant que 1,4 % (5).

Aux États-Unis, selon les chiffres du ministère du travail, entre 1979 et 1993, les 20 % d'habitants les plus pauvres ont perdu 17 % de leurs revenus déjà insuffisants, tandis que les 20 % les plus riches augmentaient les leurs de 18 % (6). Le monde compte 358 milliardaires en dollars, dont la fortune totale (760 milliards) équivaut au revenu annuel moyen (390 dollars) de presque deux milliards d'êtres humains (7).

Le marché dénué de règles menace désormais jusqu'aux nations, fussent-elles fortes. Un ancien responsable du Trésor français note que, si, dans les années 70, la Banque de France *« avait perdu même 5 % de ses réserves »*, c'eût été considéré comme *« une catastrophe majeure »*. Or en juillet 1993 et en deux jours, elle a perdu toutes ses réserves, soit 300 milliards de francs et a été contrainte d'emprunter pour faire face aux attaques contre la monnaie (8).

L'Italie et l'Espagne sont deux cibles fragiles. La dette publique américaine atteint des sommets. Le paiement des intérêts requérant une part de plus en plus importante du revenu national, les États-Unis seront tentés de faire donner la planche à billets et de provoquer une vague d'inflation mondiale. Les transactions internationales en devises semblent désormais excéder les investissements productifs et le financement du commerce, et environ 1 000 milliards de dollars changent de mains chaque jour.

Maintenant que le « miracle » mexicain a fait long feu, ce marché a été réduit de moitié pour les produits américains, cependant que le coût de la main-d'œuvre était lui aussi réduit de moitié et que l'Alena ne procurera sûrement pas les bénéfices annoncés. L'immigration illégale a immédiatement grimpé. Les mesures d'austérité imposées à une population qui a déjà perdu 50 % de ses revenus en raison du précédent plan d'ajustement structurel risquent de provoquer des mouvements sociaux et il ne suffira pas de 50 milliards de dollars pour prévenir le chaos. L'Afrique du Nord représente un semblable danger pour l'Europe. Des dizaines de zones dangereuses existent de par le monde, par exemple les ghettos urbains au sein même des pays riches.

Seule une organisation mondiale disposant de réels pouvoirs régulateurs peut riposter à cette œuvre de destruction sociale car les entités nationales ne sont plus à même de le faire. Elle s'impose aussi parce que, contrairement aux idées reçues des institutions de Bretton Woods, les règles en vogue au XIXe siècle ne peuvent plus fonctionner à notre époque.

Adam Smith et David Ricardo eussent été étonnés à l'idée que de l'argent britannique pourrait un jour aller s'investir à Taïwan ou au Venezuela. La fameuse théorie de l'avantage comparatif ne fonctionne que si les capitaux demeurent nationaux. Une fois sorti de ce cadre, de comparatif l'avantage devient absolu, puisque le capital recherche les travailleurs les plus productifs au moindre coût, les matières premières les moins chères, et le minimum de réglementation, et cela en n'importe quel lieu.

Libre de tout contrôle, qu'il soit politique et juridique, le marché mondial dispose d'une apparente légitimité dont les présupposés idéologiques sont rarement analysés, voire explicités. Il apparaît de la sorte comme un phénomène naturel. Or, pour faire émerger les conditions politiques de nouvelles institutions internationales, il est vital d'affronter les idées sur lesquelles l'actuel système est fondé. A cet égard, les thèses présentées en 1944 par Karl Polanyi dans son livre *La Grande Transformation* (9) demeurent fondamentales.

Destruction de la société

L'AUTEUR a bien montré comment la révolution industrielle a, pour la première fois, transformé en marchandises la nature, le travail (l'être humain) et l'argent. Certes, marchés et marchands existaient avant et ailleurs, mais jamais avant la période 1830-1850 n'avait existé un système de marchés reliés entre eux et commandant virtuellement tous les aspects de l'existence de l'homme.

Polanyi a aussi expliqué comment, livré à lui-même, le marché détruirait la société, ce que ressentant, l'Angleterre du XIXe siècle entreprit d'éviter en se protégeant. Tous les autres États capitalistes suivirent son exemple et il y eut simultanément renforcement du marché et des réglementations, des tarifs douaniers et des lois sur le travail des enfants comme sur la sécurité du travail, de même que des textes organisant les activités bancaires.

Aujourd'hui, le système des marchés imbriqués les uns dans les autres fonctionne au plan international. Et ce que Polanyi évoquait à propos de l'Angleterre d'autrefois se réalise à l'échelle planétaire : la destruction de la société à une dimension grandiose. Paradoxalement, si nous voulons protéger un marché qui rend tant de services, il faut le contrôler, l'empêcher de se détruire lui-même et de nous détruire par la même occasion.

A cette tâche, les institutions actuelles (le triumvirat Banque mondiale-FMI-Organisation mondiale du commerce) sont parfaitement inadaptées, puisqu'elles militent pour davantage encore de déréglementation, de privatisation, d'intégration forcée de chaque communauté, de la nature, du travail dans le marché mondial. Selon leurs critères, elles ont pleinement réussi, le système qu'elles prônent ayant été élevé au rang de loi universelle. Ancien économiste principal de la Banque mondiale, actuel sous-secrétaire américain au Trésor, M. Lawrence Summers, a pu déclarer : *« On l'oublie souvent, les lois de l'économie sont comme les lois de l'ingénierie. Il n'existe qu'un jeu de lois et elles sont applicables partout* (10). »

En l'absence de forces à même d'opposer un projet au modèle dominant, il est exclu d'espérer voir remplacer les Nations unies par un système capable de répondre aux dangers actuels et à venir. Pourtant, plusieurs facteurs poussent à de tels changements, par exemple les frustrations populaires grandissantes, l'incapacité des gouvernements à y répondre, les attaques spéculatives contre les monnaies faibles, comme les réactions de panique des investisseurs. Deux autres éléments majeurs pourraient contraindre les gouvernements à agir : les destructions de l'environnement et la multiplication des conflits.

Certes les atteintes à l'environnement n'explosent pas comme une crise de type mexicain, mais on ne peut les cacher éternellement quand il s'agit de la raréfaction des poissons, de la déforestation, de l'appauvrissement de la biodiversité, de la détérioration de la couche d'ozone, de l'érosion des sols, du manque d'eau, du risque alimentaire, des pollutions toxiques. La moitié de la superficie des États-Unis est constituée d'écosystèmes « en danger » (11). Les principales maisons d'assurances sont très inquiètes des changements climatiques, qui, croient-elles non sans raison, provoquent tornades tropicales, inondations et autres désastres, coûteux pour ces firmes.

Le marché est étranger à ces problèmes d'environnement. Ses prix ne reflètent pas les pertes en capital naturel (par exemple, l'exportation de bois ou de poisson est comptée uniquement en termes de revenu, mais le coût de la destruction n'est pas considéré). Le marché ne prend pas non plus en considération ce qu'on appelle les externalités, par exemple la dissémination de maladies ou la perte de fertilité. Le système de prix ne peut rien nous dire avant qu'il ne soit trop tard, du coût social et environnemental des déchets industriels. Si la Méditerranée se meurt, qui pourra prétendre chiffrer le phénomène (12) ?

Multiplication des conflits

LES institutions existantes sont parfaitement incapables de répondre à ces défis. Il faudrait mettre en place un système tout autre de transferts internationaux de fonds et de technologie, car les peuples pauvres ne sauraient respecter l'environnement si c'est au prix de leur survie. Même s'ils savent hypothéquer leur avenir, ils couperont des arbres, cultiveront de manière intensive leurs terres pour manger aujourd'hui. La nouvelle organisation devrait détenir son propre pouvoir de taxation et non dépendre de contributions nationales.

Quant aux conflits, dans le tiers-monde du moins, la pauvreté, les inégalités croissantes, les destructions de l'environnement les expliquent en grande partie et les États sont incapables de les résoudre (13). Quelque soixante-dix pays souffrent actuellement de violences politiques et sociales, il y a 47 millions de réfugiés et de personnes déplacées (contre 35 millions en 1990) et l'insécurité croît de manière intolérable.

Pouvoir des nations ou pouvoir des firmes ?
Chiffre d'affaires ou produit national brut en milliards de dollars (1992)

General Motors	132,4
Indonésie	126,4
Danemark	123,5
[illegible]	115,7
Norvège	112,9
Afrique du Sud	103,6
Ford	100,1
Turquie	99,7
Royal Dutch Shell	96,6
Pologne	83,8
[illegible]	81,3
Portugal	79,5
[illegible]	64,5
[illegible]	61,1
Venezuela	57,6
Malaisie	[illegible]
[illegible]	43,7
Pakistan	41,9
[illegible]	38,4
[illegible]	34,4
Egypte	33,5
Nigeria	29,6
[illegible] plus grandes firmes	526,1
Proche-Orient et Afrique du Nord	454,5
Asie du Sud	297,4
Afrique subsaharienne	269,9

Source : Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, *States of Disarray*, Genève, 1995.

La crise de la dette joue un rôle majeur dans la détérioration de la situation. Dan Smith a démontré que les pays du tiers-monde ayant à supporter le plus lourd fardeau (qu'il s'agisse de dette brute, ou du ratio du remboursement) sont aussi ceux qui risquent le plus de subir une guerre : les deux tiers pour le premier cas, plus de la moitié pour le second. Il écrit : *« Les guerres de longue durée sont plus encore liées au phénomène de la dette : sur vingt-sept États impliqués dans une guerre depuis plus de dix ans, on dispose de chiffres concernant la dette pour vingt-quatre ; dix-huit – soit exactement les trois-quarts – sont lourdement endettés* (14). »

Difficultés financières, atteintes à l'environnement et conflits ne pouvant être aisément dissociés, une nouvelle organisation internationale s'impose, qui intégrerait tous ces facteurs. Les institutions de Bretton Woods doivent devenir transparentes aux yeux des citoyens et de la communauté internationale, qui doit avoir le pouvoir de les sanctionner. Les firmes transnationales doivent voir le code de conduite complété et elles doivent être imposées afin d'alimenter le budget de la nouvelle organisation et les transferts (conditionnels) au profit des personnes démunies dans le monde développé et dans le monde en voie de développement. Les banques commerciales et les transactions de devises seraient elles aussi taxées (selon le Programme des Nations unies pour le développement [PNUD], la taxe proposée par M. Tobin, d'un taux de 0,05 %, rapporterait annuellement 150 milliards de dollars). Enfin, le Conseil de sécurité économique et écologique assisterait les divers pays afin de surveiller l'usage et la destruction du capital naturel et de favoriser sa protection, cependant qu'une agence pour la promotion de l'énergie renouvelable serait créée.

Il ne s'agit pas de changer pour changer sous prétexte que le système de Bretton Woods a cinquante ans. Il faut changer parce qu'il ne fonctionne pas. De toute façon le changement se produira. Le tout est de savoir si ce sera de façon pacifique et raisonnable ou dans le bruit et la fureur.

SUSAN GEORGE.

(5) Lire la publication annuelle du PNUD, *Rapport sur le développement humain*, notamment la livraison de 1994.

(6) Chiffres repris du *Wall Street Journal* par *Courrier international*, 2 février 1995. Dans *The Politics of Rich and Poor* (1990), Kevin Phillips montre que, pendant le temps que M. Reagan fut au pouvoir, 1 % de familles les plus riches ont accru leur revenu annuel moyen de presque 50 %, passant de 270 000 à 404 000 dollars.

(7) *Forbes* publie chaque mois de juillet la liste des milliardaires.

(8) *Cf.* la contribution d'André de Lattre au numéro spécial de la *Revue économique et financière* consacré au cinquantenaire des accords de Bretton Woods, juillet 1994, Paris.

(9) Première édition américaine, 1944. Publié en 1963 par Gallimard, Paris.

(10) Discours diffusé en novembre 1991 par la radio nationale australienne. *Cf.* S. George et F. Sabelli, *op. cit.*

(11) William K. Stevens, « Study finds scores of ailing U. S. ecosystems », *International Herald Tribune*, 16 février 1995.

(12) La couverture du *New Scientist* (4 février 1995) s'interrogeant : « La Méditerranée : sale, dangereuse, et condamnée ? », suivie de l'article de Fred Pearce, « Dead in the Water », justifie cette inquiétude.

(13) *Cf.* Nina Graeger et Dan Smith, *Environment, Poverty, Conflict*, PRIO Report 2/94, The Peace Research Institute, Oslo, 1994, et Thomas Homer-Dixon *et al.*, « Environmental Change and Violent Conflict », *Scientific American*, février 1993.

(14) Dan Smith, auteur du chapitre 6 du livre de Susan George, *L'Effet boomerang : choc en retour de la dette du tiers-monde*, La Découverte, Paris.

Édité par la SA *Le Monde*
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie COLOMBANI, président du directoire, directeur de la publication
Dominique ALDUY, directeur général
Noël-Jean BERGEROUX, directeur de la rédaction
Eric PIALLOUX, directeur de la gestion
Anne CHAUSSEBOURG, directeur délégué

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 05-03-11-36
Province : 05-36-11-11.

FAILLITES DU SYSTÈME LIBÉRAL

Sous la coupe de la dette

LE G 7, réuni du 15 au 17 juin à Halifax, a décidé de confier au Fonds monétaire international la tâche de dépister les crises financières potentielles et de doubler – le faisant passer à plus de 50 milliards de dollars –, son fonds d'intervention d'urgence. Le rôle du FMI est de la sorte renforcé, quand il devrait au contraire être davantage surveillé, tout comme celui de la Banque mondiale, alors que l'économie mondiale est de plus en plus « réglementée » par le phénomène de la dette.

Par MICHEL CHOSSUDOVSKY *

La vague de fermetures d'usines, la montée du chômage, l'instabilité des marchés financiers n'ont pas modifié le point de vue des dirigeants des sept pays les plus industrialisés réunis en juin à Halifax. Pour eux, la cause est entendue, la crise est finie : « *Nous sommes toujours encouragés par la croissance soutenue observée dans la majorité des économies du monde* (...). *Les événements survenus au Mexique en début d'année et leurs répercussions nous ont permis de voir la situation plus clairement. Nous nous réjouissons des améliorations récentes dans ce pays, ainsi que des progrès réalisés par un certain nombre d'économies en émergence* (1). » Déjà pareil état d'esprit régnait à la fin des années 20 aux États-Unis. L'orthodoxie de l'époque n'envisagea jamais réellement l'hypothèse d'un krach financier ; l'écroulement de Wall Street de 1929 lui-même ne mit pas fin aux prévisions optimistes (2).

L'actuelle crise ne se concentre pas sur une région particulière. Le commerce international est intégré, les marchés financiers sont en liaison permanente. En conséquence, c'est un phénomène d'accumulation de la dette qui « réglemente » l'économie mondiale en étranglant les institutions nationales.

Cette crise est de la sorte bien plus complexe que celle de l'entre-deux guerres, et plus lourde de conséquences sociales et d'implications géopolitiques. La dette extérieure du monde en développement atteint les 1 900 milliards de dollars ; des pays entiers sont déstabilisés en raison de l'écroulement de leur monnaie nationale, des tensions sociales, des conflits ethniques, des guerres civiles qui s'ensuivent. Dans les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) aussi, l'endettement atteint des sommets : il est supérieur à 13 000 milliards de dollars. Et le remboursement de la dette aboutit à son aggravation par... la création de dettes nouvelles. Aux États-Unis – le pays de loin le plus atteint –, la dette publique a quintuplé sous le règne de MM. Ronald Reagan et George Bush : elle est aujourd'hui de l'ordre de 4 900 milliards de dollars.

La très grande instabilité du système financier vient s'insérer dans cette évolution ; elle est depuis le 19 octobre 1987 – le « lundi noir » – marquée par de fréquentes convulsions des Bourses, la ruine des monnaies nationales est-européennes et latino-américaines, le plongeon des nouveaux marchés financiers « périphériques » (par exemple Mexico, Bangkok, Le Caire, Bombay), précipité par les « prises de bénéfices » et le soudain retrait de grands investisseurs institutionnels.

Le « légal » et l'« illégal » imbriqués

S'EST aussi créé un environnement financier différent de celui du passé : la vague des fusions des années 80 a affermi le pouvoir d'une nouvelle génération de financiers agglomérés dans les banques d'affaires, chez les investisseurs institutionnels, dans les firmes de courtage, les grandes compagnies d'assurances, les fonctions des banques commerciales s'unissant avec celles des banques d'investissements et des agents de change (3).

Si ces « gestionnaires de fonds » jouent un très grand rôle sur les marchés financiers, ils sont de moins en moins présents dans l'économie réelle. Leurs tâches (qui échappent souvent aux réglementations étatiques) incluent les transactions spéculatives sur les cotations à terme et les produits dérivés, ainsi que les manipulations des cours de devises. Ils sont en permanence impliqués sur les marchés « émergents » d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est, sans parler du blanchiment de l'argent et de ces banques « qui conseillent les clients aisés » dans nombre de paradis fiscaux. Si les transactions quotidiennes de devises sont de l'ordre de 1 000 milliards de dollars, 15 % seulement de ce total correspondent à des échanges réels. Activités « légales » et « illégales » sont de plus en plus imbriquées et, profitant de la déréglementation, des mafias criminelles jouent un rôle croissant dans les sphères bancaires.

Le système financier traverse une phase dangereuse, car, au cœur de la crise économique se situent les marchés de la dette publique, où des bons gouvernementaux et du Trésor valant des centaines de milliards de dollars sont échangés chaque jour. Ces échanges et le commerce massif de dettes libellées en dollars s'accompagnent, en une quasi symbiose, d'intenses rivalités sur les marchés de devises entre l'Amérique, l'Europe et le Japon. Selon l'*Institutional Investor* de janvier 1995, « *davantage d'argent a disparu des bilans* [au cours des difficultés du marché des bons en 1994] *qu'au cours de toute autre débâcle depuis le krach de 1929 – plongeon boursier de 1987 inclus* (4) ».

Les pertes pour 1994 de ces « gestionnaires de fonds » sont estimées à 1 500 milliards de dollars, soit un peu moins que le total de la dette des pays en voie de développement. Mais le plongeon n'est pas terminé : la « caution » mexicaine de l'administration Clinton va nécessiter l'émission par le Trésor américain de 20 milliards de dettes et de « garanties ». Quant à la chute du dollar, elle est aussi la conséquence de la part importante de la dette américaine détenue par les institutions financières japonaises et allemandes, sans parler des énormes montants de billets américains en circulation dans le tiers-monde et en Europe de l'Est. La dépréciation du dollar – bien que non reconnue formellement comme un défaut de paiement de dette – n'en signifie pas moins une contraction *de facto* de la valeur réelle de la dette publique des Etats-Unis sur les marchés. Et l'appréciation du yen et du mark à l'égard du dollar permet aux Allemands et aux Japonais d'acquérir à bon prix des parts de sociétés américaines.

Quant à la crise mexicaine, elle n'est en rien résolue : le plan de sauvetage approuvé par les Etats-Unis, la Banque mondiale et le FMI avait en grande partie pour but de permettre à Mexico d'honorer le service de sa dette vis-à-vis des banques étrangères et des institutions financières internationales. Les dettes privées furent recyclées en dettes publiques. L'économie du pays est pour des années affaiblie, les banques locales vont devenir propriété étrangère, les revenus tirés du pétrole seront déposés dans un compte de New York géré par les créditeurs.

Cette crise ne constitue qu'une pièce de l'édifice : le même mécanisme de collecte de la dette a été mis en place dans les principales régions du tiers-monde, en même temps que l'adoption des réformes conçues par le FMI. Son directeur général, M. Michel Camdessus, pensait en février qu'une dizaine d'autres pays endettés pourraient rencontrer les mêmes difficultés que le Mexique : « *Nous allons de ce fait mettre en place une surveillance plus stricte encore pour nous assurer que la convalescence se passe bien* (5) », dit-il. En avril, il estimait à « *au moins une quarantaine* » le nombre de pays à hauts risques (6)...

Sans implication formelle du FMI, pareille « surveillance » s'exerce aussi sur les économies développées. Car l'accumulation des dettes publiques dote les intérêts bancaires et financiers du pouvoir de dicter leur loi aux gouvernements dans les domaines économique et social. Depuis le début des années 90, les grandes réformes entreprises dans les pays membres de l'OCDE renferment nombre d'ingrédients des programmes d'ajustement structurel appliqués dans le tiers-monde et en Europe orientale. Toutes les catégories de dettes publiques (de la municipalité à l'Etat) sont « notées » par les marchés financiers et des firmes spécialisées comme Moody's ou Standard and Poor. Des ministres des finances, on attend de plus en plus qu'ils rendent des comptes aux grandes banques.

En janvier dernier, Moody's abaissa la « note » de la dette suédoise ; en conséquence, le gouvernement social-démocrate minoritaire décida de coupes claires dans les programmes sociaux. Moody's menaça d'une pareille « notation » le Canada, ce qui a joué un rôle certain dans l'adoption en février 1995 de mesures de réduction drastiques des dépenses sociales et de personnel. Aux États-Unis, en mars dernier, le très controversé « amendement pour un budget équilibré » fut de justesse rejeté par le Sénat ; son adoption aurait consacré constitutionnellement les droits des créditeurs de l'Etat.

Depuis le début des années 80, une grande partie des dettes des grandes sociétés et banques ont été effacées et transformées en dettes publiques. Ce phénomène de « conversion » est un élément central de la crise : les pertes ont été systématiquement transférées à la charge de l'Etat. De plus, une bonne partie des subventions publiques, au lieu de stimuler la création d'emplois, ont été utilisées pour financer les concentrations d'entreprises, des technologies limitant la main-d'œuvre, des délocalisation. Les dépenses de l'Etat ont ainsi contribué à la concentration de la propriété et à une diminution sensible de la force de travail industrielle, cependant que la disparition d'entreprises moyennes et petites et la mise au chômage de salariés (qui sont aussi des contribuables) accéléraient la diminution des rentrées fiscales (7).

La crise de la dette a aussi favorisé la mise en place de systèmes fiscaux régressifs, qui ont aussi contribué à... l'aggravation de la dette. Alors que baissait l'imposition des sociétés, les taxes (dont la TVA) frappant la population salariée étaient utilisées pour rembourser la dette publique. La crise fiscale a aussi été aggravée par le transfert de bénéfices d'entreprises vers des paradis fiscaux tels que la Suisse, le Luxembourg, les Bahamas, etc. Les îles Caïmans, colonie caribéenne de la couronne britannique, constituent le cinquième centre bancaire de la planète en termes de dépôts anonymes ou issus de sociétés-écrans (8). C'est ainsi que l'aggravation du déficit américain est directement liée à une évasion fiscale massive et à la fuite de bénéfices non déclarés. En revanche, une bonne part des fonds déposés aux Caïmans et aux Bahamas – et qui sont pour certains d'entre eux contrôlés par des organisations criminelles – sert au financement d'investissements aux Etats-Unis.

Un cercle vicieux a ainsi été mis en place. Les destinataires des subsides gouvernementaux sont devenus les créditeurs de l'Etat. Les bons émis par le Trésor pour financer les grandes firmes sont acquis par les banques et les institutions financières, qui bénéficient aussi des subsides étatiques. On nage en pleine absurdité : l'Etat finance de la sorte son propre endettement, des subsides sont utilisés pour l'achat de la dette publique. Le gouvernement est ainsi coincé entre des milieux d'affaires faisant pression pour obtenir des subventions et ses créditeurs. Et, parce qu'une grande part de la dette publique est détenue par des institutions financières privées, ces dernières sont aussi à même d'influencer les gouvernements afin de contrôler davantage les ressources publiques...

De surcroît, dans nombre de pays membres de l'OCDE, les pratiques des banques centrales ont été modifiées afin de répondre aux exigences des marchés. Ces institutions sont devenues de plus en plus « *indépendantes* » et ont été « *mises à l'abri des influences politiques* ». En fait, cela signifie que le Trésor est de plus en plus à la merci des créditeurs privés. C'est ainsi que, selon l'article 104 du traité de Maastricht, l'attribution de crédits au gouvernement par la banque centrale est « *entièrement discrétionnaire* », et « *la banque centrale ne peut être contrainte d'attribuer de tels crédits* » (9).

En réalité, la banque centrale (qui n'est responsable ni devant le gouvernement ni devant les élus) opère en tant que bureaucratie autonome sous la tutelle des intérêts financiers privés. Ce sont eux, plus que le gouvernement, qui déterminent la politique monétaire. Un exemple : les fortes augmentations des taux d'intérêt américains en 1994-1995 ont été dictées par Wall Street, provoquant un gonflement des versements d'intérêts de la dette publique et des coupes correspondantes dans les dépenses sociales, qui avaient aussi été réclamées par les milieux financiers.

La politique monétaire comme moyen d'intervention de l'Etat a vécu ; elle est pour une part désormais du domaine de la banque privée. Contrastant avec la rareté croissante des fonds publics, la « création de monnaie » (qui implique un contrôle des ressources réelles) s'opère au sein du système bancaire international, avec pour seule fin l'enrichissement d'ordre privé. De puissants acteurs financiers ont, outre la possibilité de créer et de faire circuler la monnaie, celle de manipuler les taux d'intérêt et de précipiter la chute de devises majeures, comme il advint pour la livre sterling en septembre 1992.

Idéologie uniforme

LES créditeurs de l'Etat sont de la sorte devenus les véritables détenteurs du pouvoir, cependant que se répandait une idéologie uniforme, que le « consensus » recouvrait la palette politique tout entière au nom de la nécessaire réforme macro-économique aux États-Unis et en Europe. Les options politiques se présentent sous forme de slogans mécaniquement repris sur « *la réduction des déficits* » ou « *le combat contre l'inflation* ».

Les intérêts financiers ont, aux Etats-Unis particulièrement, pénétré les échelons supérieurs du Trésor et des banques multilatérales. Le secrétaire américain au Trésor, M. Robert Rubin, était un des grands responsables de Goldman Sachs ; le président sortant de la Banque mondiale a détenu de hautes responsabilités chez J. P. Morgan. Etant donné cette interpénétration, l'exercice de la démocratie se transforme en rituel.

Des choix peuvent certes être présentés. Mais la classe politique, à supposer qu'elle en ait le goût, peut-elle mener à bien des programmes différents ? L'accumulation des dettes publiques et les pressions exercées sur l'Etat par ses créditeurs se situent au cœur de la crise, situation qui nécessite une « régulation sociale » effective, une intervention sur les marchés financiers afin de désarmer des spéculateurs à l'action déstabilisatrice. S'impose un « *désarmement financier* (10) ».

En 1993, la Bundesbank estimait que le commerce des produits dérivés risquait de « *provoquer des réactions en chaîne et mettre en danger l'ensemble du système financier* (11) ». Et pourtant acquis à la déréglementation, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Alan Greenspan, a fait cet aveu : « *La législation ne suffit pas pour prévenir une crise comme celle de la banque Barings dans un monde technologiquement très développé, où les transactions s'opèrent en appuyant sur un bouton* (12). »

Le système libéral a fait faillite, il convient de le reconnaître, de réformer les pratiques du commerce mondial et de mettre en œuvre une politique planétaire au service des pauvres. L'effacement de la dette extérieure des pays du tiers-monde et la dépréciation des dettes publiques des pays développés s'imposent comme des premiers pas, en même temps que l'instauration de réglementations visant à surveiller de près les activités des institutions de Bretton Woods et à démocratiser les structures des banques centrales (13).

* Professeur de sciences économiques, faculté des sciences sociales, université d'Ottawa.

(1) Communiqué diffusé à Halifax le 17 juin.

(2) *Cf.* les prévisions de la prestigieuse Harvard Economic Society au début de 1930, dont fait état John Kenneth Galbraith dans *The Great Crash, 1929*, Penguin, Londres (*La Crise économique de 1929*, Payot, Paris, 1989).

(3) Aux Etats-Unis, la séparation entre banques commerciales et banques d'investissements est réglementée par la loi Glass Steagall de 1933. L'American Banking Association vient de demander son amendement afin de permettre l'intégration des deux systèmes. *Cf. ABA Banking Journal*, janvier 1995.

(4) Suzanna Andrews, « After the Bond Debacle, Wall Street is Getting Ugly », *New York Times*, 13 février 1995.

(5) *Financial Times*, 8 février 1995.

(6) *Le Monde*, 29 avril 1995.

(7) La contribution des firmes américaines aux revenus fédéraux est passée de 13,8 % en 1980 à 8,3 % en 1992. *Cf. US Statistical Abstract*, 1992.

(8) Estimations présentées par Jack A. Blum aux Journées sur les drogues, le développement et l'état de droit, Bilbao, octobre 1994. *Cf.* aussi Alain Labrousse et Alain Wallon (sous la direction de), *La Planète des drogues*, Le Seuil, Paris, 1993, et *La Drogue, nouveau désordre mondial*, Observatoire géopolitique des drogues, Hachette, Paris, 1993.

(9) *Cf.* Carlo Cottarelli, *Limiting Central Bank Credit to the Government*, Fonds monétaire international, Washington, 1993.

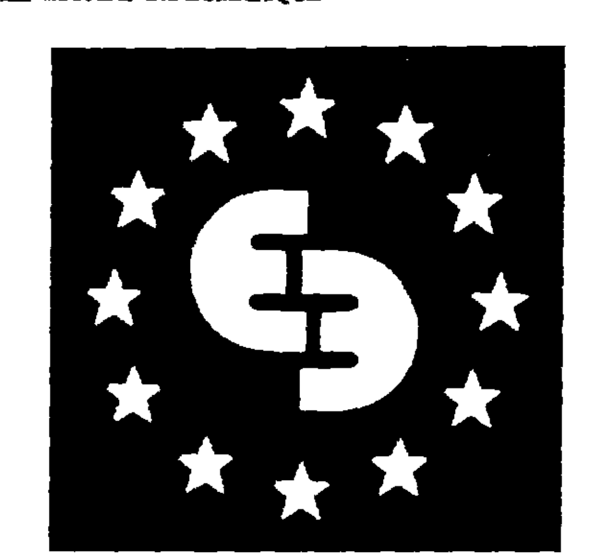
(10) L'expression « désarmement financier » a été inventée par l'Ecumenical Coalition for Social Justice, « The Power of Global Finance », *Third World Resurgence*, mars 1995.

(11) *Cf.* Martin Khor, « Barings and the Search for a Rogue Culprit », *Third World Economics*, 1er-15 mars 1995.

(12) *Cf.* Martin Khor, « Barings Exposes High Risks of Derivative Trade », *Third World Economics*, *op. cit.*

(13) Lire la « déclaration alternative » de Copenhague signée par environ 620 organisations non gouvernementales et réseaux lors du sommet mondial pour le développement social de mars 1995.

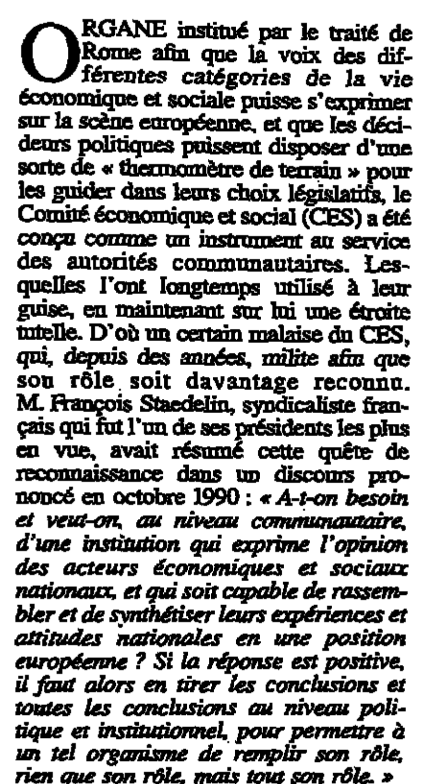
Un forum des citoyens organisés : le Comité économique et social européen



L'Union européenne dispose d'un outil dont elle ne se sert qu'avec parcimonie : le *Comité économique et social* (CES). Au sein de cette assemblée, comme dans les CES nationaux, se retrouvent à la fois des experts et des hommes et femmes de terrain, issus des rangs d'organisations représentatives. Pour l'immense majorité des citoyens, s'unir à douze, quinze ou vingt-cinq n'a de sens que s'il s'agit de préserver ce qui fait la spécificité de l'Europe dans le monde : son modèle de société, déjà sérieusement mis à mal par le néolibéralisme et la mondialisation. Dans cette perspective, les avis du CES mériteraient d'être davantage pris en compte par la Commission, le Parlement et les gouvernements.

Servir de porte-voix à la société civile

Par MICHEL THEYS *



ORGANE institué par le traité de Rome afin que la voix des différentes catégories de la vie économique et sociale puisse s'exprimer sur la scène européenne, et que les décideurs politiques puissent disposer d'une sorte de « thermomètre de terrain » pour les guider dans leurs choix législatifs, le Comité économique et social (CES) a été conçu comme un instrument au service des autorités communautaires. Lesquelles l'ont longtemps utilisé à leur guise, en maintenant sur lui une étroite tutelle. D'où un certain malaise du CES, qui, depuis des années, milite afin que son rôle soit davantage reconnu. M. François Staedelin, syndicaliste français qui fut l'un de ses présidents les plus en vue, avait résumé cette quête de reconnaissance dans un discours prononcé en octobre 1990 : *« A-t-on besoin et veut-on, au niveau communautaire, d'une institution qui exprime l'opinion des acteurs économiques et sociaux nationaux, et qui soit capable de rassembler et de synthétiser leurs expériences et attitudes nationales en une position européenne ? Si la réponse est positive, il faut alors en tirer les conclusions et toutes les conclusions au niveau politique et institutionnel, pour permettre à un tel organisme de remplir son rôle, rien que son rôle, mais tout son rôle. »*



Réticences de la RFA

CE propos condense bien des éléments du problème existentiel du CES. Il découle, en premier lieu, des réticences initiales de la République fédérale d'Allemagne *(voir ci-dessous l'article de Jacques Genton)* à l'égard d'une méthode de consultation des groupes socioprofessionnels qui était, en revanche, acceptée par les cinq autres Etats membres fondateurs. Sans doute le CES fut-il, pour l'essentiel, façonné à l'image du Conseil économique et social français, dans lequel sont représentées l'ensemble des forces économiques et sociales *(lire, page 27, l'article d'Odile Jankowiak)*. Toutefois, ses concepteurs veillèrent aussi à ce que cette enceinte puisse être tenue sous surveillance par les exécutifs, afin de prévenir tout risque de corporatisme ou de dilution des prérogatives du monde politique.

Il aura fallu attendre le traité de Maastricht pour que le Comité se dégage de la plupart de ces contraintes, puisqu'il bénéficie désormais de toutes les prérogatives d'une institution sans cependant en avoir obtenu la reconnaissance juridique. Toutefois, les conseillers restent



A Bruxelles, capitale de l'Union européenne : le siège du CES

D.R.

aujourd'hui nommés à l'unanimité par le Conseil, sur la base de listes confectionnées par chacun des gouvernements. Ce qui, dans le chef de certains, autorise d'évidentes manipulations, non pas dans le choix des représentants du patronat ou dans celui des conseillers issus du monde du travail, mais surtout des personnalités qui composent le groupe dit des activités diverses : représentants des consommateurs, des agriculteurs, des PME, des professions libérales...

Les conseillers, qui ne bénéficient que d'une modeste indemnité pour leurs séjours mensuels à Bruxelles, ne sont pas nécessairement des ténors, mais plutôt des experts dont on écoute avec intérêt les avis techniques. Que ces avis soient pris en compte au moment de la décision politique est une autre affaire... Le fait que les liens entre le CES et ses homologues nationaux, d'une part, ses membres et leurs organisations d'origine, d'autre part, soient ténus n'arrange rien à l'affaire.

Ces différentes données expliquent et alimentent le malaise du CES. Ni instance de négociation ni simple collège d'experts, le Comité doit, sur tous les

(Lire la suite page 26.)

* Rédacteur en chef adjoint de l'agence Europe, Bruxelles.

Qui sont et que font les conseillers ?

LES traités de Rome et de Maastricht déterminent de façon précise la composition du Comité économique et social (CES), en même temps que le nombre et la procédure de nomination de ses membres. Il comprend des représentants des différents secteurs de la vie économique et sociale, ainsi répartis par pays : Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie : 24 membres ; Espagne : 21 membres ; Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Autriche : 12 membres ; Danemark, Irlande, Finlande : 9 membres ; Luxembourg : 6 membres.

Les conseillers, nommés pour quatre ans renouvelables par le conseil des ministres de l'Union européenne, sur proposition des gouvernements nationaux, *proviennent des organisations socioprofessionnelles les plus représentatives.* Ils sont organisés, au sein du CES, en trois groupes « politiques » d'importance *numérique à peu près équivalente : les employeurs (groupe I),* les travailleurs (groupe II) et les activités diverses (groupe III). Les conseillers *exercent leurs activités professionnelles principales dans leur pays d'origine,* et ils se rendent à Bruxelles pour les diverses réunions de travail. Ils ne bénéficient d'aucune rémunération, seuls les frais de voyage et de séjour étant pris en charge par l'institution. Un « bon » membre du Comité économique et social doit consacrer, en moyenne, au moins une semaine complète par mois à son mandat.

La principale tâche du CES est de donner des avis à la Commission au Conseil de l'Union européenne, et, indirectement, au Parlement européen. Pour ce faire, *le Comité fonctionne comme un Parlement, avec des rapporteurs pour chaque* sujet, neuf « commissions » et une session plénière par mois, au cours de *laquelle les avis (3 000 depuis 1958) sont adoptés à la majorité simple. La tâche* principale des conseillers est de parvenir, sur chaque thème en discussion, à des *conclusions conciliant les intérêts économiques et sociaux en cause. Ce dialogue* aboutit le plus souvent à de véritables négociations et à des compromis qui *impliquent non seulement les partenaires sociaux traditionnels (patrons et* syndicats), mais aussi tous les autres intérêts socioprofessionnels représentés *au sein du groupe III, celui des activités diverses.*

L'observatoire du marché intérieur

LE CES participe directement à la mise en place du marché unique. Par ses avis, bien sûr, mais aussi par sa fonction de forum du marché intérieur, *exercée sur demande conjointe du Parlement, de la Commission* et de la présidence du conseil de l'Union européenne. Une mission confirmée par le conseil *« marché intérieur » du 6 juin dernier.* A cette fin, le CES s'est doté d'un instrument de travail qui lui permet d'exercer un rôle d'observatoire permanent de l'état d'application de la législation régissant le marché intérieur.

Au cours d'un premier examen critique, le Comité a relevé l'existence de *52 obstacles à la libre circulation, qui ont suscité de sa part des recommandations* concernant notamment :

– une plus grande *harmonisation des normes environnementales pour* parvenir à un niveau de protection supérieur. Cela afin de garantir l'équilibre et la compatibilité entre *les objectifs de renforcement des exigences environnementales* et le fonctionnement du marché intérieur ;

– *l'adoption de la directive concernant le « détachement des travailleurs », qui* constitue une étape supplémentaire vers la suppression des distorsions de *concurrence liées à l'emploi transfrontalier ;*

– un programme intensif en faveur de l'équivalence des qualifications pour toutes les professions « non réglementées » ;

– les inconvénients majeurs, pour les entreprises, et les PME en particulier, de l'absence de statut juridique communautaire pour les sociétés anonymes, les associations, les coopératives et les mutuelles.

De tels statuts, dans la promotion desquels le Comité économique et social a investi une large part de sa légitimité et de sa représentativité, sont l'expression de valeurs essentielles pour les sociétés européennes.

*LUCIE TAMARIS **

* Chercheur.

En application de l'article 4 des traités de Rome...

Par JACQUES GENTON *

PENDANT les travaux préparatoires à la signature des traités de Rome du 25 mars 1957, les négociateurs furent sollicités avec insistance par les organisations professionnelles (ouvrières, agricoles, patronales) pour qu'une instance de représentation des opérateurs économiques et sociaux des Six soit prévue dans les institutions communautaires en gestation. Cette demande émanait particulièrement des syndicats néerlandais, belges, italiens et français car, au lendemain de la première guerre mondiale, des structures représentant les activités économiques et sociales avaient été créées dans leur pays et délibéraient de manière utile sur le plan national.

La République fédérale d'Allemagne (RFA) ne fut pas d'emblée favorable à cette initiative, le régime de Weimar ayant laissé de très mauvais souvenirs d'instabilité ministérielle, et cette dernière étant imputée aux diverses assemblées, dont celle qui réunissait les mandataires des milieux professionnels. Devant l'insistance de ses partenaires, et après avoir reçu l'assurance que le futur Comité économique et social (CES) des Communautés européennes n'aurait que des compétences consultatives limitées, Bonn donna finalement son accord.

Autre difficulté qu'il fallut surmonter : les exigences des syndicats ouvriers qui réclamaient la parité numérique avec les organisations patronales. A leurs yeux, le troisième groupe envisagé – où se retrouveraient des membres des professions agricoles, commerciales, artisanales et libérales – ne ferait que renforcer le camp des employeurs. Les gouvernements imposèrent néanmoins son existence à part entière, étant entendu que l'interpénétration des groupes serait possible en fonction des activités de leurs membres.

Il n'existait pas, dans les années 50, de structures regroupant les (ou des) syndicats européens. Seules fonctionnaient des internationales : Confédération internationale des syndicats libres (CISL), dont, en France, Force ouvrière (FO) était adhérente ; Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) dont faisait partie la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) française, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) ayant seulement été créée en 1964 ; Fédération syndicale mondiale (FSM), où se retrouvaient les syndicats des pays de l'Est et ceux, à l'Ouest, proches des partis communistes, dont, en France, la Confédération générale du travail (CGT). La CISL et de la CISC, dont les affiliés étaient majoritaires au niveau des Six, apportèrent leur appui au projet de comité, mais la FSM maintint son refus d'y participer pendant plus de dix ans.

Les procédures de désignation donnèrent également lieu à de rudes discussions : les membres du CES seraient-ils nommés par le conseil des ministres – au niveau communautaire – sur proposition des gouvernements des Six, ou bien sur proposition directe des organisations elles-mêmes ? Après d'assez difficiles palabres, il fut admis que les gouvernements procéderaient à des consultations laissées à leur appréciation et que le conseil ne ferait qu'entériner leurs choix.

Le premier conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), qui se tint à Bruxelles au début du mois de janvier 1958, devait mettre en application l'article 4, alinéa 2, des traités de Rome : *« Le Conseil et la Commission sont assistés d'un Comité économique et social exerçant des fonctions consultatives. »* Le ministre français des affaires étrangères, Christian Pineau, et son secrétaire d'Etat, Maurice Faure, intervinrent pour s'assurer que ce Comité serait mis en place sans tarder et que les consommateurs y seraient représentés. Le secrétariat du conseil des ministres fut chargé d'élaborer un avant-projet de règlement, de nommer un secrétariat et de trouver des locaux.

C'est seulement au début du mois de mai, lors du conseil tenu à Bruxelles sous la présidence du ministre de l'économie de la RFA, Ludwig Erhard (décédé en 1977), que l'auteur de ces lignes reçut mission d'exécuter ces tâches. Il fallait faire vite et bien avec peu de crédits – 30 millions de francs belges de l'époque – et provoquer le moins de perturbations possible dans le fonctionnement d'institutions nouvelles, et donc fragiles. Cette nomination, effectuée à l'initative de M. Maurice Faure et avec l'appui de M. Walter Hallstein (décédé en 1982), devenu président de la Commission, fut proposée par la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. Les Pays-Bas donnèrent plus tardivement leur accord.

Le Comité commença véritablement ses activités à l'automne 1958 sous la présidence de Roger de Staerke, alors président de la Fédération des industries belges. Chacun put remarquer que, dès la première réunion, les membres du Comité se rassemblèrent par groupe professionnel et non par nationalité...

* Secrétaire général honoraire du Comité économique et social, sénateur du Cher, président de la délégation sénatoriale pour l'Union européenne.

(Suite de la page 25.)

sujets dont il est saisi ou dont il se saisit, proposer des solutions dans lesquelles l'accent est davantage mis sur le faisable que sur le souhaitable. La variété des intérêts représentés en son sein constitue d'ailleurs une garantie de réalisme. D'où le légitime souci des conseillers que leurs avis soient obligatoirement examinés avant décision par le Conseil, la Commission et le Parlement. En d'autres termes, qu'une suite soit réservée à leurs travaux.

Tout serait donc une question d'impact. De visibilité. En réalité, le CES a beaucoup perdu de son caractère subalterne au fil des années. D'abord, le sommet de Paris d'octobre 1972 lui a reconnu le droit de rendre des avis de sa propre initiative sur toutes les questions touchant au travail communautaire, alors qu'il devait, à l'origine, en vertu des traités, attendre une saisine du Conseil ou de la Commission et n'opérer que dans des secteurs précis. Son champ d'action s'est donc fortement élargi. Ensuite, en étendant la procédure de codécision, le traité de Maastricht a bouleversé la donne institutionnelle : devenant un colégislateur incontournable, le Parlement européen a privé le Conseil – et, à travers lui, les administrations nationales – de son monopole de prise de décision. De ce fait, la Commission a acquis une marge de manœuvre supplémentaire, là où elle ne faisait plus que jouer au conciliateur entre les Etats membres.

Nécessité de la consultation

DU coup, les intérêts nationaux constitués ne peuvent plus, pour influer efficacement sur le cours de la législation européenne, agir seulement sur le clavier des administrations nationales, et le Comité économique et social européen devient un outil intéressant. D'autant, comme l'a constaté l'ancien haut fonctionnaire européen Raymond Rifflet, que, *« moins encore que les Parlements nationaux, le Parlement européen, mais aussi la Commission, dans la mesure où elle détient l'initiative législative, ne peuvent se passer d'une consultation effective facilitant l'intégration des intérêts et les accords pragmatiques indispensables, à la fois transnationaux et transprofessionnels »*, tant il est vrai que, *« dans le cas contraire, les obstacles « nationaux » à l'Union européenne, dans tous ses aspects, risquent de se révéler insurmontables* (1). »

On en vient là au fond du problème.

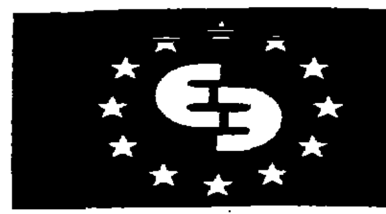


Juin 1967 : la cérémonie d'adieux du Comité à Walter Hallstein, premier président de la Commission
Au premier plan, de gauche à droite : Jacques Genton, premier secrétaire général du CES ; Louis Major, président (1966-1968), et Walter Hallstein

Le CES est le fruit d'un concept cultivé par certains Etats à une époque où le monde – et avec lui l'Europe – n'était pas ce qu'il est devenu. Y a-t-il encore place pour la « concertation sociale » ? La question peut paraître iconoclaste, mais y répondre est indispensable si l'on se préoccupe réellement, au-delà des discours, de l'« Europe des citoyens ».

Car, poursuit Raymond Rifflet, *« la fonction consultative pose tout le problème de la démocratie intégrale, à la fois économique, sociale et même « culturelle », dépassant de loin la démocratie purement politique dans son acception étroite, électorale, partisane et formelle* (2) ». La création du CES s'est inscrite dans la perspective de l'approfondissement d'une démocratie qui ne se cantonnerait pas au simple exercice des libertés politiques et irait jusqu'à la participation au pouvoir économique.

Etait-ce une voie sans issue ? Le marché unique, la marche vers l'Union économique et monétaire sont-ils autant d'éléments favorables à cet approfondissement démocratique transnational ? La réponse ne va nullement de soi, et, en posant ainsi la question, on découvre que le CES pourrait bien être une institution



capitale pour rapprocher les citoyens de l'Europe, à condition de lui donner véritablement les moyens de devenir la vitrine de la société civile européenne.

Ecouter les ONG

LE fait qu'il ne soit composé, à l'heure actuelle, d'aucun politique constitue un atout. Il gagnerait en crédibilité – et deviendrait un organe irremplaçable – s'il pouvait donner voix au chapitre aux gens qui vivent l'Europe : les milieux professionnels bien entendu (pour autant que les organisations dépêchent à Bruxelles des personnalités de premier plan), mais aussi les associations, les ONG, les réseaux qui, aujourd'hui, constituent le maillage de la société. ATD Quart Monde, les SDF ne représentent-ils pas aussi des Européens qu'il serait bon d'écouter, sous peine de connaître des déboires autrement plus graves que ceux qui ont jalonné la ratification du traité de Maastricht ?

MICHEL THEYS.

(1) Jacques Rifflet, contribution à l'ouvrage collectif *Fonction consultative professionnelle et dialogue social dans la Communauté européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1993.
(2) *Ibid.*

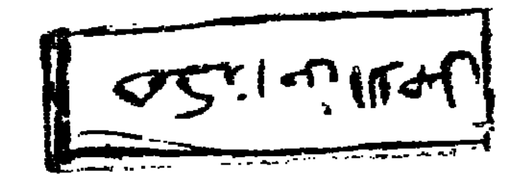
Réflexions prospectives pour 1996 et au-delà

M. CARLOS FERRER, président du Comité économique et social européen, a une haute idée de l'institution qui l'a porté à sa tête pour la période 1994-1996 : *« Le Comité est composé d'hommes et de femmes actifs et représentatifs de leurs domaines d'activité et catégories sociales. Ils ne sont ni technocrates ni politiciens. Nous sommes et nous serons en effet la seule institution consultative non politique du système européen. C'est cette caractéristique unique qui fait de nous une source de cohérence et d'indépendance, une référence en termes d'expertise, et le forum idéal pour la mise en œuvre d'un effet multiplicateur auprès de la société européenne organisée et des citoyens en général. »* Et quel meilleur tremplin, pour un « effet multiplicateur », que la conférence intergouvernementale de 1996, avec la multiplicité des débats qu'elle va susciter dans toute l'Union ? D'où l'idée que le CES apporte sa contribution aux travaux des négociateurs, non pas par des avis sur telle ou telle modification institutionnelle, mais par une réflexion prospective sur ce qui fait la spécificité de l'Europe dans le monde : son modèle de société et la place qu'y auront les citoyens.

Cette idée a reçu sa première concrétisation par un séminaire organisé à Barcelone du 9 au 11 juin dernier, par M. Ferrer, personnalité de premier plan du monde patronal espagnol, qui, en présence du secrétaire général du CES, M. Simon-Pierre Nothomb, et des présidents des trois groupes composant l'assemblée bruxelloise, avait mobilisé divers experts européens, dont M. Michel Albert, membre du comité monétaire de la Banque de France, ainsi que M. Jérôme Vignon, directeur de la cellule de prospective de la Commission, proche de M. Jacques Delors et confirmé dans ses fonctions par M. Jacques Santer. Une bonne partie de la discussion, dont le cadre méthodologique avait été proposé par M. Vignon, a concerné l'impact de la mondialisation sur l'identité sociale et culturelle de l'Europe. Un impact potentiellement destructeur selon plusieurs participants, parmi lesquels M. Albert.

Cette problématique sera au cœur d'une grande rencontre publique que le CES organisera à Bruxelles au début de 1996, et qui lui permettra, au-delà des échéances de 1996, de consolider, voire d'élargir son rôle de forum européen des citoyens organisés.

L. T.



Un « outillage démocratique » complexe

Par PATRICE CORBIN *

COMMENT analyser ces institutions, mal connues et pourtant en plein développement, que sont, en France, en Europe, voire dans le monde, les conseils économiques et sociaux (CES), structures dont l'objet explicite est d'organiser la participation des forces économiques et sociales à la vie politique ? A l'évidence, les concepts manquent, et c'est un appel aux chercheurs – politologues, constitutionnalistes, sociologues – qu'il faut lancer, pour qu'ils acceptent de travailler sur ce domaine. Un domaine qui n'est pas (ou plus) une spécificité française, comme l'a montré la IVe Rencontre des conseils économiques et sociaux du monde, tenue en mai dernier à Lisbonne, et où quarante institutions de ce type étaient représentées.

Pour rendre compte de cette réalité, le concept de société civile est à la fois trop situé historiquement dans le contexte du marxisme de Gramsci – analysant les possibilités de prise de pouvoir du Parti communiste dans l'Italie des années 20 – et en même temps trop global, trop flou pour traduire une pratique institutionnelle inscrite dans une Constitution. On ne peut pas davantage se contenter de la notion de corps intermédiaires, qui renvoie, qu'on le veuille ou non, à la réalité juridique de la France de l'Ancien Régime. On accepte donc, faute de mieux, l'expression, trop simpliste, de « représentation des forces économiques et sociales ».

Si les concepts font défaut, peut-être faudrait-il plutôt s'interroger sur les problématiques qui sous-tendent ces institutions. A quoi servent-elles, là où elles existent ? Les travaux de recensement des textes effectués en vue de la rencontre de Lisbonne pour étudier le mode de fonctionnement des conseils existant dans le monde offrent, à cet égard, des pistes intéressantes. De quoi parle-t-on, en effet, dans ces différents pays, quand on parle de CES ? On parle, tout simplement, de démocratie, d'« outillage démocratique », et d'un certain type de rapport au politique. La démocratie, c'est d'abord un état d'esprit qui implique, dans nos sociétés complexes, une « boîte à outils » tout aussi démocratique et complexe, dont participent les conseils économiques et sociaux. Dans les démocraties encore récentes que sont, par exemple, l'Espagne et le Portugal, la création de CES est justement l'une des marques d'ancrage dans la liberté.

On parle aussi de CES à l'Est – Hongrie, Ukraine, Slovaquie –, en Afrique francophone et au Maghreb *(lire, page 28, l'article de Lucie Tamaris)*, en Chine, en Afrique du Sud, en Amérique latine... Bref, dans nombre de pays en train d'inventer leur propre mode de passage à la démocratie (ou sa consolidation) et qui, dans ce but, ont besoin de faciliter l'apparition d'acteurs économiques et sociaux autonomes, entretenant avec le politique de nouveaux rapports : ni inféodation ni opposition, mais autonomie appuyée sur leur représentativité, et dialogue institutionnalisé avec les détenteurs du pouvoir. Ce dernier point est important : nulle part les conseils économiques et sociaux ne se situent dans une logique d'affrontement avec les autorités. Ils fonctionnent partout sur la base de ce que l'on pourrait appeler une double reconnaissance : celle, évidente en démocratie, de la légitimité absolue du suffrage universel, et celle, implicite, de la reconnaissance du rôle des divers acteurs économiques et sociaux. C'est dans les marges de cet « implicite » que les différents pays, en fonction de leur histoire politique, culturelle et sociale, ont inventé ou non cette formule de conseils économiques et sociaux, et en ont défini les principales fonctions.

Restent cependant de nombreuses questions. Pourquoi les pays anglo-saxons, de tradition protestante, semblent-ils aussi rétifs à ce type d'institutions, alors qu'elles fleurissent dans les pays de culture ou d'influence catholique et latine ? Pourquoi certains Etats ont-ils accepté de faire jouer à leur CES un rôle très poussé dans la prévention et la résolution des conflits sociaux (Belgique), et pourquoi d'autres ont-ils refusé cette formule (France) ? Dans quels terreaux idéologiques s'enracine l'idée même de conseil économique et social ?

L'exemple de la France est, à cet égard, intéressant parce que l'on peut repérer, dans les origines de son CES, au moins trois grandes traditions culturelles :

• Celle de représentation des producteurs tout d'abord, chère à Saint-Simon, mais dont Sieyès, le premier, dans un discours du 7 thermidor an III, proposa à la Convention de la mettre en place, par le biais d'une assemblée législative composée de *« représentants de l'industrie rurale, de l'industrie citadine... et de celle qui a pour objet la culture des hommes »*.

• La tradition de l'autonomie de la classe ouvrière ensuite, dont les représentants estimèrent, dès le XIXe siècle, qu'il était impossible de s'en remettre au seul pouvoir politique pour améliorer la condition prolétaire. C'est cette idée qui sera clairement exprimée au moment de la révolution de 1848 dans la création de la commission du Luxembourg, qui avait pour mission de *« s'occuper du sort des travailleurs »*. Cette tradition se retrouvera dans la charte d'Amiens (1) et dans la création, en 1925, par le Cartel des gauches et par Léon Jouhaux, du Conseil national économique, ancêtre de l'actuel Conseil économique et social.

• C'est enfin la grande tradition sociale-chrétienne, issue des encycliques papales de la fin du XIXe siècle, qui assignera à chacun le but de rechercher le bien commun, au-delà des intérêts catégoriels. Nourri de ces enseignements, le général de Gaulle – qui avait déjà en tête l'idée de fusionner le CES et le Sénat – pouvait ainsi écrire en 1963 : *« Il faut que le Conseil économique et social devienne l'organe neuf où les gens s'expliquent sur l'élaboration et sur l'application des programmes de développement national. »*

* Secrétaire général du Conseil économique et social, Paris.

(1) Adoptée par la Confédération générale du travail (CGT) en 1906, la charte d'Amiens affirme l'indépendance du mouvement syndical à l'égard des partis politiques.

A l'écoute du Palais d'Iéna

POUR beaucoup de citoyens français, le Conseil économique et social – le Palais d'Iéna, comme on dit le Quai d'Orsay – est une institution quasi inconnue. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler qu'il s'agit de la troisième Assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat.

La France a été le premier État européen à se doter d'une structure consultative de représentation des acteurs économiques et sociaux : le Conseil national économique, créé en 1925 par Edouard Herriot auprès de la présidence du conseil. Mais c'est seulement avec la IVe République que, sous l'appellation de Conseil économique, une assemblée assurera constitutionnellement ces fonctions. Aux termes de l'article 25 de la Constitution de 1946, le Conseil est consulté par l'Assemblée nationale pour les projets et propositions de loi *« de sa compétence »*, ainsi que par le gouvernement. La Constitution de 1958, dans ses articles 69, 70 et 71, ajoutera l'adjectif *« social »* à un intitulé qui deviendra celui de Conseil économique et social (CES), mais elle limitera au seul gouvernement le droit de le saisir ou de le consulter. Comme on le sait, dans son bras de fer avec le Sénat, de Gaulle avait envisagé de rabaisser la Haute Assemblée à un statut purement consultatif, en la fusionnant avec le CES. L'échec du référendum de 1969 et le départ du général conduiront à l'abandon de toute velléité de réforme dans ce domaine sensible.

Des comités économiques et sociaux régionaux (CESR) ont été créés dans les régions françaises par les lois de 1972 et 1982 , selon une démarche identique. La loi de 1992, en donnant à ces assemblées l'appellation de conseils économiques et sociaux régionaux, a renforcé leur identité institutionnelle. D'où la tentation d'évoquer *« un modèle français qui demeure aujourd'hui la norme de référence* (1) ». Quel est donc ce modèle ? Le CES n'est ni paritaire (exclusivité et parité de la représentation des salariés et des employeurs) ni tripartite (un tiers salariés, un tiers employeurs, un tiers Etat). En fait ses 231 membres constituent un reflet des principales activités économiques et sociales du pays : 69 représentants des salariés, 72 représentants des entreprises (privées, publiques, artisanales, agricoles), auxquels s'ajoutent ceux des professions libérales, de la Mutualité, des coopératives, des associations, des Français résidant à l'étranger, des activités économiques et sociales des DOM-TOM, en règle générale désignés ou proposés par leurs organisations. De plus, le gouvernement nomme directement 40 « personnalités qualifiées » qui peuvent être d'anciens ministres, comme actuellement M. Claude Evin et M. Charles Fiterman.

Le rôle du Conseil est consultatif : sa saisine par le gouvernement est obligatoire pour toutes les lois de programme et de plan à caractère économique et social ; elle est facultative dans les autres cas. Mais c'est surtout par l'autosaisine que l'assemblée, présidée depuis 1987 par M. Jean Mattéoli, ancien ministre du général de Gaulle, et par ailleurs président de la Fondation de la Résistance, manifeste sa personnalité et son indépendance. Les travaux du Conseil, en majorité issus de la procédure d'autosaisine, débouchent sur des études et des avis faisant l'objet d'une publication au *Journal officiel*. En 1994, le CES a ainsi produit des avis et études sur des thèmes allant de l'aménagement du territoire à la scolarisation des enfants d'immigrés, en passant par la politique sociale européenne et les transferts de technologie. On peut regretter que ces travaux ne soient pas davantage exploités, au-delà des secteurs directement concernés, par les médias et les milieux universitaires.

O. J.

(1) Pierre Bodineau, *Les Conseils économiques et sociaux*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1994. Cet excellent petit ouvrage, écrit par le président du CESR de Bourgogne, constitue la plus récente synthèse sur le sujet disponible en français. On pourra également consulter l'article de Gloria Pirzio Ammassari, « Etat et partenaires sociaux : lieux institutionnels de la consultation. France », *in Conseils économiques et sociaux en Europe. Rôle et perpectives*, Edizioni scientifiche italiane, Naples, 1992.



Variété des situations chez les Quinze

Par ODILE JANKOWIAK *

AU sein des Quinze, seuls l'Allemagne, le Danemark, et le *Royaume-Uni ne disposent* pas d'un conseil économique et social ou d'une institution qui en soit proche. Et *le modèle* français, *si modèle il y a* (*lire l'article p. 27*), y est majoritaire mais non universel. Mais on pourrait aussi parler d'un modèle belge, en tout point aussi élaboré, mais à dominante paritaire. Au niveau national existent, en effet, deux institutions regroupant un nombre égal de représentants des travailleurs et des employeurs : le Conseil central de l'économie, créé en 1948, et le Conseil national du travail, datant de 1952. Le dispositif est complété par trois conseils économiques et sociaux régionaux correspondant aux trois régions de l'État fédéral : Wallonie, Flandre et Bruxelles.

Aux Pays-Bas, le Sociaal Economische Raad (SER), dont employeurs, travailleurs et experts se répartissent par tiers les 45 sièges, est une instance qui compte dans la vie nationale. Au-delà de son rôle consultatif, qu'il partage avec tous les CES – il est obligatoirement saisi pour examiner toutes les mesures de caractère économique et social, et émet près de 300 avis par an –, *il exerce une* fonction *de surveillance* des organismes professionnels de droit public et approuve leurs budgets. Le Luxembourg n'est pas en reste, qui s'est doté, en 1966, d'un Conseil économique et social national prenant le relais de structures de même type, dont la plus ancienne remontait à 1931.

La situation est différente dans les pays d'Europe septentrionale à forte tradition sociale-démocrate, où le dia*logue entre gouvernements et* partenaires sociaux fait partie intégrante du paysage politique et s'incarne dans de nombreuses institutions. Ainsi, en Norvège existent différents organismes réunissant patronat et syndicats – dont la commission de concertation présidée par le premier ministre –, et la loi sur la procédure administrative du 10 février 1967 rend obligatoire la consultation des partenaires sociaux pour tous les projets de loi concernant les relations du travail et les conditions de travail. Au Danemark, la tradition de médiation organisée, sociale et étatique est extrêmement ancienne ; aussi le Conseil économique, créé en 1962, est-il davantage une structure technique qu'une assemblée : il produit des rapports et non des avis. Quant à l'Allemagne, la pratique du dialogue social est suffisamment *établie* pour qu'une commission parlementaire d'enquête pour la réforme constitutionnelle, siégeant de *1973* à *1976*, ait refusé la création d'un conseil économique au niveau fédéral.

En Irlande, le National Economic Council, créé en 1973, est fort proche, tant pour sa composition que pour ses compétences, du CES français. Au Royaume-Uni, le néolibéralisme triomphant depuis l'arrivée au pouvoir de Mme *Margaret Thatcher en 1979* a réduit à sa plus simple expression la concertation État-syndicats et syndicats-patronat. *Aussi n'est-il guère surprenant* qu'ait été supprimé, en 1992, l'organisme tripartite qu'était le National Economic Development Council, créé en 1962.

Méfiances latines

TROIS pays de l'Europe latine, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, ont connu, au vingtième siècle, des périodes de dictature caractérisées, sur le plan économique, par le dirigisme *économique et le corporatisme*. Ce passé a engendré une forte méfiance à l'égard de tout ce qui pouvait ressembler à une assemblée non élue mais *dotée de pouvoirs politiques*. Néanmoins, la Constitution italienne de 1947 institutionnalisa la mise en place d'un Conseil national de l'*économie et du* travail (CNEL), mais la loi constitutive ne fut promulguée qu'en 1957. Le Conseil économique et social portugais, qui fait preuve de beaucoup de dynamisme, est le résultat de la fusion du Conseil national du plan, instauré par la Constitution de 1976, selon le modèle français, et du Conseil permanent de concertation de 1984, plus représentatif.

En Espagne, après le retour à la démocratie, *les communautés autonomes*, disposant de compétences économiques et de la liberté d'organiser leurs institutions, ont toutes prévu de se doter d'un CES et 15 des 17 « autonomies » ont déjà engagé les procédures nécessaires. Mais il aura fallu attendre février 1993 pour que, après bien des difficultés, soit installé, au niveau national, un Conseil économique et social assez proche du CES français. Difficultés aussi en Grèce, où le Conseil de politique économique et sociale, créé par le premier ministre *en 1978*, a *été* dissous *en* 1982. Un CES directement inspiré du modèle européen vient d'être mis en place le 17 janvier 1995.

Ces expériences (1) sont observées attentivement en Europe centrale et orientale où il a fallu reconstruire des institutions démocratiques sur les décombres du « socialisme réel ». Déjà la Hongrie, la Slovénie et la Slovaquie ont mis en place des CES. Les perspectives d'adhésion à l'Union européenne devraient étendre ce mouvement à d'autres pays, et en premier lieu à la Pologne et à la Roumanie.

* *Chercheur à l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII.*

(1) Sur les CES européens, on consultera Pierre Bodineau, *Les Conseils économiques et sociaux*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1994, en particulier pour les pays d'Europe du Sud, et les chapitres spécialisés de *Conseils économiques et sociaux en Europe. Rôle et perspectives*, Conseil national de l'économie et du travail, Edizioni Scientifiche Italiane, Naples, 1992. En mai 1990, le comité économique et social de la région Languedoc-Roussillon a organisé un colloque intitulé « Le rôle des pouvoirs consultatifs socio-économiques dans une démocratie organisée ». Les *actes de cette manifestation constituent une très* utile source d'informations.

La volonté d'indépendance du CNES algérien

« *EN Algérie, malgré les sabotages, les attentats contre les travailleurs, les cadres de l'Etat, les journalistes, les syndicalistes et les femmes, les écoles continuent à dispenser le savoir, les usines à produire, les journaux à paraître, les chercheurs à réunir symposiums et autres colloques scientifiques »*... et le Conseil national économique et social (CNES) à siéger, aurait pu ajouter celui qui prononce ce message devant les représentants d'une quarantaine de ses collègues d'autres pays, réunis à Lisbonne à la fin du mois de mai dernier : M. Abdeslam Bouchouareb, le jeune président du CNES. Avec trois autres membres de cette institution, il a obtenu un visa de six jours pour la France et les autres pays de l'espace Schengen, donc pour le Portugal où se tenait la quatrième Rencontre internationale des CES.

Patron d'une entreprise privée de 142 salariés, spécialisée dans l'agroalimentaire, *M.* Bouchouareb est également président de la première Confédération générale des opérateurs économiques algériens, et, à ce titre, membre du CNES. C'est à l'unanimité de ses 180 membres, dont les 30 syndicalistes, que *cette assemblée, installée en mai 1994, l'a élu à sa présidence. Il s'agit d'un « espace relativement indépendant »*, et les conseillers *« veillent à ce qu'aucune captation politicienne ou d'intérêts indus ne vienne parasiter leurs débats ou influer sur les actes qu'ils produisent »*, précise M. Bouchouareb, qui rappelle les principes sur lesquels fonctionne le CNES : élection à tous les *postes de direction ; vote sur tous les actes ; indépendance de l'institution et de* ses membres, protégés pendant leur mandat ; compatibilité avec une activité professionnelle ; libre accès à l'information ; publicité des débats et des actes ; respect de la pluralité des opinions ; capacité d'autosaisine...

Le CNES, en un an, n'a pas chômé : soit sur saisine du gouvernement, soit de son propre chef, il a émis des avis sur l'aménagement du territoire et l'environnement, la stratégie nationale de l'habitat, la restructuration industrielle et la privatisation, l'état d'application des lois sociales, le pacte social, et il a adopté, au second semestre 1994, un rapport sur la conjoncture. Certes, à la lecture de ces documents, on n'a pas le sentiment d'une témérité excessive de l'institution. Mais, déjà, elle discute, s'informe, prend des initiatives, se dote d'une marge de manœuvre par rapport au pouvoir. Ainsi, elle entretient des rapports étroits avec *les Quinze*, par *le biais* du Comité économique et social européen. Dans un pays soumis, de 1962 à 1990, au régime du parti unique, puis à un coup d'État et à la violence intégriste et militaire, l'existence de *l'espace de débat qu'est le CNES constitue une précieuse avancée pour la* démocratie. Les participants à la rencontre de Lisbonne ne s'y sont pas trompés, qui ont chaleureusement applaudi la délégation algérienne.

L. T.

UN ESPACE EUROPÉEN DE LA SCIENCE. – Antonio Ruberti et Michel André

★ *PUF, coll. « Science, histoire et société », Paris, 1995, 185 pages, 148 F.*

Antonio Ruberti et Michel André, respectivement *ancien commissaire et actuel haut* fonctionnaire à la Commission, nous proposent de *« définir les contours de ce que devrait être une politique européenne de la recherche et de la technologie »*. En partant de l'acquis – les grands projets intergouvernementaux d'après-guerre (CERN, ESO, EMBO, Airbus, Ariane, etc.), les programmes communautaires et Eurêka – mais aussi en passant de la coopération à la coordination des politiques nationales. Meilleure combinaison des actions existantes, programmes à géométrie variable « tirés » par un État, utilisation optimale de l'Assemblée européenne des sciences et des technologies créée en 1994, etc., autant de voies à suivre.

Les auteurs consacrent un chapitre important à la science dans la culture européenne, et notamment à ses aspects éthiques et sociaux. Il y a bien une certaine manière européenne de faire de la science, qu'il convient de valoriser...

B.C.

Les structures du Comité économique et social européen

Présidence

Président M. Carlos FERRER (E)

Vice-président M. Bent NIELSEN (DK) Vice-président M. André LAUR (F)

Secrétaire général M. Simon-Pierre NOTHOMB (B)

Membres du Bureau

M.	ANDRADE Paulo (P)	Mme.	JOHANSEN Birte (DK)	MM.	PAPAMICHAÏL Yiannis (GR)
Mme.	BARROW Jocelyn (UK)	M.	KALLIO Seppo (FI)		PÉ Jacques (F)
M.	BENTO GONÇALVES José (P)	Mme.	KANNISTO Tuulikki (FI)		PELLETIER Robert (F)
Mme.	van den BURG H.C.H. (NL)	MM.	KAZAZIS Filotas (GR)		PETERSEN Jens Peter (D)
M.	CAL Vasco (P)		KRITZ Lars (SE)		PEZZINI Antonello (I)
Mme.	CASSINA Giacomina (I)		LITTLE John (UK)		PIETTE Josly (B)
MM.	CHRISTIE Campbell (UK)		LUSTENHOUWER C.W.M. (NL)		PRICOLO Giuseppe (I)
	FARNLEITNER Johann (AT)		MAYAYO BELLO José (E)		RAMAEKERS Roger (B)
	GEUENICH Michael (D)		MOLINA VALLEJO Juan Manuel (E)		SCULLY Cornelius (IRL)
	GIACOMELLI Camille (L)		MULLER Eugène (L)	Mme.	STRÖM Turid (SE)
	JASCHICK Johannes (D)		NOORDWAL Philip (NL)	M.	VOGLER Heinz (AT)

Présidence des sections

Affaires économiques, financières et monétaires **M. Jean PARDON** (Belgique)	Affaires sociales, familiales, de l'éducation et de la culture **M. John CARROLL** (Irlande)	Agriculture et pêche **M. Pere MARGALEF MASIÀ** (Espagne)
Industrie, commerce, artisanat et services **M. Liam CONNELLAN** (Irlande)	Transports et communications **M. René BLESER** (Luxembourg)	Environnement, santé publique et consommation **M. Manuel ATAÍDE FERREIRA** (Portugal)
Energie, questions nucléaires et recherche **M. José GAFO FERNANDEZ** (Espagne)	Relations extérieures, politique commerciale, développement **M. Roger BRIESCH** (France)	Développement régional, aménagement du territoire et urbanisme **M. Robert MORELAND** (Royaume-Uni)

Groupe des employeurs

Président : M. Manuel CAVALEIRO BRANDÃO (Portugal)

MM.	ANDRADE Paulo	– P
	BAGLIANO Edoardo	– I
	BARROS VALE Paulo	– P
	BEALE Neville	– UK
	BERNABEI Giannino	– I
	BOUSSAT Bernard	– F
Mme	BREDIMA-SAVOPOULOU Anna	– GR
Mme	BUNDGAARD Helle	– DK
MM.	BURANI Umberto	– I
	BURKHARD Wolfgang	– AT
	CONNELLAN Liam	– IRL
	DENKHAUS Achim	– D
	DE NORRE Daniel	– B
	DONOVAN Roy	– IRL
	FARNLEITNER Johann	– AT
	FERRER Carlos	– E
	FOLIAS Christos	– GR
	FRERICHS Göke	– D
	GAFO FERNÁNDEZ José Ignacio	– E
	GARDNER Kenneth J.	– UK
	GAUDER Rudolf	– B
	GHIGONIS Hubert	– F
	GIACOMELLI Camille	– L
	GIESECKE Helmut	– D
	GREEN Bo	– DK
	HAMRO-DROTZ Filip	– FI
	HAUSMANN Friedrich Bernhard	– D
	JOHANSEN Birte	– DK
	KAZAZIS Filotas	– GR
	KIELMAN Dethmer H.	– NL
	KIENLE Adalbert	– D
	KONTIO Jorma	– FI
	KRITZ Lars	– SE
	LEHNHOFF Jochen	– D
	LERIOS Nikolaos	– GR
MM.	LEVITT Malcom	– UK
	LINDMARK Sture Erik	– SE
	LINSSEN Georges	– NL
	LITTLE John	– UK
	LÖW Werner (VP)	– D
	MAIER Ferdinand	– AT
	MEGHEN Niall	– IRL
	MERCÉ JUSTE Ramón	– E
	MERIANO Carlo Ernesto	– I
	MOBBS Michael	– UK
	MORGAN Peter	– UK
	NOORDWAL Philip H.	– NL
	OSENAT Marcel	– F
	PANERO FLÓREZ Angel	– E
	PARDON Jean	– B
	PELLETIER Robert	– F
	PETERSEN Jens Peter	– D
	PRICOLO Giuseppe	– I
	REGALDO Giacomo	– I
Mme	REGNELL Aina Margareta	– SE
MM.	RODRÍGUEZ DE AZERO Y DEL HOYO José Fernando	– E
	RODRÍGUEZ GARCIA-CARO José Isaías	– E
Mme	SANTIAGO Maria Luisa	– P
M.	SEGUY Roger	– F
Mme	SIRKEINEN Ulla	– FI
MM.	SOLARI Leo	– I
	STECHER NAVARRA Jorge	– E
	STÖLLNBERGER Klaus	– AT
	VERHAEGHE Paul	– B
	VEVER Bruno	– F
	WALKER Kenneth	– UK
	WHITWORTH Francis J.	– UK

Groupe des travailleurs

Président : M. Tom JENKINS (Royaume-Uni)

MM.	ABEIJÓN RESA Miguel Ángel	– E
	ANDREWS John	– UK
	ATTLEY William A.	– IRL
	BAEZA SANJUÁN Ramon	– E
Mme	BELABED Eva	– AT
M	BERNARD Alphonse	– F
Mme	BIQUELU BAZO Amaia	– E
MM.	BLESER René	– L
	BORDES-PAGES Henry	– F
	BRIESCH Roger	– F
Mme	van den BURG H.C.H.	– NL
MM.	CAL Vasco	– P
	CARLSLUND Erik	– DK
	CARROLL John F.	– IRL
	CARROZZA Gian Paolo	– I
Mme	CASSINA Giacomina	– I
MM.	CHAGAS Eduardo	– P
	CHRISTIE Campbell	– UK
	COLOMBO Sergio	– I
	DANTIN Gérard	– F
	DECAILLON Joël	– F
	DELAPINA Thomas	– AT
	van DIJK Jan Jacob	– NL
	DRIJFHOUT-ZWEIJTZER Diétie	– NL
	DRILLEAUD Guy	– F
	DUNKEL Henri	– L
Mme	ENGELEN-KEFER Ursula	– D
MM.	ETTY Thomas	– NL
	EULEN Elke	– D
	FERNANDEZ Juan	– E
	FREEMAN John	– IRL
	GEUENICH Michael	– D
	GRUSELIN Paul	– B
	HAAZE Guy	– B
	JANSSEN Ronald	– B
Mme	KANNISTO Tuulikki	– FI
MM.	KARGAARD Svend	– DK
	de KNEGT Kommer	– NL
Mme	KONITZER Ursula	– D
MM.	KORYFIDIS Christoforos	– GR
	LEMMETTY Markku	– FI
	LIVERANI Giorgio	– I
	LYONS John	– UK
	LÖNNBERG Anders	– SE
Mme	MADDOCKS Ada	– UK
MM.	MANTZOURANIS Sokratis	– GR
	MASUCCI Ettore	– I
	MERTEN René	– L
	MOLINA VALLEJO Juan Manuel	– E
	NIELSEN Bent	– DK
	NYBERG Lars Allan	– SE
	OLAUSON Sten	– SE
	PAPAMICHAÏL Yiannis	– GR
	PÉ Jacques	– F
	PELLARINI Gianpaolo	– I
	PICKERING Richard	– UK
	PIETTE Josly	– B
	REUNA Matti	– FI
	ROSSITTO Corrado	– I
Mme	SÁNCHEZ MIGUEL María Candelas	– E
MM.	SANDERSON Roy	– UK
	SANTILLÁN CABEZA Sergio E.	– E
	SANTOS Manuel António	– P
	SCHMITZ Klaus	– D
	SCHUNK Albert	– D
	Graf von SCHWERIN Alexander-Michael	– D
	SEPI Mario	– I
	SEQUEIRA Victor Hugo	– P
	TIXIER Jacques	– F
	TSIRIMOKOS Georgios	– GR
	TÜCHLER Ernst	– AT
	VINAY Gianni	– I
	VOGLER Heinz	– AT
	WESTERLUND Uno	– SE
	WILMS Hans-Joachim	– D
	WRIGHT George	– UK
	ZÖHRER Gustav	– AT
	ZUFIAUR NARVAIZA José María	– E

Groupe des activités diverses

Président : Mme Beatrice RANGONI MACHIAVELLI (Italie)

MM.	AMATO Emiliano	– I
	ASPINALL Wilfred	– UK
	ATAÍDE FERREIRA Manuel	– P
Dame	Jocelyn BARROW	– UK
MM.	BASTIAN Jean-Paul	– F
	BENTO GONÇALVES José	– P
	BERS-PÉRÉ Henri	– F
	de BIGAULT du GRANRUT Bernard	– F
	BOISSEREE Klaus	– D
Mme	BROOKES Beata Ann	– UK
MM.	BURNEL Roger	– F
	CEBALLO HERRERO Francisco (VP)	– E
	CHEVALIER Pierre	– F
Mme	COSTA MACEDO Maria Teresa	– P
Mme	DAVISON Ann	– UK
MM.	von der DECKEN Claus-Benedict	– D
	DONNELLY John	– IRL
Mme	ELSTNER Helga	– D
M	ETTL Harald	– AT
Gräfin	zu EULENBURG Sascha	– D
MM.	EWERT Joseph	– L
	FORGAS I CABRERA Victor	– E
	FUCHS Christoph	– D
	GIRON Daniel	– F
	GOTTERO Carlo	– I
Mme	GUILLAUME Angela	– UK
MM.	HAGEN Frithiof	– DK
	HERNÁNDEZ BATALLER Bernardo	– E
	JASCHICK Johannes M.	– D
	de JORIO Filippo	– I
	KALLIO Seppo	– FI
	KOOPMAN Joop	– NL
	KORFIATIS Dionysios	– GR
	LAUR André	– F
	LEHTI Eero	– FI
	LIOLIOS Nikolaos	– GR
Mme	LUNDH Christina	– SE
MM.	LUSTENHOUWER C.W.M.	– NL
	MARGALEF I MASIÀ Pere	– E
	MATTEOLI Jean	– F
	MAYAYO BELLO José Luis	– E
	MENGOZZI Dario	– I
	MORELAND Robert J.	– UK
	MULLER Eugène (VP)	– L
	MUÑIZ GUARDADO Jesús	– E
	NIELSEN Leif Erland	– DK
	NILSSON Staffan	– SE
	OLSSON Jan Erik	– SE
	PASOTTI Flavio	– I
	de PAUL de BARCHIFONTAINE	– B
	PELLETIER Charles (démissionnaire)	– F
	PEZZINI Antonello	– I
	POMPEN Bernardus	– NL
	QUEVEDO ROJO Leopoldo	– E
	RAMAEKERS Roger	– B
	REBUFFEL Lucien	– F
	RUPP Bernd	– D
	SÁ BORGES Jorge	– P
	SARALEHTO Seppo	– FI
	SCHLEYER Hanns-Eberhard	– D
	SCULLY Cornelius	– IRL
Mme	SIGMUND Anne-Marie	– AT
MM.	SIMPSON John	– UK
	SKLAVOUNOS Georgios	– GR
	SKOUBY Knud Erik	– DK
	STOKKERS Anton	– NL
	STRASSER Rudolf	– AT
	STRAUSS Michael	– UK
Mme	STRÖM Turid	– SE
M	THYS Petrus	– B
Mme	TWIST Bridie	– IRL
Mme	WAHROLIN Brita	– SE
M	ZARKINOS Vassilis	– GR

M. d'AGOSTINO Vittorio *Sans appartenance à un groupe*

UNE VOIX DISSIDENTE EN ISRAËL

Prophétisme ou barbarie

MALGRÉ quelques voix isolées, aucun débat de fond n'a pu s'instaurer en Occident sur les tenants et les aboutissants du projet sioniste incarné dans l'État d'Israël, et cela pour plusieurs raisons : la mobilisation des principales organisations juives en vue de défendre toute politique israélienne, quel qu'en soit le contenu, *« comme prix à payer pour n'être pas allé s'installer là-bas »*, selon l'expression d'Elie Wiesel ; la crainte de donner prise même indirectement à des résurgences antisémites ; et surtout la paralysie suscitée chez beaucoup d'hommes politiques, journalistes et intellectuels, par la culpabilité liée à l'histoire récente du continent européen responsable de l'Holocauste.

En revanche, dans la société israélienne, où la discussion sur ce dossier brûlant a cours, bien que discrètement, notamment depuis l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza en 1967, l'image de proue de ce courant est le professeur Yeshayahu Leibowitz, qui s'est éteint, le 18 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Docteur en biochimie et en médecine, philosophe et théologien, il est *« la personnalité la plus marquante du monde intellectuel israélien et juif de ce dernier demi-siècle »*, au dire des traducteurs de ce troisième ouvrage de lui paru en français (1). Sioniste convaincu, juif profondément pratiquant, esprit moderne et universel, il est le mieux placé pour recadrer le projet sioniste. Il le fait en s'attaquant de front aux trois notions – peuple, État, terre – fondant l'idéologie sioniste et s'imposant tel un postulat, voire un tabou, à la conscience juive et occidentale. Il en résulte une clarification de l'identité israélienne, une libération de l'entité juive non israélienne et la délimitation d'un espace moral propice à la paix et au dialogue entre hommes comme entre religions.

A la question « qu'est-ce que le peuple juif ? », Leibowitz répond par une triple négation. Le judaïsme n'est pas lié à une terre précise : *« L'idée que le peuple d'Israël est né sur ce sol, ce sont les rédacteurs de la Déclaration d'indépendance qui l'ont imaginée* (...), *le peuple juif n'est pas lié à un territoire dont il a été expulsé... Dès le départ, le peuple juif est un peuple de l'exil. »* Il ne l'est pas davantage à un État : *« Le peuple juif historique, malgré toutes les contradictions et toutes les divisions qui se sont produites en son sein, n'a jamais considéré l'appareil étatique* (...) *comme un élément constitutif de son essence nationale. »* Il est encore moins lié à une langue : il s'est exprimé en araméen, arabe, yiddish et d'autres langues encore.

Mais alors, quel est ce peuple ? C'est, répond le philosophe, le peuple du *« judaïsme de la Torah et de ses commandements, le peuple d'un mode de vie spécifique, aussi bien sur le plan spirituel que sur le plan pratique, mode de vie qui exprime l'acceptation du joug du Royaume des Cieux, du joug de la Torah et de ses commandements. Cette conscience fut son essence nationale. »* Mais *« la crise qui a commencé au XIX[e] siècle est la plus grave de toute l'histoire du peuple juif, plus grave que ne fut en son temps la destruction du Temple »*. Car sur ce judaïsme, auquel s'identifient à peine 10 % des Israéliens, s'est superposée la judéité, vague sentiment d'appartenance au judaïsme sans en partager les valeurs spirituelles ou le mode de vie. Ainsi l'identité juive devint problématique ; d'où l'impuissance de l'État d'Israël à dire qui est juif.

DÉLESTÉE de ses trois fondements symboliques essentiels – le lien à la terre d'Israël, le rapport à un appareil étatique spécifiquement juif et la revendication d'une identité clairement définie –, que devient l'entité israélienne ? Israël est une des *« cristallisations étatiques »* qui ont jalonné l'histoire juive, affirme Leibowitz. Il est né du sentiment national qui a déferlé sur les communautés juives dans un Est européen incapable de leur trouver une place convenable et est devenu irréversible avec le génocide nazi. Il ne doit donc ni se considérer comme un État-refuge (la majorité des juifs se sentent plus en sécurité en Europe ou en Amérique), ni chercher dans la Bible des arguments fallacieux : *« Il y a une sorte de disqualification à la fois religieuse et morale, une corruption spirituelle par le mensonge et l'hypocrisie qui touche au blasphème dans le fait qu'un peuple se serve des promesses de la Torah pour renforcer ses prétentions nationales, alors que la majorité de ses membres ainsi que le régime social et politique qu'il s'est donné n'ont aucun lien avec la foi religieuse. »*

Que reste-t-il alors ? Une fois débarrassée des fantasmes et des tabous, une véritable réflexion politique peut se développer. Une première exigence s'impose : le refus de dominer un autre peuple. *« L'État d'Israël existera sur la terre d'Israël, comme cadre de l'indépendance politique nationale du peuple juif s'il évite (...) d'assujettir l'autre peuple, fils de cette terre. »* Même si Leibowitz n'évoque pas explicitement l'énorme préjudice causé au peuple palestinien par la spoliation de sa terre et à toute la région par la perturbation durable de son développement normal, l'aveu affleure.

Une deuxième exigence, le refus de reconstituer les frontières « historiques » d'Israël en cherchant à régir l'avenir du peuple palestinien ou à dominer la région. Cela sonne comme un avertissement posthume contre la politique du gouvernement de M. Itzhak Rabin qui, tout en développant les colonies, en empêchant le retour des réfugiés et en cherchant à s'imposer économiquement, projette d'entourer le territoire israélien d'un « rideau de fer ». Manifestement, il faudrait une relève de la classe politique avant que l'on ne puisse envisager une paix selon le cœur de Leibowitz.

La parole du philosophe est « prophétique » dans le sens plein du terme. Il sauve la grandeur du message spirituel du judaïsme et indique le chemin de la paix. Si les hommes de bonne volonté en Israël n'arrivent pas à inventer les moyens de s'intégrer dans la région autrement que par la séparation ou la domination de l'autre ; si le monde arabe ne parvient pas à assumer la difficile tâche (devant laquelle l'Occident a renâclé) de faciliter l'intégration de la réalité juive sans renoncer à son projet national de modernisation culturelle, sociale et politique ; alors le pire sera à craindre et la barbarie aura eu raison du prophétisme.

BOUTROS HALLAQ.

(1) Yeshayahu Leibowitz, *Peuple, Terre, État*, traduit par Gérard Haddad et C. Neuve-Eglise, préface de G. Haddad, Plon, Paris, 1995, 228 pages, 129 F.

« LA RÉVOLUTION INACHEVÉE », de Ghazi Hidouci

Reconstruire l'Algérie

APRÈS *Le Mal algérien* (Fayard, 1994) de Smaïl Gouméziane, ministre du commerce du gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche (1989-1991), voici le témoignage de Ghazi Hidouci, qui fut l'éminence grise de tout le mouvement des réformes et un des acteurs, discret mais très influent, de la période 1985-1991 en Algérie. Alors que l'ouvrage de Smaïl Gouméziane était axé sur la description claire et précise des dysfonctionnements de la machine économique et des mécanismes de formation des rentes improductives engendrées par le socialisme, *La Révolution inachevée* (1) de Ghazi Hidouci recherche la source des malheurs de l'Algérie dans le fonctionnement de la société dès le début de l'indépendance.

L'auteur pratique avec succès le mélange des genres : le style de l'homme politique animé d'une vision éthique forte et qui écrit ses Mémoires d'un côté, le style du technicien de l'économie doué d'une forte vision politique de l'autre et qui décortique les causes d'une dégénérescence bureaucratique affectant le mouvement révolutionnaire dès ses origines. Ce double regard sans concessions donne à l'ouvrage toute sa force.

Même pour un lecteur peu au fait de l'histoire algérienne récente et qui pourrait être gêné des allusions à des événements qu'il ne connaît pas, l'écriture de Ghazi Hidouci nous fait vivre au cœur de la bureaucratie et démontre impitoyablement les causes et les mécanismes de son opacité. Un vocabulaire direct et transparent nous fait toucher du doigt les mécanismes de marginalisation et d'écrasement de toute opinion au sein de la société. Les manipulations idéologiques sont décrites avec précision dans chacun des thèmes que le pouvoir, ouvertement aux mains des militaires depuis 1965, instrumentalise, y compris la religion et le tiers-mondisme, mais aussi le *« populisme le plus niais abondamment camouflé par un discours avant-gardiste »*.

Ghazi Hidouci date de 1974 le basculement du modèle algérien dans le gaspillage prédateur. Cette année-là, la hausse des prix du pétrole a eu raison des dernières oppositions cristallisées par le secrétariat d'État au Plan qui perd toute influence (2). Il nous conte ensuite comment la chute des prix du pétrole en 1986 ouvre une brèche dans le système, ce qui lui permettra, avec l'appui de Mouloud Hamrouche, futur premier ministre (entre 1989 et 1991), de mener le combat pour introduire l'État de droit et son corollaire inéluctable, l'économie contractuelle.

Le livre fera ici grincer bien des dents, tant les images naïves, si prisées dans les médias français, sur les bons démocrates et sur le danger islamiste, sont mises à plat, y compris la tragique équipée de Mohamed Boudiaf acceptant de couvrir le retour de l'autoritarisme violent. Un chapitre final, intitulé « Les conditions du changement », est une réflexion dense, mais écrite en termes limpides, sur islamisme et islam, à contre-courant des idées reçues les plus courantes. Ceux qui n'ont jamais cru au sérieux du mouvement des réformes en Algérie y verront, peut-être, une preuve additionnelle de l'indulgence des réformateurs à l'égard des islamistes. Mais l'ensemble du récit de Ghazi Hidouci sonne trop vrai pour pouvoir se contenter de ce cliché qui a longtemps couru à l'encontre de l'équipe des réformes en Algérie.

DANS sa conclusion, l'auteur, qui replace l'expérience algérienne dans le contexte général de la transition des économies de type socialiste, n'hésite pas à réaffirmer un vibrant credo démocratique où la justice fiscale, la légitimité des urnes, la responsabilité des jeunes dans le contrôle du pouvoir sont les ingrédients indispensables du retour à la paix civile permettant enfin de construire l'Algérie. Pour lui, les vieilles recettes truquées pour retarder l'avènement démocratique ne sont plus d'aucune utilité. Hélas, pour le combattant sur le terrain, le seul programme reste « tuer ou être tué », comme dans une arène de gladiateurs où personne n'est là pour mettre fin au combat. Espérons que le livre courageux de Ghazi Hidouci contribuera au moins à faire taire les voix les plus extrémistes qui, dans un camp ou dans l'autre, appellent à la poursuite du carnage.

GEORGES CORM.

(1) Ghazi Hidouci, *La Révolution inachevée*, La Découverte, Paris, 1995, 302 pages, 155 F.

(2) Voir aussi à ce sujet, Mahmoud Ourabah, *Les Transformations économiques de l'Algérie*, Publisud, Paris, 1982.

LES MÉMOIRES VIETNAMIENS DE BUI TIN

Errances d'une révolution

LORS de son passage en France où il a été invité par le Parti communiste, en septembre 1990, M. Bui Tin choisit de lancer un appel à la transformation démocratique du Vietnam. M. Bui Tin n'est pas n'importe qui. Directeur-adjoint du *Nhan Dan*, le quotidien du Parti communiste vietnamien (PCV), révolutionnaire depuis 1945, colonel présent, le 30 avril 1975, au palais présidentiel lors de la reddition du régime sudiste, parvenu à Phnom-Penh avec les premiers détachements qui en chassèrent les Khmers rouges, il vit à l'étranger depuis son coup d'éclat d'il y a presque cinq ans (1).

Homme de terrain (il a emprunté à deux reprises la fameuse « piste Ho Chi Minh »), M. Bui Tin fut aussi un homme du sérail et son livre est, de ce fait, une contribution non négligeable à la connaissance de l'histoire du Vietnam contemporain. L'une de ses constantes semble être le conflit entre les intellectuels et une partie de la classe politique à la fois ultra-sectaire, jouisseuse et souvent inculte. Deux personnalités résistent à la critique informée de M. Bui Tin : Ho Chi Minh et surtout le général Vo Nguyen Giap, le vainqueur de Dien-Bien-Phu, que les cabales internes à l'armée et au parti n'ont pas épargné.

L'auteur ne remet jamais en question la ligne générale du combat révolutionnaire, contre le colonialisme, puis contre les Etats-Unis et leurs alliés locaux. Il considère comme logique la décision prise en 1959 par Hanoï d'intervenir dans le Sud. De même estime-t-il fondé l'engagement militaire au Cambodge. Mais, selon lui, sectarisme et aventurisme ont entaché chaque étape de la révolution. Pour s'en tenir à la période récente, il dénonce la campagne xénophobe contre les Chinois du Vietnam après 1975 ; l'arrogance à l'égard des Cambodgiens au cours d'une intervention bien trop longue (et à laquelle échappèrent fils et protégés des nouveaux mandarins) ; les méthodes dictatoriales de dirigeants tels que Le Duan et Le Duc Tho ; l'incapacité du régime à comprendre les chambardements du monde communiste ; bref, l'absence de vie démocratique. Et l'émergence de *« capitalistes rouges »* liés aux intérêts étrangers ne laisse guère prévoir l'éclosion des libertés.

J. D.

(1) Bui Tin, *Following Ho Chi Minh. Memoirs of a North Vietnamese Colonel*, Hurst, Londres, 1995, 202 pages, 25 £.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** Une série d'articles sur « le chaudron islamique » : réflexions sur l'Iran et l'Algérie, les relations israélo-égyptiennes et un article d'Amos Perlmutter sur « la mort de l'accord d'Oslo ». **(Mai, trimestriel, 7,95 dollars. – 58 East 68th Street, New York, NY 10021.)**

□ **ÉTUDES.** Lueurs d'espoir en Algérie ; la crise mondiale du sens ; où en est le Vietnam ? Et une intéressante étude sur Henry Purcell. **(Juin, mensuel, 55 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)**

□ **DÉFENSE NATIONALE.** La première partie d'un dossier sur religions et conflits ; une analyse de la crise de l'armée russe. **(Juin, mensuel, 55 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)**

□ **RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES.** Un dossier sur la sécurité européenne à l'heure des choix. **(N° 18, été, trimestriel, 90 F. – IRIS, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse.)**

□ **FUTURIBLES.** Un article sur la politique étrangère allemande et une réflexion sur le choix d'indicateurs pertinents en matière d'emploi. **(N° 198, mai, mensuel, 70 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)**

□ **MÉDECINE ET GUERRE NUCLÉAIRE.** Une étude sur les conséquences des essais nucléaires en Amérique du Nord et un appel à la cessation totale de tous les essais dans le monde. **(Avril-juin, 25 F. – 5, rue Las Cases, 75007 Paris.)**

□ **SCIENCES HUMAINES.** Un dossier sur « Le destin de la psychanalyse » avec un texte de Laurent Mucchielli et un entretien avec Jean Laplanche. **(N° 52, juillet, mensuel, 32 F. – 38, rue Rantheaume, BP 256, 89004 Auxerre Cedex.)**

□ **MIENTRAS TANTO.** A lire : Ignacio Ramonet, « La pensée unique » ; Andrew Glyn y Bot Sutcliffe, « Le nouvel ordre capitaliste, global mais sans leader » ; et Winfried Wolf, « La société de l'automobile : une impasse ». **(N° 61, mensuel, 900 ptas. – Apartado de Correos 30059, Barcelone, Espagne.)**

□ **LA PENSÉE.** Cinquante ans après Hiroshima ; mathématiques et formation ; histoire de l'opinion publique. **(N° 302, avril-juin, 110 F. – IRM, 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)**

□ **ESPRIT.** Le spectre du multiculturalisme américain ; Ekaterinbourg : la Russie industrielle en quête d'avenir ; défense du revenu minimum d'existence. **(Juin, mensuel, 80 F. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)**

□ **THE ATLANTIC MONTHLY.** Quand les Etats-Unis prétendent expliquer aux nations en voie de formation comment résoudre les conflits qui les déchirent, tout en ignorant que l'histoire de la diversité américaine n'a été que celle de l'imposition de la norme dominante anglo-saxonne. **(Mai, mensuel, 2,95 dollars. – 1290, avenue of the Americas, New York, N.Y. 10104.)**

□ **HARPER'S.** Un remarquable article de Michael Lind sur le creusement des inégalités sociales aux Etats-Unis et sur la « rapacité de l'oligarchie américaine » ; voyage chez les eurocrates de Bruxelles. **(N° 1741, juin, mensuel, 2,95 dollars. – 666 Broadway, New York, N.Y. 10012, États-Unis.)**

□ **EXTRA !** L'Etat-providence dans la ligne de mire des médias américains ; quand, par désir de dépeindre la vie en rose, le *New York Times* accumule les euphémismes ; il y a un an, la presse des Etats-Unis célébrait le « miracle mexicain »... **(Vol. 8, n° 3, mai-juin, 3,50 dollars. – 30 W. 25th Street, New York, N.Y. 1001.)**

□ **VOCABLE.** Aux Etats-Unis, des couvre-feux pour lutter contre la criminalité infantile ; réalité sociale et stéréotypes dans les « soap-operas » britanniques. **(N° 252, bimensuel, 15 F. – BP 1, 59440 Avesnes-sur-Helpe.)**

□ **SOCIÉTÉ.** Cette revue de théorie critique québécoise publie un numéro hors série sur la souveraineté et sur le référendum de l'automne prochain et plaide pour que la question de l'indépendance du Québec soit liée à la lutte contre l'économisme mondial. **(Hors-série, été, gratuit sur demande. – Louis Jacob, département de sociologie, UQAM, CP 8888, succursale centre-ville, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8.)**

□ **CAHIERS D'ÉTUDES SUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LE MONDE TURCO-IRANIEN.** Un dossier sur « laïcité(s) en France et en Turquie » ; une analyse de la crise économique en Turquie. **(N° 19, trimestriel, 90 F. – CEMOTI, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.)**

□ **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES.** La crise entre l'Autorité nationale et l'OLP ; la question des réfugiés palestiniens ; le Golan. Lire aussi, d'Henry Laurens, une page d'histoire : « La France, le Grand Mufti et la révolte palestinienne de 1936 ». **(N° 4, été, trimestriel, 80 F. – Éditions de Minuit, Paris.)**

□ **LES NOUVELLES D'AFGHANISTAN.** Une série d'études sur les influences extérieures (Pakistan, Iran, Asie centrale) et le jeu des forces intérieures sur lesquelles est venu buter le plan des Nations unies. **(N° 68, 2[e] trimestre, 30 F. – BP 254, 75524 Paris Cedex 11.)**

□ **TROUBLES.** Un numéro essentiellement consacré à l'« Algérie : entre le sabre et le goupillon, la démocratie ». **(N° 3, mai, mensuel, 10 F. – Case postale 343, 1211 Genève 4.)**

□ **IMPRECOR.** Un dossier sur l'Afrique du Sud un an après la formation du gouvernement d'unité nationale. **(N° 392, juin, mensuel, 35 F. – PECI, BP 85, 75522 Paris Cedex 11.)**

□ **REGARDS AFRICAINS.** Un dossier spécial « Recolonisation, phase terminale d'une Afrique malade ? » et un débat sur l'avenir du Zaïre, entre État unitaire et fédéralisme. **(N° 34, printemps, trimestriel 30 F. – Case postale 46, CH. 1211 Genève 24.)**

□ **L'AFRIQUE LITTÉRAIRE.** Un numéro spécial, préparé par Jacques Chevrier, en hommage au grand écrivain congolais Tchicaya U Tam'Si, disparu en 1988. Tchicaya avait collaboré au « Monde diplomatique ». **(N° 87, 2[e] trimestre, semestriel, pas d'indication de prix. – Centre d'études francophones, 61, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex.)**

□ **CROISSANCE.** Un reportage au Vietnam, une enquête sur « les ONG entre doute et colère » ; un dossier sur la télévision et « le grand zapping planétaire ». **(Juin, mensuel, 32 F. – 163, bd. Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.)**

□ **DONG FANG.** Une nouvelle revue consacrée à l'Asie et qui n'entend pas réduire à l'économie sa vision du continent. Articles sur les limites de la coopération régionale ; sur familles, dynasties et pouvoir ; sur Henri Michaux « le Barbare ». **(Été 1995, trimestriel, 125 F. – 40, rue des Écoles, 75005 Paris.)**

□ **GOLIAS.** Une étude sur « les réseaux secrets de la nouvelle droite intégriste » (catholique) et un « guide des lobbies de l'ordre moral ». **(Mai-juin, bimestriel, 50 F. – BP 4034, 69615 Villeurbanne Cedex.)**

□ **PROJET.** Fondements, enjeux, recettes et remèdes d'une nouvelle politique de la protection sociale. **(N° 242, été, trimestriel, 65 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)**

□ **SILENCE.** Le nébuleux compromis de Berlin sur la protection des climats ; recentrages et renoncements des Verts allemands, troisième force politique du pays. **(N° 191, juin, mensuel, 23 F. – 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.)**

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL.** La soif de justice du Rwanda un an après le génocide. Les mauvais traitements infligés aux minorités ethniques par des policiers xénophobes en Allemagne et en Italie. **(N° 103, juin, mensuel, 22 F. – 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.)**

□ **M.** Un dossier qui s'interroge sur la possibilité de reconstruire la politique par le bas, avec une série d'articles sur la vie associative et sur les communes. **(N° 77, mai-juin, mensuel, 40 F. – 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris.)**

□ **POLITIS, LA REVUE.** La question des banlieues comme révélateur de la question sociale : un dossier très complet comportant approche historique, électorale, urbaniste, sociale, culturelle, professionnelle, médicale, judiciaire. **(Juin-juillet-août, trimestriel, 50 F. – BP 90, 75961 Paris Cedex 20.)**

□ **A CONTRE-COURANT.** Une étude détaillée du vote Front national en Alsace, par Alain Bihr. **(N° 64, mai-juin, dix numéros par an, 8 F. – BP 2123, 68060 Mulhouse Cedex.)**

□ **VERSION ORIGINALE.** « La France de demain », une réflexion sur l'aménagement du territoire, préfacée par Charles Pasqua, qui reflète largement les thèses du libéralisme ambiant avec, notamment, un article au titre évocateur : « Se délivrer de la sécurité sociale ». **(N° 5, trimestriel, abonnement un an : 550 F. – 120, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.)**

□ **SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ.** Un numéro consacré à « Territoire, société et communication ». **(N° 35, trois numéros par an, 100 F. – Université Toulouse-Le Mirail, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.)**

□ **ALINÉA.** « Non à l'exclusion, non à l'insertion », ce titre d'un article résume l'esprit de cette stimulante livraison sur « Altérités, entre normes et marges ». **(N° 7, mai, semestriel, 25 F. – Université Pierre-Mendès-France, département de sociologie, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 09.)**

□ **SE FORMER.** La revue sur les pratiques et apprentissages de l'éducation s'interroge : « Qui suit qui ? », réflexions sur le suivi scolaire. **(Avril, bimestriel, 35 F. – Voies livres, CP 630, 69258 Lyon Cedex 09.)**

□ **RÉSEAUX.** Un grand dossier sur « médias, identité, culture des sentiments », avec des textes de Dominique Pasquier (« Les usages sociaux des séries collège »), et Sandrine Rui (« Foule sentimentale »). **(N° 70, mars-avril, trimestriel, 60 F. – CNET, 38, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.)**

□ **LES CAHIERS DE L'AUDIOVISUEL.** A lire : « Médias et démocratie », par Jean-Louis Rollot ; et « La liberté d'expression et les médias » par Jean Cluzel. **(N° 4, juin, trimestriel, 80 F. – Le Marais, 03500 Bransat.)**

□ **COMMUNICATIONS.** Un superbe numéro dédié à « Beauté, laideur ». On lira, en particulier, les textes de Daniel Percheron, Georges Vigarello et Véronique Nahoum-Grappe. **(N° 60, juin, trimestriel, 100 F. – Le Seuil, Paris.)**

□ **TELOS.** Deux dossiers : le premier fait le point sur une décennie de technologies de l'information » ; le second sur « L'horizon de la société de l'information », avec un article d'Ignacio Ramonet : « Le journalisme à l'ère du soupçon ». **(N° 41, trimestriel, mai, prix non indiqué. – Plaza de la Independencia, 6, 28001 Madrid.)**

□ **LA RECHERCHE.** Un débat sur l'origine de l'homme contemporain et une évocation du parcours du combattant qu'a dû accomplir le chercheur colombien Manuel Patarroyo pour faire reconnaître son vaccin contre le paludisme. **(N° 277, juin, mensuel, 38 F. – 57, rue de Seine, 75280 Paris Cedex 06.)**

□ **ALLIAGE.** Un dossier intitulé « Voir les images de la science » : comment nous voyons nos ancêtres, la géométrie de Dürer, le « visuel » de Huygens, etc. **(N° 23, été, trimestriel, 85 F. – ANAIS, 78, route de Saint-Pierre-de-Féric, 06000 Nice.)**

□ **TUMULTES.** « La conscience des mots, des représentations du politique en littérature ». **(N° 6, mai, semestriel, 100 F. – L'Harmattan, Paris.)**

□ **CAHIERS PANAÏT ISTRATI.** Un dossier sur « Les femmes de la vie » du grand écrivain roumain, et « les femmes dans son œuvre ». **(N° 12, annuel, 200 F. – BP 811, 26008 Valence Cedex.)**

LES LIVRES

OUBLIER L'ALGÉRIE?

Il était une fois une guerre

LE FAKIR, de René-Victor Pilhes, Flammarion, Paris, 1995, 291 pages, 120 F.

DEPUIS trente ans – 1965, *La Rhubarbe* – , un article défini pour imposer le titre, puis le *je* pour ouvrir le roman, et la narration de s'engouffrer dans l'espace brutalement dégagé. Une fois encore, la « méthode Pilhes » happe le lecteur grâce à cette manière de soudain créer l'événement dont use l'auteur en rendant énorme, monstrueux ce qui relève *a priori* de la quotidienne banalité. Ici, pourtant, le *je* prend une dimension inconnue dans les dix autres précédents romans car parle aussi, à travers le Thomas Lenoyer de la fiction, l'ancien sous-lieutenant Pilhes. Sous-lieutenant en Algérie : 1955-1957.

« L'Allemagne a eu vite fait de digérer son nazisme. Une opération de moindre envergure mais d'un style identique est amorcée en France (...). *Tout le monde a fait son devoir, et si l'on a torturé, c'était sur ordre... Maintenant occupons-nous du niveau de vie et de la redistribution des revenus »*, écrivait Jean-Marie Domenach peu après la fin de la guerre (1). A force de vouloir oublier, la France risque de ne plus savoir et, de ce fait, de ne pas toujours voir clair dans les tourments actuels d'outre-Méditerranée. Et Pilhes-Lenoyer de souligner, dès la cinquième ligne du roman, cet hiatus, d'expliquer – pédagogie inusuelle en récit imaginaire – entre parenthèses le sens de sigles et de mots étouffés sous les cendres de l'ignorance : OAS, pieds-noirs...

Lenoyer, président d'un tout-puissant institut de sondage, ancien héros de la «pacification» en Algérie, aurait cyniquement continué à extraire des fortunes d'une éponge nommée opinion si la guerre, quarante ans après, ne lui avait tendu une imparable embuscade : surgit dans sa vie privée et publique une créature de rêve, jeune putain affirmant, à juste titre, être sa fille, conçue en plein bled du Sud oranais avec une maquerelle pour soldats fatigués. Il faut tout le talent de René-Victor Pilhes pour rendre crédible cette histoire pour midinette qui n'aurait d'intérêt aucun si elle n'avait des prolongements politiques bien dans la veine de notre auteur. Avant de trépasser à Perpignan, la valétudinaire tenancière de bordel a rappelé ce que le sous-lieutenant Lenoyer raconta au cours d'une nuit trop arrosée : le héros s'était mué en traître lorsqu'au cours d'un ratissage il avait reconnu Abane Ramdane, le vrai chef de la révolution algérienne, autrefois rencontré à Toulouse, et l'avait laissé filer. Et un quarteron d'anciens officiers supérieurs de «juger» aujourd'hui le grand manitou des sondages : le fakir (surnom pendant la guerre du sous-lieutenant) sera exécuté.

UNE histoire assurément folle. Mais où gît la folie ? Le roman de René-Victor Pilhes va beaucoup plus loin qu'un squelettique résumé peut le laisser supposer. L'ancien baroudeur s'interroge beaucoup sur les (ses) responsabilités : il n'est pas le premier à le faire, mais certaines reprises ne relèvent pas du superfétatoire. Elément plus important : il «parle» aux jeunes générations, à tous ces mondes qui s'entrecroisent (émigrés, pieds-noirs, beurs, anciens harkis, islamistes) à Perpignan ou ailleurs. Il apprend à beaucoup qu'il y eut une guerre d'Algérie, grâce notamment à la clairvoyance de dirigeants appelés Guy Mollet, Robert Lacoste, François Mitterrand, et, à partir de cet éclairage historique, invite à une réflexion sur l'actualité, citant à ce propos le livre grave de Rachid Mimouni *Le Fleuve détourné* (2). Il s'interroge aussi sur le sens du discours humanitaire aujourd'hui, au sujet de la Bosnie en particulier. Plus qu'un roman, ce *Fakir*, talentueuse purge de l'auteur, est une salutaire leçon d'histoire.

JACQUES DECORNOY.

(1) *Esprit*. Paris, octobre 1962. Dans ce numéro, trois courts bilans « à chaud » d'anciens d'Algérie (Jacques Rennes, C.H. Roquet, Yves Bertherat) rendent compte des débats de l'époque.
(2) Robert Laffont, Paris, 1982 ; Presses Pocket, Paris, 1991.

NORD-SUD

SERVICES, CULTURES, MONDIALISATION. Les services juridiques dans les relations économiques euro-arabes. – *Jean-Claude Delaunay*

★ Editions De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1994, 362 pages, 415 F.

Voici un ouvrage original sur une matière peu étudiée, et pourtant fondamentale pour la connaissance du monde arabe : les systèmes juridiques du monde arabe et les problèmes qui naissent dans les relations d'affaires entre les pays arabes et les opérateurs extérieurs.

Après avoir étudié la modernisation des systèmes, notamment l'exemple central de l'Égypte grâce au travail du célèbre juriste égyptien Sanhoury, l'auteur donne un aperçu utile du fonctionnement local de la justice ; sa seconde partie est consacrée aux services de conseil juridique développés par les cabinets d'avocats français et anglo-saxons sur le monde arabe ou par les cabinets locaux.

L'auteur a fait dans cette partie un travail systématique d'interviews et de recensement. Le livre est à mi-chemin entre l'ouvrage d'érudition original et l'annuaire classique de recensement des cabinets de conseils juridiques.

G. C.

MAELSTROM. The United States, Southern Europe, and the Challenges of the Mediterranean. **– John W. Holmes (sous la direction de)**

★ The Brookings Institution, Washington, 1994, 251 pages, 36,95 dollars.

Un groupe d'experts, composé surtout d'Américains et d'Européens du Sud, a examiné, au cours d'une conférence tenue à Lisbonne en octobre 1993, les défis posés en Méditerranée après la fin de la guerre froide.

Pour les affronter victorieusement, la coopération entre Etats-Unis et Europe du Sud leur paraît essentielle, les deux protagonistes ayant des intérêts communs dans la région.

Tout le problème est de savoir dans quelle mesure la conception globale de la politique américaine dans la région visant surtout à maîtriser le couloir méditerranéen pour l'accès au Golfe pétrolier et à Israël est et sera toujours compatible avec les intérêts spécifiques régionaux des pays de l'Europe du Sud. Un intérêt particulier est porté à la Turquie et son avenir géopolitique et géostratégique. La France n'est pas comprise dans cette approche de l'Europe du Sud, par ailleurs utile pour connaître l'actuelle perception américaine de la Méditerranée occidentale.

BERNARD RAVENEL.

AFRIQUE

L'AFRIQUE ET LE CENTENAIRE DU CINÉMA - Africa and the Century of Cinema. – Fepaci

★ Présence africaine, Paris, 1995, 412 pages, 150 francs.

Cette année, comme nombre de festivals de par le monde, le Fespaco fêtait le centenaire du cinéma. Paradoxe étrange pour un continent où, jusqu'aux indépendances, les films étaient tournés par les puissances coloniales et où il a fallu attendre 1955 et *Afrique sur Seine* de Paulin Vieyra, mais surtout 1966 et le premier long métrage de Sembène Ousmane, pour parler véritablement de cinéma africain. Publié à l'initiative de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci), cet ouvrage bilingue recueille les essais de chercheurs, cinéastes, historiens et universitaires. On lira tout particulièrement les textes de Farid Boughedir, cinéaste et historien tunisien (« Cinémas et libertés en Afrique »), Jean-Marie Teno, cinéaste camerounais (« Liberté, le pouvoir de dire non »), et surtout l'essai de Pierre Haffner au titre fort parlant, « Stratégies du cinéma mobile : une note pour une histoire parallèle du cinéma et de l'Afrique noire ».

CARLOS PARDO.

IL CORNO D'AFRICA NELLA STORIA E NELLA POLITICA. Ethiopia, Somalia et Eritrea fra *nazionalismi, sottosviluppo e guerra*. – Giampaolo Calchi Novati

★ Societa editrice internazionale, Turin, 1994, 285 pages, 33 000 lires.

Africaniste réputé, historien de la corne de l'Afrique et ancien professeur à l'université d'Addis-Abeba, auteur notamment d'une *Histoire de la révolution africaine* qui avait fait date en 1965, l'auteur sonde à chaud le passé et le présent tumultueux de cette région : la chute du Négus rouge, le colonel Menguistu, et la « régionalisation » actuelle de l'ancien empire ; l'éclatement sanglant de la Somalie, cauchemar de la communauté internationale ; les conflits à Djibouti et au Sud-Soudan. Fasciné par l'histoire de l'Ethiopie impériale – et longtemps réfractaire au nationalisme érythréen – Giampaolo Calchi Novati consacre un chapitre brillant à la « guerre de trente ans » qui a provoqué la chute du régime révolutionnaire et légitimé le rêve d'indépendance de l'ancienne colonie italienne riveraine de la mer Rouge.

PIETRO PETRUCCI.

CULTURE

ENCYCLOPÉDIE DE L'AMOUR EN ISLAM. Érotisme, beauté et sexualité dans le monde arabe, en Perse et en Turquie. – Malek Chebel

★ Payot, Paris, 1995, 708 pages, 235 F.

L'ouvrage procède d'une idée extrêmement intéressante : mettre à la disposition du chercheur et du grand public les différentes notions relatives à l'amour dans la civilisation de l'islam. Et ce dans une double visée : d'abord faire apparaître la présence de la vie amoureuse et de son symbolisme dans l'aire de l'islam, réputé de nos jours réfractaire à toute expression individualiste ou affective, et, en deuxième lieu, désenclaver cette symbolique par rapport à celle de l'Occident, qui s'en est beaucoup inspiré depuis le haut Moyen Age. L'auteur met au service de son projet une grande érudition et révèle au lecteur français des auteurs marquants. Malheureusement, le contour de bien des notions et des auteurs traités reste souvent flou, la traduction des termes un peu vague et la transcription des mots d'origine parfois déroutante.

BOUTROS HALLAQ.

LA CHANTEUSE DE ZANZIBAR. – Lieve Joris

★ Actes Sud, coll. « Terres d'aventure », Arles, 1995, 184 pages, 100 F.

Lieve Joris, qui est néerlandaise, n'a pas son pareil pour raconter voyages et rencontres. L'auteur de (notamment) *Mon oncle du Congo* promène sa plume avec une feinte nonchalance pour, à travers des petits riens, mettre l'accent sur les conflits de l'époque qui divisent les êtres, depuis Aziza, la chanteuse de Zanzibar, jusqu'à Joseph, le Libanais. Il peut s'agir d'humbles Polonais rencontrés une nuit de Noël en forêt vierge zaïroise comme du célèbre romancier Naguib Mahfouz au Caire ou encore de Naipaul retrouvé en 1991 dans sa Trinidad d'origine alors que l'écrivain préparait des textes sur l'histoire et la mémoire depuis lors publiés et que le récit de Lieve Joris éclaire avec finesse.

J. D.

SERGE PROKOFIEV. – Michel Dorigné

★ Fayard, Paris, 1995, 807 pages, 290 F.

Style trop souvent fade, édition mal relue, Prokofiev méritait mieux. Des erreurs de taille auraient aussi dû être évitées : Alain Messiaen est présenté comme le fils d'Olivier, il était son frère. Plus grave (p. 346) : il est écrit qu'Henri Matisse, le peintre, se mit à philosopher en 1927... quand l'ouvrage cité (*Défense de l'Occident*) fut écrit par Henri Massis, écrivain de la droite nationaliste...

En dépit de certains jugements politiques à l'emporte-pièce et surtout répétitifs, l'information concernant Prokofiev (1891-1953 : il mourut le même jour que Staline) est d'abondance sur les trois périodes de la vie du grand artiste : période russe, période occidentale, période soviétique. Comme tous les esprits libres et talentueux, Prokofiev se brisa sur le récif stalinien, en 1948, lors de sa condamnation pour écriture non conforme aux normes de l'officielle médiocrité, suivie de l'envoi de sa femme au goulag (elle ne fut libérée qu'en 1956). Restent, hors quelques opus de propagande, les inépuisables chefs-d'œuvre dont le livre égrène la genèse et expose le contenu, avec l'aide précieuse des deux fils de Prokofiev.

J. D.

• LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. – Marie-Claude Smouts *(Armand Colin, Paris, 1995, 191 pages, 72 F)* : Analyse historique, politique et sociologique.

• ORGANISATIONS INTERNATIONALES A VOCATION RÉGIONALE. *(La Documentation française, Paris, 1995, 124 pages, 85 F)* : De la coopération en Asie-Pacifique au Conseil de l'Europe.

• NORD-SUD, RENOUVELER LA COOPÉRATION. – Michel Vernières *(Economica, Paris, 1995, 111 pages, 49 F)* : Dépasser les schémas traditionnels.

• IMPERTINENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. – Patrick Tombereau *(Lacour, 25, boulevard Amiral-Courbet, Nîmes, 1995, 39 pages, 35 F)* : Face à la crise économique, la nécessaire réhabilitation du politique.

• LOGEMENTS DISCRIMINATIONS *(MRAP, 89, rue Oberkampf, Paris 11e, 1995, 173 pages, 50 F)* : Comment rendre effectif le droit au logement.

• LE TÉLÉTRAVAIL. – Philippe Blasco et Daniel Loubet *(Les Editions d'organisation, Paris, 1995, 91 pages, 59 F)* : Une nouvelle révolution ?

• HISTOIRE DE FRANCE, MYTHES ET RÉALITÉS *(Erès, Toulouse, disponible à BP 203, 56102 Lorient, 1995, 173 pages, 130 F)* : Nos faux ancêtres, les Gaulois...

• LE CHOC DES MONDES. – Catherine Choron-Baix *(Kimé, Paris, 1995, 159 pages, 125 F)* : Les amateurs de boxe thaïlandaise en France, une approche ethnologique.

• LA QUESTION DU CALIFAT *(ERISM-INALCO, 2, rue de Lille, 75007 Paris, 1994, 369 pages, 110 F)* : Un fascinant voyage dans l'histoire du monde musulman qui éclaire bien des débats actuels.

• LE YÉMEN ET LA MER ROUGE *(L'Harmattan, Paris, 1995, 103 pages, 70 F)* : Une série d'articles passionnants sur un pays et une région méconnus.

• GUIDE DES CENTRES DE RECHERCHE PALESTINIENS *(CERMOC, BP 2691, Beyrouth, 1994, 25 pages en français et 133 pages en arabe)* : Un instrument de travail indispensable pour ceux qui suivent le conflit israélo-arabe.

• LES CONTRATS EN DROIT MUSULMAN DES AFFAIRES. – Nayla Comair-Obeid *(Economica, Paris, 1995, 228 pages, 200 F.)* : Comment le droit musulman s'est adapté aux exigences de la vie économique moderne.

• IRLANDE *(Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 1995, 151 pages)* : Analyse du pays de l'Union européenne qui, ces trois dernières années, a connu la plus forte croissance économique.

• 65e RAPPORT ANNUEL *(Banque des règlements internationaux, Bâle, 12 juin 1995, 239 pages)* : Une analyse des marchés des capitaux, de l'évolution de l'économie mondiale et des échanges internationaux.

ÉCONOMIE

LES PATRIMOINES DU FUTUR. Les sociétés aux prises avec la mondialisation. – Yvonne Mignot-Lefebvre et Michel Lefebvre

★ L'Harmattan, Paris, 1995, 254 pages, 140 F.

Elargissant l'analyse proposée dans leur *Société combinatoire* (L'Harmattan, 1989), les auteurs montrent comment, avec la mondialisation, les liens sociaux réels se distendent, comment l'anomie s'installe, comment se mettent en place des espaces de ségrégation où foisonnent les intégrismes, les chauvinismes, les systèmes maffieux.

La mondialisation pose aussi l'exigence d'une conscience commune, devant tant de nouveaux périls. Plus que jamais, le présent interroge le futur.

Ce type d'étude aide le lecteur à mesurer non seulement la combinatoire complexe de notre crise mondiale de société, mais la fragilité de ce que les auteurs appellent notre *« patrimoine organisationnel »*, les effets des *« spoliations légales »* perpétrées par la « guerre économique », et aussi du *« gouvernement par les objets »*, du *« monde mis en kit »*. Comment donc reconstituer les *« patrimoines du futur »* ? Comment notamment instaurer la *« subsidiarité du travail »* ?

JEAN CHESNEAUX.

ÉCONOMIES ET FINANCES DES PAYS ARABES. – Sabah Naaoush

★ Editions Al Qalam, Paris, 1995, 432 pages, 160 F.

Il y a toujours eu un manque aigu d'ouvrages économiques sur le monde arabe en langue française. Le travail de Sabah Naaoush sera donc le bienvenu pour les étudiants, les chercheurs, les journalistes ; on y trouve, en effet, présentées clairement, les données sur la situation économique de chaque pays arabe.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première porte sur l'économie des pays et met en relief les faiblesses propres à chacun d'entre eux ; la seconde examine par grands thèmes les problèmes économiques et financiers du monde arabe : pétrole, finances publiques et fiscalité, relations extérieures et coopération.

Bien que l'auteur cite ses sources lorsqu'il donne des éléments chiffrés, on regrettera qu'il omette de préciser l'année sur laquelle porte l'estimation du PIB qu'il adopte et la source à laquelle il a puisé pour cette donnée importante.

GEORGES CORM.

LE CHOC DU PROGRÈS TECHNIQUE. – Jean-Hervé Lorenzi et Jean Bourles

★ Economica, Paris, 1995, 602 pages, 198 F.

Les travaux sur l'économie du changement technique sont assez rares. Il faut donc saluer la parution du livre de Jean-Hervé Lorenzi et Jean Bourles. La première et la deuxième partie de l'ouvrage proposent une introduction historique et bien documentée à ce champ de l'économie. La recherche originale des auteurs, qui fait l'objet de la troisième partie, se caractérise, elle, par un effort de formalisation mathématique des relations entre le changement technique et l'emploi.

Il est cependant difficile d'adhérer totalement à la thèse centrale du livre selon laquelle le chômage serait seulement un phénomène transitoire, lié à l'émergence difficile d'un nouveau système techno-industriel. Comme dans divers travaux antérieurs où elle était avancée, cette thèse repose sur l'analogie historique : puisque le chômage structurel engendré par les précédentes grandes mutations technologiques du capitalisme a fini par être résorbé, il en ira de même cette fois. Ne faudrait-il pas plutôt se demander si la mondialisation du capital et la perte d'efficacité des politiques industrielles nationales qui en résulte, combinées à la radicalité des mutations technologiques, ne contribuent pas à rendre inopérants des mécanismes correcteurs jusque-là éprouvés ?

FRANÇOIS CHESNAIS.

LA TYRANNIE DES MARCHÉS. *Essai sur l'économie virtuelle.* – Henri Bourguinat

★ Economica, Paris, 1995, 169 pages, 98 F.

Ce livre rend accessibles les résultats de travaux jusque-là réservés aux spécialistes, et portant sur l'économie de spéculation, les produits dérivés et les crises de change. La capacité des grands opérateurs financiers à déclencher des attaques spéculatives, qui prennent la forme de « crises auto-réalisatrices », est minutieusement décrite. On notera l'analyse des formes successives prises par les produits dérivés.

C'est à propos de ces produits dérivés que l'auteur suggère l'analogie avec les images virtuelles : même caractère artificiel et évanescent. L'extension de la notion d'« économie virtuelle » aux nouvelles formes d'organisation de la production et des échanges est moins convaincante. Car l'augmentation du contenu en connaissance du travail ou l'usage fait de la télématique par les groupes industriels ne suffisent pas à faire basculer la sphère de la création de la valeur dans la « virtualité ». La crise mexicaine, par exemple, n'a-t-elle pas déjà mis à mal l'optimisme prudent du chapitre sur les marchés financiers « émergents » ?

F. C.

BERLIN, ANNÉES 80

Du gauchisme au confort

LA VILLE DES SÉPARATIONS, de Peter Schneider, traduit de l'allemand par Nicole Casanova, Grasset, Paris, 1994, 279 pages, 120 F.

LE premier roman de Peter Schneider – auteur connu en France par ses essais tels que *Lenz* (1) ou *Le Sauteur du mur* (2) – brosse un tableau mélancolique et ironique de la génération de 1968 en Allemagne. Les rebelles d'autrefois (3) se sont transformés en petits-bourgeois raisonnables et pragmatiques, les passions politiques se sont muées en préoccupations individualistes sans passion.

Ecrit trois ans après la chute du mur, le roman se situe dans les années 80 et scrute le microcosme culturel ouest-berlinois, tel qu'il se reflète dans un des cafés à la mode – le Tent du quartier chic de Charlottenburg. Est-ce par nostalgie que l'auteur conjure l'atmosphère provinciale de Berlin-Ouest sommeillant à l'abri du mur, refuge des objecteurs de conscience – et de Peter Schneider lui-même qui y habite depuis 1961 lorsqu'il vint s'inscrire à la Freie Universität afin d'échapper au service militaire ? Toujours est-il qu'on vivait bien douillettement dans ce Berlin d'avant la grande invasion des gens de l'Est. Des gens qui avaient fait une autre révolution en se débarrassant d'un Etat oppresseur, une révolution qui n'avait rien à voir avec celle des « soixante-huitards » se rebellant contre les pères, les professeurs et le complexe militaro-industriel, avant de s'intégrer dans l'establishment comme si de rien n'était. La volonté de changement de ces rebelles d'autrefois se limite aujourd'hui au *« désir de changer de chaîne de télévision ou de partenaire »*, constate Eduard, personnage-clé du roman aux traits autobiographiques. D'utopistes ils sont devenus réalistes, s'insérant dans les échelons moyens ou supérieurs de la société en échappant à la tentation du terrorisme.

EDUARD, partisan de l'amour libre, est plongé dans les affres conflictuelles résultant de son désir intermittent pour trois femmes parmi lesquelles il finit par choisir la future mère de son enfant. Le libertinage cède le pas à la responsabilité parentale. Et les « Rouges » sont remplacés par les « Verts ». Eduard, éminent biologiste, qui autrefois perturbait les cours de ses professeurs, voit maintenant les protecteurs d'animaux faire irruption dans son laboratoire, l'accusant de torturer les souris blanches pour le salut de la science. *« Que le sort nous épargne de tomber entre les mains de ces jeunes »*, soupire Eduard, alias Peter Schneider. Si, avec ses deux amis de toujours, Eduard échange des idées sur le monde et surtout les femmes au Tent, les discussions politiques sont réservées à Lothar, son frère gauchiste, qui lui apprend que leur père a probablement été un nazi patenté.

Dans le conflit de conscience que déclenche une telle révélation, on reconnaît l'auteur de *Vati* (4), essai sur la culpabilité d'une génération dont *« les pères n'étaient pas du côté des victimes »*. Pour le reste, Schneider semble, avec ce roman écrit sur un ton badin et enlevé, préférer le bonheur individuel aux théories utopistes.

BRIGITTE PÄTZOLD.

(1) Flammarion, Paris, 1978
(2) Grasset, Paris, 1983
(3) Peter Schneider était lui-même un dirigeant du mouvement étudiant. En 1972, il fut frappé par les « interdits professionnels » l'empêchant d'enseigner.
(4) Luchterhand, Darmstadt, 1987, traduction française chez Grasset, sous le titre *Cet homme-là*, en 1988.

DU MOIS

IDÉES

COMO NOS VENDEN LA MOTO. – Noam Chomsky, Ignacio Ramonet

★ **Icaria, coll. « Más madera », Barcelone, 1995, 104 pages, 950 ptas.**

L'éditeur a rassemblé, dans ce livre d'intervention idéologique (la traduction du titre serait : « comment on nous mène en bateau »), deux textes courts et percutants. Nécessaires pour résister à la manipulation des esprits que conduisent en permanence les grands médias de masse.

Celui de Noam Chomsky – l'un des plus brillants intellectuels américains contemporains – s'intitule : « Le contrôle des moyens de communication » et décrit les opérations de propagande réalisées par le gouvernement des Etats-Unis depuis 1916 ; ainsi que le formidable développement en Amérique des bureaux de relations publiques (ou de « communication »), et leur influence sur l'opinion. Chomsky rappelle aussi que démocratie et mensonge ne sont, malheureusement, pas des termes antinomiques.

Le texte d'Ignacio Ramonet, « La Pensée unique et les nouveaux maîtres du monde », reprend, explique et approfondit le concept que notre directeur avait avancé dans son éditorial de janvier dernier. Largement reprise durant la campagne présidentielle française par plusieurs candidats, et suscitant maintes polémiques, l'expression *« la pensée unique »* a été souvent reproduite (sans citation d'origine) par des journalistes parisiens dont certains (ruine des médias) s'en attribuent désormais la paternité...

Pour comprendre le vrai sens de ce concept (que *Le Monde diplomatique* n'a cessé de pourfendre), et ce qu'il signifie comme conception totalitaire de la vie publique, ce livre paraît d'emblée indispensable.

LAURENCE VILLAUME.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

GÉODYNAMIQUE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LE MONDE. – Gildas Simon

★ **PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », Paris, 1995, 429 pages, 248 F.**

Manuel destiné aux étudiants, cet ouvrage se borne à décrire, mais avec clarté et de manière exhaustive, les caractéristiques des mouvements migratoires contemporains, d'une ampleur sans doute jamais atteinte si l'on fait abstraction des grandes invasions. Parmi les mutations qui ont entraîné cet essor, l'auteur distingue deux causes principales : ruptures de l'histoire politique ou économique ; disparités dans la répartition des richesses. Quatre chapitres traitent plus spécifiquement des « systèmes migratoires » d'Amérique du Nord et d'Europe (régions traditionnelles d'immigration), du « complexe migratoire méditerranéen et moyen-oriental » et du « nouveau système migratoire » Asie-Pacifique, lui-même en pleine expansion. Les aspects juridiques, sociologiques et humains ne sont point négligés, particulièrement le sort dramatique des populations de réfugiés.

M. P.

GÉOPOLITIQUE DES DROGUES, 1995. – Observatoire géopolitique des drogues

★ **La Découverte, Paris, 1995, 274 pages, 135 F.**

Grâce à son réseau d'experts et de correspondants présents dans quatre-vingts pays, l'Observatoire géopolitique des drogues publie, pour la troisième année consécutive, un rapport (assorti de nombreuses cartes et d'un index) qui est l'un des meilleurs documents disponibles sur l'évolution de la production, du trafic et des consommations de drogues. Pour la période 1994 et début 1995, l'accent est mis non seulement sur le développement des organisations mafieuses et du narcotrafic dans l'ancien empire soviétique et dans les Balkans, mais aussi sur la prolifération des drogues de synthèse et des marchés fragmentés à côté des grands circuits traditionnels toujours aussi florissants des cartels et mafias traditionnels d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Face à cette évolution, les vieilles stratégies de guerre à la drogue et de lutte contre le blanchiment paraissent inadaptées et peu efficaces.

C. de B.

HISTORY OF HUMANITY. – Sous la direction de Siegfried Jan De Laet

★ **UNESCO-Routledge, Paris-Londres, 1994, 760 pages, 160 dollars.**

L'histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité dont l'UNESCO vient de publier en anglais le premier volume n'est pas une mise à jour de l'édition précédente, qui date de 1968. Il s'agit d'une version entièrement nouvelle, rédigée à partir des découvertes archéologiques de ces vingt-cinq dernières années et d'une conception moins eurocentriste de notre univers. Plus de 450 spécialistes de toutes les régions du monde ont participé à l'élaboration de cette œuvre monumentale dont le septième et dernier volume devrait paraître en 1997. Publié sous la direction du professeur belge Siegfried Jan De Laet, le premier volume, illustré de 140 photographies, 171 dessins et 74 cartes, est consacré à la préhistoire de l'humanité. Un regret : aucune date n'a été retenue pour la version en langue française.

EDOUARD BAILBY.

POLITIQUE

LA DÉFAITE. La gauche, la raison d'Etat et le citoyen. – Antoine Comte

★ **Austral, Paris, 1995, 234 pages, 95 F.**

Avocat des Irlandais de Vincennes et des anarchistes basques, des victimes de la sanglante répression du régime de Moussa Traoré au Mali comme des militants du Mouvement populaire de libération de Djibouti, Antoine Comte a été confronté, dès 1981, à un pouvoir de gauche accumulant les reniements avec un cynisme brutal, au nom d'une raison d'État rebaptisée « culture de gouvernement ». Pour qui la politique est inséparable de la morale, l'expérience est amère.

Mais si elle est l'occasion d'éclairer le lecteur sur le comportement édifiant de quelques *belles consciences socialistes, l'auteur donne* aussi à voir, avec pudeur et discrétion, presque furtivement, ces citoyens de toutes origines, exerçant les fonctions les plus diverses, demeurés fidèles à quelques principes simples, résistants d'aujourd'hui porteurs d'espoir dont dépend l'avenir de la République.

C. de B.

MÉDIAS

LA TÉLÉVISION. Enquête sur un univers impitoyable. – Véronique Brocard

★ **Lieu Commun, Paris, 1994, 280 pages, 120 F.**

Tout téléspectateur français devrait lire ce livre. A titre d'hygiène intellectuelle. Pour se dépolluer l'esprit. Et prendre ses distances avec la fascinante petite lucarne. Véronique Brocard propose, sous forme d'abécédaire, une originale, rigoureuse et courageuse enquête sur deux grandes chaînes diffusant en clair : TF 1 et France 2. Tâche extrêmement difficile et effectivement dangereuse.

« Enquêter sur la télévision, écrit-elle, *c'est enquêter sur une société secrète, complexe et violente régie par des codes internes spécifiques, des rites initiatiques et une loi du silence respectée par l'ensemble de ses membres. »* Le système télévisuel, ajoute-t-elle, est un des rares à offrir simultanément gloire, pouvoir et richesse.

Il faut lire absolument les chapitres consacrés à l'argent, au bidouillage, à la déontologie, à la mégalomanie (Jean-Pierre Elkabbach voulait intituler son émission « Une fois par moi »...), aux « ménages », à la paranoïa, aux salaires (des animateurs), à la violence interne, aux zones d'ombre.

Salutaire et stimulant de lire enfin, sur le pitoyable univers de la télévision, un texte aussi bien documenté. Et rédigé au vitriol.

L. V.

CINÉMA

HOLLYWOOD ET LE RÊVE AMERICAIN : cinéma et idéologie aux Etats-Unis. – Anne-Marie Bidaud

★ **Masson, Paris, 1994, 256 pages, 118 F.**

Cet ouvrage décortique la structure et le fonctionnement d'Hollywood, tout en étudiant les rapports du cinéma et de l'idéologie : il montre comment le « rêve américain » façonne le film et, finalement, est changé par lui. Envisagée sous ses aspects économiques et idéologiques, l'histoire d'Hollywood est vue de manière claire et concise. L'auteur en évoque les péripéties et les débats (du code Hays aux liens directs avec des produits de consommation, en passant par la chasse aux sorcières, la disparition du thème pratique du péril rouge *etc.*).

Une dernière partie, « Hollywood au service de l'optimisme », expose la thématique des films. Le livre est extrêmement complet, très bien documenté (la bibliographie est parfaite), d'un style rapide et agréable : toute réflexion et recherche sur le cinéma américain doit compter avec lui.

CLAUDE GRIMAL.

THE SECRET LANGUAGE OF FILM. – Jean-Claude Carrière

★ **Pantheon Books, New York, 1994, 232 pages, 180 F.**

Premier livre de Jean-Claude Carrière sur le cinéma, traduit en anglais à partir d'un manuscrit non encore publié en France, l'ouvrage est une réflexion lucide sur l'histoire du cinéma, écrite dans un style anecdotique et non pas technique. Le scénariste du *Charme discret de la bourgeoisie* et de nombreux autres films (*Cyrano de Bergerac*, *Le Mahabarata*, *Belle de jour*, *Danton*) et président de la Femis (Fondation européenne des métiers de l'image et du son), montre les incroyables changements qui ont bouleversé le cinéma depuis un siècle (à la différence de la littérature ou de la peinture).

Il explique également comment un film peut transformer l'espace en temps et changer notre perception de celui-ci, en comparant les spectateurs assis dans les salles obscures aux hommes enchaînés dans la caverne de Platon, qui voient se mouvoir des ombres et les prennent pour la réalité.

Quant au scénariste, il n'existe que pour transmettre certaines émotions d'une personne à une autre, admet Carrière : *« Les Berbères qui parlent et chantent sur la place publique de Marrakech exercent le même métier que moi. Pour ceux qui les écoutent, les histoires qu'ils enchaînent sont nécessaires. »*

GONUL DONMEZ-COLIN.

JUSTICE AU CHILI

L'affaire Letelier

LE 21 septembre 1976, une bombe tuait à Washington Orlando Letelier – dernier ministre de la défense du président constitutionnel chilien Salvador Allende –, et son assistant Roni Moffit. D'abord arrêté à Santiago par la junte militaire lors du coup d'Etat de septembre 1973, l'ancien ministre avait, grâce à l'action diplomatique du Venezuela, été libéré en 1974. Depuis, cet économiste prestigieux menait une campagne très active, aux Etats-Unis et en Europe, en faveur du boycottage économique du régime dictatorial chilien.

La junte avait programmé trois assassinats à l'étranger pour désamorcer cette campagne : celui du général Carlos Prats, tué à Buenos-Aires en 1974 ; celui du parlementaire démocrate-chrétien Bernardo Leighton, grièvement blessé à Rome en 1975 ; et celui d'Orlando Letelier. Trois crimes d'Etat. Ordonnés par le pouvoir exécutif ; organisés par le département d'intelligence nationale (Dina, police secrète), alors dirigé par le colonel Manuel Contreras (un officier formé à l'Army Career Officers School, de Virginie, Etats-Unis) ; et exécutés par des agents chiliens et des mercenaires cubains et américains, dont le « repenti » Michael Townley, grâce aux aveux duquel l'enquête a pu être relancée.

La dictature du général Pinochet parvint à survivre jusqu'en 1990. La transition vers la démocratie fut négociée sur un terrain fragile : les forces armées demeuraient hors du contrôle du pouvoir civil, et, pis, le général Pinochet restait à la tête de l'armée. Il n'y a pas eu de procès à propos des crimes – près de 3 000 morts et « disparus » – ni de sanctions contre les responsables de forces de répression pour avoir violé la légalité constitutionnelle.

Il semblait donc que le second gouvernement d'après la dictature allait enterrer définitivement le passé. C'est alors que resurgit l'affaire Letelier. La famille de l'ancien ministre et ses avocats avaient poursuivi l'enquête – avec l'aide de la justice américaine – et, après un long procès, réussirent à faire juger le général Manuel Contreras ainsi que son adjoint Pedro Espinoza. En mai dernier, la Cour suprême condamnait ces deux hommes respectivement à sept et six ans de prison. Le général Contreras, ancien fonctionnaire de la terreur, refusa d'accepter le verdict. Aidé par des officiers, il entreprenait alors une fuite désespérée, allant de caserne en hôpital militaire, créant dans le pays une tension extrêmement grave entre le pouvoir civil et les forces armées, le général Pinochet affirmant que *« la légalité civile ne devrait pas affecter les hommes en uniforme »*.

Dans le cadre de ce débat qui marque les limites du pacte de transition et met en évidence la fragilité de la démocratie chilienne, voilà que resurgit la voix d'Orlando Letelier. L'avocat espagnol Joan Garces, qui fut conseiller de Salvador Allende et se trouvait à ses côtés lors du bombardement du palais présidentiel en septembre 1973, a retrouvé dans ses archives une bande magnétique enregistrée, en 1975, par Orlando Letelier, quand celui-ci dirigeait le Transnational Institute (TNI) d'Amsterdam.

CES enregistrements, retranscrits, viennent d'être publiés (1), précédés d'une passionnante introduction de Joan Garces, et suivis d'un témoignage de l'essayiste américain Saul Landau, chercheur à l'Institute for Policy Studies, qui avait démontré, avec John Dinges, dans leur livre-enquête *Assassination on Embassy Row* (Pantheon, New York, 1980), la responsabilité du général Contreras ainsi que du général Pinochet lui-même dans le meurtre d'Orlando Letelier.

La thèse de Joan Garces, fin analyste (2), est que les militaires de la génération du coup d'Etat de 1973 ne sont plus utiles, ni à la bourgeoisie chilienne ni aux États-Unis. L'adhésion probable du Chili à l'accord de libre-échange nord-américain (Alena) exige une modernisation des forces armées et leur soumission au pouvoir civil de l'Etat. La sentence de l'affaire Letelier rend justice, et, en même temps, sert ce nouvel objectif géopolitique. Les généraux Contreras et Pinochet se sentent trahis par leurs maîtres de naguère. D'où leur réaction. D'autant plus dangereuse que l'ancien dictateur sait qu'il sera le prochain à passer en jugement sur la liste des accusés...

MARIANO AGUIRRE. *

* *Directeur du Centro de Investigaciones para la Paz, Madrid, et chercheur au Transnational Institute, Amsterdam.*

(1) *Orlando Letelier : Testimonio y Vindicacion*, entretien avec Orlando Letelier ; présentation de Joan Garcés et Saul Landau, Siglo XXI de España Edit., Madrid, 1995, 94 pages, 1 000 ptas.

(2) Lire, par exemple, de cet auteur, *Allende et l'expérience chilienne*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1976.

« LA RÉVOLTE DES ÉLITES »

Ambiguïtés du populisme américain

IL y a un peu plus de quinze ans, Christopher Lash écrivait un livre, *The Culture of Narcissism*, qui inspira presque aussitôt l'un des plus importants discours du président James Carter. Le dernier ouvrage de Christopher Lash, publié quelques mois après le décès de son auteur, traite à nouveau, avec pessimisme, de la culture et des valeurs américaines, mais, cette fois, il se penche aussi sur l'impact redoutable que la globalisation de l'économie leur ferait subir (1). Somme de passages percutants et de chapitres inutiles, le livre est étrange. Juste et sommaire, stimulant et irrecevable, subversif et réactionnaire. A l'image d'un populisme américain qui se cherche, il dénonce simultanément les classes privilégiées, qui ont fait de la globalisation de l'économie le ciment de l'apartheid social, et les minorités (raciales, sexuelles, culturelles), qui auraient propagé dans le pays la *« permissivité »* morale et le *« modèle thérapeutique de l'Etat. »*

Pour Christopher Lash, le problème des Etats-Unis n'est pas seulement que les riches y sont trop riches. C'est aussi que leur argent les isole des réalités quotidiennes, les maintenant dans un cocon fait d'abstractions et d'images, de réalités virtuelles et d'univers simulés. La révolte des élites, c'est donc d'abord leur état de sécession, leur déclaration d'indépendance. La mobilité du capital a fait d'eux des touristes dans leur propre pays, les consommateurs d'un *« bazar global »*, qui *« parlent entre eux un dialecte inaccessible »*. A l'écart des villes industrielles, non dépendants des services publics et de la protection sociale, protégés de la violence qui frappe les autres, *« ils se sont retirés de la vie commune et ne veulent plus payer pour ce qu'ils ont cessé d'utiliser »*. Dédaigneux d'un peuple – le leur – dont ils méprisent les valeurs et que, grâce aux médias, ils persuadent de son incompétence, ils voudraient être « citoyens du monde ». Tout en refusant d'assumer les responsabilités que la citoyenneté impose.

Malheureusement, l'analyse, qui au départ frappe juste, est vite affaiblie par des ruminations culturelles droitières, voire carrément poujadistes. Elle rejoint ainsi, peut-être sans le vouloir, toute une thématique anti-intellectuelle de « petit Blanc » mécontent qui, il y a trente ans, fut celle de George Wallace. Car les élites de Christopher Lash, ce ne sont pas seulement les détenteurs du capital et ceux qui les servent, ce sont aussi les minorités raciales et sexuelles, qui domineraient le discours culturel et universitaire, qui mettraient en cause la religion et la famille, qui balkaniseraient l'opinion.

AU nom d'un *« sens commun »* – sans rapport avec celui de Thomas Paine – en butte aux *« idéologies rigides »*, le propos cible à la fois les capitalistes et les artistes, les experts et les féministes, la sphère de l'argent et les valeurs voltairiennes. Mais cet hybride correspond sans aucun doute au sentiment d'une fraction importante de l'opinion américaine. Celle qui rêve des petites communautés disparues. Celle qui attend l'homme politique qui pourrait mobiliser leur civisme. Ou déchaîner leur intolérance.

S. H.

(1) Christopher Lash, *The Revolt of the Elites and the Betrayal of Democracy*, Norton, New York, 1995, 276 pages, 22 dollars.

GUERRES, CATASTROPHES, EXCLUSION

L'alibi de la compassion

Par DANIÈLE SALLENAVE *

TROIS grands maux, si l'on en croit le journal télévisé, affectent les hommes : les guerres, les catastrophes naturelles, l'exclusion. Cette réduction schématique induit même une représentation spatiale, plus géographique que politique. Par rapport à ce centre fantasmé que sont les pays riches et développés, la carte de l'instabilité du monde se construit selon une série de cercles concentriques. Au plus loin, les catastrophes naturelles – Bangladesh, Inde, Zaïre. Un peu plus près de nous, des guerres, obscures, tribales – Somalie, Algérie, Bosnie. Dans nos sociétés, enfin, une forme particulière de déséquilibre et de malheur social : l'exclusion.

Naturellement, les choses sont un peu plus compliquées ; les zones se chevauchent et se recouvrent ; il se produit des perturbations, des interférences. Et, surtout, de redoutables combinaisons frappent les plus démunis : comme par hasard, ce sont souvent les mêmes qui, analphabètes, exclus, *sans travail, dépossédés* de leurs terres, affrontent une cruelle guerre tribale ou de conquête, un raz-de-marée ou une éruption volcanique.

Mais, comment lisons-nous cette tripartition ? Jean-Paul Sartre disait : *« Il n'y a pas de catastrophe naturelle. »* Rien n'est plus éloigné de nous que cette phrase provocante. Dans une époque massivement dominée par la considération écologiste, les catastrophes naturelles ont retrouvé toute leur éminente dignité. Là s'arrêtent, dit-on, le politique, le social et les querelles des hommes. La force des tremblements de terre, c'est de remettre les hommes à leur place, qui est peu de chose, de nous redire inlassablement que nous ne sommes rien, et que la nature est tout.

Pitié publique

LA catastrophe naturelle est ainsi devenue le parangon de tous les désastres majeurs. Qu'est-ce que la guerre – bâtiments détruits, incendies, morts ensevelis, visages ensanglantés et survivants qui pleurent – sinon un grand tremblement de terre (1) ? Du coup, les questions de fond sont vite évacuées. Qui fait la guerre à qui ? Et quel type de guerre ? Guerre de libération ou guerre de conquête ? D'indépendance ou d'invasion ? A quoi bon *savoir* ? Ne suffit-il pas de *voir* les malheurs que la guerre produit, les souffrances qu'elle engendre ? Toutes les guerres se valent, tel qui égorge aujourd'hui sera égorgé demain, Tutsis et Hutus échangent leur rôle pour le plus grand bénéfice de l'ingérence humanitaire, de la pitié générale. Cette pitié publique, qui vent encore et toujours des victimes, et considère *que les vrais coupables ne sont pas ceux qui* déclenchent les guerres (car ils étaient les victimes d'hier et seront peut-être celles de demain), mais ceux que n'émeut pas la vue d'un champ de ruines et d'un enfant aux yeux pleins de mouches.

La phrase de Sartre est renversée : dans le fond, il n'y a plus désormais que des catastrophes naturelles. Jusque dans nos villes où le malheur humain sévit sous une autre forme, qui porte un nom : l'exclusion. Quelle différence, en effet, y



D.R.

STANISLAO LEPRI – « Les Rescapés » (1978)

a-t-il, sur l'échelle de Richter de la sympathie humaine, entre le « SDF » effondré sous des cartons, dans les rues enneigées de Paris ou de New York, et le vieillard qui, sous le feu des tireurs embusqués, traîne deux bidons dans les rues de Sarajevo, ou cet autre qui, dans les ruines de Grozny, cherche à ficeler autour de son pied un bout de chiffon pour se protéger du froid ?

Une dérive dangereuse semble avoir gagné toutes nos représentations. L'« exclusion » est acceptée comme un terme générique qui ne vaut pas d'être interrogé, même s'il recouvre, de fait, une grande variété de situations : chômage, maladie, perte ou défaut de citoyenneté, statut de réfugié, sanction disciplinaire contre Mgr Gaillot, évêque d'Evreux.

Mais cette globalisation a-conceptuelle n'a été rendue possible que par un déplacement grammatical. Exclusion, en effet, désigne moins *l'action* d'exclure que *le fait* d'être exclu. Ce passage au passif est récent, et significatif. En substituant la considération des effets à la recherche des causes, il signe un net glissement du politique vers la morale et de la responsabilité vers la culpabilité. Il n'y a plus d'acteurs ou de profiteurs d'un système qui permet, encourage, sécrète l'exclusion, mais seulement des spectateurs, des témoins, que l'exclusion « interpelle » (mot à connotation intensément chrétienne), et à qui on demande seulement de sortir de leur indifférence.

Exploitation, sujétion, subordination, inégalités, injustices sociales, mais de quoi parlez-vous donc ? Qu'allez-vous chercher ? Ne suffit-il pas de lire l'exclusion dans le regard exténué d'un sans-abri ? A vos poches, les inclus ! La nature, cette « mère blafarde », ne désarme pas. Les écologistes radicaux ont gagné : il n'y a plus que des problèmes d'environnement.

De proche en proche, le champ entier des rapports sociaux se désocialise, les rapports qui régissent la communauté des hommes sont gagnés par cette dérive où l'émotion l'emporte sur le politique, la souffrance sur la lutte, le naturel sur l'historique. L'extension indéfinie de la catégorie de « catastrophe naturelle » a l'immense avantage de nous assurer une rente morale inépuisable, un bénéfice constant : l'occasion de quitter le statut de *coupable* – qui passe indifférent devant la main tendue d'un mendiant – et de gagner celui de *juste* – qui peut se racheter à chaque coin de rue ou à chaque Téléthon.

Maintenue dans son sens ancien, actif, l'exclusion pouvait porter un autre nom : ségrégation, servitude, exploitation. Devenue un participe passé passif, elle protège désormais de toute investigation en amont sur la réalité des rapports de pouvoir et de production. L'« exclusion » sociale n'est plus, dès lors, un thème de réflexion politique, mais celui d'un séminaire catholique ou psychanalytique. « Exclusion » ; « fracture sociale » : un ligne zigzagante parcourt le système social comme la faille naturelle d'un séisme.

Non réconciliés

DANS ce concert pacifique de bonnes intentions, que dément chaque jour la cruauté des rapports sociaux vrais, et malgré la pression en faveur de ce nouvel écologisme, ayons le courage de nous défier de la compassion, ce coupable alibi de notre indifférence politique. Que, de nouveau, un se divise en deux, que la pseudo-réconciliation *morale* fasse place à l'analyse et à la lutte *politiques*. La compassion ne mène pas à l'action ; elle en obstrue même le chemin. Car l'action ne demande pas des larmes, mais de la *résolution* ; elle ne demande pas qu'on souffre de constater une injustice, mais qu'on soit décidé à la supprimer.

Non, il n'y a pas de catastrophes naturelles. Non, l'homme n'est pas soumis à un destin aveugle qui l'écrase. Cessons une bonne fois de croire aux vérités évangéliques : il n'est pas vrai que le monde appartient aux faibles, il n'est pas vrai que le monde sera racheté par les compatissants.

Prenons garde que notre intense et commode commisération pour les faibles, et notre refus de changer leur destin, c'est-à-*dire* le nôtre, ne donne un jour le prétexte attendu à un tyran, nietzschéen de pacotille, pour rappeler à tous la puissance des forts. L'homme vit en société, et non comme l'animal, dans un « environnement ». L'homme ne vit pas dans un monde de catastrophes, mais dans des sociétés et dans l'histoire dont il est l'acteur, politiquement responsable. « Non réconciliés (2) », voilà une devise qu'on devrait remettre à l'ordre du jour.

* Écrivain ; auteur, notamment, de *Le Principe de ruine*, Gallimard, Paris, 1994, et *Les Trois Minutes du diable*, Gallimard, Paris, 1994.

(1) En mai 1994, lors d'une réunion, organisée à Paris par la « liste Sarajevo », des candidats aux élections européennes s'expliquent. Parmi eux, M. Brice Lalonde ; il affirme son soutien d'*« écologiste totalement solidaire du mouvement »*, estimant que *« la guerre est la plus grave des formes de pollution »*.

(2) Titre d'un film de 1965 du réalisateur français Jean-Marie Straub.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de juin 1995 a été tiré à 223 550 exemplaires.

